

# Rapport d'activités



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST  
Saint-Leu Trois-Bassins Saint-Paul Le Port La Possession

# 2007



## - SOMMAIRE –

### INTRODUCTION

### PARTIE I – EXECUTIONS BUDGETAIRES

p.6

#### I / Section de fonctionnement

p.8

##### A] Les principales recettes de fonctionnement

Evolution des recettes de gestion du TCO

1) La fiscalité

p.9

*Taux de TP et de TPU*

p.9-10

2) Le Versement Transport

p.14

3) La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

p.14

4) La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

p.15

5) Les subventions et participations

p.16

6) La Dotation Générale de Décentralisation (DGD)

p.17

7) Les produits exceptionnels

p.17

##### B] Les principales dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de gestion du TCO

p.18

1) Prestations de services aux usagers

p.19

2) Reversement de fiscalité aux communes

p.20

3) Frais de structure

p.20

4) Subventions aux organismes de droit privé

p.21

#### II / Section d'investissement

p.25

##### A] Les principales dépenses d'investissement

p.25

##### B] Le financement des dépenses d'investissement

p.27

Cellule Analyse & Prospective : Fiscalité 2007 du TCO

p.38

### PARTIE II – ANALYSES SECTORIELLES ET RAPPORTS DE GESTION DES SERVICES

- Pôle Environnement (p.50)

- Pôle Transport Public (p.108)

- Pôle Aménagement (p.118)

- Pôle Economique & Touristique (p.128)

- Pôle Politique de la Ville (p.140)

- Pôle Culture & Sport (p.148)

- TIC (p.152)

- Frais de structure (p.156)

\* Gestion des Ressources Humaines (p.158)

\* Informatique (p.172)

\* Logistique (p.182)

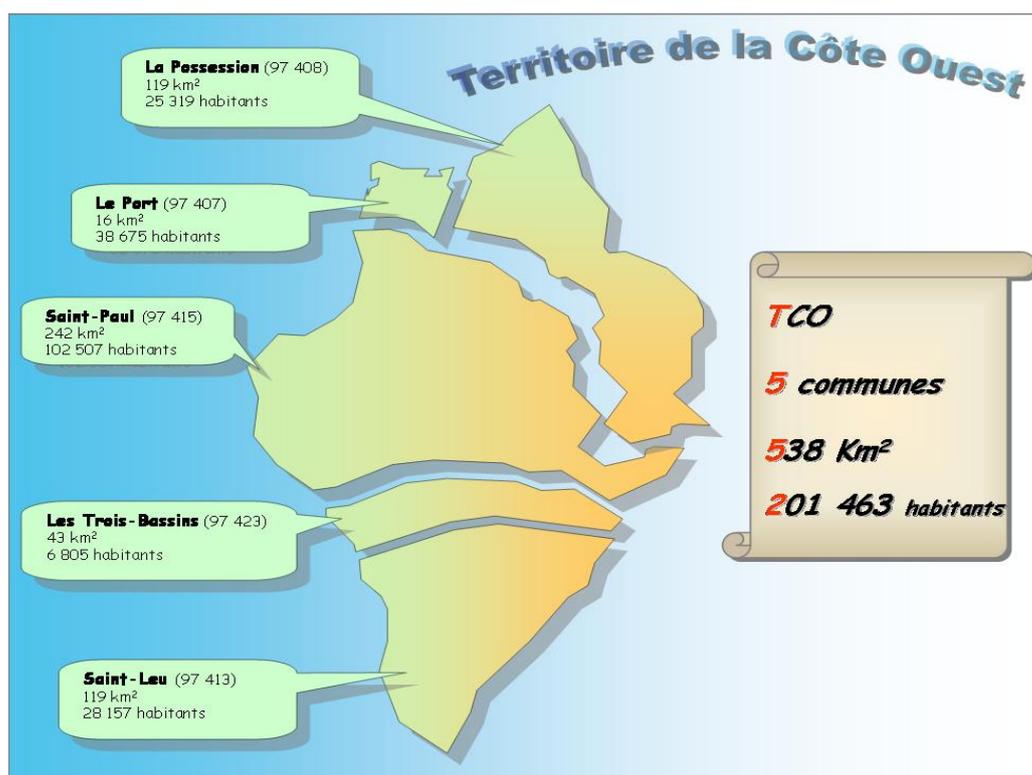
\* Communication (p.186)

\* Cellule marché (p.194)

\* Documentation (p.200)

## TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST, EN BREF

- Créé au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le TCO est composé de cinq communes:
  - La Possession,
  - Le Port,
  - Saint Paul,
  - Saint Leu
  - et Trois Bassins.
- Le territoire, d'une superficie totale de 538 km<sup>2</sup>, compte 201 463 habitants.



● La **communauté d'agglomération** a pour objet d'associer des communes au sein d'un **espace de solidarité** en vue **d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun** de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

➔ Pour mémoire, rappel des budgets précédents :

- 2005 : 92 millions €
- 2006 : 101 millions €
- 2007 : 103 millions €

## RAPPORT D'ACTIVITES 2007 DU T.C.O

Cet exercice budgétaire **clôture un cycle financier allant de 2002 à 2007**, marqué par la consolidation de la structure et des prestations de services aux usagers, d'où une prédominance des postes historiques de gestion (environnement & cadre de vie et transports publics) pesant lourdement sur les marges de manœuvre de la structure.

A sa création en 2002, le TCO se caractérisait par une organisation administrative peu structurée, une situation hétérogène d'une commune à l'autre, avec des prestations différenciées et l'absence de réflexion sur le devenir de son territoire.

► Aussi, à compter de 2003, le TCO a marqué sa volonté de créer **un projet de territoire** et d'harmoniser les prestations rendues aux usagers, notamment en matière d'environnement et de transport. Concrètement, ces nouvelles orientations se sont traduites par la définition d'un **projet d'agglomération** donnant les grandes lignes de développement du territoire pour les 20 prochaines années.

► Parallèlement, un « contrat d'agglomération » 2004-2006, d'un montant de 165 millions €, a été signé avec différents partenaires financiers sur les cinq thématiques à développer :

- **La construction de l'agglomération**

- Armature urbaine
- Equipements structurants
- Déplacements et transports

- **Politique résidentielle**

- **Développement économique et emploi**

- **Aménagement et développement durable**

- Structuration de l'agglomération par les paysages
- La gestion de l'espace et de l'environnement

- **Nouvelles citoyennetés, Vie sociale, Politique de la ville**

► L'exercice 2007 s'est inscrit dans la continuité des orientations stratégiques définies en 2003, avec une nouvelle donne au niveau européen, à savoir, la mise en place du futur Programme Opérationnel Européen (ex DOCUP) pour la période 2007 à 2013.

Compte tenu des enveloppes financières conséquentes à mobiliser pour les prochains exercices, du caractère contraint du plan de financement prévisionnel des investissements et **du poids des pôles historiques de gestion**, le TCO s'attachera pour le prochain cycle financier (2008-2013) à **prioriser ses actions** afin de répondre précisément aux attentes d'aménagement du territoire et **préserv**er par ailleurs **ses marges de manœuvre futures**.

► Sur le plan des réalisations de 2002 à 2007, le TCO s'est attaché à orienter l'ensemble de ses actions autour de l'utilisateur :

➡ **Pôle Environnement** : ouverture de deux déchèteries, généralisation de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire, haut niveau de fréquences de collecte en porte à porte sur les 5 communes...

➡ **Pôle Transport** : structuration et harmonisation de l'ensemble du réseau de transport public, nouvelle image du réseau avec Eolis, tarification identique sur les 5 communes ...

➡ **Pôle Aménagement** : développement d'une politique de soutien du TCO en matière d'habitat, constitution d'une réserve foncière pour la création d'équipements structurants, établissement en cours d'un SCOT...

➡ **Pôle Développement économique** : ouverture de deux zones d'activités économiques sur les hauts de l'ouest, études préalables à la réalisation d'un hippodrome et d'un centre d'entraînement, participation du TCO à des manifestations d'ordre économique et touristique par le soutien au secteur associatif...

➡ **Politique de la ville** : réalisation de cinq cyberbases et mise en circulation de quatre cyberbus.

▲ Sur le plan financier et budgétaire :

➔ L'exercice budgétaire 2007 du TCO, d'un volume financier réalisé de **110 774 318,20 €** (soit + 7% par rapport à 2006), se caractérise par un **excédent net de clôture de 8 949 084,14 €** permettant ainsi au TCO d'autofinancer des actions sur l'année 2008 se décomposant comme suit :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de : + 8 909 462,16 €
- un résultat excédentaire du pôle investissement de : 39 621,98 € (restes à réaliser compris)

<b>TOTAL PREVISIONS = 139 908 526,58 €</b>				
	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Prévisions</b>	<b>36 293 886,58 €</b>		<b>103 614 640,00 €</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Réalisations</b>	<b>20 500 523,96</b>	<b>18 988 916,12</b>	<b>95 734 796,59</b>	<b>104 644 258,75</b>
<b>Taux de réalisation 2007</b>	<b>56%</b>	<b>52%</b>	<b>92%</b>	<b>101%</b>
<i>rappel taux de réalisation 2006</i>	<i>68%</i>	<i>61%</i>	<i>94%</i>	<i>100%</i>
<b>Résultat</b>	<b>-1 511 607,84</b> <b>(a)</b>			<b>+8 909 462,16</b> <b>(b)</b>
<b>Restes à réaliser en investissement <sup>(1)</sup></b>	<b>911 890,28</b>	<b>2 463 120,10</b>		
<b>Solde des restes à réaliser en invest.</b>	<b>1 551 229,82</b> <b>(c)</b>			
<b>Solde de la section d'investissement</b>		<b>+39 621,98</b> <b>d = (a + c)</b>		
<b>Excédent net global de clôture</b>				<b>+ 8 949 084,14</b> <b>(b+d)</b>

(1) dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice

Rappel: - 2006: +3 902 118 €  
 - 2005: +2 605 244 €  
 - 2004: +1 350 529 €  
 - 2003: +3 339 257 €  
 - 2002: +1 478 656 €

# PARTIE I

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

EXECUTIONS BUDGETAIRES

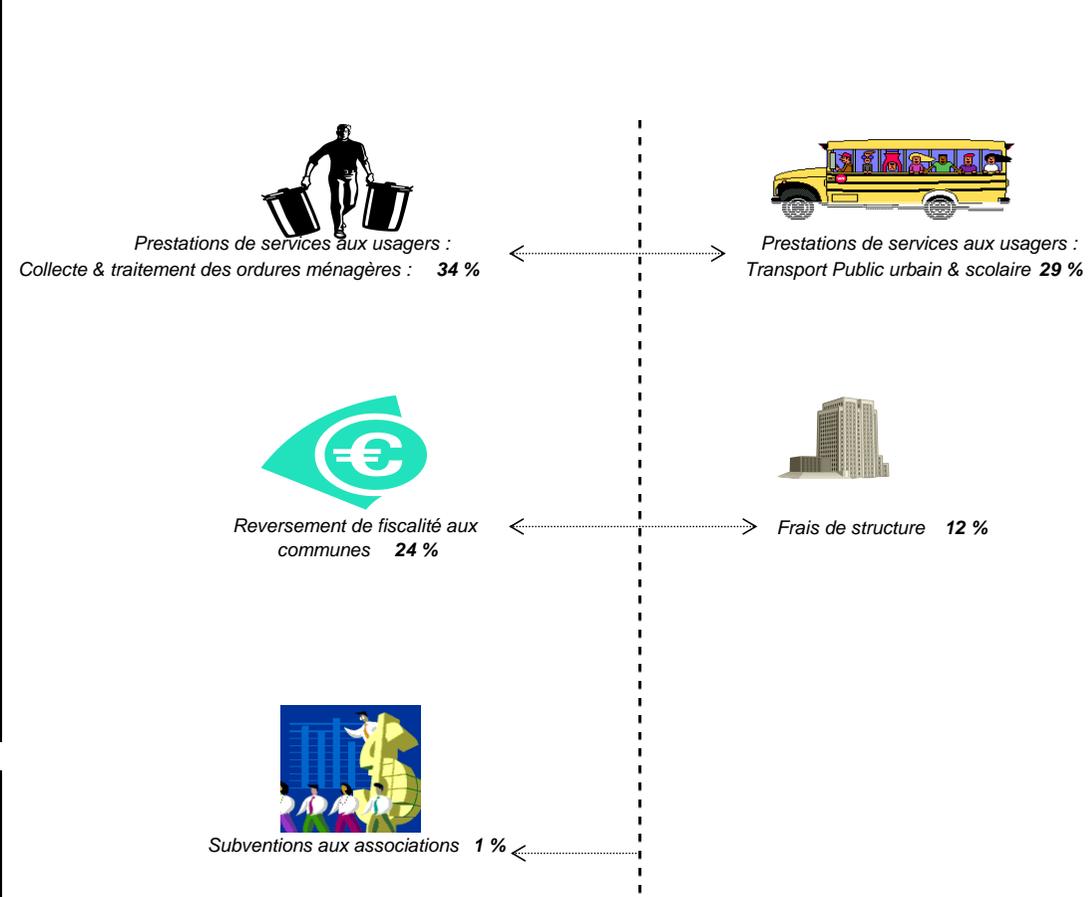
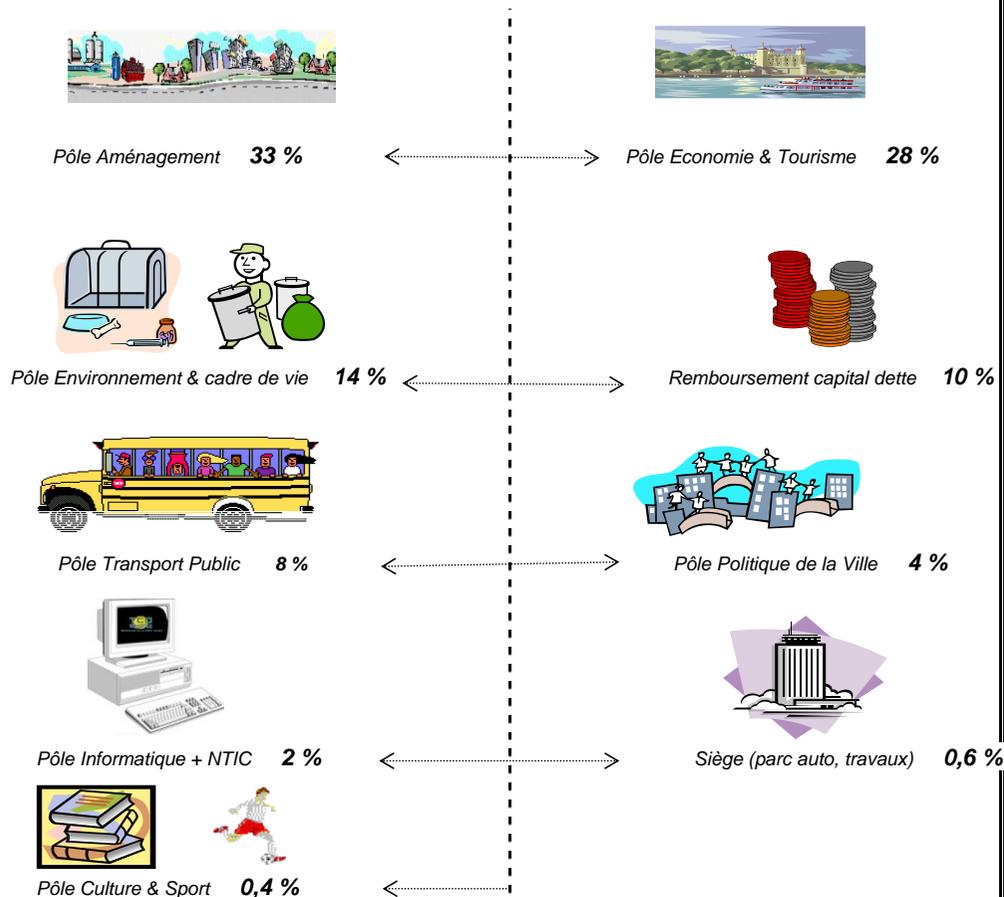
**TCO 2007 - PRESENTATION SYNTHETIQUE DES DEPENSES REELLES (103 274 318,30 €)**

**Investissement (9 %)**

9 726 563.09 €

**Fonctionnement (91 %)**

93 547 755.18 €



## I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A] Les principales recettes de fonctionnement du Compte Administratif 2007

#### EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION DU TCO

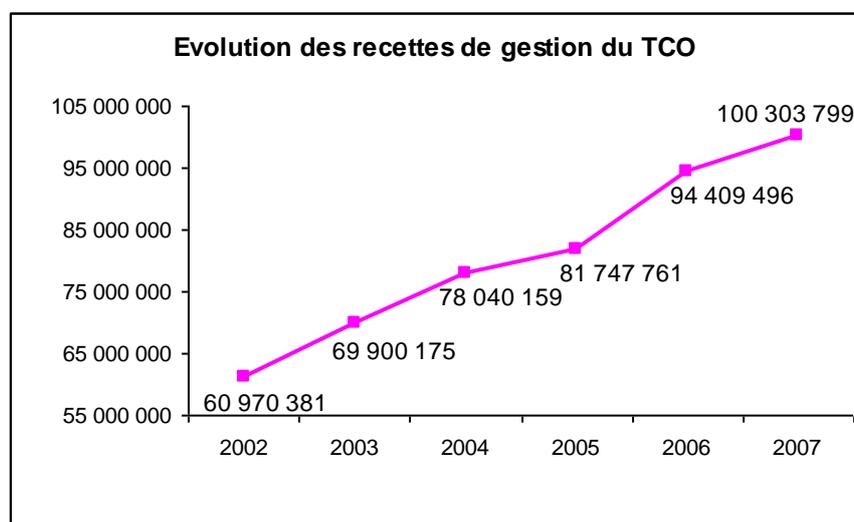
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolut° 07/06	Evolution en M€	Evolut° 07/02
Fiscalité Taxe Professionnelle <sup>(1)</sup>	23 240 473	25 871 893	27 109 354	28 938 607	31 819 853	33 747 440	6%	1 927 587	45%
Concours financiers de l' Etat (DGF, compensation TP,DGD)	19 314 016	19 808 478	22 760 347	21 308 105	22 034 193	23 730 222	8%	1 696 029	23%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	9 500 000	10 069 407	11 234 928	12 763 807	13 988 142	15 317 359	10%	1 329 217	61%
Versement transport	6 914 545	7 385 919	7 648 611	9 348 735	16 300 545	16 557 802	2%	257 257	139%
Participations des usagers <sup>(2)</sup>	640 965	1 678 946	2 237 460	2 929 706	3 041 388	3 415 852	12%	374 464	433%
Subventions & participations	1 350 731	1 398 547	5 526 926	5 709 125	5 761 642	4 355 424	-24%	-1 406 219	222%
Autres recettes <sup>(3)</sup>	9 651	3 686 985	1 522 533	749 675	1 463 733	3 179 699	117%	1 715 966	
<b>TOTAL</b>	<b>60 970 381</b>	<b>69 900 175</b>	<b>78 040 159</b>	<b>81 747 761</b>	<b>94 409 496</b>	<b>100 303 799</b>	<b>+6%</b>	<b>5 894 302</b>	<b>+65%</b>

PS :

(1) La fiscalité Taxe Professionnelle n'inclut pas les compensations de l'Etat.

(2) La participation des usagers comprend les recettes perçues au titre des transports scolaires, de l'utilisation des équipements de traitement des déchets et des produits divers de gestion courante.

(3) Inclus un produit lié aux rattachements de 2006 non suivis d'effets pour un montant de 3 082 162,85 €.



## 1 LA FISCALITE : 42 311 484 €

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le TCO est soumis au régime de « la Taxe Professionnelle Unique » (TPU).

En effet, la Communauté d'Agglomération perçoit l'intégralité du produit de la taxe professionnelle (TP + compensations provenant de l'Etat) sur le territoire des cinq communes membres et **reverse, parallèlement, une compensation financière à chacune des communes** afin de respecter le principe de neutralité budgétaire (en vigueur depuis 2002).

➡ Ainsi, au titre de l'exercice 2007, le TCO a fixé un taux de TPU de 17,38 % générant un **produit global de 42 311 484 € soit 42 % des recettes réelles de fonctionnement du Budget 2007.**

➡ Cependant, **52 % des ressources issues de la Taxe Professionnelle font l'objet d'un reversement aux communes membres**, essentiellement via l'Attribution de Compensation (AC) et la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Les tableaux présentés ci-après, donnent un aperçu synthétique et rétrospectif :

- des taux réellement pratiqués en 2007 dans les cinq communes, compte tenu du lissage dans le temps afin d'arriver à un taux unique de Taxe Professionnelle en 2013 ;
- du positionnement du TCO par rapport à d'autres Communautés d'Agglomération ;
- de l'affectation du produit global de Taxe Professionnelle perçu par le TCO.

### - Taux de Taxe Professionnelle appliqués dans les communes -

Commune	Taux 2002	Taux 2003	Taux 2004	Taux 2005	Taux 2006	Taux 2007	Variation 07/06
<b>Taux de TPU voté du TCO</b>	<b>15,61%</b>	15,90%	16,30%	16,74%	17,38%	17,38%	-

Taux TP effectif par commune <sup>(*)</sup>	Taux 2002	Taux 2003	Taux 2004	Taux 2005	Taux 2006	Taux 2007	Variation 07/06
---	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------------

<b>Saint Leu</b>	<b>15,55%</b>	15,87%	16,25%	16,68%	17,32%	<b>17,32%</b>	-
<b>Trois Bassins</b>	<b>10,87%</b>	11,61%	12,41%	13,27%	14,34%	<b>14,76%</b>	2,93%
<b>Saint Paul</b>	<b>19,06%</b>	19,06%	19,12%	19,23%	19,55%	<b>19,23%</b>	-1,64%
<b>Le Port</b>	<b>14,64%</b>	15,04%	15,49%	16,01%	16,74%	<b>16,82%</b>	0,48%
<b>La Possession</b>	<b>10,83%</b>	11,58%	12,38%	13,24%	14,31%	<b>14,74%</b>	3,00%

(\*) Le vote d'un taux de TPU à 17,38% correspond à un taux d'objectif à atteindre ce qui explique que chaque commune à un taux de TP différent selon son positionnement et son écart par rapport à ce taux d'objectif (à atteindre en 2013).

**- Taux TPU : Positionnement du T.C.O ( BENCHMARKING) -**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>-Taux de TPU du TCO</b>	<b>15,61%</b>	<b>15,90%</b>	<b>16,30%</b>	<b>16,74%</b>	<b>17,38%</b>	<b>17,38%</b>
Taux moyen national de l'ensemble des Ctés d' agglomération CIVIS	<b>16,94%</b>	17,02%	17,32%	17%	17,20%	
CIREST	-	20,18%	20,50%	20,91%	20,91%	<b>20,91%</b>
CINOR	<b>21,60%</b>	21,60%	22,68%	22,68%	22,68%	<b>22,68%</b>
	<b>13,25%</b>	13,29%	14,63%	15,24%	15,52%	<b>15,70%</b>
<b>- Produit de TP/habitant</b>						
*TCO	<b>171 €/hab</b>	189 €/hab	193 €/hab	201 €/hab	213 €/hab	<b>209 €/hab</b>
*Moyenne nationale		252 €/hab	264 €/hab	270 €/hab	280 €/hab	<b>soit - 25% que la moyenne nationale</b>

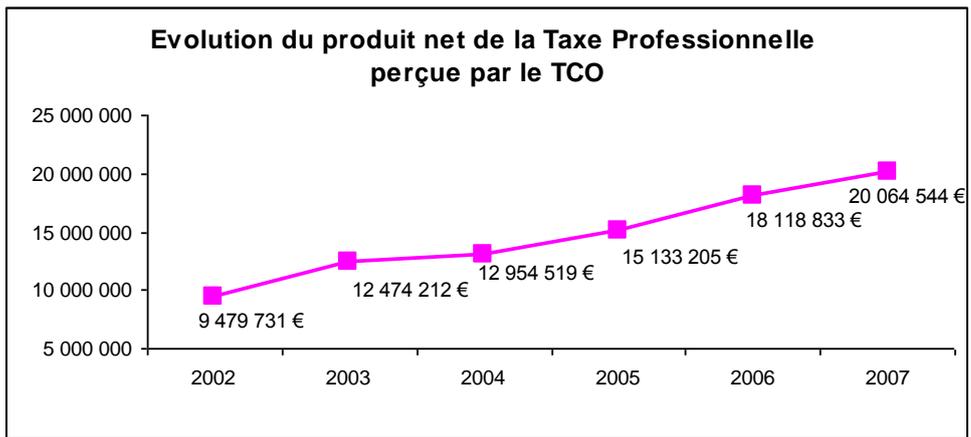
\* Population TCO = 201 463

**- Affectation des ressources de la Taxe Professionnelle 2007 -**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>TP globale perçue par le TCO</b>	<b>31 079 518 €</b>	<b>34 274 092 €</b>	<b>35 068 964 €</b>	<b>37 289 444 €</b>	<b>40 317 613 €</b>	<b>42 311 484 €</b>
<b>AC reversée par le TCO aux communes membres (a)</b>	<b>19 512 582 €</b> <b>63%</b>	19 512 582 € 57%	19 792 838 € 56%	19 792 839 € 53%	19 792 839 € 49%	<b>19 792 839 €</b> <b>46%</b>
<b>DSC reversée aux communes membres (b)</b>	<b>2 087 205 €</b> <b>7%</b>	2 287 298 € 7%	2 321 607 € 7%	2 363 400 € 6%	2 405 941 € 6%	<b>2 454 101 €</b> <b>6%</b>
<b>Produit de TP conservé par le TCO pour l'exercice de ses compétences</b>	<b>9 479 731 €</b> <b>30%</b>	12 474 212 € 36%	12 954 519 € 37%	15 133 205 € 41%	18 118 833 € 45%	<b>20 064 544 €</b> <b>48%</b>

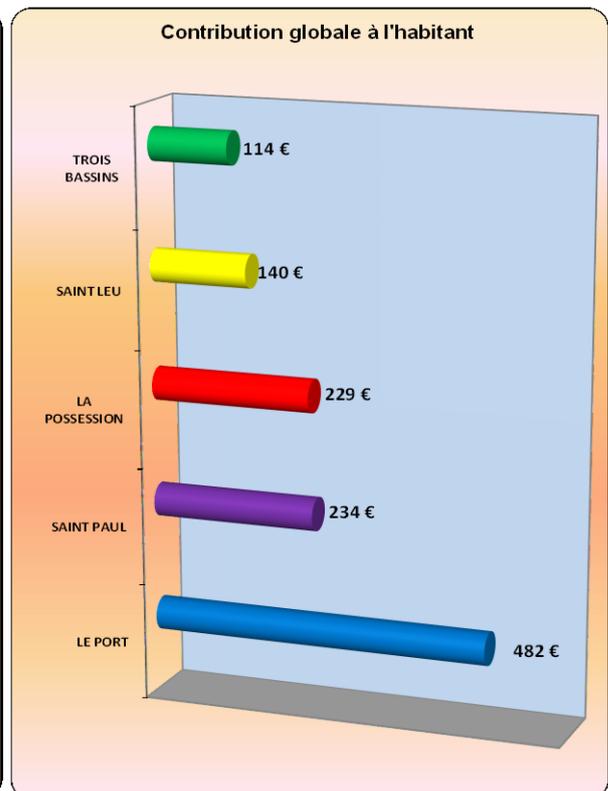
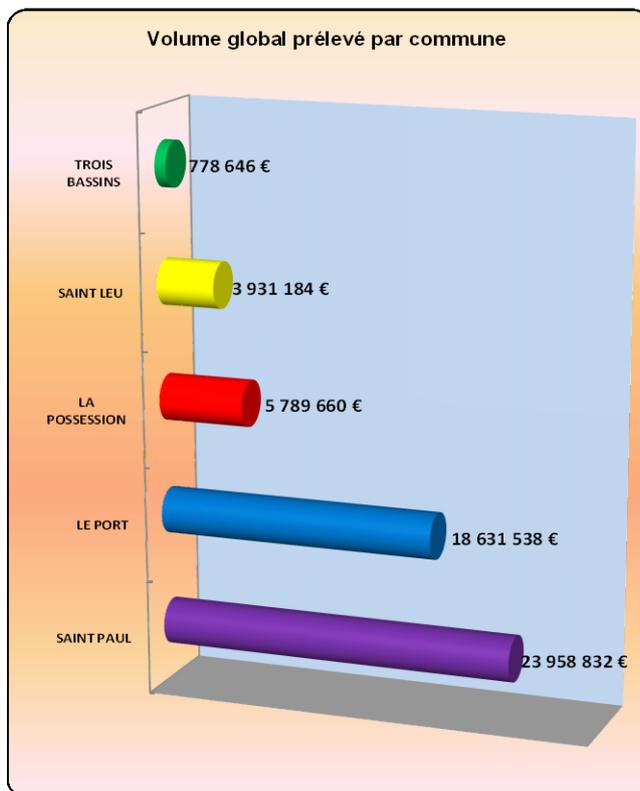
(a) *Attribution de compensation : somme obligatoire versée à chaque commune pour compenser le transfert total du produit de la Taxe Professionnelle en tenant compte des compétences exercées au 01 janvier 2002 par le TCO.*

(b) *Dotation de Solidarité Communautaire : somme (facultative) versée par le TCO aux 5 communes dans le cadre d'un dispositif de solidarité institué lors de la création du TCO.*



**2007 - ETAT DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES AU TCO**

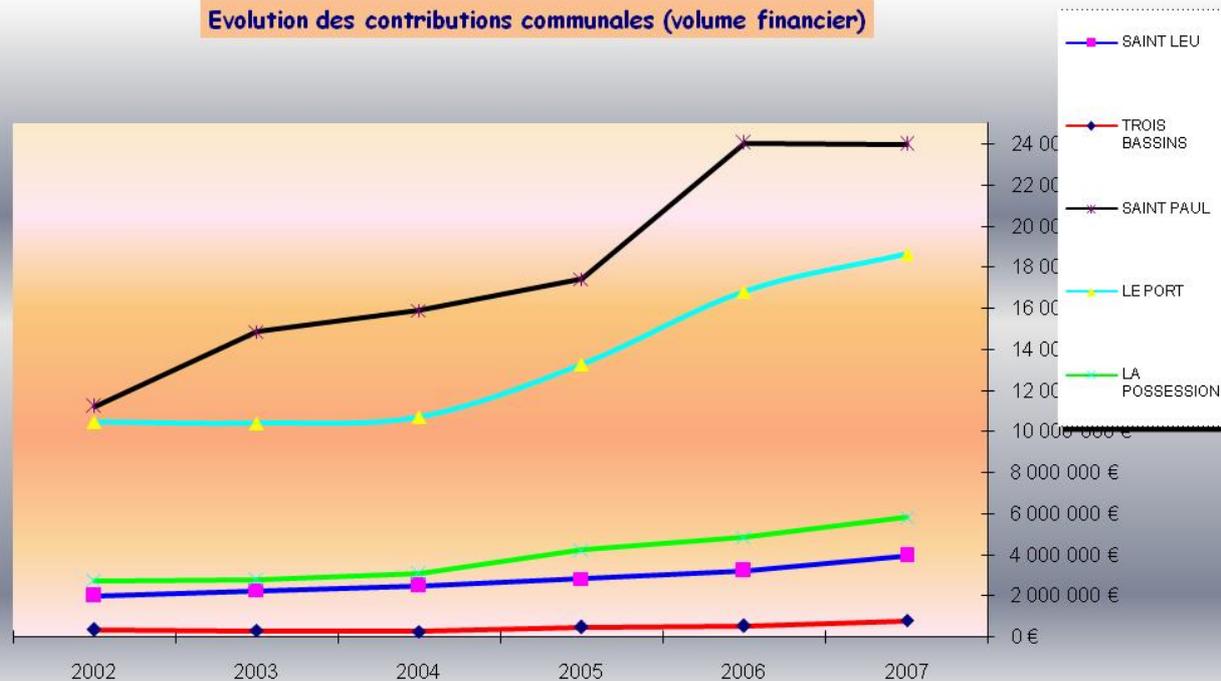
COMMUNES/POPULATION	SAINT LEU	TROIS BASSINS	SAINT PAUL	LE PORT	LA POSSESSION	TOTAL
	28 157 hab	6 805 hab	102 507 hab	38 675 hab	25 319 hab	201 463 hab
A) TPU prélevée sur les 5 communes (compensations comprises)	2 072 626	422 985	12 731 845	23 602 557	3 468 476	42 298 489
B) Etat des attributions de compensation (Reversements de TP par le TCO aux communes)	344 560		6 090 004	12 629 541	728 733	19 792 838
C) Dotation de solidarité communautaire versée aux communes	381 761	131 825	879 369	724 440	336 706	2 454 101
D) Produit fiscal disponible du TCO (D= A-B-C)	1 346 305	304 155	5 762 472	10 248 576	2 403 037	20 064 545
E) TEOM prélevée sur les 5 communes	1 684 909	306 347	8 884 068	2 450 777	1 991 257	15 317 359
F) Versement transport prélevé sur les 5 communes	686 310	131 947	8 658 846	5 784 074	1 296 625	16 557 802
G) Régie transport scolaire	213 660	36 197	611 149	148 111	98 741	1 107 858
H) Autre contribution (Loi SRU)			42 297			42 297
<b>TOTAL DE LA CONTRIBUTION DES COMMUNES EN 2007 = (D+E+F+G+H)</b>	<b>3 931 184</b>	<b>778 646</b>	<b>23 958 832</b>	<b>18 631 538</b>	<b>5 789 660</b>	<b>53 089 860</b>
<b>Rapport à l'habitant</b>	<b>140 €</b>	<b>114 €</b>	<b>234 €</b>	<b>482 €</b>	<b>229 €</b>	<b>Moyenne : 264 €</b>



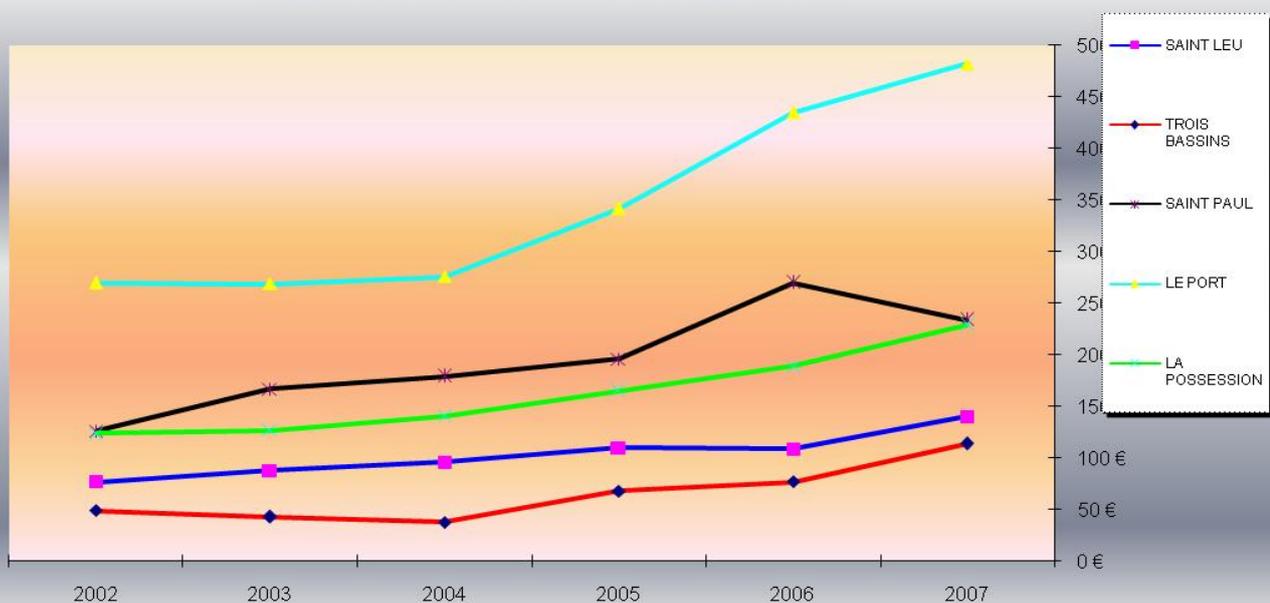
## BILAN DES CONTRIBUTIONS DES COMMUNES PAR ANNEE

	2007	rapport à l'hab	2006	rapport à l'hab	2005	rapport à l'hab	2004	rapport à l'hab	2003	rapport à l'hab	2002	rapport à l'hab
SAINT LEU	3 931 184 €	140 €	3 197 079 €	109 €	2 797 524 €	110 €	2 459 052 €	96 €	2 239 223 €	88 €	1 971 973 €	77 €
TROIS BASSINS	778 646 €	114 €	507 812 €	77 €	450 782 €	68 €	253 567 €	38 €	285 106 €	43 €	327 428 €	49 €
SAINT PAUL	23 958 832 €	234 €	24 033 956 €	270 €	17 417 219 €	196 €	15 883 681 €	179 €	14 836 785 €	167 €	11 212 099 €	126 €
LE PORT	18 631 538 €	482 €	16 804 329 €	435 €	13 243 081 €	342 €	10 681 175 €	276 €	10 389 491 €	269 €	10 431 103 €	270 €
LA POSSESSION	5 789 660 €	229 €	4 826 004 €	189 €	4 219 752 €	165 €	3 095 716 €	141 €	2 790 056 €	127 €	2 731 508 €	124 €
	<b>53 089 860 €</b>	<b>264 €</b>	<b>49 369 180 €</b>	<b>261 €</b>	<b>38 128 357 €</b>	<b>206 €</b>	<b>32 373 192 €</b>	<b>178 €</b>	<b>30 540 662 €</b>	<b>168 €</b>	<b>26 674 111 €</b>	<b>147 €</b>

### Evolution des contributions communales (volume financier)



### Evolution des contributions communales à l'habitant



## 2

**LE VERSEMENT TRANSPORT : 16 557 802 €**

Ce produit affecté aux dépenses de Transports Publics urbains a généré en 2007 **une recette de 16 557 802 €, soit 17 % des recettes réelles de fonctionnement**. Le taux du VT, du par toute entreprise de plus de 9 salariés, a été porté à 1,80 % de la masse salariale de l'entreprise concernée, au 1<sup>er</sup> octobre 2005 (auparavant : 1,05 %).

	<b>VT prélevé 2007</b>	<b>Part relative de chaque commune</b>
Saint-Paul	<b>8 658 846 €</b>	<b>52%</b>
Le Port	<b>5 784 074 €</b>	<b>35%</b>
La Possession	<b>1 296 625 €</b>	<b>8%</b>
Saint-Leu	<b>686 310 €</b>	<b>4%</b>
Trois-Bassins	<b>131 947 €</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 557 802 €</b>	<b>100%</b>

**EVOLUTION DU VERSEMENT TRANSPORT PERCU PAR LE TCO**

	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	Evolut° 07/06	Evolut° 07/02
<b>VT perçu</b>	<b>6 914 547 €</b>	7 385 918 €	7 648 611 €	9 348 734 €	16 300 545 €	<b>16 557 802 €</b>	2%	139%
<b>VT perçu/hab</b>	<b>38 €/hab</b>	40 €/hab	42 €/hab	50 €/hab	86 €/hab	<b>82 €/hab</b>		
<b>Dép globales Transports/hab<sup>(*)</sup></b>	<b>72 €/hab</b>	95 €/hab	77 €/hab	102 €/hab	105 €/hab	<b>102 €/hab</b>		
<b>Moyenne nationale des CA</b>	<b>73 €/hab</b>	66 €/hab	71 €/hab	75 €/hab				
<b>Taux de couverture<sup>(**)</sup></b>	<b>98%</b>	49%	82%	57%	83%	<b>83%</b>		

(\*) = dépenses globales nettes de fonctionnement hors personnel + investissement

(\*\*) VT/dépenses globales nettes de fonctionnement du pôle transport hors personnel

## 3

**LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) : 15 317 359 €**

Sur l'exercice 2007, c'est un **produit de 15 317 359 €** qui a été perçu par le TCO, **soit 15 % des recettes réelles de fonctionnement**.

**Taux de TEOM par commune –**

	<b>TAUX 2002</b>	TAUX 2003	TAUX 2004	TAUX 2005	TAUX 2006	<b>TAUX 2007</b>	Variation 07/06	Variation 07/02	Poids de chaque commune dans la base imposable
Saint-Leu	<b>13,50%</b>	13,30%	13,10%	13,82%	13,84%	<b>13,90%</b>	+0,43%	+3%	11%
Trois-Bassins	<b>9,27%</b>	9,75%	10,10%	11,10%	11,80%	<b>12,40%</b>	+5%	+34%	2%
Saint-Paul bas	<b>14,2%</b>	13,9%	13,60%	13,82%	14,00%	<b>14,50%</b>	+4%	+2%	} 56%
Saint-Paul hauts	<b>9,37%</b>	9,14%	9,55%	11,10%	11,80%	<b>12,40%</b>	+5%	+32%	
Port	<b>9,09%</b>	9,69%	10,40%	11,10%	11,80%	<b>12,40%</b>	+5%	+36%	17%
Possession	<b>8,45%</b>	8,89%	9,60%	11,10%	12,00%	<b>13,00%</b>	+8%	+54%	14%

**- TEOM : Positionnement du TCO -**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
(c)TMP de la TEOM du TCO	11,30%	11,30%	11,60%	12,40%	12,80%	13,65%
- CIVIS	13,50%	14,15%	14,15%	16,25%	16,25%	16,25%
- CIREST	6,50%	7,50%	7,50%	11,00%	11,00%	13,00%
- CINOR	11,20%	11,20%	11,20%	11,24%	11,24%	11,55%

(c) produit global collecté/bases imposables globales

- Le taux moyen national au titre de 2007 est de 9,80%, soit un taux moyen TCO supérieur de 40 % au taux moyen national.

**- Evolution du taux de couverture de la TEOM -**

Le taux de couverture permet d'évaluer la part du service couvert par le produit de la TEOM. Par conséquent, au titre de 2007, **52% du service est couvert par la TEOM**, le différentiel étant assuré par le budget général du TCO.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Produit TEOM	9 500 000	10 069 407	11 234 928	12 763 807	13 988 142	15 317 359
Dépenses nettes (collecte+traitement)	18 474 220	19 156 492	23 486 046	23 783 287	26 495 102	29 752 616
<b>Taux de couverture</b>	<b>51%</b>	<b>53%</b>	<b>(*) 48 %</b>	<b>54%</b>	<b>53%</b>	<b>52%</b>
(**)Dép.globales d'envt/hab	<b>105 €/hab</b>	107 €/hab	147 €/hab	153 €/hab	150 €/hab	<b>155 €/hab</b>
TEOM prélevée/hab						
- TCO	<b>53 €/hab</b>	55 €/hab	62 €/hab	69 €/hab	70 €/hab	<b>76 €/hab</b>
- Moyenne nationale des CA	<b>63 €/hab</b>	66 €/hab	77 €/hab	79 €/hab		

(\*) les dépenses intègrent une dépense exceptionnelle de 1 544 176,62 €

(\*)dépenses nettes + investissement en matière d'environnement

A l'horizon 2013, au même titre que la Taxe Professionnelle, les cinq communes auront un taux unique de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères avoisinant les 15 % (en tenant compte des données actuelles et hors participation à une usine de traitement et de valorisation énergétique des déchets).

**4 LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) : 12 170 516 €**

Cette Dotation Globale de Fonctionnement émanant de l'Etat a représenté en 2007 **une somme de 12 170 516 €, soit 12 % des recettes réelles de fonctionnement.**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolut° 07/06	Evolut° 06/02
DGF perçue	9 370 007 €	9 786 760 €	10 348 963 €	10 037 719 €	10 589 800 €	12 170 516 €	+15%	+30%
DGF/habitant	<b>52€/hab</b>	54 €/hab	56 €/hab	54 €/hab	56 €/hab	<b>60 €/hab</b>		
Moyenne CA	<b>40 €/hab</b>	41 €/hab	42 €/hab	41 €/hab	42 €/hab	<b>45 €/hab</b>		

## 5

## LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Ces recettes, d'un volume de 7 771 277,80 € (8 % des recettes réelles de fonctionnement) correspondent à des subventions et participations liées à l'exercice des compétences :

**- Transports urbains et scolaires :**

- participation du Département au titre des transports scolaires = 1 763 071 €
- Fonds d'Investissements Routiers (FIRT)= 1 637 368 € (dotation régionale en matière de transports)
- participation des familles au titre des transports scolaires et autres recettes = 1 114 922,25 €

**- Environnement & cadre de vie :**

- participation des usagers aux équipements de traitement des déchets = 2 243 252,81 € (station de transit principalement)
- subvention de l'ADEME au titre de la collecte sélective = 77 646 €
- remboursement sur les rémunérations du personnel (emplois aidés) = 242 584,26 €
- participation de la Région et du Département à la compétence cadre de vie = 195 890€

**- Politique de la Ville :**

- subvention du Département au titre du fonctionnement des cyber bases (200 000 €) et des actions contractualisées= 6 122 €
- participation de l'Etat au titre du poste chargé de mission emploi insertion = 25 000 €

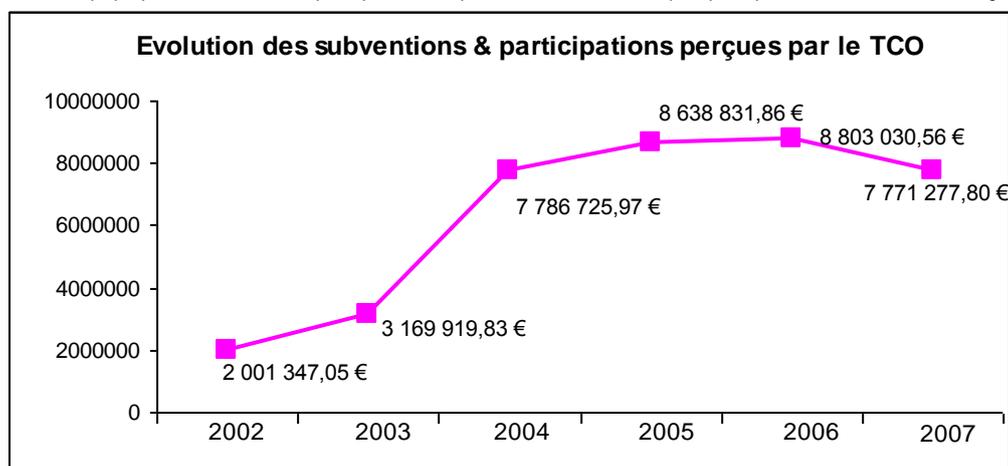
**- Autres :**

- reversement de fiscalité Loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine) de Saint-Paul = 42 297,50 €
- remboursement de l'Etat sur rémunération du personnel (emplois aidés)= 165 350,46 €
- autres produits divers = 57 773,52 €

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolu 07/06	Evolu 07/02
Subventions & participations reçues	2 001 347 €	3 169 920 €	7 786 726 €	8 638 832 €	8 803 031 €	7 771 278 €	-12%	288%

- La variation 04/03 s'explique par l'intégration d'une recette nouvelle en 2004: participation du Conseil Général au titre des transports scolaires pour 4 184 000 €

- La variation 07/06 s'explique par la diminution de la participation du Département en matière transport, participation loi SRU et Eco Emballage



## 6

**LA DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)**

Le produit total de la DGD représente près de **3 % des recettes réelles de fonctionnement**.

**- DGD scolaire :**

C'est une dotation de l'Etat affectée aux dépenses de transport des scolaires sur le territoire du TCO soit un produit en 2007 de 2 928 320 €.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolut° 07/06	Evolut° 07/02
DGD scolaire perçue	<b>2 104 964,55 €</b>	1 518 168,79 €	4 381 774,03 €	2 839 549 €	2 888 975 €	<b>2 928 320 €</b>	1%	39%

<sup>(1)</sup>La DGD perçue en 2004 intègre la DGD encaissée auprès de la CIVIS au titre de 2002 et 2003 pour un montant de 1 677 259 €.

**- DGD urbanisme :**

C'est une dotation de l'Etat encaissée au titre de la réalisation du SCOT sur le territoire du TCO, soit un produit en 2007 de 67 341,83 €.

## 7

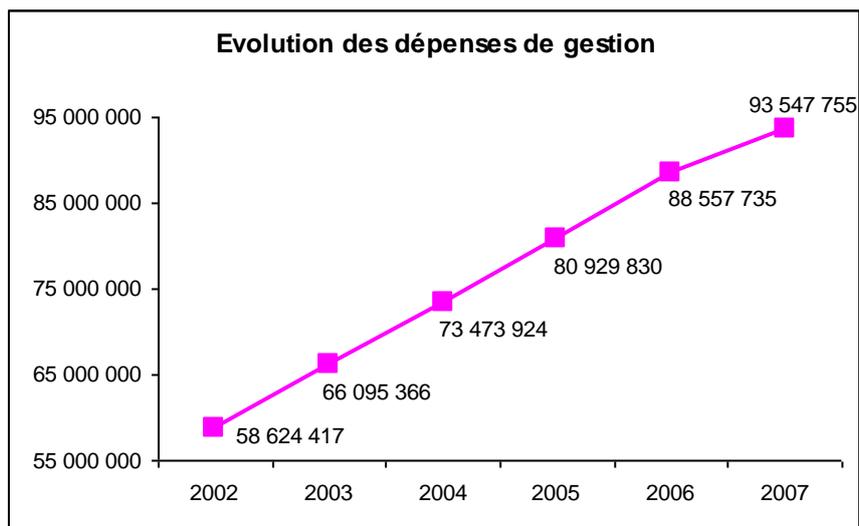
**LES PRODUITS EXCEPTIONNELS & AUTRES**

- Produit lié aux rattachements de l'exercice 2006 non suivis d'effets = 3 082 162,85 € (écriture comptable consistant à constater une recette dans l'année *n* par rapport à des dépenses rattachées à l'exercice antérieur et non payées).
- Divers = 97 535,46 €
- **TOTAL = 3 179 698,31 € (3 % des recettes réelles de fonctionnement).**

## B] Les principales dépenses de fonctionnement du Compte Administratif 2007 :

### EVOLUTION DES DEPENSES DE GESTION DU TCO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolut <sup>o</sup> 07/06	Evolution en M€	Evolut <sup>o</sup> 07/02
<b>Pres<sup>o</sup> de services aux usagers</b>	<b>31 478 240</b>	<b>36 621 994</b>	<b>42 965 693</b>	<b>49 108 856</b>	<b>55 082 343</b>	<b>59 057 229</b>	7%	3 974 886	88%
<b>dont :</b>									
collecte & traitement des om + fourrières	18 322 537	19 875 684	25 048 437	25 674 231	28 709 704	31 807 270	11%	3 097 566	74%
* transports publics & scolaires	13 155 703	16 746 310	17 917 256	23 434 625	26 372 639	27 249 959	3%	877 320	107%
<b>Revt de fiscalité aux communes</b>	<b>21 599 787</b>	<b>21 803 382</b>	<b>22 114 445</b>	<b>22 175 130</b>	<b>22 198 779</b>	<b>22 246 939</b>	0%	48 160	3%
<b>Frais de structure dont :</b>	<b>4 825 923</b>	<b>7 032 221</b>	<b>7 644 649</b>	<b>8 544 001</b>	<b>9 945 522</b>	<b>10 759 976</b>	8%	814 454	123%
* Frais de personnel	2 570 320	3 871 930	4 362 080	5 440 371	6 194 687	6 347 374	2%	152 687	147%
* Frais de siège	2 255 603	3 160 291	3 282 570	3 103 630	3 750 835	4 412 602	18%	661 767	96%
<b>Frais financiers</b>				319 607	512 043	484 701	-5%	-27 342	
<b>Sub. aux org de droit privé dont :</b>	<b>720 466</b>	<b>637 768</b>	<b>609 138</b>	<b>782 237</b>	<b>819 048</b>	<b>998 911</b>	22%	179 863	39%
* subventions aux associations				655 822	819 048	998 911			
* subventions d'équipement				126 415					
<b>Fonds de concours aux communes</b>			140 000						
<b>TOTAL</b>	<b>58 624 416</b>	<b>66 095 365</b>	<b>73 473 925</b>	<b>80 929 830</b>	<b>88 557 735</b>	<b>93 547 756</b>	6%	4 990 021	60%



## 1

**PRESTATIONS DE SERVICES AUX USAGERS : 59 057 228,64 €**

► Ce pôle de dépenses a généré un volume financier de **59 057 228,64 €** soit **63 % des dépenses réelles de fonctionnement**. Hors reversement de fiscalité aux communes membres (AC + DSC), ce pôle de dépenses représente **83 % du budget de fonctionnement du TCO**.

⇒ Ce poste substantiel du budget de fonctionnement correspond à l'exercice des compétences du TCO dans les domaines suivants (contrats de prestations signés avec les entreprises):

☞ **Collecte et traitement des ordures ménagères = 31 807 269,70 €**

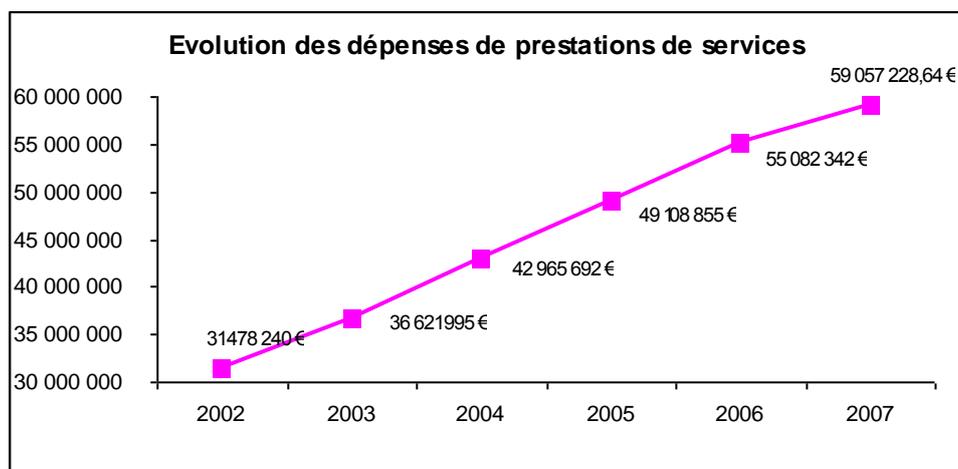
- Collecte & traitement des OM : 31 185 543,30 €
- subventions versées aux associations en matière de collecte sélective: 621 726,40 €

☞ **Transports publics urbains et scolaires = 27 249 958,94 €**

- transports publics urbains : 16 660 983,32 €
- transports scolaires : 10 432 829,62 €
- subventions versées : 19 000 €
- remboursement VT aux entreprises (pour sommes indûment payées) : 137 146 €

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evol° 07/06	Evol° 07/02
<b>Prestations de services aux usagers dont,</b>	<b>31 478 241 €</b>	<b>36 621 996 €</b>	<b>42 965 693 €</b>	<b>49 108 856 €</b>	<b>55 082 343 €</b>	<b>59 057 229 €</b>	<b>7%</b>	<b>88%</b>
* Collecte et traitement des ordures ménagères	<b>18 322 538 €</b>	19 875 685 €	25 048 437 €	25 674 231 €	28 709 704 €	<b>31 807 270 €</b>	<b>11%</b>	<b>74%</b>
* Transports urbains et scolaires	<b>13 155 702 €</b>	16 746 311 €	17 917 256 €	23 434 625 €	26 372 639 €	<b>27 249 959 €</b>	<b>3%</b>	<b>107%</b>

➔ Un état détaillé de l'ensemble des prestations assurées aux usagers est présenté en annexe dans les rapports de gestion établis par les services gestionnaires du TCO (page n° ).

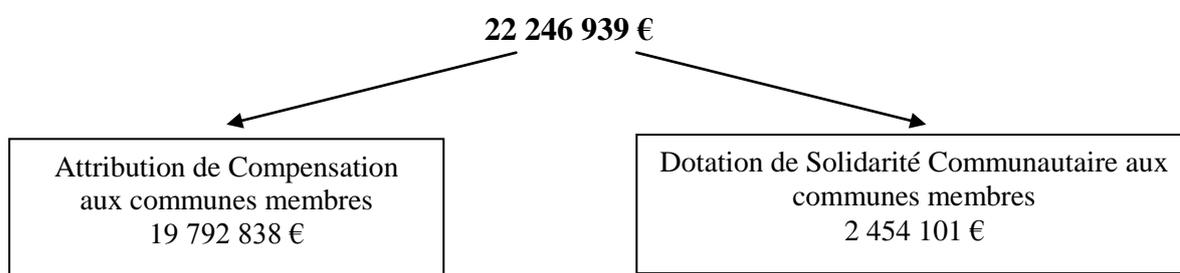


➔ L'évolution de ce pôle de dépenses depuis 2002 contraint fortement les marges de manœuvre du TCO. En effet, les recettes affectées (TEOM pour l'environnement et le VT pour les transports) n'ont pas été suffisantes pour couvrir l'évolution des dépenses. Le TCO a du faire appel au budget général, en l'occurrence la Taxe Professionnelle, afin de financer ces 2 postes de dépenses de fonctionnement.

En outre, la politique ambitieuse d'investissement du TCO pour la période 2008-2013 devra intégrer nécessairement cet élément dans le portage financier des opérations.

## 2 LE REVERSEMENT DE FISCALITE AUX COMMUNES :

► Ce poste de dépenses représente **un volume budgétaire de 22 246 939 €, soit 24 % des dépenses réelles de fonctionnement de 2007** et se répartit comme suit :



	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolutio n 07/06	Evolutio n 07/02
<b>Reversement de fiscalité</b>	<b>21 599 787 €</b>	21 799 880 €	22 114 445 €	22 156 238 €	22 198 779 €	<b>22 246 939 €</b>	0,20%	3%
<b>dont,</b>								
-Attribution de compensation	<b>19 512 582 €</b>	19 512 582 €	19 792 838 €	19 792 838 €	19 792 838 €	<b>19 792 838 €</b>	-	1,40%
-DSC	<b>2 087 205 €</b>	2 287 298 €	2 321 607 €	2 363 400 €	2 405 941 €	<b>2 454 101 €</b>	2%	17,60%
<b>DSC du TCO/hab</b>	<b>11,50 €/hab</b>	12,60 €/hab	13 €/hab	13 €/hab	13 €/hab	<b>12 €/hab</b>		
<b>Moyenne nationale des CAgglom</b>		26 €/hab	24 €/hab	30 €/hab				

Le différentiel des AC entre 2004 et 2003 correspond à une partie de la compétence « Politique de la ville » restituée aux communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.

## 3 LES FRAIS DE STRUCTURE : 10 760 040,44 €

► Ce poste de dépenses d'un montant de **10 760 040,44 € (hors charges financières)** représente **11,50 % des dépenses réelles de fonctionnement du TCO en 2007** :

↪ Charges de personnel = 6 347 374,11 € soit 7 % des dépenses réelles de fonctionnement

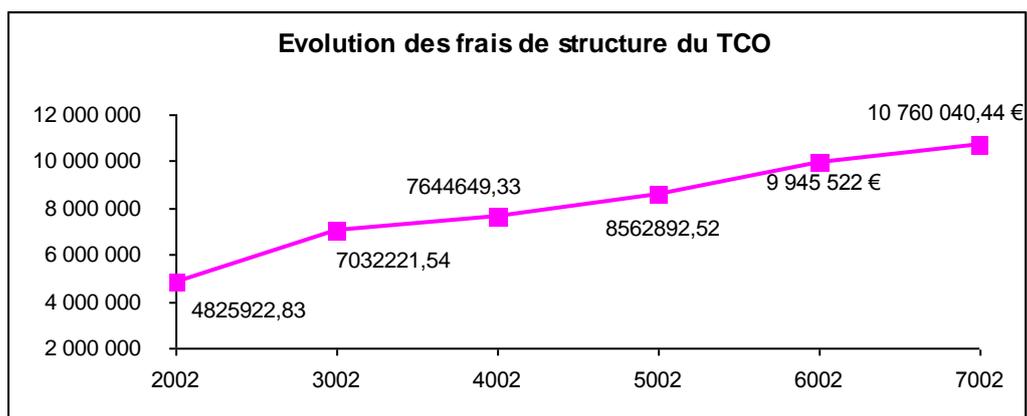
↪ Frais de fonctionnement de la structure = 3 507 752,30 €  
(parc automobile, téléphonique et informatique, formation, honoraires, communication, siège de bureaux...)

↪ Poste des élus (indemnités, formation...) = 904 914,03 €

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolut° 07/06	Evolut° 07/02
Frais de structure (*)	4 825 922,83 €	7 032 221,54 €	7 644 649,33 €	8 562 892,52 €	9 945 522,29 €	10 760 040,44 €	8%	123%
-Charges de personnel	2 570 320,08 €	3 871 930,65 €	4 362 079,67 €	5 440 370,99 €	6 194 687,19 €	6 347 374,11 €	2%	147%
-Poste des élus	840 497,23 €	878 475,98 €	915 012,63 €	917 879,74 €	906 456,25 €	904 914,03 €	-	8%
-Fonctionnement divers	1 415 105,52 €	2 281 814,91 €	2 367 557,03 €	2 204 641,79 €	2 844 378,85 €	3 507 752,30 € (**)	23%	148%
-Frais de structure /hab	26 €/hab	38 €/hab	41 €/hab	45 €/hab	53 €/hab	53 €/hab		
-Charges de personnel/hab	14 €/hab	21 €/hab	24 €/hab	29 €/hab	33 €/hab	31 €/hab		
Moyenne nationale				65 €/hab				

(\*) Les frais de structure incluent les études.

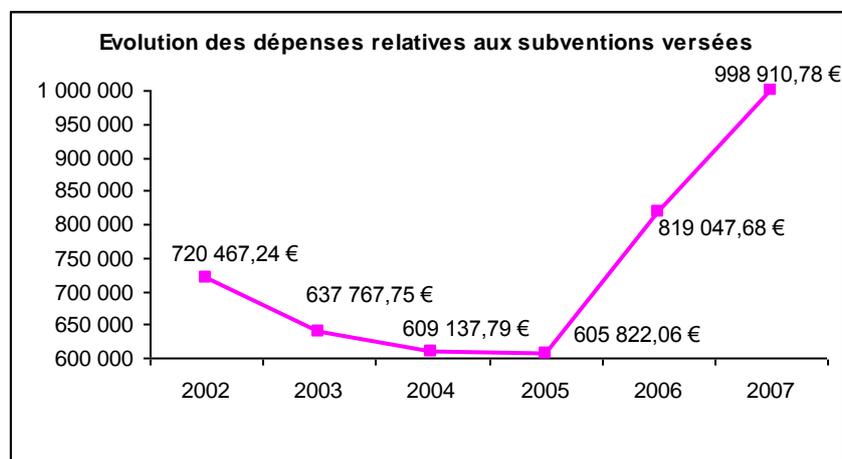
(\*\*) hors charges exceptionnelles de 818 000 € (rattachement de recettes non suivies d'effet), les frais de fonctionnement divers ont diminué de 5 %.



#### 4 LES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE : 998 910,78 €

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre des compétences dévolues au TCO et représentent 1 % des dépenses réelles de fonctionnement (hors les subventions octroyées aux associations oeuvrant en matière d'environnement : 621 726,40 € & de transport : 19 000 €).

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolut°	Evolut°
Subventions octroyées par le TCO	720 467,24 €	637 767,75 €	609 137,79 €	605 822,06 €	819 047,68 €	998 910,78 €	22%	39%

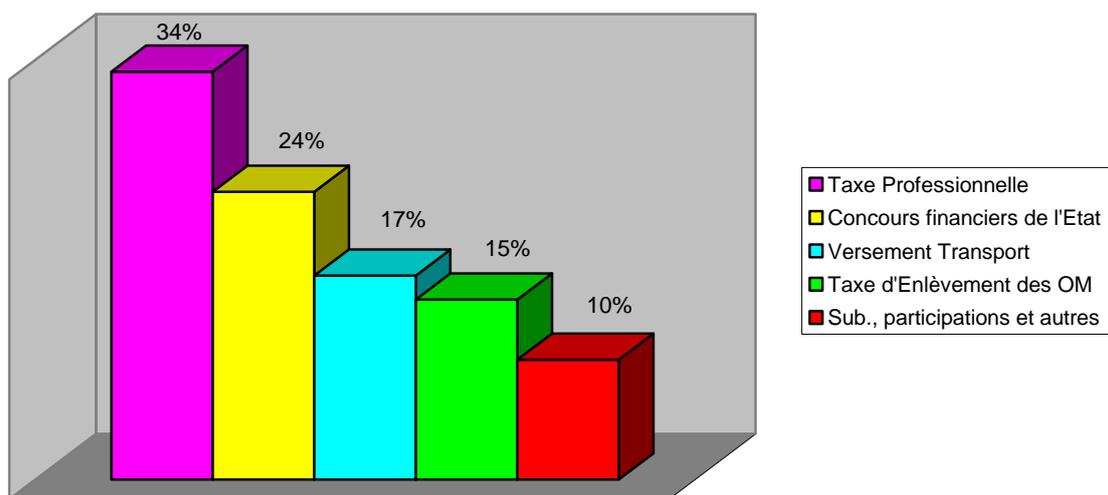


- LISTE DES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES EN 2007 -

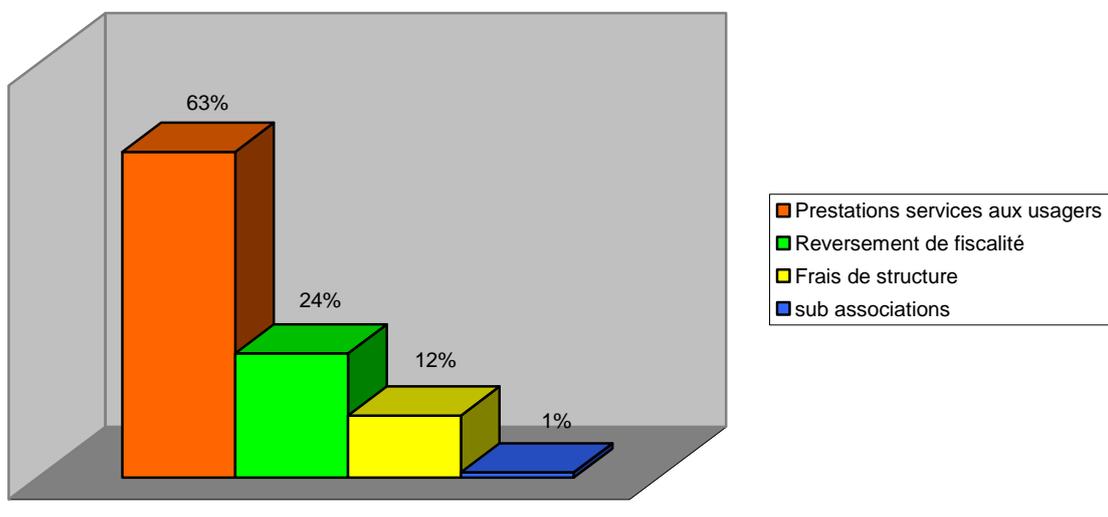
Nom de l'association bénéficiaire	Montant de la subvention 2007	Pour rappel Montant de la subvention 2006
<b>I- POLE CULTURE ET SPORT</b>	<b>52 400,00</b>	-
ASS. AGEMA (KABARDOCK)	18 200,00	
ASS. DE GESTION DU SECHOIR	26 000,00	
COMITE REG. D'ETUDES ET SPORTS	4 000,00	
COMITE REGIONAL HANDISPORT	1 500,00	
SENTIERS LONTAN ET PATRIMOINE	2 700,00	
<b>III- POLE AMENAGEMENT</b>	<b>150 000,00</b>	<b>67 450,00</b>
ASS. PARC MARIN DE LA REUNION	50 000,00	12 450,00
AGORAH (ASSOCIATION)	60 000,00	30 000,00
CAUE	15 000,00	
SIDR-STE IMMOBILIERE DU DEPART	25 000,00	25 000,00
<b>IV- POLITIQUE DE LA VILLE</b>	<b>395 896,10</b>	<b>362 923,00</b>
AGENCE IMMOBILIERE SOLEIL	25 000,00	
AREP-REUN. EDUCATION POPULAIRE	8 276,00	10 218,00
MIO-MISSION INTERCOMMUN. OUEST	165 000,00	160 000,00
ASS. AD2R (DVPT RURAL REUNION)	108 113,00	
OCCE LA REUNION	15 700,00	
ASS A.D.A.C-DVPT ART.&CUL.3BAS	4 600,00	6 400,00
COLLEGE PORT IV-LE TOULLEC	4 472,10	15 830,00
COOPIDEN	21 100,00	37 000,00
ASS. ASCIDEN	9 200,00	4 500,00
ASS. ASCID	13 500,00	9 000,00
COLLEGE L'OASIS	2 085,00	3 200,00
COMPAGNIE COMMISS. ENQUETEUR	200,00	1 000,00
CAISSE DES ECOLES POSSESSION	14 050,00	7 800,00
ASS. APAM	4 600,00	3 000,00
ASS. ADAP (ASS. DVPT ANIMATION P		1 500
ASS. USEP		375
APR - ASS. PR LA PROMOTION EN MILIEU RURAL		101 600
ASS. NATURE ET PATRIMOINE		1 500
<b>VI- POLE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE</b>	<b>270 754,68</b>	<b>296 252,68</b>
ASS. BAC REUNION	21 865,00	
SEMTO	6 432,30	5 350,00
CFA AGRICOLES DE SAINT PAUL	25 646,38	3 000,00
ASS. C.A.E.P.	5 000,00	
GEM'PORT DES MASCAREIGNES	30 000,00	30 000,00
CCIR	8 400,00	17 000,00
OFFICE DE TOURISME DE ST PAUL	42 595,00	60 190,00
COMITE DES FETES ET ANIMATIONS	8 000,00	
ASS. PRODUCTEUR&TRANSFORMATEUR	8 000,00	
OFFICE DU TOURISME POSSESSION	40 416,00	38 068,00
OFFICE DU TOURISME DE ST LEU	74 400,00	72 949,23
ASS. PR DEVELOP. TROIS BASSINS		8 000,00
ASS. CLUB F42		3 250,00
ASS. JEUNESSE SPORTIVE DE TROIS BASSINS		4 000,00
ASS. REUNION ENTREPRENDRE		15 000,00
CLUB DE LA GRANDE HOTELLERIE		30 000,00
COMITE REGIONAL D'EQUITATION		4 145,45
SNAV REUNION (SYNDICAT AGENTS		2 800,00
MAISON DES ASSOCIATIONS DU PORT		2 500,00
<b>VII- AUTRES</b>	<b>129 860,00</b>	<b>92 422,00</b>
T'COS (Comité d'Oeuvre Soc.)	129 260,00	92 422,00
CLUB NAUTIQUE DE BOURBON	600,00	
<b>TOTAL</b>	<b>998 910,78</b>	<b>819 047,68</b>

TCO - exercice 2007  
SECTION DE FONCTIONNEMENT

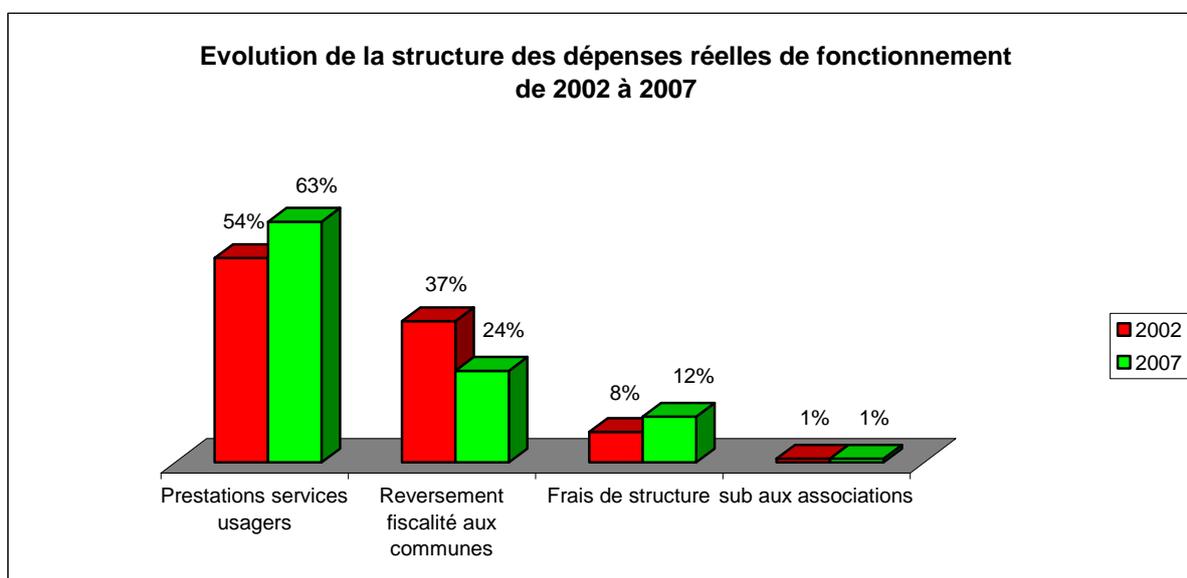
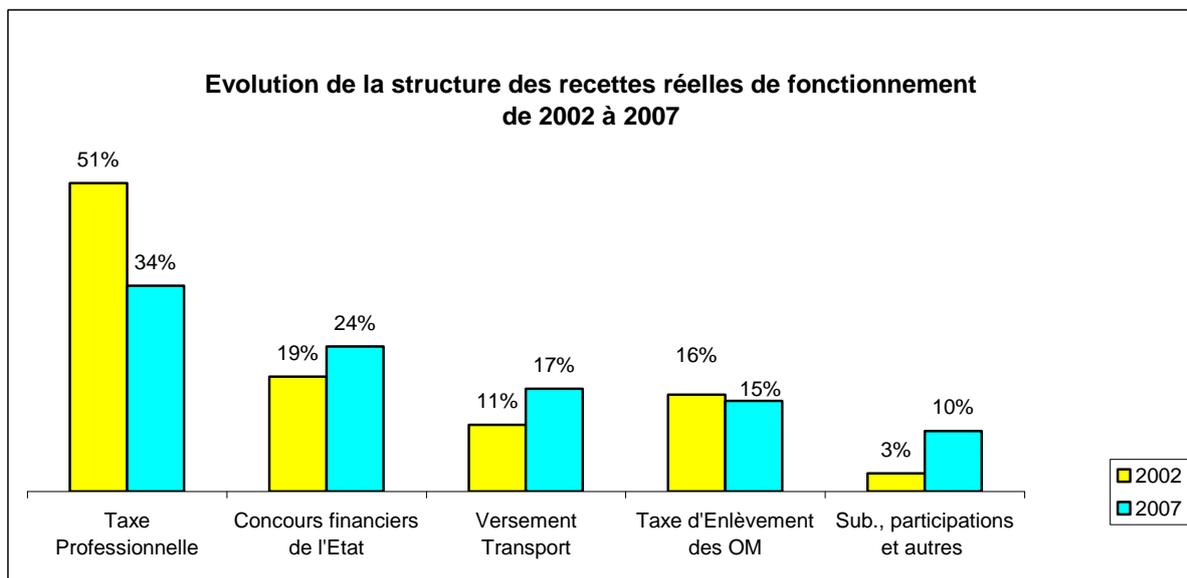
Structure des recettes réelles de fonctionnement  
(100 303 799,98 €)



Structure des dépenses réelles de fonctionnement  
(93 547 755,18 €)



**TCO - exercice 2007**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**



## II – SECTION D’ INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Reports de dépenses
<b>2002</b>	<b>8 530 758,79 €</b>	<b>1 892 775,95 €</b>	<b>22 %</b>	<b>1 828 070,49 €</b>
<b>2003</b>	14 214 567,06 €	7 710 971,79 €	54 %	1 687 391,06 €
<b>2004</b>	33 151 214,62 €	19 110 073,27 €	57 %	7 925 004,97 €
<b>2005</b>	37 434 357,63 €	22 525 037,03 €	60 %	8 507 701,54 €
<b>2006</b>	29 643 256,14 €	20 278 154,43 €	68 %	4 245 924,54 €
<b>2007</b>	<b>34 086 424,54</b>	<b>20 500 523,96 €</b>	<b>56 %</b>	<b>911 890,28 €* </b>

(\*) La diminution du volume des reports s’explique par un nombre plus important d’opérations gérées en Autorisations de Programme et Crédits de Paiement c’est-à-dire en pluriannualité.

### A] Les dépenses d’Investissement du Compte Administratif 2007:

La section d’investissement débouche sur une **réalisation budgétaire de 20 500 523,96 €**, se décomposant comme suit :

- mouvement d’ordre : 3 273 960,87 € (sans mouvements de trésorerie);
- mouvement réel : 17 226 563,09 €.

➔ Le volume consacré aux **études sectorielles** représente une **enveloppe de 1 322 444,36 €**, soit 8 % des dépenses réelles d’investissement. La répartition par pôle de compétence est la suivante :

-Pôle aménagement:	727 874,59 €
-Pôle économique:	291 094,05 €
-Pôle transport:	209 537,86 €
-Politique de la Ville:	50 718,33 €
-Pôle administration générale:	39 325,83 €
-Autres pôles:	3 893,70 €

➔ Par domaine de compétence, **la répartition des principales opérations pour 2007 est la suivante :**

☉ *Pôle Aménagement* = 3 256 884 ,20 € correspondant principalement aux opérations suivantes :

- opération de soutien à la rénovation de l'habitat (1 596 948,24 €) (p. n°70 en annexe) ;
- acquisition foncière pour l'exercice des compétences (814 604,43 €) (p. n°74 en annexe).

☉ *Pôle Economique & touristique* = 2 720 013,40 € correspondant principalement à :

- la livraison de la deuxième zone d'activité du TCO à Bras Montvert (1 441 764,76 €) (p. n°78 en annexe) ;
- acquisition de foncier à vocation économique et touristique (976 893 €).

☉ *Pôle Environnement* = 1 407 724,36 € correspondant principalement à :

- acquisition d'équipements pour la collecte sélective (bio composteurs, bornes à verre et bacs roulants : 959 632,19 €) (p. n°50 en annexe) ;
- aménagement de centres de propreté sur le territoire (385 978,35 €).

☉ *Pôle Transport* = 725 497,86 € correspondant principalement à :

- acquisition de bus liés à la compétence transport scolaire : 228 728,35 € (p. n°63 en annexe) ;
- acquisition de parts sociales dans le capital de la SR 21: 142 500 €.

➔ **Par conséquent, sur la base des mouvements réels (hors reports), le taux de réalisation corrigé s'élève à 50 %.**

Un état détaillé des opérations réalisées est intégré dans l'analyse sectorielle présentée en annexe.

#### EVOLUTION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT DU TCO

2002	2003	2004	2005	2006	2007
1 641 545,01 €	3 866 377,98 €	12 341 974,99 €	11 249 169,66 €	12 639 687,50 €	9 726 563,09 € (*)

(\*)hors gestion active de dette: 7 500 000 €

## B] Financement des dépenses d'Investissement du Compte Administratif 2007 :

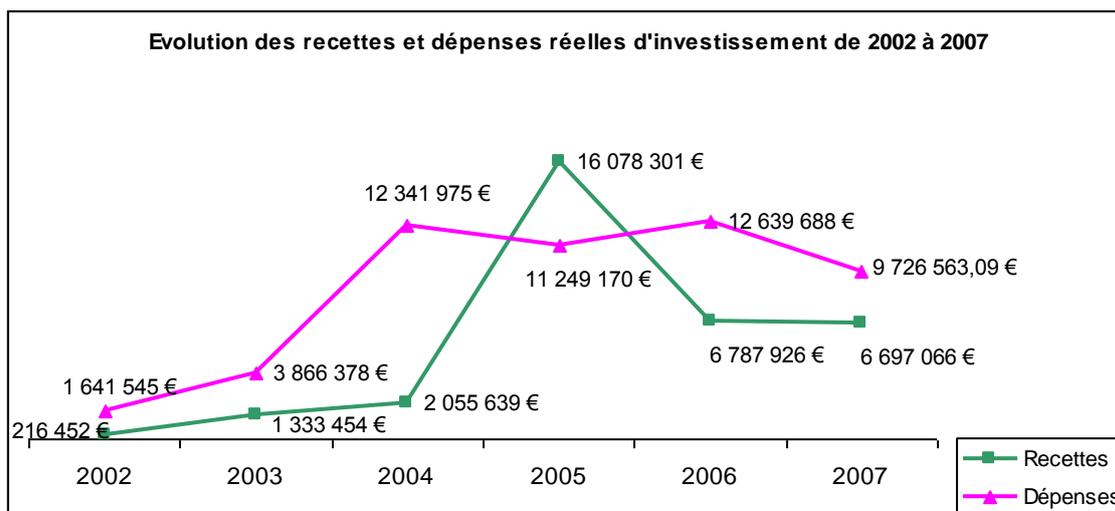
Compte tenu du montant des dépenses réalisées, les recettes réelles d'investissement (14 197 066,35 €) sont les suivantes :

- Emprunts : 9 519 102,50 €  
(Emprunt réel = 2 M € + écriture Gestion Active de Dette = 7,5 M €),
- Subventions obtenues pour les opérations d'investissement : 3 708 748,07 €,
- Dotations (FCTVA) : 704 946,78 €.
- Remboursement des avances de trésorerie par les PLIE : 264 269 €

### EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU TCO

2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>216 451,59 €</b>	1 333 454,14 €	2 055 639,22 €	16 078 300,54 €	6 787 925,67 €	<b>6 697 066,35 €</b> (*)

(\*) hors gestion active de dette: 7 500 000 €

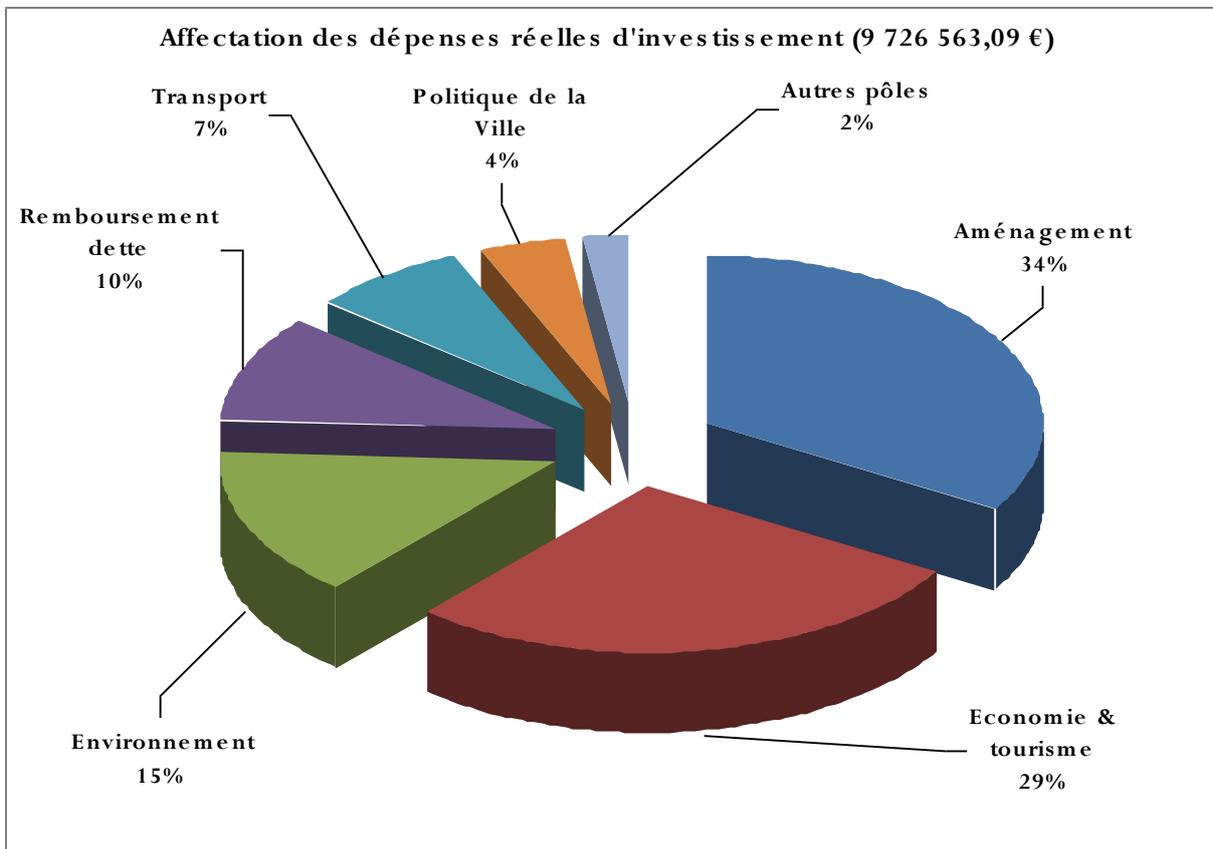
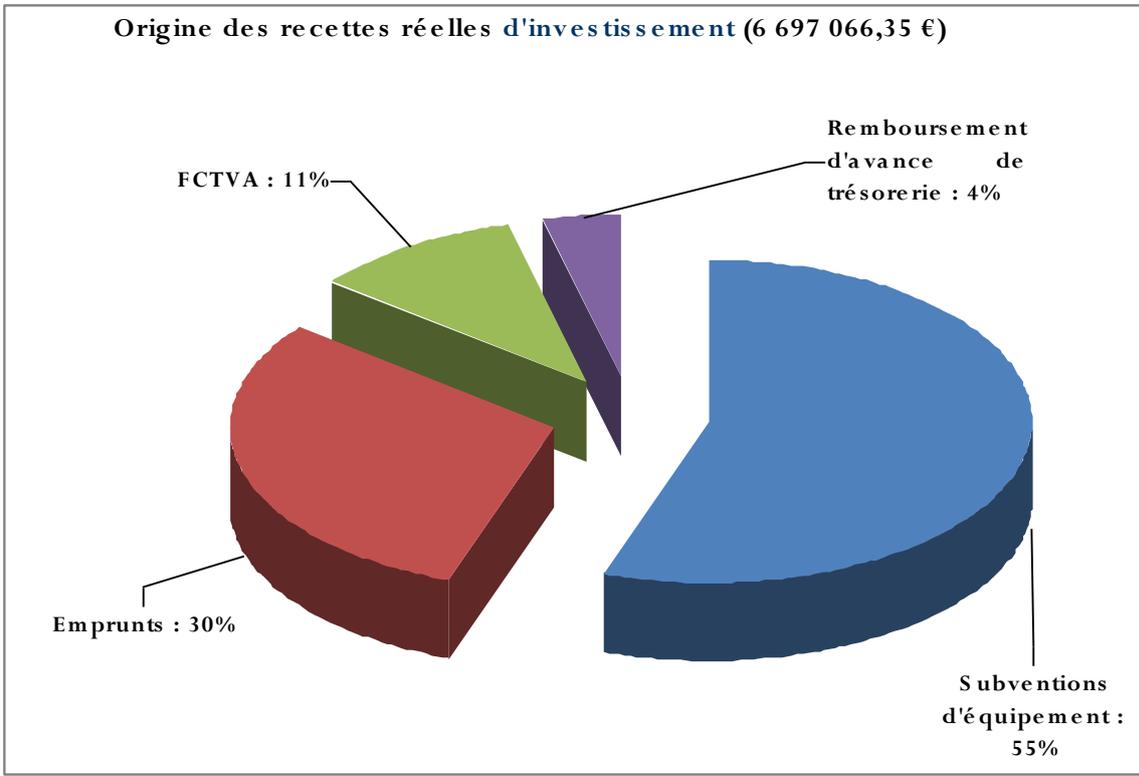


➡ En dernier lieu, le tableau ci-dessous donne la quote part des subventions dans le plan de financement des opérations d'investissement :

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne 02-07
<b>Taux moyen de subvention</b>	<b>23%</b>	22%	15%	33%	28%	<b>56%</b>	<b>29%</b>
<b>Recettes d'invest. encaissées</b>	<b>216 451,59</b>	571 655,45	1 522 028,51	1 557 114,79	2 594 318,38	<b>3 708 748,07</b>	
<b>Dépenses d'équipement (*)</b>	<b>936 326,44</b>	2 610 578,64	9 833 050,02	4 656 988,58	9 226 399,02	<b>6 592 637,75</b>	

(\*) comptes 20+21+23

**TCO - exercice 2007**  
**SECTION D' INVESTISSEMENT**  
(hors gestion active de dette)



## ETAT SYNTHETIQUE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PAR POLE DE 2002 A 2007

TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (Hors G.A.D.) (*)	49 168 902,90
<b>* Pôle Economie &amp; Tourisme</b>	<b>14 166 577,70</b>
* Réalisation ZAE Bras Montvert et Vue Belle	7 232 983,58
* ZAC Environnement	4 496 000,00
* Foncier économique et touristique	1 406 171,00
* Filière équine, Parc urbain & hippodrome (**)	475 814,29
<b>Autres études :</b>	<b>555 608,83</b>
<i>Etudes touristiques</i>	423 963,32
<i>Stratégie de développement économique</i>	116 118,26
<i>Réhabilitation friches de Savannah</i>	8 903,24
<i>Concession aménagement ZAC Portail</i>	6 624,01
(**) Hors acquisition du terrain d'assiette d'un montant de 3 900 000 € repris auprès du syndicat Mixte de Cambaie	
<b>* Pôle Environnement</b>	<b>12 354 224,16</b>
* Equipements de traitement des déchets (composteurs, bacs, broyeurs...)	5 287 183,96
* Participation au capital de CYCLEA	4 277 734,00
<b>* Déchèteries :</b>	<b>2 018 128,98</b>
<i>Aménagement autres déchèteries</i>	834 152,34
<i>Réalisation Déchèterie Saint Laurent à La Possession</i>	724 795,60
<i>Réalisation déchèterie Etang Saint Paul</i>	459 181,04
* Plateforme de compostage	138 295,66
* Fourrières animales	127 516,50
* Participation au capital de SEM Balnéaire	84 450,00
<b>* Etudes :</b>	<b>420 915,06</b>
<i>Etude environnementale</i>	46 652,40
<i>Etude BBJ élimination des O.M</i>	333 598,34
<i>Implantation réseau PAV</i>	32 700,42
<i>Expertise centre de tri du Port</i>	7 963,90
-	
<b>* Pôle Aménagement</b>	<b>7 605 907,14</b>
* Subventions équipement soutien à l'habitat	2 484 724,48
* Acquisitions foncières	2 286 045,81
<b>Etudes :</b>	<b>2 835 136,85</b>
<i>Projet et cœur d'agglomération</i>	818 918,73
SCOT	430 150,21
<i>PLH et autres études sur l'habitat</i>	343 568,54
<i>SIG + numérisation du cadastre</i>	329 159,07
<i>Charte paysagère</i>	279 476,49
<i>SAGE Ouest</i>	220 910,79
<i>Schéma directeur haut débit</i>	157 634,23
<i>Elaboration du territoire de Mafate</i>	116 345,48
<i>Observatoire du TCO</i>	62 638,62
<i>Centre de la mer</i>	58 016,47
<i>Route Hubert Delisle</i>	18 318,22

(\*) gestion active de la dette

<b>* Immeuble de bureaux du TCO</b>	<b>5 871 102,83</b>
Acquisition immeuble de bureaux	3 973 750,00
Parc automobile	841 555,07
travaux	559 246,88
Mobilier et matériels	467 852,22
<b>Etudes :</b>	<b>28 698,66</b>
<i>Dématérialisation marchés publics</i>	27 993,00
<i>Consultation organismes bancaires</i>	705,66

<b>* Pôle Transport public</b>	<b>4 893 808,82</b>
* Participation au capital de SEM	3 490 822,64
<i>SEMTO</i>	3 348 322,64
<i>SR21</i>	142 500,00
* Subventions équipement voirie	361 856,68
* Véhicules de transport en commun	228 728,35
* Equipements de transports ( billettique, valideurs..)	133 891,79
* Pôle d'échange du Port	5 080,91
<b>* Etudes :</b>	<b>673 428,45</b>
<i>PDU</i>	378 936,38
<i>Itinéraires privilégiés</i>	116 426,77
<i>Gare routière de Saint Paul</i>	63 754,18
<i>Schéma Directeur Intercommunal Vélo</i>	56 377,91
<i>Déplacements sur cœur d'aggl.</i>	42 512,33
<i>ZAE Portail</i>	10 199,00
<i>Accessibilité personnes à mobilité réduite</i>	2 684,75
<i>Requalification route des Tamarins</i>	2 537,13

<b>* Pôle Politique de la ville</b>	<b>2 663 302,26</b>
Avances PLIE (remboursables)	1 607 943,00
Equipements cyberbases et cyberbus	694 753,61
Subvention équipement	25 000,00
<b>Etudes :</b>	<b>335 605,65</b>
<i>Besoins en logement</i>	61 561,18
<i>diagnostic social</i>	216 608,12
<i>funérarium</i>	363,19
<i>CHU</i>	57 073,16

<b>* Pôle Informatique + NTIC</b>	<b>1 341 268,99</b>
Acquisition de matériels et logiciels	1 156 993,09
Site web	58 843,70
prestations conseil NTIC et haut débit	125 432,20

<b>* Pôle Culture &amp; sport</b>	<b>272 711,00</b>
Etudes Culture	182 977,56
Etudes Sport	83 133,44
Aménagement foncier bâti à 3 Bassins	6 600,00

(\*) gestion active de la dette

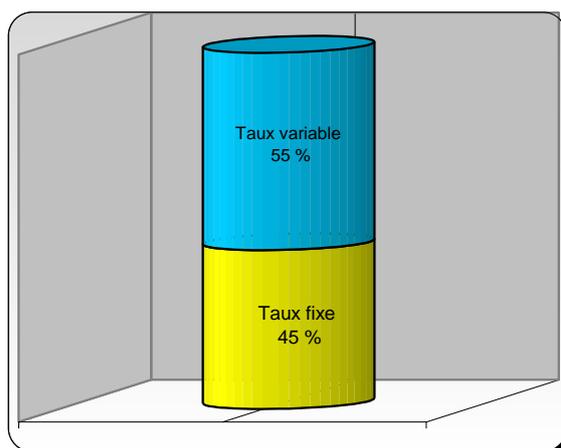
## ENCOURS DE DETTE DU TCO

	2004	2005	2006	2007
Encours de dette au 01/01		3 900 000,00	16 300 492,29	16 476 791,31
Annuité	-	<b>819 114,88</b>	<b>1 335 744,18</b>	<b>1 484 391,44</b>
Dont : Capital		499 507,71	823 700,98	1 002 110,62
Intérêts		319 607,17	512 043,20	482 280,82
Emprunt tiré dans l'année	3 900 000	12 900 000	1 000 000	2 000 000
Encours de dette au 31/12	3 900 000,00	16 300 492,29	16 476 791,31	17 474 680,69
Encours/habitant	21 €	88 €	87 €	87 €
Moyenne nationale (*)		197 €		

(\*) Source : rapport de l'Observatoire des Finances Locales paru en 2007

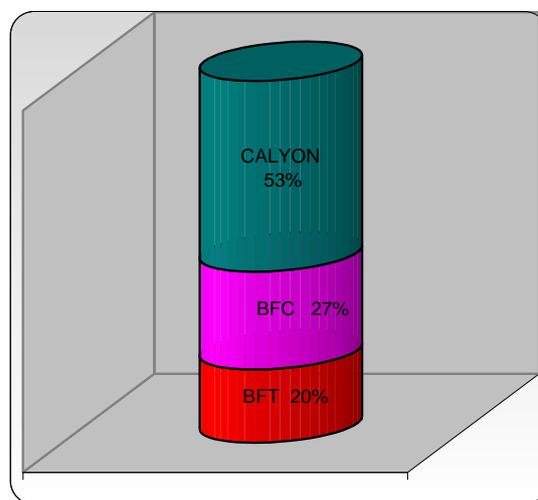
### Répartition de l'encours de dette au 31/12/2007 :

- \* taux fixe : 3,63 % & 3,88 %
- \* taux variable + marge de 0,06 centimes  
+ marge de 0,18 centimes



### Répartition par banque :

- BFT (Groupe Crédit Agricole)
- CALYON (Crédit Agricole)



Par conséquent, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur les points suivants :

**- l'adoption du Compte de Gestion 2007 du comptable du TCO** (qui dégage en effet le même résultat excédentaire que le compte administratif du TCO),

**- l'adoption du Compte Administratif 2007 du TCO,**

**- l'affectation du résultat excédentaire** dégagé sur l'exercice 2007 soit 8 949 084,14 € comme suit :

\* 39 621,98 € en excédent d'investissement reporté (compte 001) qui viendra compléter en partie le financement des opérations d'investissement 2008;

\* le solde, soit 8 971 466,68 € en excédent de fonctionnement reporté (compte 002).

La maquette réglementaire du compte administratif 2007 ainsi que le compte de gestion du receveur sont consultables en séance.

**TCO-CA 2007 - Tableau synthétique budgétaire**

**R E C E T T E S**

	2 0 0 2	2 0 0 3	2 0 0 4	2 0 0 5	2 0 0 6	2 0 0 7	Variation 2007/2006
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>60 970 381,82</b>	<b>69 900 175,34</b>	<b>78 040 159,53</b>	<b>81 747 761,37</b>	<b>94 409 496,37</b>	<b>100 303 799,98</b>	<b>6%</b>
* TPU : Produit de la fiscalité directe	31 079 517,66	34 274 092,00	35 068 964,00	37 609 444,00	40 625 540,15	42 311 484,00	4%
dont : TPU + Compensations fiscales	30 940 314,66	34 181 666,00	35 046 624,00	37 276 449,00	40 304 618,00	42 298 489,00	5%
Fiscalité reversée	139 203,00	92 426,00	22 340,00	332 995,00	320 922,15	12 995,00	-96%
* TEOM	9 500 000,00	10 069 407,00	11 234 928,00	12 763 807,00	13 988 142,00	15 317 359,00	10%
* DGF	9 370 007,00	9 786 760,00	10 348 963,00	10 037 719,00	10 589 800,00	12 170 516,00	15%
* Versement transport perçu	6 914 545,56	7 385 918,74	7 648 611,04	9 348 734,74	16 300 544,80	16 557 802,55	2%
* Subventions et participations	2 001 347,05	1 219 043,34	4 752 658,71	4 753 128,01	4 882 242,36	3 947 489,10	-19%
* DGD scolaires & urbaines	2 104 964,55	1 619 518,79	4 451 774,03	2 919 549,30	2 946 633,02	2 995 662,32	2%
* Autres recettes de gestion		1 858 450,49	3 011 727,26	3 570 549,85	3 612 861,05	3 823 788,70	6%
* Produits exceptionnels		3 686 984,98	1 522 533,49	744 829,47	1 463 732,99	3 179 698,31	117%
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>216 451,59</b>	<b>1 333 454,14</b>	<b>2 055 639,22</b>	<b>16 078 300,54</b>	<b>12 287 925,67</b>	<b>14 197 066,35</b>	<b>16%</b>
FCTVA		395 644,69	207 770,71	1 295 345,75	867 767,29	704 946,78	-19%
Remboursement d'avances de trésorerie		366 154,00	325 840,00	325 840,00	2 325 840,00	264 269,00	-89%
Subventions d'équipement	216 451,59	571 655,45	1 522 028,51	1 557 114,79	2 594 318,38	3 708 748,07	43%
Dépôts et cautionnements reçus						19 102,50	
Emprunts				12 900 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	100%
Gestion active de la dette					5 500 000,00	7 500 000,00	

**D E P E N S E S**

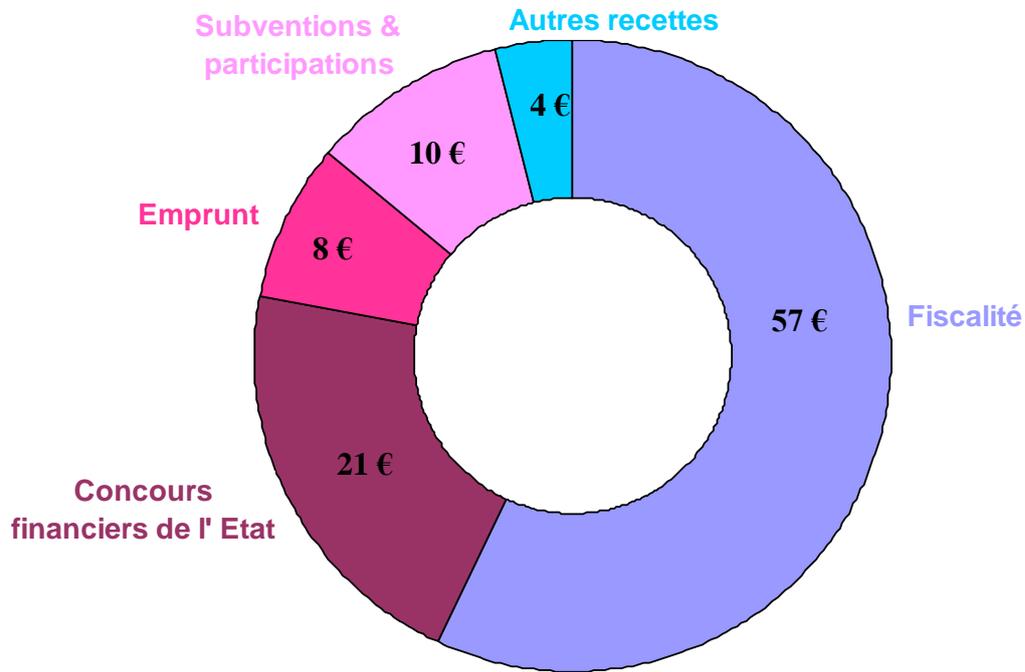
	2 0 0 2	2 0 0 3	2 0 0 4	2 0 0 5	2 0 0 6	2 0 0 7	Variation 2007/2006
<b>Affectation des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 641 545,01</b>	<b>3 895 281,96</b>	<b>12 341 974,99</b>	<b>11 249 169,66</b>	<b>18 139 687,50</b>	<b>17 226 563,09</b>	<b>-5%</b>
* Pôle Economie & Tourisme	12 036,16	800 763,62	2 877 927,88	959 827,02	6 796 009,62	2 720 013,40	-60%
* Gestion active de la dette					5 500 000,00	7 500 000,00	
* Pôle Environnement	733 163,09	334 563,33	3 313 340,84	4 664 417,12	1 901 015,42	1 407 724,36	-26%
* Pôle Aménagement	15 492,70	825 895,87	476 075,00	1 538 052,47	1 493 506,90	3 256 884,20	118%
* Remboursement du capital de la dette				499 507,71	823 700,98	1 002 110,62	22%
* Pôle Politique de la ville		491 773,14	549 945,34	634 386,64	584 483,83	402 713,31	-31%
* Pôle Informatique + NTIC	143 367,12	146 321,39	336 870,45	147 473,87	392 553,04	174 683,12	-56%
* Pôle Transport public	294 862,11	740 046,20	172 965,41	2 595 311,93	365 125,31	725 497,86	99%
* Siège (acq.+parc auto+travaux+police interco)	442 623,83	527 014,43	4 438 732,70	153 984,38	238 589,14	33 719,91	-86%
* Pôle Culture & sport		28 903,98	139 678,93	56 208,52	44 703,26	3 216,31	-93%
* Autres			36 438,44				

	2 0 0 2	2 0 0 3	2 0 0 4	2 0 0 5	2 0 0 6	2 0 0 7	Variation 2007/2006
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>58 624 417,59</b>	<b>66 095 366,93</b>	<b>73 473 924,92</b>	<b>80 929 830,36</b>	<b>88 557 734,94</b>	<b>93 547 755,18</b>	<b>6%</b>
* Prestations de services aux usagers	31 478 240,52	36 621 995,64	42 965 692,80	49 108 855,61	55 082 342,70	59 057 228,64	7%
dont : * Environnement (col. & trait. OM, fourrière)	18 322 537,53	19 875 684,93	25 048 436,88	25 674 230,64	28 709 703,68	31 807 269,70	11%
* Transports publics urbains & scolaires	13 155 702,99	16 746 310,71	17 917 255,92	23 434 624,97	26 372 639,02	27 249 958,94	3%
* Reversements fiscalité aux communes	21 599 787,00	21 803 382,00	22 114 445,00	22 175 130,00	22 198 779,00	22 246 939,00	
* Frais de structure	4 687 917,69	6 812 526,23	7 644 649,33	8 423 620,52	9 829 324,61	10 620 444,94	8%
dont principalement : Charges de personnel	2 570 320,08	3 871 930,65	4 362 079,67	5 440 370,99	6 194 687,19	6 347 374,11	2%
Poste des élus	840 497,23	878 475,98	915 012,63	917 879,74	906 456,32	904 914,03	
Locations mobilières et immobilières	325 139,87	378 441,19	504 336,69	46 703,67	41 395,51	25 376,77	-39%
Gestion parc Auto (carburant, location entretien)	97 940,43	179 675,63	228 146,31	247 734,50	334 205,92	293 318,27	-12%
Frais de télécommunication	81 579,78	146 766,45	200 577,98	252 121,71	315 766,69	306 696,69	-3%
Gestion parc informatique	55 621,27	132 724,68	113 893,19	106 698,37	91 366,07	104 480,29	14%
Frais de formation	23 608,74	84 463,59	82 434,38	63 115,44	57 037,55	93 880,68	65%
Fournitures administratives	59 230,64	77 241,77	48 681,11	51 358,31	47 845,43	53 569,64	12%
Frais de mission	16 127,54	25 533,31	47 026,78	45 804,39	53 218,66	80 353,07	51%
Frais de réception	37 346,23	41 047,73	12 505,23	18 879,29	28 814,50	25 467,58	-12%
Communication du TCO (*)		29 873,20	148 708,43	205 142,00	213 993,89	390 408,37	82%
Honoraires		246 091,55	245 605,85	214 084,41	406 396,16	316 342,12	-22%
Primes d'assurance		61 514,17	44 055,82	50 339,73	114 535,37	86 983,77	-24%
Frais d'insertion		144 180,62	153 221,78	158 157,54	282 959,82	200 475,99	-29%
Charges exceptionnelles (**)						850 707,07	
Autres	580 505,88	514 565,71	538 363,48	605 230,43	740 645,53	540 096,49	-27%
* Subventions aux associations	720 467,24	637 767,75	609 137,79	655 822,06	819 047,68	998 910,78	22%
* Charges de la dette				319 607,17	512 043,20	484 700,82	-5%
* Fonds de concours			140 000,00	126 415,00			
* Frais d'études et de recherche	138 005,14	219 695,31	-	120 380,00	116 197,75	139 531,00	20%
dont : Etudes Finances	46 914,70	49 910,00		30 380,00	65 100,00		
Transports publics urbains		114 679,51		90 000,00	37 915,00	97 053,25	
Ressources humaines					13 182,75	42 477,75	
Politique de la ville	81 646,25	34 933,50					
Tourisme et économie	9 444,19						
Environnement		17 446,80					
Aménagement		2 725,50					

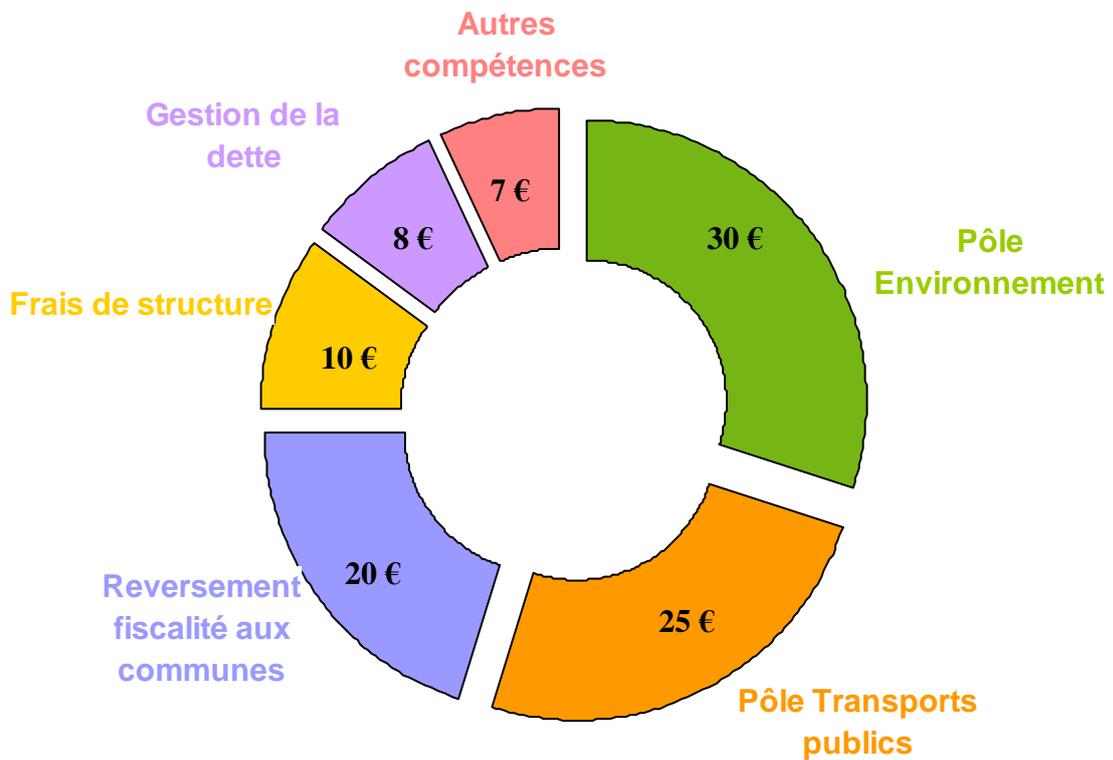
(\*) Le poste Communication du TCO correspond au marché de communication pour 261 400,31 € et à l'impression des calendriers de collecte pour 129 008,06 €

(\*\*) Il s'agit principalement de la régularisation des rattachements de recettes 2006 non suivis d'effet sur l'exercice 2007 ( 818 802,05 €)

**ORIGINE DES RESSOURCES  
POUR 100 € PERCUS EN 2007**



**AFFECTATION DES DEPENSES  
POUR 100 € DEPENSES EN 2007**



## GRILLE D'ANALYSE - POSITIONNEMENT DU TCO

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moy CA Métropole 2007(*)	CA Réunion 2007 (**)
<b>I- ANALYSE FISCALE</b>								
<b>● FISCALITE</b>								
Taux de Taxe Professionnelle	15,61%	15,90%	16,30%	16,74%	17,38%	17,38%	17,20%	15,70%
Bases nettes Taxe Prof/hab	821 €	888 €	914 €	922 €	952 €	961 €	1 687 €	1 102 €
Produit fiscal TP/hab (compensat.comprises)	171 €	189 €	193 €	201 €	213 €	210 €	303 €	228 €
TEOM perçue/hab.	53 €	55 €	62 €	69 €	74 €	76 €	56 €	112 €
Dotations de Solidarité versée/hab.	12 €	12 €	13 €	13 €	13 €	12 €	36 €	36 €
Poids de la fiscalité TP/recettes de fonctionnement (indicateur d'indépendance financière)	51%	51%	45%	46%	43%	42%	39%	32%
● DGF	52 €/hab.	54 €/hab.	56 €/hab.	54 €/hab.	56 €/hab.	60 €/hab.	45 €/hab.	61 €/hab.
● Versement transport perçu/hab.	38 €/hab.	40 €/hab.	42 €/hab.	50 €/hab.	86 €/hab.	82 €/hab.	71 €/hab.	122/hab
<b>II- ANALYSE FINANCIERE</b>								
<b>● Part de la TP conservée par le TCO</b>								
Reversement de fiscalité aux communes membres	70%	64%	63%	59%	55%	52%	65%	70%
TP affectée à l'exercice des compétences par le TCO	30%	36%	37%	41%	45%	48%	35%	30%
<b>● Dépenses de personnel</b>								
Dépenses de personnel/ dépenses nettes de gestion (hors revers.fiscalité aux communes)	14 €/hab.	21 €/hab.	24 €/hab.	29 €/hab.	33 €/hab.	31 €/hab.	56 €/hab.	56/hab
	7%	9%	9%	10%	9%	9%	-	12%
<b>● Dépenses d'équipement (20+21+23)</b>								
	8 €/hab.	16 €/hab.	80 €/hab.	27 €/hab.	44 €	33 €	172 €	199 /hab
<b>● Epargne nette (capacité d'autofinancement)</b>								
	2 345 K €	3 804 K €	4 566 K €	318 K €	5 028 K €	5 753 K €	-	13087 K €
Taux d'épargne nette	6%	8%	8%	1%	5%	7%	17%	16%
Epargne/RRF net des reversements de fiscalité								

Population 2007 du TCO = 201 463 habitants

(\*) sources statistiques DGCL/DESL

(\*\*) cf CINOR



**RAPPORT D'ACTIVITES**

**2007 DU TCO**

**ANNEXES**



## ANNEXE : CELLULE ANALYSE ET PROSPECTIVE

# FISCALITE 2007 DU TCO

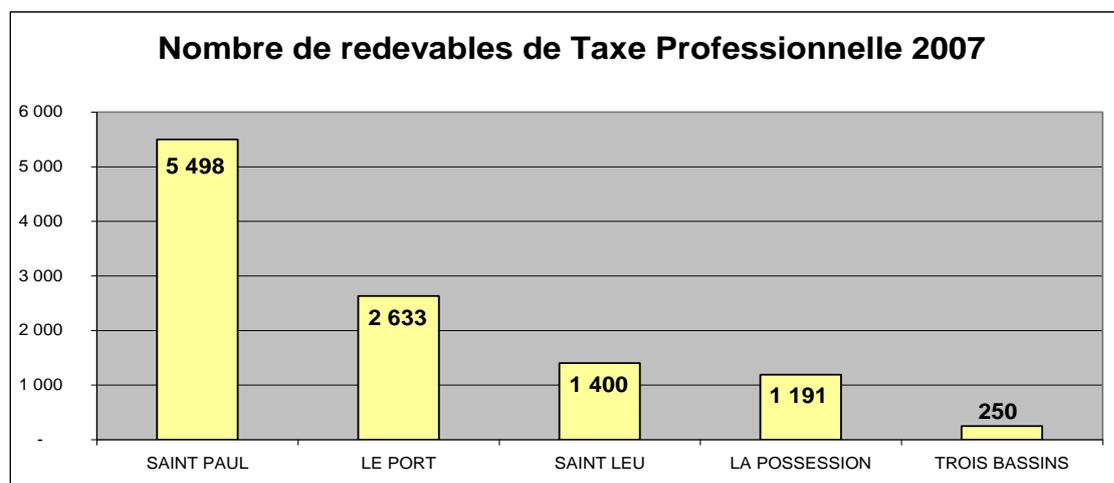
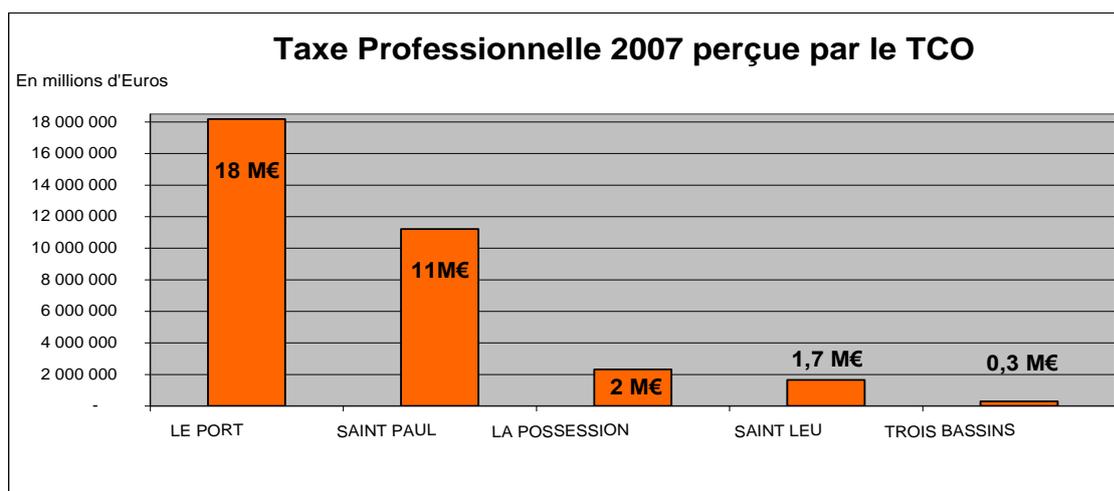
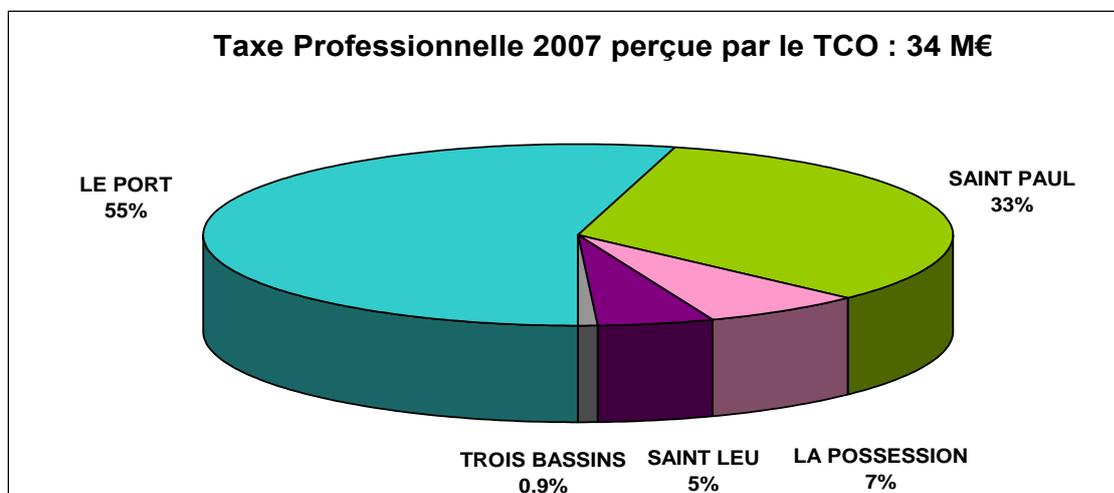
## ELEMENTS DE SYNTHESE (\*)

La cellule Analyse et prospective, créée en juin 2006, dépend de la Direction Financière et comporte 2 missions principales :

- assurer des activités de Contrôle de gestion,
- créer et animer un **observatoire fiscal** à l'échelle du territoire afin d'améliorer la connaissance du tissu fiscal dans une optique prospective et stratégique, d'améliorer l'équité fiscale et d'optimiser les recettes fiscales.

(\*) Sources : Services Fiscaux - rôles de TP et de TF 2007

## A - TAXE PROFESSIONNELLE



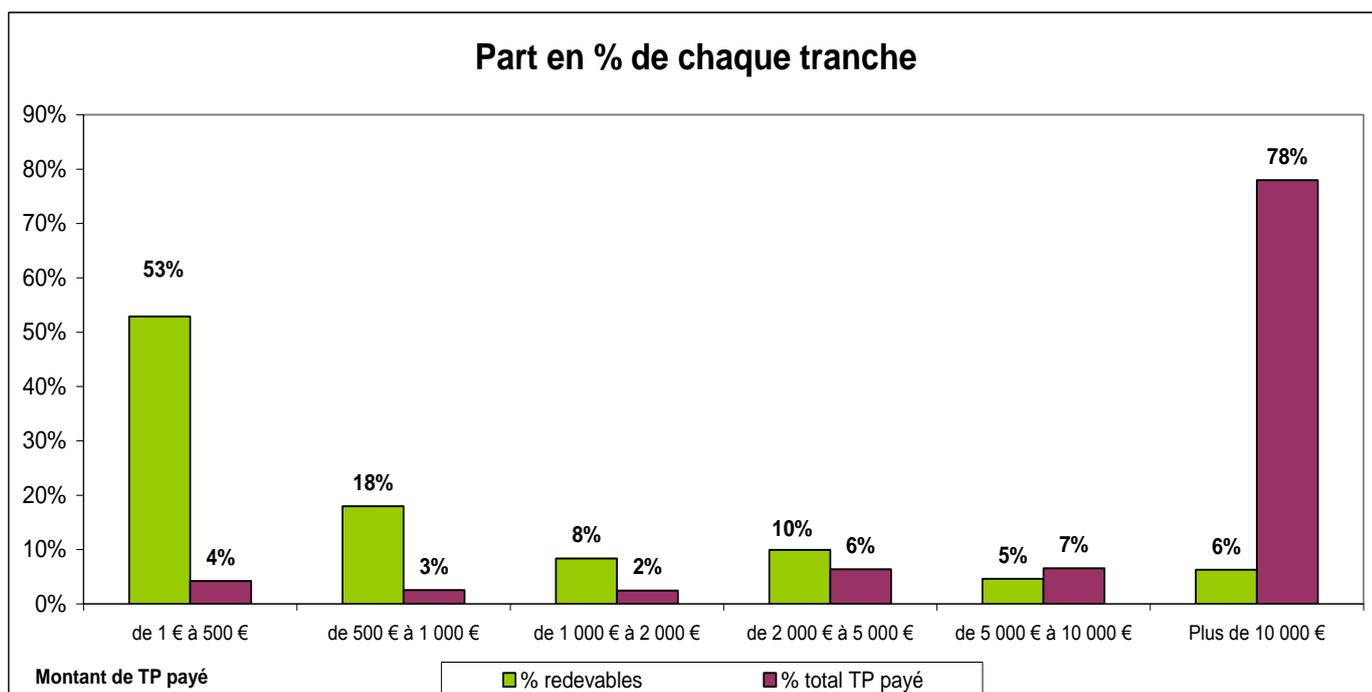
## TCO - TAXE PROFESSIONNELLE 2007

Pour chaque tranche de TP payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de redevables, le montant total de TP acquittée et la part de TP perçue par le TCO, dans cette tranche.

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables	Montant total TP	Dont cotisation perçue par le TCO
TP à 0 € (*)	8	0,1%	66 877 0,2%
TP payée entre 1 € et 500 €	5 800	53%	2 279 204 4% 1 276 899 4%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	1 969	18%	1 381 064 3% 716 372 2%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	916	8%	1 316 718 2% 833 276 2%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	1 087	10%	3 467 808 6% 2 162 003 6%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	503	5%	3 577 463 7% 2 246 599 7%
Plus de 10 000 € de TP payée	689	6%	42 493 085 78% 26 357 828 78%
<b>Total</b>	<b>10 972</b>	<b>54 515 342</b>	<b>33 659 854</b>

(\*) une entreprise du Port bénéficie d'un dégrèvement en faveur des armateurs, ce qui explique un montant de TP à payer nulle et une cotisation de TP néanmoins perçue par le TCO, l'Etat prenant à sa charge les dégrèvements accordés.

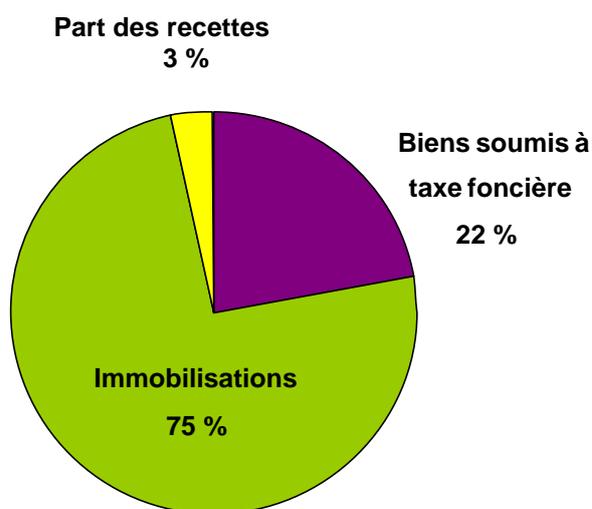
**Près de 80 % du produit de la TP du TCO est apporté par 6% des entreprises, basées principalement au Port.**



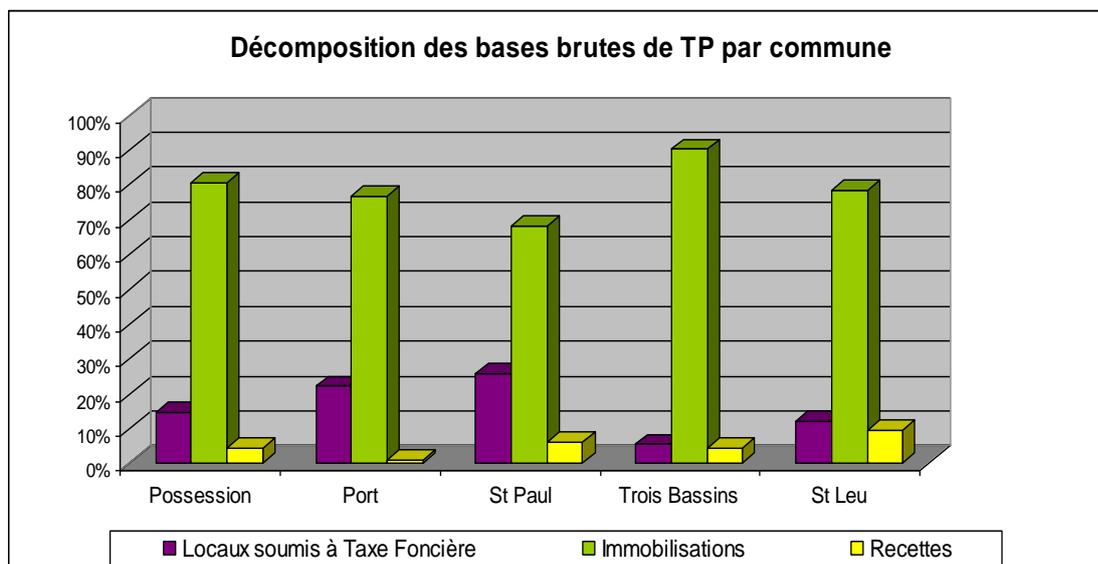
## DECOMPOSITION DES BASES BRUTES DE TP 2007 DU TCO

Les bases brutes de la taxe professionnelle sont composées :

- des valeurs locatives des biens soumis à la taxe foncière,
- des valeurs locatives des équipements et des biens mobiliers (immobilisations),
- et d'une fraction des recettes.



**La valeur locative des équipements et biens mobiliers représente 75 % des bases brutes de TP du TCO en 2007.**



## TAXE PROFESSIONNELLE 2007 PAR TRANCHES

### LA POSSESSION

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	618	52%	227 002	5%	115 080	5%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	248	21%	168 291	4%	73 503	3%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	80	7%	113 824	3%	61 139	3%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	112	9%	359 086	9%	202 050	9%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	57	5%	423 539	10%	242 087	10%
Plus de 10 000 € de TP payée	76	6%	2 838 009	69%	1 624 142	70%
<b>Total</b>	<b>1 191</b>		<b>4 129 751</b>		<b>2 318 001</b>	

### LE PORT

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 € (*)	2				66 874	0,4%
TP payée entre 1 € et 500 €	1 329	50%	541 877	2%	302 571	2%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	335	13%	237 101	1%	148 727	1%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	215	8%	307 387	1%	200 535	1%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	293	11%	959 280	3%	569 631	3%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	146	6%	1 061 992	4%	638 348	4%
Plus de 10 000 € de TP payée	313	12%	26 814 076	90%	16 261 316	89%
<b>Total</b>	<b>2 633</b>		<b>29 921 713</b>		<b>18 188 002</b>	

(\*) une entreprise du Port bénéficie d'un dégrèvement en faveur des armateurs, ce qui explique un montant de TP à payer nulle et une cotisation de TP néanmoins perçue par le TCO, l'Etat prenant à sa charge les dégrèvements accordés.

### ST PAUL

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP à 0 €	6				3	
TP payée entre 1 € et 500 €	2 925	53%	1 161 899	7%	679 180	6%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	1 036	19%	735 237	4%	385 943	3%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	490	9%	700 905	4%	456 181	4%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	562	10%	1 771 009	10%	1 163 087	10%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	231	4%	1 610 686	9%	1 076 898	10%
Plus de 10 000 € de TP payée	248	5%	11 149 580	65%	7 446 168	66%
<b>Total</b>	<b>5 498</b>		<b>17 129 316</b>		<b>11 207 460</b>	

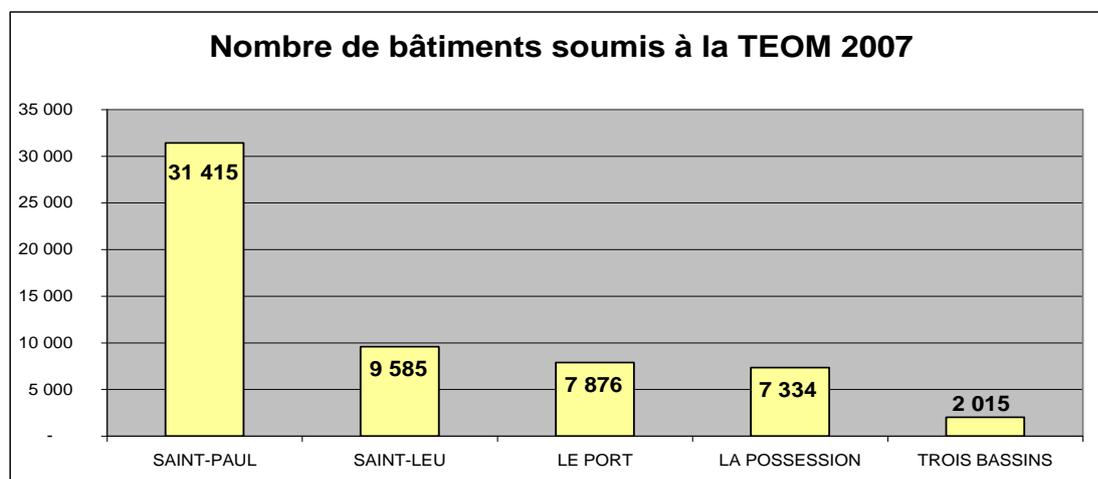
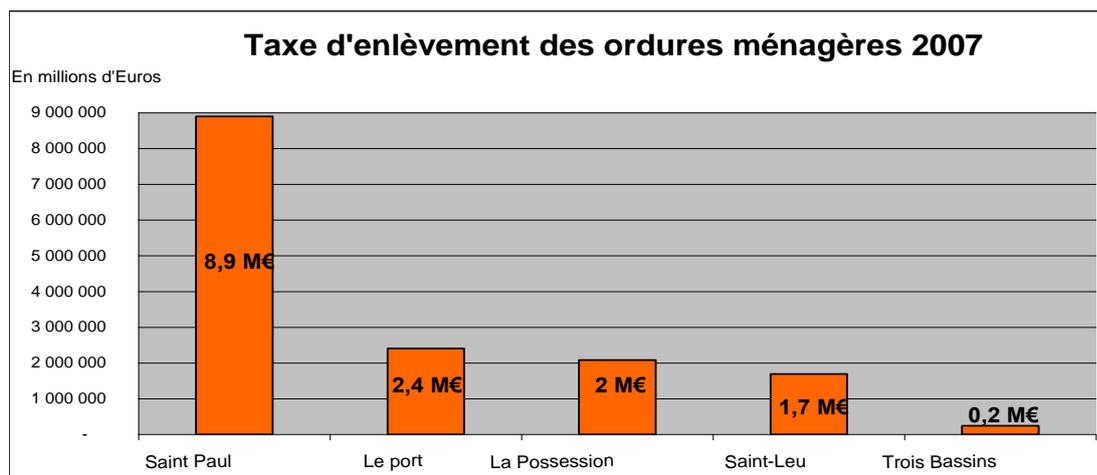
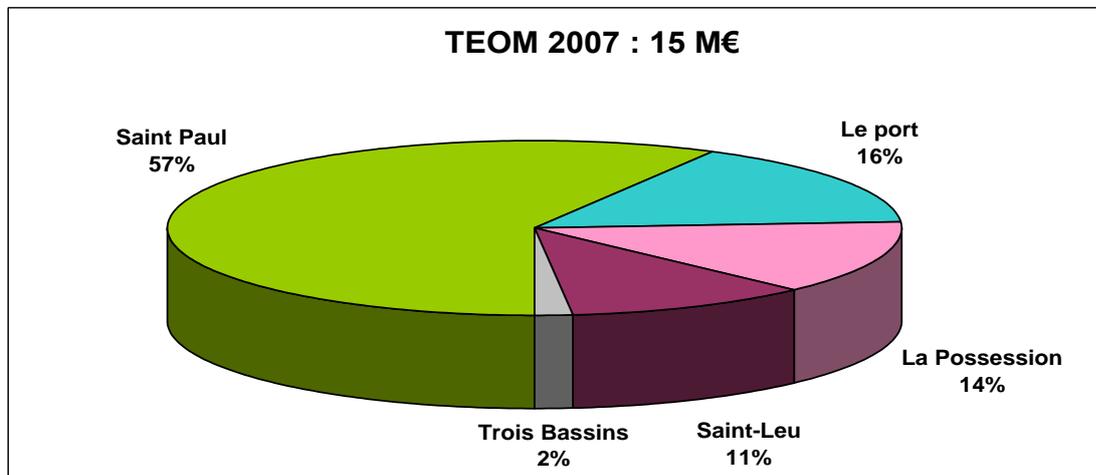
### ST LEU

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	791	57%	301 441	11%	157 962	10%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	292	21%	201 348	7%	92 681	6%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	111	8%	165 356	6%	97 928	6%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	111	8%	351 993	13%	213 173	13%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	57	4%	398 632	14%	240 663	15%
Plus de 10 000 € de TP payée	38	3%	1 383 858	49%	849 750	51%
<b>Total</b>	<b>1 400</b>		<b>2 802 628</b>		<b>1 652 157</b>	

### TROIS BASSINS

Tranche par montant total de TP payé	Nombre de redevables		Montant total TP		Dont cotisation perçue par le TCO	
TP payée entre 1 € et 500 €	137	55%	46 985	9%	22 106	8%
TP payée entre 500 € et 1 000 €	58	23%	39 087	7%	15 518	5%
TP payée entre 1 000 € et 2 000 €	20	8%	29 246	5%	17 493	6%
TP payée entre 2 000 € et 5 000 €	9	4%	26 440	5%	14 062	5%
TP payée entre 5 000 € et 10 000 €	12	5%	82 614	16%	48 603	17%
Plus de 10 000 € de TP payée	14	6%	307 562	58%	176 452	60%
<b>Total</b>	<b>250</b>		<b>531 934</b>		<b>294 234</b>	

## B - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES



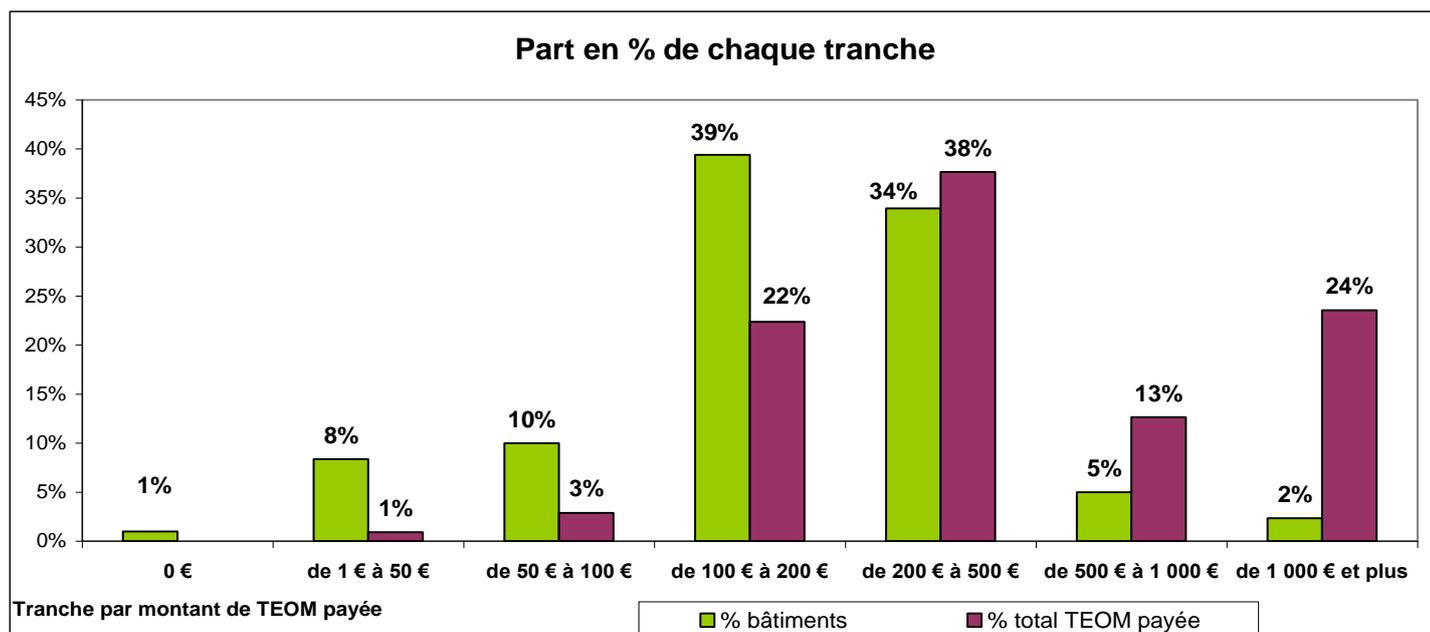
## TCO - TEOM 2007

Pour chaque tranche de TEOM payée, le tableau ci-dessous présente le nombre de bâtiments ainsi que le montant total de TEOM perçue par la collectivité.

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM 2007	
TEOM à 0 €	578	1%		
de 1 € à 50 €	4 871	8%	138 716	1%
de 50 € à 100 €	5 809	10%	440 703	3%
de 100 € à 200 €	22 942	39%	3 425 664	22%
de 200 € à 500 €	19 759	34%	5 768 363	38%
de 500 € à 1 000 €	2 903	5%	1 936 402	13%
de 1 000 € et plus	1 363	2%	3 606 785	24%
<b>Total</b>	<b>58 225</b>		<b>15 316 633</b>	

**73 % des contribuables paient une TEOM comprise entre 100 € et 500 €.**

Pour chaque tranche de TEOM payée, le graphique ci-dessous présente le pourcentage du nombre de bâtiments compris dans cette tranche et le pourcentage de TEOM perçue par la collectivité dans cette tranche.



## EVOLUTION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DU TCO

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Nombre de bâtiments	50 216	52 431	54 795	56 533	58 225
Base	88 821 427	96 182 714	101 974 724	108 304 135	114 264 328
TEOM	10 078 067	11 104 959	12 608 677	13 904 804	15 316 633
Variation de la TEOM		10%	14%	10%	10%

## EVOLUTION DE LA TEOM PAR COMMUNE

### LA POSSESSION

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Nombre de bâtiments	6 037	6 409	6 748	7 051	7 334
Base	11 917 006	13 178 691	14 137 879	14 972 259	15 990 374
TEOM	1 059 439	1 265 292	1 569 383	1 796 771	2 078 812
Variation de la TEOM		19%	24%	14%	16%

### LE PORT

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Nombre de bâtiments	7 453	7 674	7 761	7 887	7 876
Base	16 686 368	17 399 014	17 845 378	18 923 252	19 413 462
TEOM	1 616 979	1 809 337	1 980 933	2 233 012	2 407 149
Variation de la TEOM		12%	9%	13%	8%

### ST PAUL

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Nombre de bâtiments	27 359	28 384	29 799	30 589	31 415
Base	50 240 520	54 435 520	57 879 392	61 205 864	64 742 443
TEOM	6 127 619	6 615 341	7 431 910	8 085 939	8 897 713
Variation de la TEOM		8%	12%	9%	10%

### TROIS BASSINS

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Nombre de bâtiments	1 746	1 827	1 904	1 965	2 015
Base	1 491 949	1 610 758	1 746 838	1 859 266	1 968 217
TEOM	145 437	162 658	193 907	219 394	244 091
Variation de la TEOM		12%	19%	13%	11%

### ST LEU

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Nombre de bâtiments	7 621	8 137	8 583	9 041	9 585
Base	8 485 584	9 558 731	10 365 237	11 343 494	12 149 832
TEOM	1 128 593	1 252 331	1 432 544	1 569 688	1 688 868
Variation de la TEOM		11%	14%	10%	8%

## TEOM 2007 PAR TRANCHES

### LA POSSESSION

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	60	1%		
de 1 € à 50 €	252	3%	6 593	0%
de 50 € à 100 €	455	6%	33 345	2%
de 100 € à 200 €	2 565	35%	398 692	19%
de 200 € à 500 €	3 562	49%	1 044 493	50%
de 500 € à 1 000 €	279	4%	174 739	8%
de 1 000 € et plus	161	2%	420 950	20%
<b>Total</b>	<b>7 334</b>		<b>2 078 812</b>	

### LE PORT

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	324	4%		
de 1 € à 50 €	353	4%	9 681	0%
de 50 € à 100 €	665	8%	51 845	2%
de 100 € à 200 €	4 578	58%	666 746	28%
de 200 € à 500 €	1 208	15%	330 208	14%
de 500 € à 1 000 €	258	3%	190 406	8%
de 1 000 € et plus	490	6%	1 158 263	48%
<b>Total</b>	<b>7 876</b>		<b>2 407 149</b>	

### ST PAUL

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	96	0%		
de 1 € à 50 €	3 337	11%	91 001	1%
de 50 € à 100 €	2 344	7%	173 044	2%
de 100 € à 200 €	10 307	33%	1 580 781	18%
de 200 € à 500 €	12 477	40%	3 684 345	41%
de 500 € à 1 000 €	2 205	7%	1 465 244	16%
de 1 000 € et plus	649	2%	1 903 298	21%
<b>Total</b>	<b>31 415</b>		<b>8 897 713</b>	

### ST LEU

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	96	1%		
de 1 € à 50 €	601	6%	20 574	1%
de 50 € à 100 €	1 744	18%	135 639	8%
de 100 € à 200 €	4 610	48%	661 394	39%
de 200 € à 500 €	2 326	24%	659 850	39%
de 500 € à 1 000 €	149	2%	98 240	6%
de 1 000 € et plus	59	1%	113 171	7%
<b>Total</b>	<b>9 585</b>		<b>1 688 868</b>	

### TROIS BASSINS

Tranche par montant de TEOM payée	Nombre de bâtiments		Total TEOM	
TEOM à 0 €	2			
de 1 € à 50 €	328	16%	10 867	4%
de 50 € à 100 €	601	30%	46 830	19%
de 100 € à 200 €	882	44%	118 051	48%
de 200 € à 500 €	186	9%	49 467	20%
de 500 € à 1 000 €	12	1%	7 773	3%
de 1 000 € et plus	4	0%	11 103	5%
<b>Total</b>	<b>2 015</b>		<b>244 091</b>	



# PARTIE II

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

ANALYSES SECTORIELLES  
ET RAPPORTS DE GESTION DES SERVICES



# ENVIRONNEMENT

## SOMMAIRE

I.	LES INDICATEURS TECHNIQUES .....	51
A.	LE TERRITOIRE DESSERVI.....	51
1)	Le périmètre .....	51
2)	L'organisation du service .....	52
B.	LA PRECOLLECTE.....	53
1)	Les règles de dotation des bacs roulants .....	53
2)	Le parc roulant 2007 .....	54
3)	Les bio-composteurs .....	55
C.	LA COLLECTE. ....	56
1)	La collecte des déchets provenant des ménages.....	56
2)	La collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service public.....	70
3)	Observations sur la qualité des prestations de collecte des déchets .....	71
D.	LE TRAITEMENT .....	72
1)	La station de transit du Port.....	72
2)	La station de compostage du Port .....	73
3)	Le centre de tri CYCLEA.....	74
4)	La station de broyage de la Pointe des Châteaux .....	80
5)	Le centre d'enfouissement technique de la Rivière Saint-Etienne.....	80
E.	LES AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	81
1)	La collecte des corbeilles à papier.....	81
2)	L'enlèvement et le traitement de véhicules hors d'usage.....	82
3)	La prévention et la lutte contre les dépôts sauvages .....	82
4)	La lutte contre l'errance animale.....	83
5)	Le numéro vert du TCO .....	85
6)	La communication / médiation.....	87
F.	LES EVENEMENTS MARQUANTS .....	92
1)	Opération de lutte contre l'épidémie de Chikungunya : Caravane du tri.....	92
2)	Cyclone Gamède .....	93
G.	Récapitulatif des tonnages 2002-2007 .....	95
II.	LES INDICATEURS FINANCIERS.....	96
A.	Modalités d'exploitation. ....	97
B.	Montant des dépenses et modalités de financement.....	98
C.	Indicateurs financiers relatifs au fonctionnement (2003-2007). ....	99
D.	Analyse comparative des coûts techniques 2006 entre EPCI de la Réunion .....	100
III.	PERSPECTIVES.....	103
A.	Fonctionnement .....	103
B.	Pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement.....	103
C.	Démarche Qualité.....	104
D.	Investissement .....	104
E.	Etudes .....	105

La loi Barnier en date du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cette optique, la loi précise que chaque Président d'un Etablissement public de coopération intercommunale doit présenter « un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ». Ce rapport doit ensuite faire l'objet d'une validation par chaque Conseil municipal des communes membres de la Communauté d'Agglomération.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a publié un décret (n° 2000-404 du 11 mai 2000) qui définit le contenu de ce rapport.

Ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, le présent rapport reprend dans une première partie les indicateurs techniques. Seront mis en évidence les indicateurs relatifs à la pré collecte, à la collecte et au traitement des déchets, mais également les autres missions menées par le TCO en faveur de la protection de l'environnement. La seconde partie mettra en relief les indicateurs financiers, et enfin, la troisième partie, les perspectives d'évolution.

## I - LES INDICATEURS TECHNIQUES

### A - LE TERRITOIRE DESSERVI

#### 1) Le périmètre

La Communauté d'Agglomération du « Territoire de la Côte Ouest », qui regroupe les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins, Saint-Paul (sous-préfecture de la circonscription ouest), Le Port et La Possession, a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

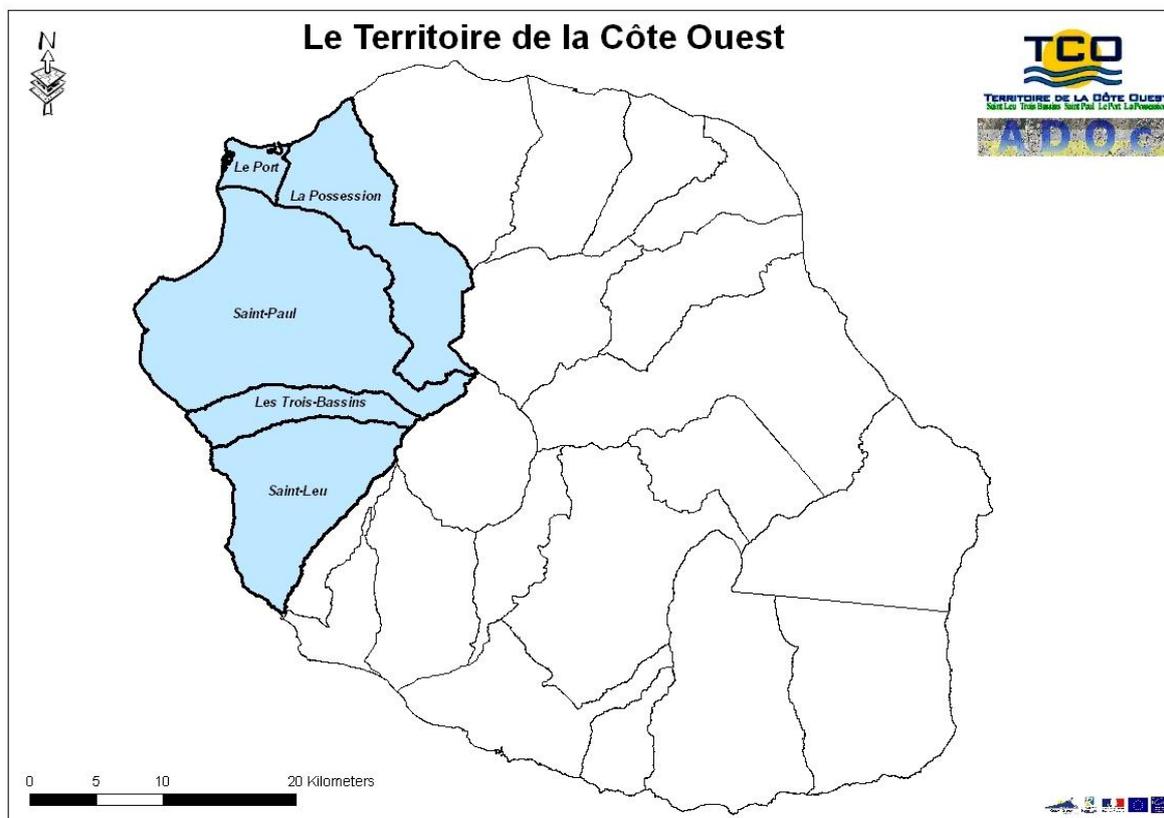
D'après les derniers recensements, le TCO compte **201 463** habitants, répartis comme suit :

COMMUNE	Nombre d'habitants 2007	%
LE PORT (Recensement 1999)	38 675	19 %
LA POSSESSION (Arrêté JO du 14 décembre 2006)	25 319	13 %
SAINT-PAUL (Arrêté JO du 14 décembre 2006)	102 507	51 %
SAINT-LEU (Arrêté JO du 17 décembre 2007)	28 157	14 %
TROIS-BASSINS (enquête annuelle INSEE recensement 2005)	6 805	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>201 463</b>	<b>100 %</b>

Tableau 1 : Population du TCO en 2007

Le service de collecte des déchets ménagers sur le territoire du TCO est organisé en porte-à-porte ou par points de regroupement pour les habitations difficiles d'accès. La Communauté d'agglomération exerce pour ses différentes communes membres la compétence relative à la

pré collecte, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la lutte contre les dépôts sauvages, et la lutte contre l'errance animale.



Carte 1 : Périmètre du TCO

## 2) L'organisation du service

Le service de collecte des déchets ménagers et assimilés est effectué selon deux modes :

- la collecte en porte-à-porte et en points de regroupements ;
- l'apport volontaire, par le biais des déchèteries ou des bornes d'apport volontaire pour le verre.

Le service de collecte en porte-à-porte et en point de regroupement est effectué par deux prestataires privés, VEOLIA et HCE. Seuls les enlèvements de dépôts sauvages et la collecte des corbeilles à papier sont effectués directement en régie par le TCO.

Il y a cinq flux de déchets :

- les ordures ménagères ;
- les emballages recyclables en papier/carton, plastique et métal et les journaux magazines ;
- le verre ;
- les déchets végétaux ;
- et les encombrants.

La collecte sélective a débuté en 1999 sur les communes du Port et de La Possession, et en 2003 pour les trois autres communes. A la fin de l'année 2004, tous les habitants du TCO ont été desservis par la collecte sélective et dotés à cette fin d'un bac jaune, sauf ceux de Mafate.

En outre, les commerçants des centres-villes des communes de Saint-Paul et du Port bénéficient d'une collecte spécifique de cartons et emballages.  
L'organisation simplifiée du service de collecte est donnée dans le tableau suivant.

Typologie des déchets	Dotation	Fréquences de collectes
Ordures ménagères résiduelles	Bacs roulants bleus ou verts	2 fois par semaine (C2)
Emballages et journaux magazines	Bacs roulants jaunes	1 fois par semaine
Verre	Bornes d'apport volontaire	Mise en place sur l'ensemble du territoire. Collectes effectuées 2 fois par mois
Déchets végétaux	Présentation en vrac	1 fois par semaine
Encombrants	Présentation en vrac	2 fois par mois

**Tableau 2 Organisation simplifiée du service de collecte**

## **B - LA PRECOLLECTE**

Les usagers du TCO sont collectés mécaniquement, et ont été dotés de bacs roulants hermétiques dont le volume varie en fonction de la taille du ménage et de la fréquence des collectes.

Jusqu'au 31 mars 2007, la fourniture et la maintenance des bacs OM et CS ont été assurées par le prestataire LRVP. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2007 un nouveau marché de fourniture a été conclu avec la société CITEC pour une durée de 4 ans.

S'agissant de la maintenance, un nouveau marché a été conclu le 23/08/2007 avec la société LRVP pour une durée de 45 mois.

### **1) Les règles de dotation des bacs roulants**

Les règles de dotation sont reprises dans les tableaux ci-dessous :

Nombre de personnes par foyer	Règles de dotation
	
1 à 5 personnes	120 litres
6 à 7 personnes	180 litres
8 à 9 personnes	240 litres
A partir de 10 personnes	340 litres

**Tableau 3 : Règles de dotation des bacs roulants pour les emballages recyclables**

Sur l'ensemble du territoire du TCO les bacs roulants dédiés à la collecte des emballages recyclables sont de couleur identique (cuve verte, couvercle jaune).

Nombre de personnes par foyer	Règles de dotation
	
1 à 4 personnes	120 litres
5 personnes	140 litres
6 à 7 personnes	180 litres
8 à 9 personnes	240 litres
Plus de 10 personnes	340 litres

**Tableau 4 : Règles de dotation en bacs roulants pour les ordures ménagères résiduelles**

Les coloris de bacs d'ordures ménagères résiduelles diffèrent selon les communes :

- bleu pour les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins,
- vert pour les communes du Port et de La Possession.

## 2) Le parc roulant 2007

A fin 2007, le parc total de bacs roulants mis à disposition des habitants du TCO représente **125 526 unités** (contre 119 042 unités fin 2006), dont 68 223 bacs d'ordures ménagères et 57 303 bacs de collecte sélective.

<b>Bacs CS</b> 	Litrages 2006	Litrages 2007	Delta	Litr/hab 2007
Le Port	878140	973360	11%	25,17
La Possession	842240	932700	11%	36,84
Saint-Paul	3820060	4132280	8%	40,31
Saint-Leu	1207360	1301300	8%	46,22
Trois Bassins	285120	306800	8%	45,08
<b>Total TCO</b>	<b>7032920</b>	<b>7646440</b>	<b>9%</b>	<b>37,95</b>

<b>Bacs OM</b> 	Litrages 2006	Litrages 2007	Delta	Litr/hab 2007
Le Port	1625700	1828260	12%	47,27
La Possession	1245400	1359280	9%	53,69
Saint-Paul	5581520	5849240	5%	57,06
Saint-Leu	1534940	1636420	7%	58,12
Trois-Bassins	359460	377640	5%	55,49
<b>Total TCO</b>	<b>10347020</b>	<b>11050840</b>	<b>7%</b>	<b>54,85</b>

**Tableau 5 : Litrages 2006 et 2007 de bacs CS et OM**

L'année 2007 a été marquée par une augmentation globale du litrage de bacs mis à disposition des usagers, en particulier pour la collecte sélective (+9%).

Cet effort a porté notamment sur la dotation en bacs CS des écoles des communes de St Paul, ainsi que sur les logements collectifs des communes du Port et de la Possession.

	Couvercle	Roue	Train de Roulement
Le Port	19	0	35
La Possession	28	1	39
Saint-Paul	222	3	221
Saint-Leu	36	0	62
Trois-Bassins	10	0	17
<b>Total</b>	<b>315</b>	<b>4</b>	<b>374</b>

Tableau 6 : Fourniture de pièces détachées pour la maintenance de bacs roulants de janvier à juillet 2007

	Nbre d'intervention	Couvercle	Roue	Train de Roulement
Le Port	53	55	19	50
La Possession	35	18	6	15
Saint-Paul	159	118	55	71
Saint-Leu	35	31	20	7
Trois-Bassins	21	18	22	6
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>221</b>	<b>122</b>	<b>114</b>

Tableau 7 : Nombre d'interventions de maintenance sur les bacs roulants de septembre à décembre 2007

### 3) Les bio-composteurs

Le marché de fourniture de bio-composteurs a été relancé le 23 août 2007 après plus d'une année d'interruption. Ce marché a été attribué au groupement FCI / La Réunion Villes Propres pour une durée de 3 ans.

<b>COMMUNE</b> 	SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		TOTAL
	350 L	750 L	350 L	750 L	350 L	750 L	350 L	750 L	
Saint-Paul	11	26	43	33	25	36	33	16	223
Saint-Leu	12	7	21	26	14	3	3	12	98
Trois-Bassins	0	0	10	13	11	4	6	5	49
Le Port	7	2	0	1	6	4	5	1	26
La Possession	11	15	4	6	13	6	14	5	74
SOUS-TOTAL	41	50	78	79	69	53	61	39	470
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>		<b>157</b>		<b>122</b>		<b>100</b>		

Tableau 8 : Livraison de bio-composteurs par commune en 2007

## C - LA COLLECTE.

La collecte des ordures ménagères est assurée en porte-à-porte sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, sauf pour les habitations difficiles d'accès. Pour ces dernières, la collecte s'effectue en points de regroupement.

Outre la collecte en porte-à-porte, les usagers ont également la possibilité d'apporter leurs déchets dans les déchèteries mises à leur disposition (pour les déchets verts, encombrants et recyclables uniquement). Il s'agit dans ce cas d'un mode de collecte basé sur l'apport volontaire.

En vue d'assurer sa mission de collecte des déchets sur les communes de St Paul, St Leu et Trois Bassins, le TCO a traité sur l'année 2007, avec les sociétés VEOLIA (réquisition puis nouveau marché, HCE (réquisition), et STAR (nouveau marché).

	Ordures Ménagères et Collecte Sélective	Déchets Végétaux et Encombrants
<b>St-Paul Bas</b>	VEOLIA	HCE -> 15/07/07 puis STAR
<b>St-Paul Hauts</b>	HCE -> 30/06/07 puis VEOLIA	HCE
<b>St-Leu</b>	HCE -> 30/06/07 puis VEOLIA	VEOLIA
<b>Trois Bassins</b>	HCE -> 30/06/07 puis VEOLIA	VEOLIA

**Tableau 9 : Prestataires de collecte et répartition**

Pour les communes du Port et de La Possession, le marché de collecte et d'évacuation des déchets attribué à la société VEOLIA a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et s'achèvera le 30 septembre 2008 (avenant de prolongation de 3 mois). Ce marché porte sur les prestations de collecte d'Ordures Ménagères, de Collecte Sélective, d'encombrants et de déchets végétaux.

### 1) La collecte des déchets provenant des ménages.

#### ▪ La collecte des ordures ménagères résiduelles.

Pour l'ensemble des communes membres, la collecte des ordures ménagères résiduelles est effectuée deux fois par semaine (C2). La collecte commence à partir de 5 heures. Les déchets collectés sont, soit acheminés à la Station de transit du Port avant d'être dirigés vers le Centre d'enfouissement technique de la Rivière Saint-Etienne, soit acheminés directement vers cet outil de traitement (Collectes de St Leu et Trois Bassins).

La collecte des ordures ménagères et assimilés est effectuée par une flotte de 22 véhicules pour les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.

Pour les communes du Port et de La Possession, la flotte est composée de 12 véhicules.

Les équipages sont composés d'un chauffeur et de un à deux ripeurs.

Les tonnages collectés sont les suivants :

Mois 	Total tonnages 2006	Tonnages 2007				Total tonnages 2007	Delta
		St Paul Bas	St Paul Hauts	St Leu	Trois Bassins		
Janvier	3 811,00	1308	1595,84	728,11	176,37	3808,32	0%
Février	3 218,00	973	1108,74	533,48	129,22	2744,44	-15%
Mars	3 510,00	1204	1586,42	743,69	180,15	3714,26	6%
Avril	2 770,30	1029	1180,62	567,80	137,54	2914,96	5%
Mai	3 076,40	1003	1202,96	583,72	141,40	2931,08	-5%
Juin	2 907,40	931	1132,12	571,79	138,51	2773,42	-5%
Juillet	2 938,40	1159	1323,00	645,00	117,00	3244	10%
Août	2 992,60	1096	1228,00	606,00	91,00	3021	1%
Septembre	2 819,80	996	1127,00	534,00	88,00	2745	-3%
Octobre	3 123,10	1212	1277,00	639,00	109,00	3237	4%
Novembre	3 058,90	1094	1248,00	637,00	83,00	3062	0%
Décembre	3 485,50	1425	1425,00	690,00	126,00	3666	5%
<b>TOTAL</b>	<b>37 711,40</b>	<b>13 430,00</b>	<b>15 434,70</b>	<b>7 479,59</b>	<b>1 517,19</b>	<b>37 861,48</b>	<b>0%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>302</b>	<b>282</b>		<b>266</b>	<b>223</b>	<b>275</b>	<b>-9%</b>

Tableau 10 : Tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins

Mois 	Commune du Port			Commune de La Possession		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	1151	1090	-5%	772	748	-3%
Février	999	929	-7%	666	565	-15%
Mars	1154	1171	1%	714	783	10%
Avril	894	889	-1%	576	579	1%
Mai	1000	932	-7%	630	547	-13%
Juin	974	873	-10%	592	568	-4%
Juillet	928	893	-4%	558	608	9%
Août	973	890	-9%	617	449	-27%
Septembre	939	911	-3%	588	503	-14%
Octobre	1014	1023	1%	640	610	-5%
Novembre	1003	966	-4%	616	598	-3%
Décembre	1099	1235	12%	762	636	-17%
<b>TOTAL</b>	<b>12 128</b>	<b>11 802</b>	<b>-3%</b>	<b>7 731</b>	<b>7 194</b>	<b>-7%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>314</b>	<b>305</b>	<b>-3%</b>	<b>303</b>	<b>284</b>	<b>-6%</b>

Tableau 11 : Tonnage d'ordures ménagères résiduelles collectées sur les communes du Port et de la Possession

Mois 	Total TCO OM		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	5 734,00	5646,32	-2%
Février	4 883,00	4238,44	-13%
Mars	5 378,00	5668,26	5%
Avril	4 240,30	4382,96	3%
Mai	4 706,40	4410,08	-6%
Juin	4 473,40	4214,42	-6%
Juillet	4 424,40	4745	7%
Août	4 582,60	4360	-5%
Septembre	4 346,80	4159	-4%
Octobre	4 777,10	4870	2%
Novembre	4 677,90	4626	-1%
Décembre	5 346,50	5537	4%
<b>TOTAL</b>	<b>57 570</b>	<b>56 857</b>	<b>-1%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>304</b>	<b>282</b>	<b>-7%</b>

Tableau 12 : Tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées sur le TCO

Au cours de l'année 2007, les tonnages de déchets ménagers et assimilés ont enregistré une nette diminution avec un recul de 20 kg/hab/an.

▪ **Evacuation des déchets (ordures ménagères uniquement) du cirque de Mafate (Communes de Saint-Paul et de la Possession)**

L'évacuation des déchets de Mafate est effectuée par hélitreuillage en partenariat avec l'ONF par le biais d'une convention. Les déchets non triés (emballages recyclables) sont évacués par hélicoptère puis regroupés dans des caissons sur le site de la rivière de galets et sont ensuite vidés à la station de transit du Port.

	Tonnages Mafate 2007
Janvier	4,26
Février	14,54
Mars	10,48
Avril	0
Mai	23,28
Juin	0
Juillet	0
Août	28,04
Septembre	3,28
Octobre	5,80
Novembre	11,20
Décembre	3,90
<b>TOTAL</b>	<b>104,78</b>

**Tableau 13 : Tonnages d'ordures ménagères évacués de Mafate**

▪ **La collecte sélective.**

La collecte sélective a été mise en place sur les communes de La Possession et du Port depuis 1999. Elle a été lancée sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins depuis 2003, en plusieurs phases. Depuis le mois d'octobre 2004, la collecte sélective est généralisée à l'ensemble du territoire du TCO, à l'exception de Mafate.

La collecte des emballages recyclables ménagers est assurée deux fois par mois (C0.5) sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois Bassins, et une fois par semaine (C1) sur les communes du Port et de La possession.

Ces collectes sont effectuées les mercredis à partir de 5 heures. Les emballages récupérés sont acheminés au Centre de tri Cycléa du Port, avant envoi vers les filières de revalorisation.

Les équipages de collecte sélective, de même que les moyens matériels affectés à ce service sont les mêmes que ceux de la collecte des ordures ménagères. Les caissons de camions de collecte sont lavés avant le démarrage de la tournée de collecte des emballages recyclables.

Mois 	Total tonnages 2006	Tonnages 2007				Total tonnages 2007	Delta
		St Paul Bas	St Paul Hauts	St Leu	Trois Bassins		
Janvier	276	99	118,54	55,34	13,4	286,28	4%
Février	288	69	70,02	34,52	8,36	181,9	-37%
Mars	356	94	100,22	48,3	11,7	254,22	-29%
Avril	175,8	81	88,26	42,84	10,38	222,48	27%
Mai	241,1	109	111,36	55,84	13,52	289,72	20%
Juin	210,2	86	91,88	44,71	10,83	233,42	11%
Juillet	225,4	82	87	44	6	219	-3%
Août	269,4	107	126	62,86	3,22	299,08	11%
Septembre	220,8	83	102	53	6	244	11%
Octobre	222,6	117	124	61	6	308	38%
Novembre	259,8	66	103	47	6	222	-15%
Décembre	257,2	101	121	58	8	288	12%
<b>TOTAL</b>	<b>3 002,30</b>	<b>1 094,00</b>	<b>1 243,28</b>	<b>607,41</b>	<b>103,41</b>	<b>3 048,10</b>	<b>2%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>24</b>	<b>23</b>		<b>22</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>-8% (*)</b>

(\*) Ratio par habitant 2006 sur la base de données population de 1999 (125 062 habitants pour les communes de St Paul, St Leu et Trois Bassins).

**Tableau 14 : Tonnages des emballages recyclables collectées sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins**

Mois 	Commune du Port			Commune de La Possession		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	59	73	23%	48	68	41%
Février	56	32	-44%	52	52	-1%
Mars	70	51	-27%	64	56	-13%
Avril	56	53	-5%	47	45	-4%
Mai	67	65	-3%	70	62	-11%
Juin	52	56	8%	49	58	18%
Juillet	55	68	24%	53	49	-8%
Août	74	59	-20%	68	83	22%
Septembre	54	52	-4%	52	41	-21%
Octobre	54	58	7%	52	77	48%
Novembre	69	47	-32%	60	63	5%
Décembre	65	75	15%	57	51	-11%
<b>TOTAL</b>	<b>731</b>	<b>688,18</b>	<b>-6%</b>	<b>672</b>	<b>704,04</b>	<b>5%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>-6%</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>6%</b>

Tableau 15 : Tonnages des emballages recyclables collectées sur les communes du Port et de la Possession

Mois 	Total TCO CS		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	383,00	426,36	11%
Février	396,00	265,04	-33%
Mars	490,00	361,22	-26%
Avril	278,80	320,48	15%
Mai	378,10	416,72	10%
Juin	311,20	347,42	12%
Juillet	333,40	336	1%
Août	411,40	441,08	7%
Septembre	326,80	337	3%
Octobre	328,60	443	35%
Novembre	388,80	332	-15%
Décembre	379,20	414	9%
<b>TOTAL</b>	<b>4 405</b>	<b>4 440</b>	<b>1%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>-5%</b>

Tableau 16 : Tonnages des emballages recyclables collectés sur le TCO

On constate une augmentation globale du tonnage collecté de 1% en 2007 par rapport à 2008.

Afin de mener à bien la montée en puissance et la généralisation du tri sélectif, le TCO a recours à un nombre important d'ambassadeurs du tri dont les missions consistent essentiellement à communiquer sur les bonnes pratiques du tri, assurer le respect des consignes

de tri et les jours de collecte, contrôler le prestataire en charge de la collecte, contrôler le contenu des conteneurs présentés à la collecte (en cas de contenu non conforme, un autocollant « Refus » est apposé sur le bac ; dans ce cas, le bac sera collecté lors de la prochaine collecte d'ordures ménagères résiduelles).

#### ▪ La collecte des déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est une collecte en porte-à-porte ou en points de regroupements. Les déchets sont présentés en vrac devant le domicile, la veille de la collecte. La collecte est effectuée par des camions de type ampli roll à grappin. L'équipage de ces véhicules est composé d'un chauffeur seul ou d'un chauffeur et un équipier de collecte.

La fréquence de collecte est de :

- ✓ Une à quatre fois par mois sur les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins et Saint-Paul,
- ✓ Une fois par semaine pour les communes du Port et de La Possession.

Durant l'année 2007, les tonnages suivants ont été collectés.

Mois 	Total tonnages 2006	Tonnages 2007				Total tonnages 2007	Delta
		St Paul Bas	St Paul Hauts	St Leu	Trois Bassins		
Janvier	1 118,00	572,42	680,67	418	64	1 735,09	55%
Février	579,00	517,58	700,52	258	44	1 520,1	163%
Mars	360,00	877,94	1 116,93	611	167	2 772,87	670%
Avril	1 423,70	753,81	847,81	287	47	1 935,62	36%
Mai	1 471,20	500,82	558,54	290	94	1 443,36	-2%
Juin	1 436,10	622,91	436,08	326	51	1 435,99	0%
Juillet	1 363,10	507,38	499,12	358	51	1 415,5	4%
Août	1 288,20	439,08	427,62	251,64	42,65	1 160,99	-10%
Septembre	1 191,40	427,42	399,1	214,35	38,06	1 078,93	-9%
Octobre	1 138,00	584,94	461,66	210,18	40,59	1 297,37	14%
Novembre	1 195,70	537,32	476,84	187,5	43,5	1 245,16	4%
Décembre	1 273,50	651,27	503,56	211,05	44,91	1 410,79	11%
<b>TOTAL</b>	<b>13 837,90</b>	<b>6 992,89</b>	<b>7 108,45</b>	<b>3 622,72</b>	<b>727,71</b>	<b>18 451,77</b>	<b>33%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>111</b>	<b>138</b>		<b>129</b>	<b>107</b>	<b>134</b>	<b>21%</b>

Tableau 17 : Tonnages de déchets végétaux collectés sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins

Mois 	Commune du Port			Commune de La Possession		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	21	29	38%	96	227	136%
Février	33	40	21%	119	169	42%
Mars	108	169	56%	342	146	-57%
Avril	41	55	34%	88	106	20%
Mai	16	24	50%	128	167	30%
Juin	13	31	138%	100	127	27%
Juillet	6	29	383%	100	127	27%
Août	10	9	-10%	98	119	21%
Septembre	3	11	267%	80	61	-24%
Octobre	9	5	-44%	47	78	66%
Novembre	15	12	-20%	114	85	-25%
Décembre	5	38	660%	106	125	18%
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>	<b>452</b>	<b>61%</b>	<b>1418</b>	<b>1537</b>	<b>8%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>61%</b>	<b>56</b>	<b>61</b>	<b>9%</b>

Tableau 18 : Tonnages de déchets végétaux collectés sur les communes du Port et de la Possession

Mois 	Total TCO DV		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	1 235,00	1991,09	61%
Février	731,00	1729,1	137%
Mars	810,00	3087,87	281%
Avril	1 552,70	2096,62	35%
Mai	1 615,20	1634,36	1%
Juin	1 549,10	1593,99	3%
Juillet	1 469,10	1571,5	7%
Août	1 396,20	1288,99	-8%
Septembre	1 274,40	1150,93	-10%
Octobre	1 194,00	1380,37	16%
Novembre	1 324,70	1342,16	1%
Décembre	1 384,50	1573,79	14%
<b>TOTAL</b>	<b>15 536</b>	<b>20 441</b>	<b>32%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>82</b>	<b>101</b>	<b>24%</b>

Tableau 19 : Tonnages des déchets végétaux collectés sur le TCO

Par rapport à l'année 2006, les tonnages collectés en 2007 laissent apparaître une augmentation de 32%. Cette forte augmentation s'explique notamment par les tonnages collectés en mars 2007 suite au cyclone Gamède (+ 281 % de déchets végétaux collectés par rapport à mars 2006).

▪ **La collecte des encombrants.**

La collecte des encombrants se fait sur le même principe que la collecte des déchets verts.

La fréquence de collecte est de :

- ✓ Une à deux fois par mois sur les communes de Saint-Leu, Trois-Bassins et Saint-Paul,
- ✓ Une fois par semaine pour les communes du Port et de La Possession.

Les déchets encombrants doivent être déposés devant la propriété la veille du jour de collecte.

D'une manière générale, on a constaté que la nature des déchets encombrants était :

- Chute de tôles, ou vieille tôle rouillée,
- Vieux objets domestiques tels que : chaises, table de cuisson, étendoir, etc....
- Tuyaux et gaines diverses hors d'usage,
- Gros objets : Machine à laver, baignoire, fauteuil, etc....

La présence de déchets verts, de sacs d'ordures ménagères en mélange dans le tas d'encombrants est fréquente. Cependant les tas en mélanges se rapprochent davantage de dépôts sauvages dans la mesure où ils ne semblent appartenir à aucune maison (dépôt dans les champs de cannes à sucre, dans les caniveaux des routes).

Mois 	Tonnages 2007						Delta
	Total tonnages 2006	St Paul Bas	St Paul Hauts	St Leu	Trois Bassins	Total tonnages 2007	
Janvier	823,00	167,68	315,26	285	33	800,94	-3%
Février	1188,00	99,92	281,72	236	28	645,64	-46%
Mars	1227,00	127,52	461,2	241	67	896,72	-27%
Avril	782,00	126,50	348,24	124	56	654,74	-16%
Mai	753,20	132,36	370,94	254	39	796,3	6%
Juin	531,10	122,64	288,14	226	34	670,78	26%
Juillet	646,90	177,32	383,3	221	36	817,62	26%
Août	552,20	145,86	404,86	243,22	66,84	860,78	56%
Septembre	537,40	123,70	282,66	197,44	43,82	647,62	21%
Octobre	561,60	134,94	351,74	154,76	63,88	705,32	26%
Novembre	592,60	158,90	292,42	198,56	38,8	688,68	16%
Décembre	594,70	153,52	284,68	178,36	21,36	637,92	7%
<b>TOTAL</b>	<b>8 789,70</b>	<b>1670,86</b>	<b>4 065,16</b>	<b>2 559,34</b>	<b>527,70</b>	<b>8 823,06</b>	<b>0%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>70</b>	<b>56</b>		<b>91</b>	<b>78</b>	<b>64</b>	<b>-9%</b>

Tableau 20 : Tonnages d'encombrants collectées sur les commune de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins

Les tonnages collectés en 2007 sont presque équivalents à ceux de 2006, en revanche on note une diminution de 9% de la production par habitant.

Mois 	Commune du Port			Commune de La Possession		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	443	265	-40%	348	227	-35%
Février	301	218	-28%	331	169	-49%
Mars	406	211	-48%	333	146	-56%
Avril	270	242	-10%	395	106	-73%
Mai	307	266	-13%	361	167	-54%
Juin	283	241	-15%	224	127	-43%
Juillet	366	284	-22%	249	127	-49%
Août	311	229	-26%	285	178	-38%
Septembre	245	205	-16%	238	149	-37%
Octobre	289	252	-13%	259	213	-18%
Novembre	274	167	-39%	230	203	-12%
Décembre	346	203	-41%	240	181	-25%
<b>TOTAL</b>	<b>3841</b>	<b>2783</b>	<b>-28%</b>	<b>3493</b>	<b>1993</b>	<b>-43%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>99</b>	<b>72</b>	<b>-28%</b>	<b>137</b>	<b>79</b>	<b>-42%</b>

Tableau 21 : Tonnages d'encombrants collectées sur les communes du Port et de la Possession

Mois 	Total TCO ENC		
	Tonnages 2006	Tonnages 2007	Delta
Janvier	1 614,00	1 292,94	-20%
Février	1 820,00	1 032,64	-43%
Mars	1 966,00	1 253,72	-36%
Avril	1 447,00	1 002,74	-31%
Mai	1 421,20	1 229,3	-14%
Juin	1 038,10	1 038,78	0%
Juillet	1 261,90	1 228,62	-3%
Août	1 148,20	1 267,78	10%
Septembre	1 020,40	1 001,62	-2%
Octobre	1 109,60	1 170,32	5%
Novembre	1 096,60	1 058,68	-3%
Décembre	1 180,70	1 021,92	-13%
<b>TOTAL</b>	<b>16 124</b>	<b>13 599</b>	<b>-16%</b>
<b>Kg/hab</b>	<b>85</b>	<b>68</b>	<b>-21%</b>

Tableau 22 : Tonnages d'encombrants collectés sur le TCO

Les tonnages d'encombrants enregistrent une diminution des tonnages en 2007 par rapport à 2006 qui peut s'expliquer par l'augmentation des apports en déchèteries (+13%), et également par la mise en place de déchèteries mobiles sur le territoire jusqu'au mois de juin 2007.

## ▪ L'apport volontaire en déchèteries

Une déchèterie est un centre aménagé ouvert au public pour le dépôt sélectif de déchets dont il ne peut se défaire de manière satisfaisante par la collecte normale des ordures ménagères du fait de leur encombrement, de leur quantité ou encore de leur nature. Les centres de propreté du T.C.O. sont des espaces organisés, clôturés et gardiennés où les particuliers, les artisans et les commerçants peuvent déposer gratuitement leurs déchets préalablement triés. Certains matériaux déposés feront l'objet d'une valorisation.

Les centres de propreté répondent à trois fonctions :

- protéger l'environnement ;
- supprimer les dépôts sauvages ;
- trier les déchets afin de les valoriser et les recycler.

L'accès aux centres de propreté du T.C.O. est strictement réservé aux particuliers, aux commerçants et artisans, résidant sur l'une des communes membres (St-Paul, St-Leu, Le Port, La Possession et Trois-Bassins).

Le dépôt maximum par jour, et par apport, est strictement limité à 2m<sup>3</sup>.

Les centres de propreté permettent aux usagers d'apporter leurs déchets triés. Ils disposent de bornes spécifiques et de caissons. Les bornes permettent de collecter les textiles, journaux et magazines, les huiles de vidange, les emballages à recycler, le verre, les batteries usagées ainsi que les piles.

Les caissons permettent de collecter les gravats, les encombrants, les cartons, les déchets végétaux et les ferrailles.

En vue de sensibiliser le public à ce nouveau mode de collecte en apport volontaire, un numéro vert est à la disposition des usagers.

Le T.C.O. dispose de 8 déchèteries réparties sur son territoire dont la gestion est confiée à Cycléa.

COMMUNES	LOCALISATION
Saint-Paul	Hermitage-les-Bains. Avenue de Bourbon.
Saint-Paul	Le Guillaume. Chemin de la Glacière.
Saint-Paul	Etang – Bld Jacob De La Haye
Trois-Bassins	Bras-Montvert. Chemin Raux.
Saint-Leu	Pointe des Châteaux.
Saint-Leu	Chemin Georges Thénor.
Le Port	Boulevard de la Marine.
La Possession	ZAC St Laurent

Tableau 23 : Localisation des déchèteries par commune

Les déchets apportés dans les centres de propreté font l'objet d'un tri et sont ensuite acheminés vers les filières de valorisation décrites dans le tableau ci-dessous.

TYPE DE DECHETS	VALORISATION	LIEU	PRESTATAIRE
Déchets végétaux	Compostage	Plate-Forme de compostage du Port	HCE
	Broyage	Plate – forme de broyage de St-Leu	Régie
Gros métaux / verre	Recyclage	Zac environnement du Port	Métal réunion
Gravats	Enfouissement	CET de la Rivière St-Etienne	CIVIS
Encombrants	Pré-tri/ Enfouissement	Centre de tri du port /CET de la Rivière St-Etienne	CYCLEA /CIVIS
Cartons-Papiers-Journaux	Recyclage	Centre de tri du Port	CYCLEA
Huiles de vidange	Valorisation thermique	Usine thermique de Bois-Rouge	Sovidenge
Batteries	Valorisation matière	Export Métropole	CRMM (ATBR)
Piles	Valorisation matière	Export Métropole	CRMM (Corépîle)
Plastique-Emballages	Recyclage	Centre de tri du Port	CYCLEA

Tableau 24 : Filières de valorisation des déchets collectés dans le réseau de déchèteries

Déchèteries	Cartons	DV	ENC	Gravats	Métaux	Plastique	Total 2007	Total 2006	Delta
Etang	57,52	260,26	701,98	119,46	144,88	0,00	<b>1 284,10</b>	1441,51	<b>-11%</b>
Thénor	28,46	136,00	587,04	54,26	136,18	12,64	<b>954,58</b>	970,49	<b>-2%</b>
Guillaume	43,68	202,98	404,54	59,08	0,00	0,00	<b>710,28</b>	745,74	<b>-5%</b>
Port	88,52	152,40	629,16	162,42	215,56	0,00	<b>1 248,06</b>	1452,04	<b>-14%</b>
Possession	31,16	99,12	310,96	95,90	100,24	0,00	<b>637,38</b>	87,00	<b>633%</b>
Pointe des Châteaux	23,66	0,00	280,92	48,32	52,60	3,28	<b>408,78</b>	621,52	<b>-34%</b>
St Gilles	100,96	199,74	694,74	180,90	162,34	1,02	<b>1 339,70</b>	1764,14	<b>-24%</b>
Trois Bassins	14,62	55,14	239,05	11,70	0,00	0,00	<b>320,51</b>	306,89	<b>4%</b>
<b>Total 2007</b>	<b>388,58</b>	<b>1 105,64</b>	<b>3 848,39</b>	<b>732,04</b>	<b>811,80</b>	<b>16,94</b>	<b>6 903,39</b>	<b>7389,33</b>	<b>-7%</b>
<b>Total 2006</b>	<b>365,43</b>	<b>1108,31</b>	<b>3397,21</b>	<b>1778,52</b>	<b>713,66</b>	<b>26,2</b>			
<b>Delta</b>	<b>6%</b>	<b>0%</b>	<b>13%</b>	<b>-59%</b>	<b>14%</b>	<b>-35%</b>			

Tableau 25 : Tonnages de déchets collectés par type de déchets et par déchèterie

On constate une diminution des tonnages collectés en déchèterie par rapport à l'année 2006, notamment en raison de la forte baisse des tonnages de gravats. Cette baisse s'explique par des problèmes d'exutoire ayant conduit le TCO à refuser la réception des gravats dans ses déchèteries sur plusieurs mois de l'année.

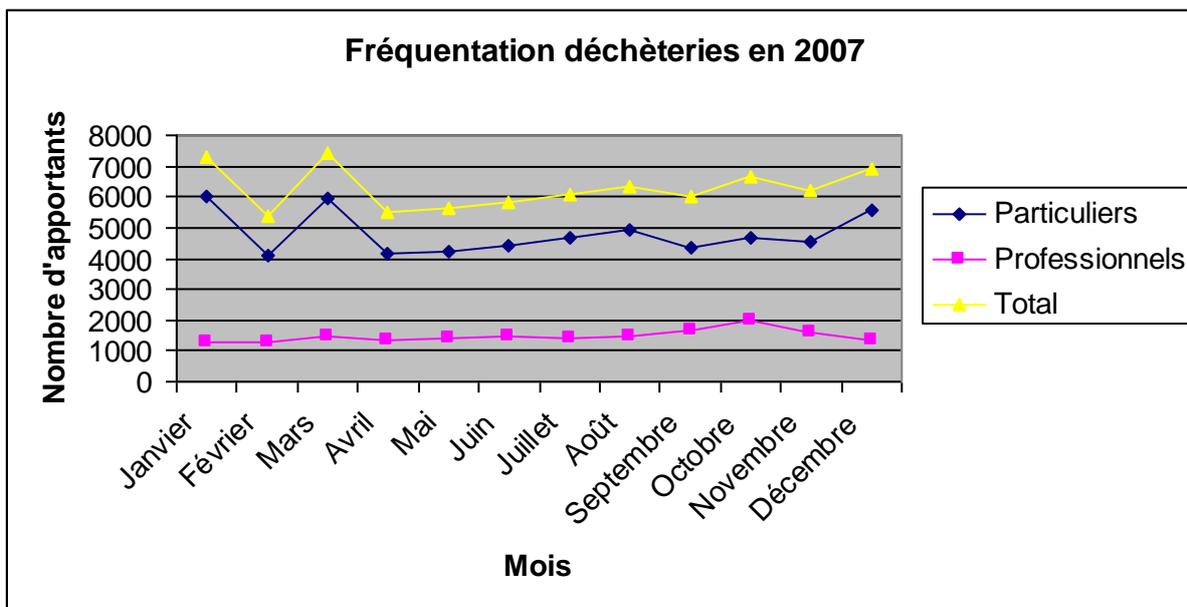
Déchèteries	Batteries (unités)	Piles (unités)	Huile (litres)
Etang	106	965	797
Thénor	561	4 490	3 438
Guillaume	363	1 208	1 230
Port	404	18 557	2 395
Possession	409	3 730	963
Pointe des Châteaux	269	1 730	594
St Gilles	357	1 781	1 117
Trois Bassins	0	228	319
<b>Total 2007</b>	<b>2 469</b>	<b>32 689</b>	<b>10 853</b>

Tableau 26 : Déchets Ménagers Spéciaux collectés en déchèteries

		Etang	Port	Guillaume	Trois Bassins	Possession	St Gilles	Pointe des chateaux	Thénor	Total
Janvier	part.	911	790	564	175	672	1401	583	929	6025
	prof.	64	319	91	49	83	502	94	76	1278
	<b>total</b>	<b>975</b>	<b>1109</b>	<b>655</b>	<b>224</b>	<b>755</b>	<b>1903</b>	<b>677</b>	<b>1005</b>	<b>7303</b>
Février	part.	763	531	481	93	405	857	379	595	4104
	prof.	159	349	109	37	77	411	78	69	1289
	<b>total</b>	<b>922</b>	<b>880</b>	<b>590</b>	<b>130</b>	<b>482</b>	<b>1268</b>	<b>457</b>	<b>664</b>	<b>5393</b>
Mars	part.	1076	760	644	168	715	1177	491	920	5951
	prof.	84	445	126	48	84	512	115	77	1491
	<b>total</b>	<b>1160</b>	<b>1205</b>	<b>770</b>	<b>216</b>	<b>799</b>	<b>1689</b>	<b>606</b>	<b>997</b>	<b>7442</b>
Avril	part.	830	573	433	65	447	770	381	641	4140
	prof.	104	399	128	36	78	474	90	66	1375
	<b>total</b>	<b>934</b>	<b>972</b>	<b>561</b>	<b>101</b>	<b>525</b>	<b>1244</b>	<b>471</b>	<b>707</b>	<b>5515</b>
Mai	part.	789	541	409	89	462	911	398	639	4238
	prof.	117	401	146	81	68	421	80	65	1379
	<b>total</b>	<b>906</b>	<b>942</b>	<b>555</b>	<b>170</b>	<b>530</b>	<b>1332</b>	<b>478</b>	<b>704</b>	<b>5617</b>
Juin	part.	804	593	356	110	515	889	418	705	4390
	prof.	87	496	132	57	101	447	83	62	1465
	<b>total</b>	<b>891</b>	<b>1089</b>	<b>488</b>	<b>167</b>	<b>616</b>	<b>1336</b>	<b>501</b>	<b>767</b>	<b>5855</b>
Juillet	part.	800	634	410	94	525	948	459	804	4674
	prof.	112	460	112	48	64	460	69	54	1379
	<b>total</b>	<b>912</b>	<b>1094</b>	<b>522</b>	<b>142</b>	<b>589</b>	<b>1408</b>	<b>528</b>	<b>858</b>	<b>6053</b>
Août	part.	915	719	410	104	590	886	494	799	4917
	prof.	115	458	112	70	100	464	84	45	1448
	<b>total</b>	<b>1030</b>	<b>1177</b>	<b>522</b>	<b>174</b>	<b>690</b>	<b>1350</b>	<b>578</b>	<b>844</b>	<b>6365</b>
Septembre	part.	647	543	376	101	600	877	451	769	4364
	prof.	126	483	150	82	65	539	111	78	1634
	<b>total</b>	<b>773</b>	<b>1026</b>	<b>526</b>	<b>183</b>	<b>665</b>	<b>1416</b>	<b>562</b>	<b>847</b>	<b>5998</b>
Octobre	part.	676	644	478	127	536	882	494	852	4689
	prof.	136	665	171	108	138	537	119	90	1964
	<b>total</b>	<b>812</b>	<b>1309</b>	<b>649</b>	<b>235</b>	<b>674</b>	<b>1419</b>	<b>613</b>	<b>942</b>	<b>6653</b>
Novembre	part.	595	594	453	114	559	807	501	933	4556
	prof.	167	529	115	93	102	444	104	70	1624
	<b>total</b>	<b>762</b>	<b>1123</b>	<b>568</b>	<b>207</b>	<b>661</b>	<b>1251</b>	<b>605</b>	<b>1003</b>	<b>6180</b>
Décembre	part.	661	783	609	143	743	1120	518	1019	5596
	prof.	122	470	121	75	91	347	55	54	1335
	<b>total</b>	<b>783</b>	<b>1253</b>	<b>730</b>	<b>218</b>	<b>834</b>	<b>1467</b>	<b>573</b>	<b>1073</b>	<b>6931</b>
<b>Total 2007</b>	part.	9467	7705	5623	1383	6769	11525	5567	9605	57644
	prof.	1393	5474	1513	784	1051	5558	1082	806	17661
	<b>total</b>	<b>10860</b>	<b>13179</b>	<b>7136</b>	<b>2167</b>	<b>7820</b>	<b>17083</b>	<b>6649</b>	<b>10411</b>	<b>75305</b>

Tableau 27 : Fréquentation des déchèteries : part des particuliers et des professionnels

La fréquentation des déchèteries connaît une augmentation lente et progressive tout au long de l'année avec quelques pointes enregistrées au mois de janvier et décembre (fêtes) et au mois de mars (Gamède), comme l'indique le graphique ci-dessous :



**Graphique 1 : Evolution de la fréquentation des déchèteries sur l'année**

▪ **Les bornes d'apport volontaire pour le verre.**

Dans le cadre des actions menées en faveur du tri sélectif, le TCO a lancé un marché de fourniture et de maintenance de bornes d'apport volontaire pour la collecte du verre. Ce marché, qui a débuté le 29 novembre 2004, a pris fin le 28 novembre 2007.

Aux termes de ce contrat, il était prévu l'installation d'environ une borne pour 500 habitants soit un réseau de 305 bornes.

La répartition des bornes d'apport volontaire par commune est reprise dans le tableau ci-dessous.

Communes 	Nombre de bornes d'apport volontaire	
	Fin 2006	Fin 2007
Le Port	52	45
La Possession	31	29
Saint-Paul	119	151
Saint-Leu	28	36
Trois-Bassins	13	23
<b>TOTAL</b>	<b>243</b>	<b>284</b>

**Tableau 28 : Répartition des bornes d'apport volontaire pour la collecte du verre par commune**

Au 31 décembre 2007, le parc de bornes d'apport volontaire s'élève à 284 (contre 243 en 2006). Cette augmentation s'explique par une remise à niveau du parc notamment par le remplacement des bornes vandalisées et par l'ajout de bornes sur le territoire à la demande des communes.

Mois 	Total 2006	Tonnages 2007						Delta 2007/2006
		St Paul	St Leu	Trois Bassins	Le Port	La Possession	Total	
Janvier	158,00	109,00	21,88	2,89	11,80	21,45	167,02	6%
Février	97,00	91,00	18,56	3,77	8,12	17,31	138,76	43%
Mars	129,00	82,00	18,93	2,43	8,68	19,32	131,36	2%
Avril	112,14	105,00	18,21	3,92	9,50	16,77	153,40	37%
Mai	126,50	85,00	27,81	2,53	11,95	22,07	149,36	18%
Juin	131,28	69,00	21,56	3,40	8,38	18,90	121,24	-8%
Juillet	114,72	88,00	20,75	3,30	11,35	18,88	142,28	24%
Août	135,02	87,00	19,71	2,82	9,14	19,67	138,34	2%
Septembre	108,86	70,00	17,93	2,44	11,21	17,68	119,26	10%
Octobre	123,16	109,00	23,96	2,75	8,13	17,92	161,76	31%
Novembre	140,48	78,00	25,02	3,66	11,57	21,73	139,98	0%
Décembre	146,96	86,00	32,99	3,99	10,75	25,77	159,50	9%
<b>TOTAL</b>	<b>1523,12</b>	<b>1059,00</b>	<b>267,31</b>	<b>37,90</b>	<b>120,58</b>	<b>237,47</b>	<b>1722,26</b>	<b>13%</b>
<b>Kg / hab</b>	<b>8,05</b>	<b>10,33</b>	<b>9,49</b>	<b>5,57</b>	<b>3,12</b>	<b>9,38</b>	<b>8,55</b>	<b>6%</b>

Tableau 29 : Tonnage de verre collecté

Les tonnages collectés donnent un ratio de production par habitant de l'ordre de **8,55 kg** en 2007 contre **8,05 kg** en 2006.

## 2) La collecte des déchets ne provenant pas des ménages, mais pris en charge par le service public

Dans le cadre de sa compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, le TCO est amené à collecter et à traiter certains déchets produits par des professionnels, mais qui présentent la particularité de pouvoir être traités sans sujétions techniques particulières. C'est ainsi que les centres-villes des communes du Port et de Saint-Paul bénéficient d'une collecte spécifique de cartons et emballages, qui sont des déchets recyclables.

Le but est d'amener ces déchets au centre de tri du Port et de limiter autant que possible leur enfouissement. Le gisement doit alors être conforme aux dispositions du centre de tri à savoir que les emballages doivent être secs et non souillés.

Le service de collecte est réalisé du lundi au vendredi, excepté les jours fériés, avec rattrapage en cas de jour férié le vendredi. En ce qui concerne la ville de Saint-Paul, un service spécial est mis en place durant la période des festivités commerciales, avec collecte exceptionnelle les samedis et dimanches de des deux premiers week-ends du mois de juillet.

Sur la commune du Port, la collecte est effectuée trois fois par semaine : le lundi, mercredi et samedi, en soirée.

Les tonnages présentés ne concernent que les emballages collectés et amenés au centre de tri CYCLEA du Port, en vue de leur valorisation. En ce qui concerne les emballages non

valorisables, ces derniers sont déchargés à la Station de transit du Port et ne sont donc pas présentés ici. Cela vise essentiellement les collectes effectuées les jours de pluies dans la mesure où le centre de tri refuse les cartons mouillés.

Sur la commune du Port, le tonnage collecté en 2007 s'élève à **109 tonnes** contre **105 tonnes en 2006**.

Sur la commune de Saint-Paul le tonnage collecté en 2007 est de **205 tonnes** contre **191 tonnes** en 2006.

Sur Saint-Paul, le véhicule affecté à ce service est une BOM de 19 tonnes, qui n'est pas équipée de lève conteneur à l'arrière, ce qui permet un chargement aisé des cartons présentés en vrac. L'équipe de collecte est composée d'un chauffeur et de deux équipiers.

Sur la commune du Port, le service de collecte est assuré par une BOM de 16m<sup>3</sup>. L'équipage de cet appareil est composé d'un chauffeur et de deux équipiers.

### **3) Observations sur la qualité des prestations de collecte des déchets.**

Tous les véhicules assurant la collecte des déchets ménagers sont équipés, conformément à la réglementation en vigueur, de contrôlographes, de gyrophares sur cabines, de feux à éclats à l'arrière, d'alarmes à actionner de l'arrière par le personnel, d'avertisseurs spéciaux agréés et de bruiteurs nécessaires aux manœuvres de marche arrière, de trousse de premier secours, d'extincteurs, de caméras à l'arrière des bennes et de moniteurs en cabine.

Le personnel travaillant sur la voie publique est équipé de vêtements comportant des bandes réfléchissantes. En outre, un Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de travail est opérationnel dans les agences d'exploitation de la VEOLIA.

L'ensemble du matériel sélectionné est en conformité avec les normes CEE. Les équipages des camions de collecte sont formés au respect de la charte « antibruit » développée par le groupe CGEA ONYX. Afin de limiter les odeurs au maximum, les véhicules de collecte sont lavés et désinfectés tous les jours dès leur retour à l'agence, sur une aire de lavage spécifique à deux boxes, avec décanteur et déshuileur pour les eaux usées. Des vérifications régulières sont effectuées sur les dispositifs d'étanchéité des bennes afin que les jus de collecte ne se répandent pas sur la chaussée.

Les collectes d'ordures ménagères s'effectuent à partir de 5 heures. Le service s'effectue de jour, à l'exception des journées de collecte se substituant aux jours fériés qui peuvent se dérouler l'après-midi et s'étaler sur le début de soirée.

## **D - LE TRAITEMENT**

Les déchets collectés sur le territoire du T.C.O. sont traités selon le processus suivant. Les ordures ménagères et les déchets encombrants collectés sur les communes de Saint-Paul, Le Port et La Possession sont acheminés vers la Station de transit du Port gérée par la STAR. Ces déchets sont ensuite transférés au Centre d'enfouissement technique (CET) de la Rivière Saint Etienne à Saint-Pierre géré par CGEA ONYX.

Les déchets végétaux collectés sur ces trois communes sont pour leur part acheminés vers la station de compostage du Port, gérée par la Société HOW CHOONG, à des fins de valorisation (compostage).

Sur les communes de Saint-Leu et Trois-Bassins, les déchets ménagers ainsi que les encombrants sont directement acheminés vers le centre d'enfouissement technique de la Rivière Saint Etienne. Les déchets végétaux collectés sur ces communes sont quant à eux acheminés vers la plate-forme de broyage située à Saint-Leu.

Les déchets collectés dans le cadre de la collecte sélective sont pour leur part transférés au centre de tri CYCLEA du Port, avant leur valorisation.

### **1) La station de transit du Port**

Il s'agit d'une station dotée d'un quai de déchargement. Les déchets qui arrivent à la Station de transit sont vidés depuis un quai de déchargement dans des trémies métalliques entièrement couvertes par une structure métallique avec bardage, destinée à éviter tout envol de déchets ainsi que tout apport d'eau de pluie venant générer des quantités de jus supplémentaires à traiter. Depuis les trémies, les déchets tombent directement par gravité dans des semi remorques auto compactrices parfaitement fermées et étanches. Cette méthode ne nécessite aucune manutention ni reprise de déchets et présente une fiabilité maximale.

Le personnel de la Station de transit assure :

- l'enregistrement des pesées ;
- le contrôle qualitatif des déchets ;
- l'orientation des clients pour le vidage au quai d'apport de transit et le compactage des déchets dans les semi remorques de transfert ;
- la conduite des semi remorques de transfert des déchets ;
- le nettoyage de la Station de transit.

Le personnel se répartit de la manière suivante :

- 2 conducteurs d'engins ;
- 12 chauffeurs, qui sont également des agents polyvalents ;
- 2 employés administratifs ;
- 1 agent de maîtrise.

Compte tenu des volumes traités supérieurs aux prévisions du marché (30 000 tonnes/an), la flotte de véhicules a été augmentée, la Station de transit dispose de :

- 8 remorques à déchets auto compactrices Legras ;
- 10 remorques fond mouvant alu Legras ;
- 11 tracteurs type premium de marque Renault.

	2006	2007	Delta
<b>Tonnages transférés</b>	89481	84314	-5,77%
<b>Nombre de rotations</b>	4340	4042	-6,87%

**Tableau 30 : Tonnages et nombre de rotations effectués à la station de transit**

Ces tonnages comprennent, outre les OMR, les déchets industriels banals.

Sur la Station de transit, la propreté est assurée par le nettoyage en balayage manuel et mécanisé trois fois par semaine, ainsi que par un lavage quotidien des trémies. L'entretien des espaces verts est assuré par un ramassage des papiers effectué par la Régie de quartier du Port, une fois par semaine. L'assainissement du site est assuré par pompage par la Société SOVIDENGE. Pour éviter la propagation des poussières dans l'air, il est effectué un arrosage quotidien du site. En outre, la protection de l'air est assurée par le stockage en compaction des déchets dans les remorques. Enfin, une dératisation des locaux à risque est assurée une fois par mois par la Société BHL.

## **2) La station de compostage du Port**

La station de compostage du Port est prévue pour traiter des végétaux seuls ou des boues de station d'épuration mélangées à des végétaux. Son exploitation a été soumise à autorisation préfectorale étant donné qu'il s'agit d'une installation classée pour la protection de l'environnement (Arrêté préfectoral n° 98.0549. du 23 mars 1998). Elle est située à l'extrémité Sud-ouest de la commune du Port, en rive droite de la Rivière des Galets, sur un ancien casier du Centre d'enfouissement technique de la commune du Port. Elle occupe une surface d'environ 13 000 m<sup>2</sup> entre le Boulevard de la Marine au Nord, une usine de concassage à l'ouest et le lit de la Rivière des Galets au sud et à l'est.

Le mode de traitement des déchets se décline de la façon suivante :

- les végétaux sont réceptionnés après pesée sur la bascule de la station de transit ;
- un tri est opéré afin d'éliminer les indésirables ;
- les déchets sont broyés ;
- réalisation d'un andain par quinzaine ;
- retournement au chargeur ;
- arrosage ;
- mise en maturation des déchets sans arrosage ni retournement ;
- criblage à la maille de 30 ;
- ré humidification du compost criblé à une hygrométrie d'environ 40% ;
- stockage en attente de commercialisation.

En ce qui concerne les boues, étant donné les quantités très importantes de déchets verts et la surface limitée de la plate-forme, le compostage des boues n'a pas été prioritaire. De plus, il est nécessaire que le mélangeur de boues et de déchets verts soit installé pour que le *process* de boues puisse être opérationnel.

De 2002 à 2006, les tonnages apportés et traités à la Station de compostage n'ont cessé de croître. L'année 2007 a été marquée par une diminution de 20% des apports par rapport à

l'année 2006, mais les quantités traitées en 2007 (13 428 tonnes) sont encore supérieures à la capacité de l'installation fixée à 7500 tonnes de déchets verts entrants

COMMUNES	TONNAGES 2006	TONNAGES 2007	EVOLUTION de 2006 à 2007
Le Port	1795	1240	-31%
La Possession	1561	1546	-1%
Saint-Paul	11398	8716	-24%
Autres (régie de recettes)	2028	1926,76	-5%
<b>TOTAL</b>	<b>16782</b>	<b>13428,76</b>	<b>-20%</b>

Tableau 31 : Tonnages de déchets végétaux entrants à la station de compostage

Cette diminution des flux s'explique par la saturation de l'équipement au mois de mars 2007 (retard dans le traitement des apports 2006) et, en conséquence, par le détournement des flux de déchets végétaux sur les sites de Cambaie et de la Voie Cannière entre les mois de mars, avril et mai 2007.

Au cours de l'année 2007, **15 %** des entrées à la Station de compostage ont fait l'objet d'un refus. Les refus correspondent aux quantités indésirables qui sont transportées à la Station de transit dans la mesure où ils ne peuvent pas être traités. Après tri, **11 396 tonnes** de déchets végétaux ont été compostées.

### 3) Le centre de tri CYCLEA

Dans le cadre de sa compétence d'élimination des déchets et assimilés, le T.C.O. a déployé un programme de collecte sélective. Ce programme s'inscrit dans la politique générale de limitation des envois au centre d'enfouissement technique<sup>1</sup>. Parallèlement au dispositif de collecte sélective, les déchets d'emballage ménagers à recycler font l'objet d'un tri afin de satisfaire aux Prescriptions minimales des filières de valorisation exigées dans le cadre du contrat « Programme Durée » de la Société Eco Emballages. En outre, l'unité de traitement répond à la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Ce marché a été confié à la Société CYCLEA depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006 pour une durée de 5 ans.

#### Légende des symboles ci-dessous :



Augmentation de tonnage



Diminution de tonnage



Objectif dépassé



Objectif non atteint

<sup>1</sup> Depuis le mois de juillet 2002, le centre d'enfouissement technique n'accepte plus que les déchets ultimes comme le dispose la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée, relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

▪ **Les tonnages**

Les différents déchets traités par CYCLEA sont répartis comme suit :

  ○ **Emballages ménagers en mélange : 4551 tonnes dont 4 407 tonnes entrantes**

COMMUNES	TONNAGES 2006	TONNAGES 2007	EVOLUTION de 2006 à 2007	REPARTITION EN 2007	Kg triés par habitant en 2007
Le Port	611	624	2%	14%	16,13
La Possession	680	737	8%	17%	29,11
Saint-Leu	641	622	-3%	14%	21,11
Saint-Paul	2279	2333	2%	53%	22,76
Trois-Bassins	83	91	10%	2%	13,37
<b>TOTAL</b>	<b>4294</b>	<b>4407</b>	<b>3%</b>	<b>100%</b>	<b>21,73</b>

Tableau 32 : Tonnages des emballages recyclables entrantes au centre de tri

En 2007, CYCLEA a traité, pour le compte de la collectivité, **4 551 tonnes** (4 407 tonnes entrantes + 198 tonnes de stock au 31/12/2006 – 154 tonnes de stock au 31/12/2007).

Le taux de refus vaut **25%** (correspondant à 1131 tonnes) contre 23% en 2006.

Le tonnage valorisé vaut **3 346 tonnes** (3 192 tonnes exportées + 154 tonnes de stock au 31/12/2007).

Le tonnage de freinte vaut **4 tonnes**.

**Objectifs 2007 :**

Objectif tonnages : 4671 tonnes

Ecart par rapport à l'objectif : -2,5%

  ○ **Emballages carton : 684 tonnes** issues :

⇒ Des déchèteries et centres de propreté

373 tonnes contre 358 tonnes en 2006 soit une augmentation de 4%.

 Objectif 2007 fixé à 350 tonnes. Ainsi, l'écart par rapport à l'objectif vaut +7%.

⇒ Des collectes spécifiques des centres-villes

344 tonnes contre 321 tonnes en 2006 soit une augmentation de 7%.

 Objectif 2007 fixé à 400 tonnes. Ainsi l'écart par rapport à l'objectif vaut -14%.

Evolution 2006-2007 globale :

Tonnage : +5,6%

Ecart par rapport à l'objectif : -4,4%

En terme de consignes de tri, ont été introduits les sacs de caisse ainsi que les bouteilles d'huile. Une nouvelle édition du guide du tri est programmée pour 2008.

  ○ **Emballages plastiques provenant des déchèteries : 21 tonnes**

Tonnage : -25% (28 tonnes en 2006)

Objectif annuel : 40 tonnes

Ecart par rapport l'objectif : -48%

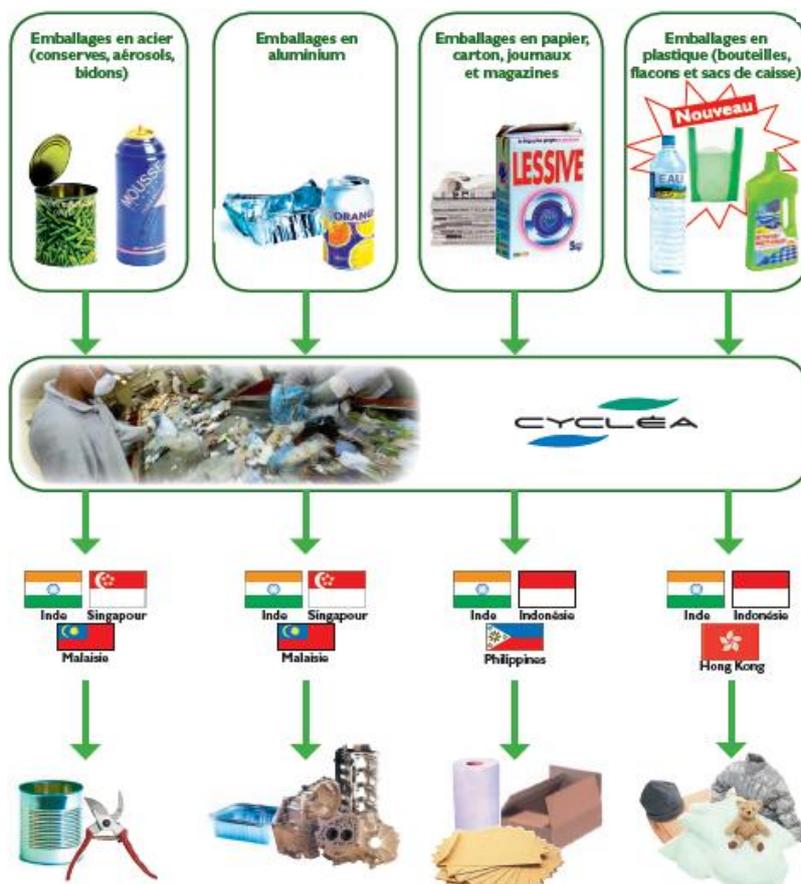
Après tri, CYCLEA a procédé, pour le compte de la collectivité, à l'exportation de **3 192 tonnes** (tonnages valorisés 2007 + stock valorisé 2006), répartis comme suit :

- 2032 tonnes de papiers/journaux/magazines
- 625 tonnes de cartons;
- 253 tonnes de PET clair (plastique transparent) ;
- 15 tonnes de PET coloré (plastique transparent coloré) ;
- 87 tonnes de PEHD (plastique opaque) ;
- 138 tonnes d'acier ;
- 41 tonnes de film plastique (BD+HD).

Au 31 décembre 2007, les stocks en attente d'exportation s'élevaient à **154 tonnes**, répartis comme suit :

- 121 tonnes de papiers/journaux/magazines ;
- 17 tonnes de cartons ;
- 5 tonnes de PET clair ;
- 3 tonnes de PEHD ;
- 4 tonnes d'acier ;
- 4 tonnes d'aluminium.

Le schéma ci-dessous présente les différentes destinations des déchets triés ainsi que les produits issus de leur transformation.



**Schéma 1 : Destinations des emballages recyclables et produits valorisés**



## ○ Le pré-tri des encombrants : 17 642 tonnes dont 2 294 tonnes valorisées

Depuis juillet 2005, le TCO procède à un pré-tri des encombrants avant l'envoi vers le centre d'enfouissement de Saint-Etienne.

L'objectif est d'isoler la part valorisable contenue dans le gisement : ferrailles et pneumatiques essentiellement. Les ferrailles sont orientées vers Métal Réunion, les pneumatiques vers Solival.

Cette opération est effectuée sur :

- les caissons encombrants issus des collectes en porte-à-porte
- les caissons encombrants des déchèteries.

Sur l'année 2007 :

Tonnages traités : **17 642 tonnes** d'encombrants (14 583 tonnes issues des collectes + 2 964 tonnes issues des déchèteries + 113 tonnes de stock au 31/12/2006 – 18 tonnes de stock triées au 31/12/2008) contre 16 362 en 2006, soit une augmentation de 8%.

Tonnages valorisés : **2 294 tonnes** (2 203 tonnes de ferrailles + 87 tonnes de pneus + 4 tonnes de déchets végétaux) contre 1 654 en 2006

Tonnages de refus : 15 348 tonnes contre 14 708 tonnes en 2006

Taux de valorisation : 13% contre 10% en 2006, soit une augmentation de 3%.

L'amélioration du taux de valorisation est en partie due à l'utilisation d'un nouvel engin à grappin.

### Objectifs 2007 :

-  Objectif tonnages traités : 10 000 tonnes / an  
Ecart par rapport à l'objectif : +76%
-  Objectif taux de valorisation : 20%  
Ecart par rapport à l'objectif : - 65%

Au cours de l'exercice 2007, le centre de tri a traité :

- ⇒ 5 256 tonnes de déchets de type emballages recyclables, contre 5 006 tonnes en 2006, soit une augmentation de +6%. Les tonnages valorisés valent 4 051 tonnes contre 3846 tonnes en 2006. Le taux de refus s'élève à 25%, contre 23% en 2006.
- ⇒ 17 642 tonnes d'encombrants, contre 16 362 tonnes en 2006, soit une augmentation de 8%. Les tonnages valorisés valent 2 294 tonnes contre 1654 tonnes en 2006. Le taux de valorisation s'élève à 13% contre 10% en 2006.

### ▪ Les actions Qualité / Sécurité / Environnement

L'année 2007 a été marquée par le renforcement des dispositions engagées en 2006 à travers notamment :

- la mise en place d'une équipe Contrôle Qualité Produit engagée fin 2006, composée de 2 personnes, sous la responsabilité du Responsable Qualité, Sécurité, Environnement ;
- l'élaboration et la mise en place de protocoles ou méthodes visant l'amélioration la qualité des produits entrants ou sortants : outils de suivis, méthodes de traçabilité, audits internes ou externes, formations...

Les actions mises en place ont permis de mettre en évidence les points suivants :

⇒ Qualité des apports de la collecte des emballages recyclables

Le contrôle visuel des apports à l'entrée en centre de tri permet d'estimer la qualité globale de la benne, en déterminant de façon qualitative le taux d'indésirables (ordures ménagères, fermentescibles, seringues, polluants divers, proportion importante d'eau...). On parle alors de non-conformités.

De façon générale, sur les 1 666 rotations de camions pesés à l'entrée, 1 585 d'entre eux ont fait l'objet d'un contrôle qualité, soit 95%.

Ces contrôles ont mis en évidence :

- une qualité des apports majoritairement Moyenne (1 135 apports)
- 21 non-conformités. Une seule parmi elles a fait l'objet d'un refus du dépôt, contaminé par des huiles de moteurs du camion (mars 2008).
- le nombre de non-conformités le plus important a été enregistré en mars. Il est lié au passage de Gamède.

Les non-conformités sont essentiellement liées à la présence d'ordures ménagères. Leur origine est liée à deux hypothèses :

- un dysfonctionnement dans les modalités de collecte des collecteurs.
- une erreur de tri en amont par les usagers

Aussi, dans le but de diminuer le nombre de non-conformités, il est demandé aux collecteurs d'apporter une grande vigilance auprès de ses équipages. Dans un deuxième temps, les médiateurs de l'environnement procèdent à des campagnes de sensibilisation « coups de poings » dans les quartiers pour lesquels il est constaté une baisse de la qualité de la collecte sélective.

⇒ Qualité des apports de cartons des déchèteries

Le même protocole est appliqué aux apports de cartons en déchèteries. 5 non-conformités ont été isolées, liées à la présence d'autres matières valorisables, de vêtements ou d'eau. Le phénomène est négligeable au vu des 373 tonnes de cartons valorisées.

⇒ Qualité des apports d'encombrants

Le même protocole est appliqué aux apports des encombrants des collectes et des apporteurs communaux.

En 2007, 11 non-conformités ont été isolées (7 sur les collectes, 4 sur les apporteurs communaux).

Les raisons de ces non-conformités sont liées à la présence de déchets végétaux pour les collectes, essentiellement sur le Port et la Possession ; la présence de souillures multiples, verre, ordures ménagères pour les apporteurs communaux.

⇒ Caractérisation du refus de la collecte sélective

Le protocole de caractérisation se calque sur celui du Barème D (norme AFNOR) présenté dans le paragraphe suivant. Au total, 45 échantillons de refus ont été analysés.

La caractérisation 2007 présente un taux d'indésirables comparable à celui de 2006 (63%).

Certaines matières sont potentiellement « récupérables », notamment les cartons, les emballages plastiques et les emballages aluminium.

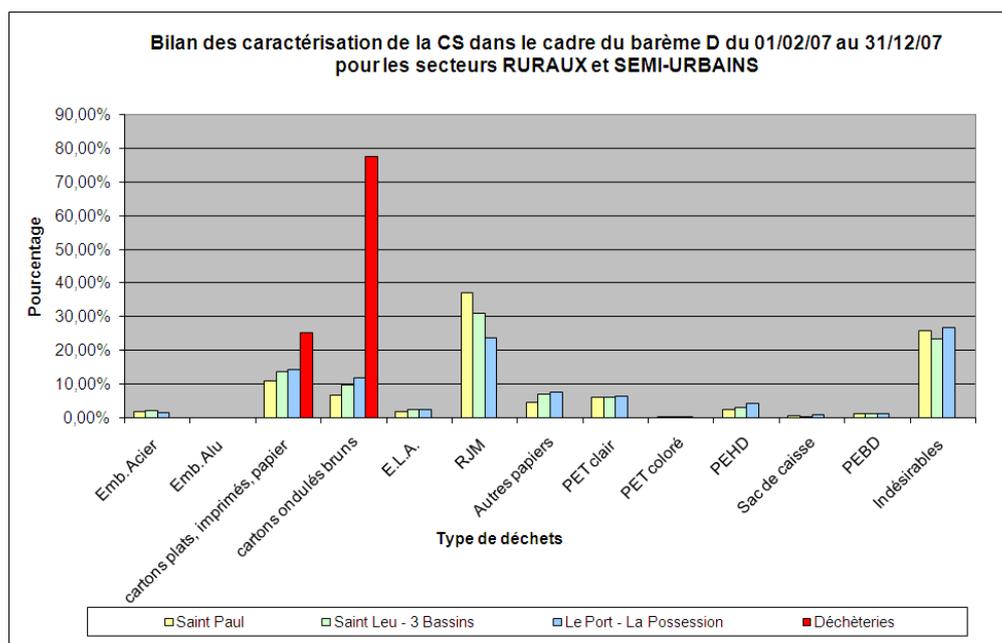
Des mesures correctives sont envisagées en 2008 dans le but d'améliorer la qualité du tri.

### ⇒ Caractérisation Barème D

Cette caractérisation s'effectue dans le cadre du contrat Eco-Emballages. Elle est basée sur une méthode normée AFNOR et permet d'identifier et de quantifier les différentes matières contenues dans la collecte sélective, ainsi que les différents types de cartons contenus dans les bennes de cartons des déchèteries.

Au total, 54 échantillons ont été analysés sur les collectes sélectives, 18 sur les cartons déchèteries.

Les résultats de cette année 2007 sont présentés ci-dessous :



**Graphique 2 : Part des différents déchets par commune ou groupe de communes**

Ces résultats mettent en évidence :

- un taux global d'indésirables pour les collectes supérieur à 20%, quasi nul sur les déchèteries.
- pour les collectes : le gisement est essentiellement composé de « revues, journaux et magazines » (RJM) : environ 25 à 35% du poids dans les échantillons, et de cartons (plus de 10%).
- pour les déchèteries, les cartons ondulés bruns représentent la très grande majorité du gisement (plus de 75%).

Cette caractérisation sera reconduite en 2008. Elle permet de disposer d'information essentielle à l'amélioration générale du service publique de collecte des emballages recyclables.

### ⇒ Les autres caractérisations

D'autres caractérisations ponctuelles ont été menées sur des campagnes spécifiques.

- l'opération sac jaune : des sacs complémentaires aux bacs roulants ont été distribués aux usagers de Boucan Canot et Grand Fond de août à décembre. Ces derniers étaient invités à placer leurs papiers excédentaires au litrage de leur bac dans ces sacs. La caractérisation a montré que les sacs contenaient environ 55% de papier, et 20% d'indésirables.
- La braderie de Saint-Paul : des sacs jaunes ont été distribués aux forains qui étaient invités à y placer leurs emballages recyclables. Les caractérisations ont montré que les

apports étaient constitués majoritairement de plastiques (67%). On note la quasi-absence d'indésirables. Cette opération est donc très encourageante du point de vue qualitatif, incitant les services à répliquer le dispositif.

#### **4) La station de broyage de la Pointe des Châteaux**

La plateforme de broyage de déchets végétaux est située à la Pointe des châteaux sur la commune de Saint-Leu, en bordure de la RD 12 à environ 250 mètres au nord de la zone artisanale, sur la parcelle cadastrée CA 110 d'une superficie de 5000 m<sup>2</sup>, dont seulement 2100 m<sup>2</sup> sont réellement affectés à la plateforme de broyage

Elle reçoit les déchets végétaux des communes suivantes :

- L'Hermitage les bains (Saint-Paul) ;
- La Saline les Bains (Saint-Paul) ;
- Trois-Bassins ;
- Saint-Leu.

Le fonctionnement de la plateforme de broyage s'articule selon trois séquences décrites ci-après :

- Accueil et stockage des déchets végétaux avec les opérations de réception (refus ou acceptation du chargement en fonction de sa qualité), de tri et de stockage des déchets végétaux ;
- Broyage des déchets végétaux ;
- Acheminement des broyats vers la station de compostage de St Pierre.

L'accès est commun à celui de la déchèterie.

Le local de l'accueillant de déchèterie est utilisé en commun avec la station de broyage.

La construction est conçue de façon à disposer :

- D'une plateforme bétonnée de réception des déchets végétaux bruts (150 m<sup>2</sup>)
- D'une plateforme bétonnée de stockage et tri avant broyage (365 m<sup>2</sup>)
- D'une zone de manœuvre pour le broyeur -défibreur de type WILLIBALD de 460 (350 m<sup>2</sup>)
- D'une zone de réception des broyats (150 m<sup>2</sup>)
- D'une zone de stockage des bennes destinées à recevoir les broyats. (45 m<sup>2</sup>)

Le fonctionnement de la plateforme est assuré en régie par deux agents du TCO.

#### **5) Le centre d'enfouissement technique de la Rivière Saint-Etienne**

Le T.C.O. ne disposant pas d'un centre d'enfouissement technique pour l'élimination de ses déchets ultimes, il a été passé un contrat avec la CIVIS en vue de la mise à disposition du CET de la Rivière Saint Etienne. C'est ainsi que les déchets de la station de transit du Port sont transférés, au final, au CET de la Rivière Saint Etienne.

Au cours de l'année 2007, le CET de la Rivière Saint-Etienne a enregistré **90 944 tonnes** de déchets en provenance du TCO contre **96 400,07 tonnes** en 2006, ce qui correspond à une variation de 5,6 %.

Ce tonnage 2007 regroupe **62 117,59 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles, **16 237,82 tonnes** d'encombrants, **11 410,59 tonnes** de Déchets Industriels Banals, **858,42 tonnes** de gravats, et **320,12 tonnes** de déchets organiques.

## **E - LES AUTRES MISSIONS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

### **1) La collecte des corbeilles à papier**

La collecte des corbeilles à papier est assurée par le T.C.O. en régie.

Le personnel assurant la collecte des corbeilles à papier se compose de 10 agents, qui assurent un service quotidien, sauf les jours fériés. Outre la collecte quotidienne, l'équipe effectue également une collecte spécifique sur les plages dans l'après-midi. 4 véhicules sont affectés à ce type de collecte :

- 2 camions bennes Citroën ;
- 2 camions bennes Iveco. (utilisés aussi pour la résorption des dépôts sauvages)

		<b>Corbeilles à papier</b>
<b>Janvier</b>		37,6
<b>Fevrier</b>		12,63
<b>Mars</b>		11,72
<b>Avril</b>		8,96
<b>Mai</b>		10,38
<b>Juin</b>		16,58
<b>Juillet</b>		26,82
<b>Août</b>		20,9
<b>Septembre</b>		7,22
<b>Octobre</b>		29,52
<b>Novembre</b>		23,56
<b>Décembre</b>		18,34
<b>Total</b>		<b>224,23</b>

Tableau 33 : Tonnages collectés par la régie corbeilles à papier

Au cours de l'année 2007, **224.23 tonnes** de déchets ont été collectées par la régie du TCO dans le cadre de la collecte des corbeilles à papier, contre **535,42 tonnes** en 2006.

Cette diminution s'explique par la diminution du nombre de corbeilles à papier, remplacées par des bacs sur potence collectés par notre prestataire lors des collectes d'ordures ménagères.

## 2) L'enlèvement et le traitement de véhicules hors d'usage

Au cours de l'année 2007, le TCO a procédé à l'enlèvement de **2 619** épaves ou véhicules hors d'usage (contre **1 186** en 2006), dans le cadre d'un marché de prestations de services avec la Société CUB Réunion qui en assure la collecte la dépollution et la valorisation.

Le détail des enlèvements de l'année 2007 par mois et par commune sur le territoire du TCO est repris dans le tableau ci-dessous.

Statistiques des enlèvements d'épaves et/ou de VHU sur le territoire du TCO						
 Epave de véhicule	SAINT PAUL	SAINT LEU	TROIS BASSINS	LE PORT	LA POSSESSION	Total
janvier	45	81	0	19	48	193
février	49	40	0	49	49	187
mars	26	36	76	19	4	161
avril	94	74	3	44	9	224
mai	63	17	17	12	50	159
juin	84	74	19	18	5	200
juillet	86	260	0	21	8	375
août	170	96	0	26	1	293
septembre	114	90	0	20	26	250
octobre	215	56	25	26	11	333
novembre	23	35	0	8	31	97
décembre	38	57	0	20	32	147
<b>Total</b>	<b>1007</b>	<b>916</b>	<b>140</b>	<b>282</b>	<b>274</b>	<b>2619</b>

Tableau 34 : Nombre d'épaves ou de VHU évacués par commune

Par ailleurs **1663** épaves ont été évacuées de l'ancien centre d'enfouissement technique du Port, ce qui correspond à un stock historique qui avait été entreposé sans faire l'objet d'une dépollution. Cette opération massive d'évacuation a permis de faire entrer ces épaves dans la filière de traitement.

## 3) La prévention et la lutte contre les dépôts sauvages

Dans le cadre de sa mission de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages, le T.C.O. dispose d'un ampli roll Renault et de deux camions Iveco (utilisés aussi pour la collecte des corbeilles à papier), chargés d'assurer quotidiennement la collecte de ces dépôts. Cette

prestation a été assurée en régie par 15 agents du T.C.O jusqu'au 15 décembre 2007. A partir du 17 décembre 2007, la régie a été externalisée dans le cadre d'un marché conclu avec la société STAR. 17 agents ont donc été transférés, ce qui a permis de pérenniser leur emploi.

La prévention et la lutte sont assurées par la mise en place de panneaux « Interdiction de déposer des ordures », sur les sites susceptibles d'accueillir de tels dépôts. Ces panneaux rappellent la réglementation en vigueur ainsi que les peines encourues par les contrevenants. Il est également précisé un numéro vert où les administrés peuvent obtenir des informations sur les sites de stockage et la manière de se débarrasser de leurs déchets.

De plus, un protocole global expérimental de lutte contre les dépôts sauvages et l'aménagement provisoire de points de regroupement a été élaboré courant 2007, proposant aux communes membres :

- l'actualisation et la cartographie des dépôts sauvages et des points de regroupement des déchets
- l'aménagement provisoire de points de regroupement et l'embellissement des dépôts sauvages sur la base de la combinaison d'actions conjointes.

Fin 2007, ce protocole a été validé par la commune de la Possession et mis en œuvre : 3 aménagements de points de regroupement ont été réalisés. Dans les autres communes, le protocole était en cours de validation.

A terme, les résultats de ce protocole global étendu à 2008 permettront de dimensionner les futurs projets de la collectivité en matière de lutte contre les dépôts sauvages et l'aménagement des points de regroupement.



	Dépôts Sauvages			
	DV	Encombrants	Autres	Total
Janvier	18,64	52,73	0,76	72,13
Fevrier	16,76	36,84	0,55	54,15
Mars	21,25	42,56	0,86	64,67
Avril	15,84	45,62	1,45	62,91
Mai	12,32	55,78	0,75	68,85
Juin	7,56	62,98	0,95	71,49
Juillet	18,48	48,32	2,22	69,02
Août	26,16	69,22	1,25	96,63
Septembre	6,26	30,08	0,35	36,69
Octobre	12,42	78,28	1,1	91,8
Novembre	12,56	33,76	0	46,32
Décembre	15,82	82,6	0	98,42
<b>Total</b>	<b>184,07</b>	<b>638,77</b>	<b>10,24</b>	<b>833,08</b>

Tableau 35 : Tonnages collectés par la régie dépôt sauvage

Au cours de l'année 2007, **833.08 tonnes** de déchets ont été collectées, contre **815.64 tonnes** en 2006.

#### 4) La lutte contre l'errance animale

Le T.C.O. assure pour ses cinq communes membres la compétence relative à la gestion des fourrières animales, de lutte contre la divagation des carnivores domestiques et d'enlèvement

de cadavres d'animaux de compagnie (chiens et chats) chez les particuliers et sur les voies publiques.

La fourrière du T.C.O. située à Cambaie, a été mise en service en 1998 et a été gérée en régie par le T.C.O jusqu'au 9 octobre 2006. A partir de cette date, la gestion et l'exploitation de cette fourrière ont été externalisées et confiées à la société Cycléa par le biais d'un marché.

L'équipe de la fourrière animale a pour mission de capturer les carnivores domestiques errants, les chiens dangereux (effectuée par l'équipe cynotechnique), de ramasser les chiens et chats morts sur les routes et chez les particuliers.

Le site de Cambaie permet d'accueillir 50 chiens et 20 chats. Il est à ce titre doté de :

- 4 box pour les chiens errants ;
- 2 box pour les chiens mordeurs ;
- 5 box pour chiens dangereux en placement judiciaire ;
- 2 box pour les animaux nécessitant un isolement sanitaire ;
- 1 chatterie composée de quatre box pouvant accueillir chacun 5 chats.

Après leur capture, les animaux sont gardés en fourrière pendant quatre jours ouvrés. Durant cette période, les propriétaires peuvent venir récupérer leur animal moyennant le paiement d'une somme correspondant aux frais engagés par la Collectivité pour l'hébergement et la nourriture. Passé ce délai, les animaux qui n'auraient pas été récupérés, malades, blessés ou non identifiés, sont euthanasiés par un vétérinaire.

En cas de capture de chiens ou chats dangereux, une procédure judiciaire est engagée et le futur de ces animaux relève de la compétence du Procureur de la République.

Les cadavres des carnivores domestiques ramassés sur les routes, euthanasiés ou récupérés aux domiciles des particuliers, sont incinérés.

 <b>Commune</b>	Captures		Ramassages cadavres		Animaux dangereux		Interventions plages		Total	
	Chiens	Chats	Chiens	Chats	Chiens	Chats	Chiens	Chats	Chiens	Chats
Saint-Paul	1022	441	781	320	5	0	5	0	1813	761
Saint-Leu	256	120	238	85	1	0	0	0	495	205
Trois Bassins	213	53	112	16	1	0	0	0	326	69
Le Port	337	143	196	180	4	0	0	0	537	323
La Possession	231	53	104	71	1	0	0	0	336	124
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2059</b>	<b>810</b>	<b>1431</b>	<b>672</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>3507</b>	<b>1482</b>
<b>TOTAL 2007</b>	<b>2869</b>		<b>2103</b>		<b>12</b>		<b>5</b>		<b>4989</b>	
<b>TOTAL 2006</b>	<b>2407</b>		<b>2552</b>		<b>373</b>		<b>0</b>		<b>5332</b>	
<b>Delta</b>	19%		-18%		-97%				-6%	

**Tableau 36 : Répartition des interventions des équipes de la fourrières animales par commune**

On observe une légère augmentation du nombre de captures en 2007 (2886) par rapport à 2006 (2780), qui peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de capteurs animaliers (16 en 2007 contre 11 en 2006).

La diminution du nombre de cadavres ramassés (-18%) peut trouver plusieurs explications :

- les cadavres ramassés sur la RN1 n'entrent plus dans les statistiques (hors compétence TCO),

- les effets des campagnes de stérilisation menées de puis 2002,
- les efforts de la collectivité en matière de lutte contre l'errance animale depuis 1998.

En 2007, le TCO a renouvelé une **campagne de stérilisation et d'identification** permettant aux habitants du TCO non imposables de faire tatouer et stériliser gratuitement leurs chiens et chats, dont les résultats figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>Campagne 2007</b>	<b>St LEU</b>	<b>T. BASSINS</b>	<b>St PAUL</b>	<b>Le PORT</b>	<b>La POSSESSION</b>	<b>Sous-total</b>	<b>Total</b>
Identification	190	28	294	98	94	704	704
Stérilisation Chien	0	0	0	0	0	0	0
Stérilisation Chienne	74	14	129	40	45	302	302
Stérilisation Chat	0	0	1	0	1	2	2
Stérilisation Chatte	120	16	182	60	56	434	434
<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>58</b>	<b>606</b>	<b>198</b>	<b>196</b>	<b>1442</b>	<b>1442</b>

**Tableau 37 : Répartition du nombre de stérilisations par commune**

<b>Année</b>	<b>Stérilisations</b>	<b>Identifications</b>	<b>Total</b>
<b>2002</b>	220	210	<b>430</b>
<b>2003</b>	720	690	<b>1410</b>
<b>2004</b>	0	0	<b>0</b>
<b>2005</b>	712	675	<b>1387</b>
<b>2006</b>	732	686	<b>1418</b>
<b>2007</b>	738	704	<b>1442</b>

**Tableau 38 : Evolution des campagnes de 2002 à 2007**

## 5) Le numéro vert du TCO

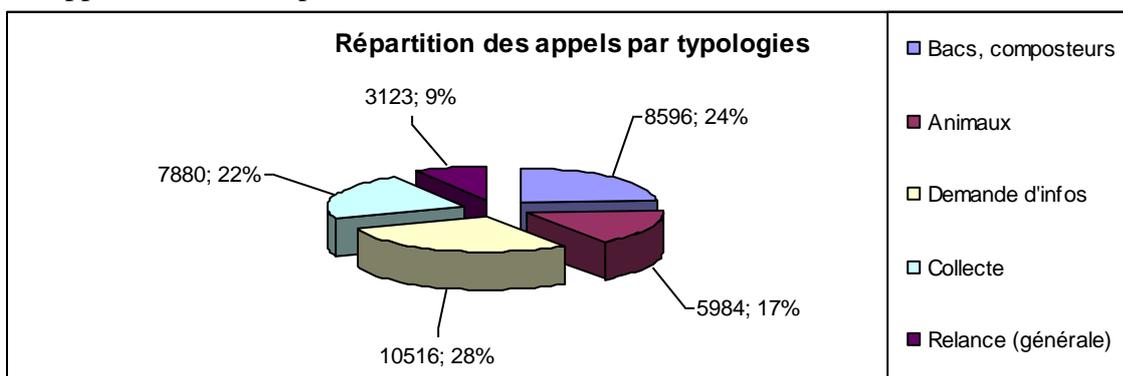
La prestation Numéro vert est externalisée depuis octobre 2006. Le marché a été confié à CYCLEA pour une période de 1 an renouvelable 2 fois. Ce marché a été reconduit en octobre 2007.

En 2007, le Numéro Vert a enregistré 45 585 appels soit une moyenne de 3 800 appels par mois.

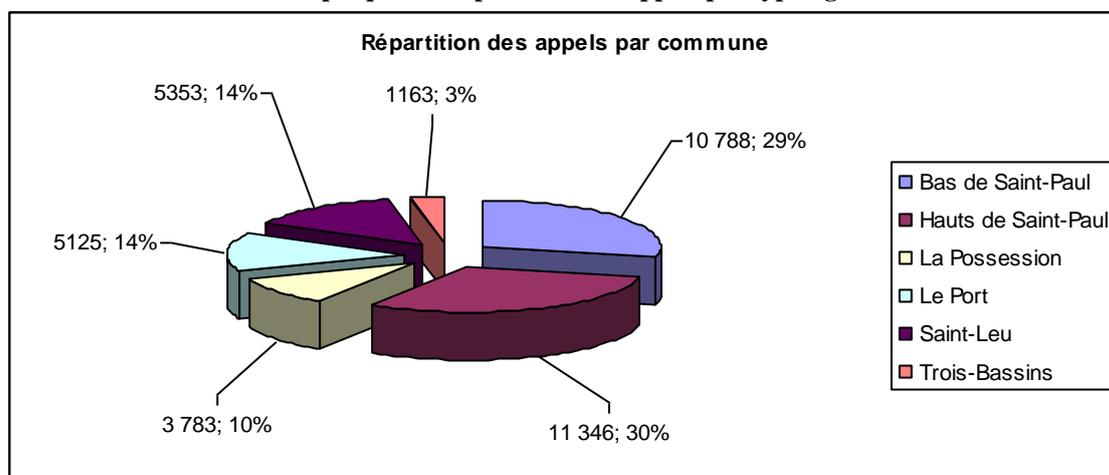
Les pics d'appels enregistrés correspondent aux évènements majeurs de terrain :

- janvier : 5 623 appels, pic d'appels lié à léger retard dans la distribution des calendriers de Saint-Paul
- mars : 3 858 appels, pic d'appels lié au passage de Gamède
- juillet : 3 468 appels, pic d'appels lié au changement de prestataire de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sur Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins (démarrage des nouveaux marchés de collecte)
- novembre : 3 552 appels, pic d'appels lié au mouvement de grève de Véolia

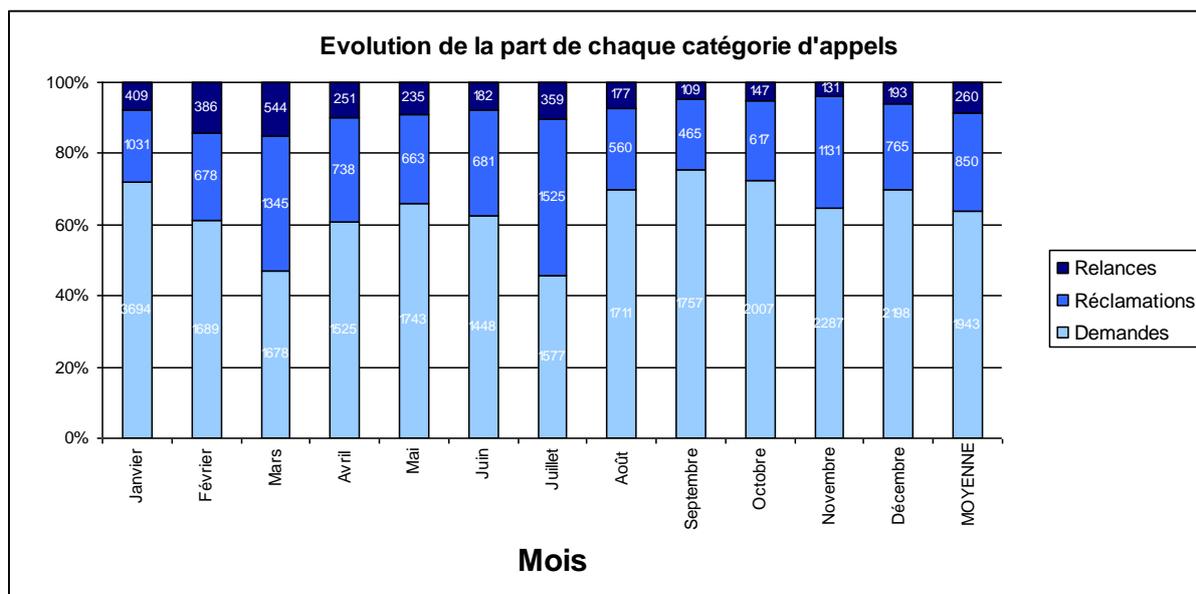
Les appels suivent la répartition suivante :



**Graphique 3 : Répartition des appels par typologie**



**Graphique 4 : Répartition des appels par commune**



*Demande = 1<sup>er</sup> appel de l'utilisateur sur une typologie d'appel*

*Réclamation = 2<sup>ème</sup> appel de l'utilisateur sur la même typologie d'appel, ou 1<sup>er</sup> appel sur une typologie de collecte des déchets*

*Relance = à partir du 3<sup>ème</sup> appel de l'utilisateur sur la même typologie d'appel (ou 2<sup>ème</sup> appel sur une typologie de collecte des déchets)*

**Graphique 5 : Evolution de la part de chaque catégorie d'appels sur l'année**

Les typologies d'appels les plus représentées concernent les demandes d'information (28% des appels), les demandes de poubelles ou composteurs (24%), les signalements de dysfonctionnements de collecte (22%).

Près de 60% des appels sont originaires de Saint-Paul, constat logique au vu de la part de la population de Saint-Paul au sein du TCO.

La part des relances diminue à partir de mai pour atteindre une moyenne de 9% sur l'année. La part des réclamations s'élève à 28% sur l'année.

Les part des relances et réclamations suivent les événements majeurs du terrain : elle est plus élevée pendant ces périodes.

## 6) La communication / médiation

La communication de proximité sur les communes membres s'effectue via plusieurs structures :

- Cycléa à travers un marché lié à celui du tri sélectif. Au 31 décembre, l'effectif total s'élevait à 42 médiateurs déployés sur la totalité du territoire
- Cap Insertion, 2 médiateurs déployés sur la commune de La Possession, liés au TCO par une convention d'objectifs et de moyens
- Tri Sélectif composé de 14 médiateurs déployés sur la commune de Saint-Paul, lié au TCO par une convention de gestion de service liée à la mise en valeur et à la protection de l'Environnement et du cadre de vie.
- Association pour le Développement de Trois-Bassins, composée de 9 médiateurs liés au TCO par une convention d'objectifs et de moyens. A noter que cette structure possède également une vocation autre que environnementale (promouvoir des actions de proximité sur les domaines économiques, sociaux, culturels ou sportifs, insertion socioprofessionnelle ...). Ainsi, ces postes ne correspondent pas à des équivalents temps plein dans le domaine de l'environnement.

- Association Nou Lé Gadiamb composée de 15 médiateurs (16 jusqu'en septembre) liés au TCO par une convention d'objectifs et de moyens. Ces médiateurs possèdent également une vocation sociale pour le compte de la CAF. Ainsi, ces postes ne correspondant pas à des équivalents temps plein dans le domaine de l'environnement.

L'effectif total s'élève à 82 médiateurs.

Les tâches respectives de ces structures ont été précisées début 2007, en concertation avec les communes, afin d'optimiser leurs actions.

Les missions confiées aux 82 médiateurs se répartissent en thèmes d'activités suivants :

- ⇒ Communication sur la collecte sélective des emballages ménagers et du verre  
Afin de communiquer sur la collecte sélective, les médiateurs disposent d'une batterie d'outils Eco Emballages, déployés en fonction de la nature de l'action : écolobus équipé d'audiovisuel, stand de sensibilisation, tapis de tri, jeux de sociétés...

<b>Animations</b>	
<b>Description des actions</b> (Date/Lieu/objectifs/type/outils)	<b>Résultats</b>
24 mars : Surf Rider St-Paul : animation d'un stand de sensibilisation au tri sélectif. Outils TCO	130 personnes dont 52 enfants. Proportion habitants TCO très faible
2 au 5 avril : Participation au semaines du développement durable : exposition sur le thème du développement durable, des gestes éco-citoyens (local de l'association ADTB)	/
13 avril : maison familiale de l'Ouest : animation d'un stand de sensibilisation au tri sélectif. Outils TCO	3000 personnes. Environ 20%=résidents TCO
7 et 8 mai : Salon de la Maison : animation d'un stand de sensibilisation au tri sélectif. Outils TCO	3000 personnes. Environ 20%=résidents TCO
20 juin : Association Régionale sur l'Accompagnement Social et Territorial. Outils TCO.	30 personnes sensibilisées
Du 1er au 5 août : Festival Sakifo de Saint-Leu. Distribution de sacs jaunes aux forains pour assurer collecte séparative des emballages recyclables. Animation d'un stand (outils Eco Emballages). Accompagnement au geste du tri pour les visiteurs suite à mise à disposition pour le festival de 60 bacs OMR et CS. Partenariat commune fort	850 personnes (600 sur le stand, 300 dans les rues, 50 forains)
Du 8 au 20 août : Fête commerciale du Port. Même protocole que pour Festival Sakifo. Partenariat commune fort.	2370 personnes (1220 sur le stand, 1000 dans les rues, 150 forains)
2 octobre : Fête du vélo (St-Paul). Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	100 personnes
27 octobre : Fête du CODRAS (St-Paul). Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	61 personnes
21 octobre : Semaine Bleue (St-Paul). Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	85 personnes
3 novembre : Journée Mondiale du Parapente de Saint-Leu. Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	74 personnes

17 et 18 novembre : Fête de la Forêt sur la Possession. Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	273 personnes
22 novembre : Round Créolia sur Saint-Leu. Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	43 personnes
24 novembre : Round Créolia sur le Port. Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	53 personnes
4 décembre : centre pénitentiaire du Port. Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	75 détenus
5 décembre : Case du Bernica (Saint-Paul). Animation d'un stand (outils Eco Emballages)	25 enfants, 6 adultes
7 au 9 décembre : Journées Réunionnaises de l'Environnement : exposition intitulée « Et vous, que feriez-vous pour votre île ? » (centre ville de Trois-Bassins)	/
25 septembre : Centre culturel de Trois-Bassins. Animation d'un stand (outils Eco Emballages) en présence d'un trieur.	/
<b>Actions vers les publics relais (associations, bailleurs, syndicats, rippeurs, agents de la collectivité)</b>	
20 juin : Association ARAST (Association Régionale sur l'Accompagnement Social et Territorial) : sensibilisation à la gestion des déchets et au respect de l'environnement.	30 personnes
Sept/Octobre : formation des gardiens et agents d'entretien des immeubles des bailleurs, communes Port et Possession, à la pratique du tri et la gestion des poubelles + accompagnement sur terrain	35 agents formés
25 septembre : Sensibilisation d'une vingtaine de CAV communaux nouvellement intégrés à la gestion des déchets (Trois-Bassins)	20 CAV
30 octobre : Présentation puis visite du centre de tri de l'association Citoyens contre le Chik. Présence d'un trieur	/
<b>Préparation et interventions dans les écoles</b>	
4 décembre : dans le cadre de l'après-midi sportif du collège Maison Blanche (Saint-Paul), animation d'un stand (outils Eco Emballages)	700 adolescents
Toute l'année : sensibilisation des scolaires : diaporama sur la gestion des déchets. Elèves du primaire et du secondaire	1057 élèves (40 classes)
Dans le cadre des sensibilisations dans les écoles, les centres aérés ou tout autre organisme sollicitant l'intervention des médiateurs pour une sensibilisation : visite du centre de tri effectuée par les médiateurs si sollicités	657 personnes/ élèves ont visité le centre de tri
Septembre à décembre sur Saint-Paul : Accompagnement des écoles à la dotation complémentaire en bacs de tri sélectif avec l'Ecolo Bus : diffusion de film, jeux.	19 écoles sensibilisées (3208 élèves)

Sensibilisation des élèves et du personnel communal au geste du tri sélectif	
--	--

<b>Porte à porte</b>	
Du 8 au 17 janvier : Distribution des calendriers de collecte 2007 sur la commune de Saint-Paul.	33 417 calendriers distribués
Du 3 septembre au 12 octobre : Distribution des calendriers 2007/2008 sur l'habitat individuel sur les communes du Port et de la Possession.	6 198 (Possession) + 6654 (Port) foyers touchés
Du 15 octobre à fin décembre : Distribution des calendriers de collecte 2007/2008 sur l'habitat collectif des communes du Port et de la Possession au fur et à mesure de la dotation complémentaire en bacs	totalité de l'habitat collectif
Du 26 novembre au 31 décembre : Distribution des calendriers 2008 sur la commune de Saint-Paul.	34 489 foyers touchés
Août à Décembre : opération RJM sur le Quartier de Boucan Canot/Grand Fond (Saint-Paul) : distribution de sacs jaunes transparents de 30L. Usagers invités à le remplir du surplus papier ne pouvant être contenu dans les bacs. Edition d'un prospectus spécifique à l'opération. Dotation de sacs complémentaires en fonction des besoins. 2 passages de communication de l'opération + suivi des collectes sur la zone	514 foyers touchés 1505 sacs distribués Caractérisation sur modèle du barème D effectuée
Décembre : Distribution des calendriers 2008 sur la commune de Saint-Leu	Près de 10 000 foyers touchés
Sensibilisation à la pratique du tri sélectif pour tous les nouveaux résidents + distribution du guide du tri. Action systématique à toute nouvelle dotation de poubelles	/
Sensibilisation hebdomadaire à la pratique du tri sélectif au niveau des quartiers pour lesquels ont été recensé des baisses de tonnages	/
Pendant les vacances scolaires : sensibilisation des enfants dans les centres aérés : présentation du diaporama sur la gestion des déchets + visionnage du film sur le tri des déchets du Département dans l'Ecolo Bus	435 enfants (9 centres aérés)

**Tableau 39 : Actions de médiation effectuées dans le cadre de la sensibilisation sur le tri des emballages recyclables et du verre**

⇒ Suivi des collectes

Des suivis de collectes sont organisés afin de garantir au mieux le service, notamment en période de changement de prestataires, ou lors de périodes de fortes productions de déchets.

Ces suivis se sont déroulés toute l'année sur l'ensemble des communes sur les déchets végétaux et les encombrants sur l'ensemble des communes, sur les ordures ménagères et la collecte sélective sur Saint-Leu et Trois-Bassins.

Des suivis spécifiques ont été déclenchés sur les ordures ménagères et la collecte sélective en juillet, lors du démarrage du nouveau marché sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins.

#### ⇒ Opération Caravane du tri

Cette opération, initiée en 2006 voire 2005 dans certaines communes membres, vient en relais des actions de la DRASS et des communes sur la lutte contre la prolifération du moustique, et du rat. Elle s'inscrit totalement dans le contexte général de lutte contre le Chikungunya et la Leptospirose.

Cette opération porte sur l'évacuation de tout matériaux pouvant constituer un gîte larvaire ou attirer les rats chez les usagers.

Deux modalités étaient proposées aux usagers :

- la sortie séparative de leur encombrants, déchets végétaux, ferrailles et épaves de véhicules en porte à porte
- la possibilité d'alimenter des caissons sur des déchèteries mobiles en encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats, pneus, batteries

L'action des médiateurs comportait plusieurs niveaux :

- une communication en porte à porte chez tous les usagers du territoire présentant l'opération dans sa globalité ainsi que les consignes de tri. Ce passage a été également l'occasion de distribuer un kit raticide (Saint-Paul) et de faire un recensement des personnes atteintes du Chikungunya (Port et Possession).
- Le suivi des collectes lors du passage des camions
- Une permanence sur les points de déchèteries mobiles pour assurer l'accueil du public

#### ⇒ Cyclone Gamède

Dans le courant du mois de mars, les médiateurs ont été fortement mis à contribution dans le protocole global de nettoyage des communes membres.

Leurs missions :

- recenser journallement les dépôts
- suivre les camions de collecte, guider les sous-traitants sur le terrain

#### ⇒ Recensements et enquêtes

Ces activités sont ponctuelles ou permanentes :

- Recensement des dépôts sauvages et actualisation (septembre à décembre)
- Recensement des carcasses de véhicules et des VHU, suivi des enlèvement en collaboration avec le référent métier de la Direction (toute l'année)
- Recensement de panneaux et des problématiques liées à la voirie (avril, juin, août)
- Enquête terrain pour les dossiers TEOM (septembre 2007 à mars 2008)
- Enquête sur les dotations de bacs des écoles de Saint-Paul, pour ajustement des dotations (échelonnée de septembre à novembre + accompagnement des dotations (sensibilisation de toute l'école).
- Enquête sur les dotations de bacs de l'habitat collectif sur les communes du Port et de la Possession (septembre/octobre)
- Enquête sur les demandes d'extension de collecte (toute l'année)
- Traitement des problématiques signalées via le Numéro Vert (toute l'année)
- Signalement de cadavres d'animaux (toute l'année)

## **F - LES EVENEMENTS MARQUANTS**

### **1) Opération de lutte contre l'épidémie de Chikungunya : Caravane du tri**

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Chikungunya, des moyens humains, et matériels ont été mis en place sur les cinq communes membres du TCO : détachement des Médiateurs de l'Environnement auprès des communes, mise à disposition de caissons, petits porteurs avec équipage, camion de type ampliroll.

L'opération s'est échelonnée de octobre 2006 à fin juin 2007 :

- Saint-Paul (du 16 octobre 2006 au 12 janvier 2007) : 33 027 foyers touchés (directement ou par l'intermédiaire d'un courrier), 477 fiches d'identification de problèmes recensés, 622 pneus recensés, 202 signatures de cessions de véhicules, 18 766 kits raticides distribués. Ont été présentés sur la voie publique par les usagers, en amont des collectes : 2 430 m<sup>3</sup> de déchets végétaux, 4 503 m<sup>3</sup> d'encombrants, 1 919 m<sup>3</sup> de ferrailles.
- Le Port (du 7 novembre 2006 au 8 janvier 2007) : 11 544 foyers touchés, 47 fiches d'identification de problèmes recensés. Ont été présentés sur la voie publique par les usagers, en amont des collectes : 101 m<sup>3</sup> de déchets végétaux, 527 m<sup>3</sup> d'encombrants, 77 m<sup>3</sup> de ferrailles.
- La Possession (du 16 novembre 2006 au 31 janvier 2007) : 7 827 foyers touchés, 47 fiches d'identification de problèmes recensés, 30 pneus recensés, 23 personnes atteinte du Chik recensées. Ont été présentés sur la voie publique par les usagers, en amont des collectes : 1 025 m<sup>3</sup> de déchets végétaux, 564 m<sup>3</sup> d'encombrants, 213 m<sup>3</sup> de ferrailles.
- Saint-Leu (du 29 janvier au 20 juin avec coupure du 20 février au 12 avril en raison de Gamède) : 9 713 foyers touchés, 126 fiches d'identification de problèmes recensés, 45 pneus recensés. Ont été présentés sur la voie publique par les usagers, en amont des collectes : 400 m<sup>3</sup> de déchets végétaux, 1 124 m<sup>3</sup> d'encombrants, 465 m<sup>3</sup> de ferrailles.
- Trois-Bassins (22 janvier au 19 avril avec coupure du 13 février au 12 avril en raison de Gamède) : 2 093 foyers touchés, 30 fiches d'identification de problèmes recensés, 19 pneus recensés. Ont été présentés sur la voie publique par les usagers, en amont des collectes : 75 m<sup>3</sup> de déchets végétaux, 215 m<sup>3</sup> d'encombrants, 40 m<sup>3</sup> de ferrailles.

Le récapitulatif de l'opération est présenté dans le tableau ci-dessous :

**TCO : Opération de lutte contre l'épidémie de Chikungunya  
et la bactérie Spirochète (Leptospirose) - 2006/2007**

		Communication en porte à porte (nombre de foyers)			Caravane de tri et Déchetterie Mobile (tonnes)				
		Présents	Absents	Appart.	DY	ENC	FERRAILLE	PNEUS	GRAYATS
La Possession	SOUS - TOTAL	3 175	2 445	2 208	27,46	132,96	26,60	0,50	0,00
	TOTAL	7 828			187,52				
Le Port	SOUS - TOTAL	3 714	1 965	5 054	19,20	96,77	32,94	3,14	352,00
	TOTAL	11 544			504,05				
Saint-Paul	SOUS - TOTAL	19 531	7 918	5 578	1 165,15	897,93	116,47	27,97	174,00
	TOTAL	33 027			2 207,52				
Trois-Bassins	SOUS - TOTAL	1 249	796	48	33,21	28,66	3,60	0,00	0,00
	TOTAL	2 093			65,47				
Saint-Leu	SOUS - TOTAL	3 333	5 428	952	147,60	70,46	55,86	5,82	0,00
	TOTAL	9 713			279,74				
TCO	SOUS - TOTAL	31 002	18 552	13 840	1 392,62	1 226,78	235,47	37,43	526,00
	TOTAL	63 394			2 892,30				

## 2) Cyclone Gamède

Après le passage du cyclone, un dispositif assimilable au déclenchement d'une **cellule de crise** s'est déployé dans le temps en deux phases et s'est échelonné des **semaines n°9 à 12** :

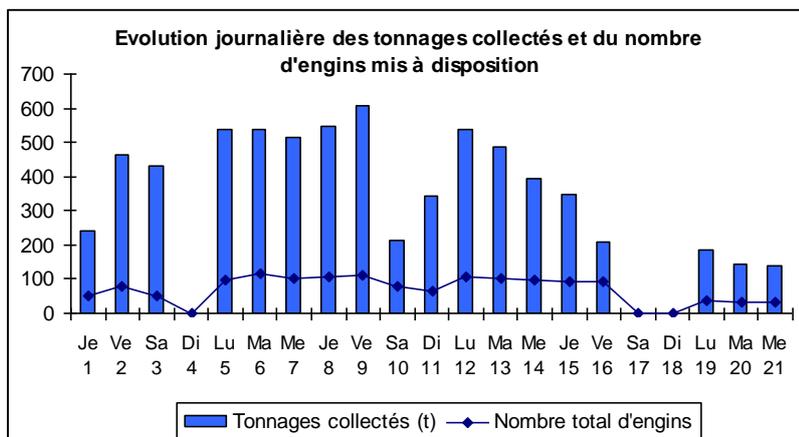
- Première phase (lundi 26 au mercredi 27 mars), déclenchée à la levée de la première alerte rouge, a consisté au déploiement d'engins en complément de la collecte traditionnelle sur les communes de la Possession, du Port et de Saint-Paul, communes à cette date les plus touchées par les intempéries.
- Deuxième phase (du jeudi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 16 mars, étendue au mercredi 21 mars pour certaines communes), s'est déployée sur l'ensemble du territoire du TCO, à travers la mise à disposition d'engins répartis sur le terrain selon les priorités.

Ce dispositif a été mis en place pour organiser l'évacuation des déchets végétaux essentiellement.

Ces derniers ont été évacués sur **3 sites relais** : plate-forme cannière (Saline les Bains), plate-forme de Cambaie et Service Environnement de la commune de Saint-Leu.

Les tonnages collectés, le nombre d'engins déployés et leur évolution dans le temps sont présentés dans le schéma ci-dessous. Aucun site relais ne disposant d'une balance, les tonnages annoncés correspondent à des estimations (seuls les camions de la collecte

contractuelle des communes de La Possession, du Port et une partie de Saint-Paul ont été pesés sur la balance de HCe).



**Graphique 6 : Evolution des tonnages et du nombre d'engins mis à disposition**

Au prorata des communes :

- 826 tonnes collectées sur la Possession
- 906 tonnes sur Le Port
- 4 184 tonnes sur Saint-Paul
- 248 tonnes sur Trois-Bassins
- 713 tonnes sur Saint-Leu

Au total, près de 6 877 tonnes de déchets végétaux ont été collectés sur la période, soit 7 fois plus que la normale sur la même période, ce qui représente 35 kg/habitant. En moyenne, 81 engins étaient déployés chaque jour, soit 6 fois plus que la normale.

## G - Récapitulatif des tonnages 2002 - 2007

	unité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Ademe (données nationales 2005)
■ Ordures ménagères	t	56 418	60 590	60 210	58 636	57 568	56 857	
Ratio par habitant	kg	310	333	331	316	304	282	327
■ Collecte Sélective	t	756	1 121	2 612	4 645	4 405	4 439	
Ratio par habitant	kg	4	6	14	25	23	22	41
■ Déchets verts et Encombrants (***)	t	24 843	27 580	31 043	32 324	39 806	34 040	
Ratio par habitant	kg	137	152	171	174	210	169	
Dont Déchets verts	t		12 168	13 870	14 447	19 835 (***)	20 441	
Ratio par habitant	kg		67	76	78	105	101	16
Dont Encombrants	t		15 412	17 173	17 877	19 971 (***)	13 599	
Ratio par habitant	kg		85	94	96	106	68	14
<b>Sous-total déchets collectés en PAP</b>	<b>t</b>	<b>82 017</b>	<b>89 291</b>	<b>93 865</b>	<b>95 605</b>	<b>101 779</b>	<b>95 336</b>	
<b>Ratio par habitant</b>	<b>kg</b>	<b>451</b>	<b>491</b>	<b>516</b>	<b>515</b>	<b>538</b>	<b>473</b>	
			9%	5%	2%	6%	-6%	
■ Corbeilles à papier	t	429	377	372	1 028	535	224	
■ Verre collecté	t	-	-	-	1 111	1 523	1 722	
Ratio par habitant					6	8	9	28
■ Dépôts sauvages	t	113	196	830	531	815	833	
■ Déchèteries	t	3 517 (*)	2 706	5 151	6 442 (**)	7 389	6 903	
Ratio par habitant		19	15	28	35	39	34	151
<b>TOTAL</b>	<b>t</b>	<b>86 076</b>	<b>92 570</b>	<b>100 218</b>	<b>104 717</b>	<b>112 041</b>	<b>105 019</b>	
<b>Ratio par habitant</b>	<b>kg</b>	<b>473</b>	<b>509</b>	<b>551</b>	<b>564</b>	<b>592</b>	<b>521</b>	<b>577</b>
			8%	8%	4%	7%	-6%	

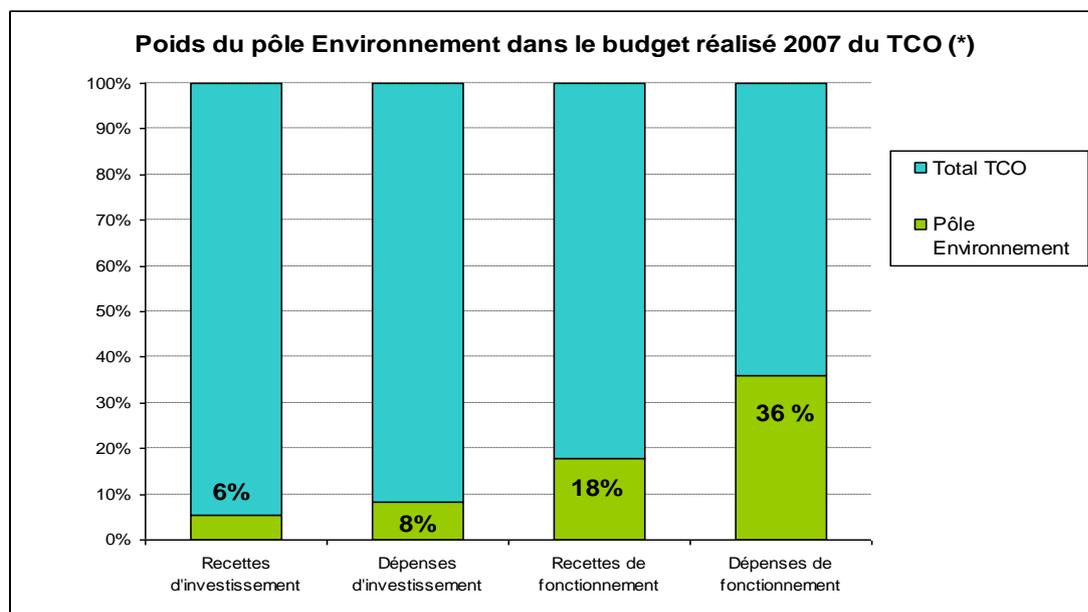
(\*) données 2002 non disponibles - chiffres de 2001

(\*\*) chiffres disponibles de juin 2005 à décembre 2005 - Extrapolation faite de janvier à mai 2005

(\*\*\*) y compris opérations Chikungunya de 2006

Tableau 40 : Récapitulatif des tonnages collectés de 2002 à 2007

## II. LES INDICATEURS FINANCIERS



(\*) budget réel 2007 hors mouvements d'ordre et avec gestion active de la dette (7 500 000 €)

<b>POLE ENVIRONNEMENT 2007</b>			
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>en K€</b>		<b>en K€</b>
Immobilisations incorporelles	6	FCTVA	177
Bacs roulants	610		
Bornes à verre	143	Subventions Union Européenne	401
Crible à tambour	177	Subventions Département	144
Autres	85	Subventions ADEME	57
<b>Sous total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 015</b>	<b>Sous total subventions</b>	<b>603</b>
Immobilisations en cours (réalisation de déchèteries)	386		
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>1 408</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>780</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>en K€</b>		<b>en K€</b>
Contrats de prestations de services	29 665 (**)	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	15 317
Charges de personnel du pôle	1 558	Régie station de transit	2 091
Frais de fonctionnement du pôle	238	Régie station de compostage	133
Frais d'insertion	138	Régie fourrière animale	2
Subventions aux associations	622	Subventions	274
		Remboursement sur rémunérations personnel	243
Charges exceptionnelles (dont provisions pour risques et charges sur marchés annulés)	1 599	Autres (dont remboursement assurances)	42
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>33 820</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>18 101</b>

## **A - Modalités d'exploitation.**

La pré collecte par bacs roulants (dotation et maintenance des bacs de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables ménagers) est assurée par la Société CITEC par le biais d'un marché public de prestation de services.

Les collectes des déchets ménagers et assimilés sont assurées par différents prestataires de services selon la répartition géographique suivante :

	<b>Type de collecte</b>	<b>Zone géographique</b>	<b>Prestataire de services</b>
<b>1</b>	Collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables ménagers	Hauts et Bas de la Commune de Saint-Paul	Véolia Propreté
<b>2</b>	Collecte des déchets ménagers, des emballages recyclables ménagers, des déchets végétaux et encombrants	Communes du Port et de La Possession	Véolia Propreté
<b>4</b>	Collecte des déchets végétaux et encombrants	Hauts et Bas de la Commune de Saint-Paul	STAR
<b>5</b>	Collecte des déchets ménagers et des emballages recyclables ménagers	Communes de Saint-Leu et Trois Bassins	Véolia Propreté
<b>6</b>	Collecte des déchets végétaux et encombrants	Communes de Saint-Leu et Trois Bassins	STAR

L'exploitation de la Station de transit du Port (où sont acheminés les déchets des communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul avant leur transfert vers le CET de Saint-Pierre), du Centre de tri (où sont acheminés les emballages recyclables ménagers avant leur valorisation), ainsi que de la Plate-forme de compostage du Port ont été confiées à des entreprises privées par le biais de marchés publics de prestations de services.

C'est ainsi que la Station de transit du Port est gérée par la Société HOW CHOONG Environnement, le Centre de tri par la SAEML Cycléa, et la Station de transit par la Société STAR. Enfin, jusqu'au 31 décembre 2007, le TCO était contractuellement lié à la C.I.V.I.S. pour l'utilisation du Centre de stockage des déchets ultimes de la Rivière Saint-Etienne sur la Commune de Saint-Pierre, et ce, conformément aux dispositions du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA).

L'exploitation des déchèteries et centres de propreté a été transférée à la SAEML Cycléa depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, de même que celle de la fourrière animale intercommunale le 9 octobre de la même année. Seule l'exploitation de la Plate-forme de broyage des déchets végétaux, située sur le territoire de la Commune de Saint-Leu, continue à faire l'objet d'une exploitation directe du TCO dans le cadre d'une régie. Il en va de même en ce qui concerne la collecte des corbeilles à papier et la résorption des dépôts sauvages (qui depuis 2007 a été confiée un prestataire privé, la société STAR).

## **B - Montant des dépenses et modalités de financement.**

Les prévisions budgétaires de l'année 2007 de la Direction de l'Environnement (regroupant à la fois les investissements et les dépenses de fonctionnement) ont été évaluées à **35 222 504, 55 €**, soit **28 %** de la part du budget global du Territoire de la Côte Ouest qui s'élève à **126 450 294, 54 €**. A titre d'information, les prévisions budgétaires de l'année 2006 de la Direction étaient évaluées à **33 807 697, 65 €**, soit **29 %** de la part du budget global du TCO qui s'élevait à **117 410 556, 14 €**.

Les dépenses réalisées en 2007 (investissement et fonctionnement) se sont chiffrées à **33 669 111, 52 €**, contre **33 209 258, 00 €** en 2006. Les reports sur l'exercice 2008 s'élèvent à **9139, 53 €** contre **358 482, 55 €** en 2007. Ainsi, le taux de réalisation atteint est de **96%** sans reports en 2007, contre **98 %** sans reports en 2006.

Le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé, pour partie par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et pour partie par le budget général de la Communauté d'agglomération. Pour l'année 2007, la TEOM s'élève à **15 317 359, 00 €**, contre **13 998 142, 00 €** en 2006, soit un taux de couverture de **52%**, contre **53%** pour l'année 2006. La redevance spéciale n'est pas encore instituée sur le TCO même si sa mise en place est prévue.

Le tableau ci-dessous retrace les montants de TEOM perçus par le TCO et le taux de couverture correspondant (hors prestations d'enlèvement des véhicules hors d'usage).

<b>Années</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
Montants de TEOM perçus par le TCO	10 069 407,00 €	11 234 928, 00 €	12 763 807, 00 €	13 988 142, 00 €	15 317 359, 00 €
Taux de couverture (Hors VHU)	53%	48%	54%	53%	52%

Ainsi, sur une population globale de 201 463 habitants, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **160, 00 €** par habitant contre **165, 43 €** en 2006, et de **7 €** par habitant en 2007 contre **10 €** en 2006 en termes d'investissement.

Le tableau ci-dessous met en relief les montant des dépenses (fonctionnement et investissement) par commune membre du TCO pour l'année 2007.

<b>Communes</b>	<b>Dépenses de fonctionnement (*)</b>	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Dépenses totales</b>
Saint-Paul	17 932 862,49	655 142,83	18 588 005,32
Saint-Leu	4 077 593,294	194 381,11	4 271 974,40
Trois Bassins	995 947,0906	36 178	1 032 125,09
Le Port	5 568 444,405	246 473,06	5 814 917,46
La Possession	3 686 539,885	275 549,37	3 962 089,25
<b>TOTAL</b>	<b>32 261 387,16</b>	<b>1 407 724,37</b>	<b>33 669 111,53</b>

(\*) hors personnel

## C - Indicateurs financiers relatifs au fonctionnement (2003-2007)

TCO - RAPPORT D'ACTIVITE 2007 -  
POLE ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

	Intitulé	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Précollecte	Maintenance des bacs	2 028 402,14	1 336 742,63 €	1 390 454,00 €	670 480,92	121 261,20
	Régie en 2004		26 574,84 €	- €	- €	
	<b>Sous-total</b>	<b>2 028 402,14</b>	<b>1 363 317,47 €</b>	<b>1 390 454,00 €</b>	<b>670 480,92 €</b>	<b>121 261,20 €</b>
Collecte	collecte des déchets menagers	9 228 068,03	11 574 679,77 €	11 884 563,06 €	12 929 638,47	15 174 259,26
	collecte des déchets à Mafate	220 730,00	11 778,38 €	4 670,93 €	153 000,00	71 946,62
	collecte de la zone balnéaire			219 726,61 €	57 995,31	134 984,87
	dechèteries	175 717,36	312 781,79 €	97 835,29 €	188 619,88	146 583,02
	<b>Sous-total</b>	<b>9 624 515,39</b>	<b>11 899 239,94</b>	<b>12 206 795,89 €</b>	<b>13 329 253,66</b>	<b>15 527 773,77</b>
Traitement	station de transit	2 360 584,32	2 401 913,65 €	2 531 130,00 €	2 492 464,05	2 454 867,64
	centre de tri	365 676,81	806 283,70 €	1 400 314,34 €	3 202 051,40 €	3 996 414,87 €
	PF de compostage	678 744,55	698 024,56 €	800 699,94 €	1 016 399,62 €	566 389,61 €
	CSDU St Etienne	4 201 416,24	5 176 865,67 €	5 393 979,40 €	5 661 756,59 €	5 500 760,15 €
	VHU	100 985,42	16 600,50 €	127 869,25 €	161 536,83 €	442 993,34 €
	location pelle hydraulique avec chenille + chauffeur	16 011,48	- €	4 062,24 €	129 881,46 €	14 643,16 €
	PILES USAGEES		4 240,00 €	- €	61 942,85 €	19 149,49 €
	déchets métalliques		- €	24 786,63 €	38 844,77 €	23 993,05 €
	DIVERS	1 936,51			22 215,98 €	60 760,00 €
	Prestations antérieures à 2004		1 300 771,98 €	- €	- €	
	<b>Sous-total</b>	<b>7 725 355,33</b>	<b>10 404 700,06 €</b>	<b>10 282 841,80 €</b>	<b>12 787 093,55 €</b>	<b>13 079 971,31 €</b>
	DECHETERIES				215 470,38 €	740 559,32 €
	CENTRE d'APPEL TELEPHONIQUES				20 327,79 €	100 846,05 €
	<b>Sous-total</b>				<b>235 798,17 €</b>	<b>841 405,37 €</b>
Divers frais	PERSONNEL	1 123 506,15	1 182 987,29 €	1 287 706,23 €	1 547 847,81 €	1 551 966,14 €
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	303 727,98	335 939,97 €	283 061,88 €	451 052,73 €	361 173,76 €
	SUBVENTIONS Médiateurs	194 700,44	952 828,28 €	804 884,00 €	779 206,30 €	621 726,40 €
	COMMUNE DE SAINT PAUL - Collecte sélective			753 116,00 €	498 000,00 €	450 394,35 €
	COMMUNICATION COLL. SELECTIVE	105 584,16	164 481,54 €	58 038,95 €		
<b>Sous-total</b>	<b>1 727 518,73</b>	<b>2 636 237,08 €</b>	<b>3 186 807,06 €</b>	<b>3 276 106,84 €</b>	<b>2 985 260,65 €</b>	
<b>Sous-total des prestations de services</b>		<b>21 105 791,59</b>	<b>26 303 494,55 €</b>	<b>27 066 898,75 €</b>	<b>30 298 733,14 €</b>	<b>32 555 672,30 €</b>
<b>Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</b>		<b>10 069 407,00</b>	<b>11 234 928,00 €</b>	<b>12 763 807,00 €</b>	<b>13 988 142,00 €</b>	<b>15 317 359,00 €</b>
<b>Taux de couverture hors VHU</b>		<b>53%</b>	<b>48%</b>	<b>54%</b>	<b>53%</b>	<b>52%</b>

CADRE DE VIE	FOURRIERE				263 910,68 €	1 164 672,80 €
	RAMASSAGE & GARDE ANIMAUX ERRANTS	197 127,47	178 044,37 €	178 100,00 €	178 031,28 €	
	Fourniture d'aliments	4 033,31	3 126,86 €	1 299,85 €	4 521,04 €	
	Prestations vétérinaires	125 568,99	27 771,01 €	31 000,00 €	20 559,06 €	
	Sterilisation/identification chiens & chats			76 442,00 €	78 481,60 €	78 092,00 €
	PERSONNEL	217 604,27	284 810,14 €	450 393,58 €	424 254,99 €	6 396,16 €
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	82 864,92	46 914,63 €	57 557,99 €	39 750,79 €	14 916,20 €
<b>Sous-total cadre de vie</b>		<b>627 198,96</b>	<b>540 667,01 €</b>	<b>794 793,42 €</b>	<b>1 009 509,44 €</b>	<b>1 264 077,16 €</b>

## **D - Analyse comparative des coûts techniques 2006 entre EPCI de la Réunion**

Le tableau ci-dessous présente les conclusions d'une étude comparative des coûts techniques du service public d'élimination des déchets sur l'année 2006.

Les résultats ci-dessous sont issus :

- de données des EPCI figurant dans leur rapport 2006 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et d'informations complémentaires obtenues auprès de certaines EPCI ,
- pour le TCO, des résultats de la comptabilité analytique, basée sur le référentiel Compta Coût (méthode développée par l'ADEME qui devrait permettre une meilleure connaissance des coûts et une comparaison fiable avec des structures de la Métropole).

### **DONNEES 2006**

	TCO		CINOR	CIREST	CIVIS
	hors coût des régies	coût des régies inclus (*)	hors coût de régie		
<b>Coût de précollecte</b>					
- € / t	6 €		8 €	5 €	non disponibles
- € / hab	3 €		5 €	2 €	
<b>Coût de collecte</b>					
- € / t	101 €	106 €	93 €	106 €	105 €
- € / hab	56 €	59 €	64 €	69 €	64 €
<b>Coût de traitement</b>					
- € / t	84 €		80 €	54 €	49 € - 54 €
- € / hab	46 €		55 €	40 €	31 € - 35 €
<b>TOTAL COUT TECHNIQUE</b>					
- € / t	191 €	196 €	181 €	165 €	154 € - 159 €
- € / hab	105 €	108 €	124 €	111 €	95 € - 99 €

(\*) régies corbeille à papier, dépôts sauvages

<b>Tonnages</b>	112 041	129 770	77 836	99 289
<b>Population 2006 (INSEE)</b>	202 764	189 306	105 970	154 796

Le détail des coûts de collecte et de traitement est présenté en pages suivantes.

**COMPARAISON DU COUT DE COLLECTE 2006 ENTRE EPCI DE LA REUNION  
hors VHU et DIB**

2006	TCO				CINOR				CIREST hors coût des régies				CIVIS			
	Montant TTC	Tonnages	Prix / hab	Prix / t	Montant TTC	Tonnages	Prix / hab	Prix / t	Montant TTC	Tonnages	Prix / hab	Prix / t	Montant TTC	Tonnages	Prix / hab	Prix / t
Collecte des OM	5 547 501	57 568	27 €	96 €	5 051 211	58 934	27 €	86 €	4 536 241	36 796	43 €	123 €	4 806 998	58 714	31 €	82 €
Collecte sélective	1 266 112	4 405	6 €	287 €	2 525 606	5 528	13 €	457 €	148 869	531	1 €	280 €	2 884 199	5 644	19 €	511 €
Collecte des déchets verts	1 931 194	19 835	10 €	97 €	3 889 063	31 657	21 €	123 €	2 066 555	22 750	20 €	91 €	1 442 099	16 829	9 €	86 €
Collecte des encombrants	1 876 577	19 971	9 €	94 €									480 700	7 918	3 €	
Collecte des bornes à verre	139 292	1 523	1 €	91 €	157 219	1 921	1 €	82 €			1 €	280 €				
Collecte des déchèteries	509 156	7 389	3 €	69 €	440 122	7 507	2 €	59 €	102 971	3 519	1 €	29 €	304 561	5 152	2 €	59 €
Collecte des caissons					67 680	1 221	0,4 €	55 €	237 829	4 756	2 €	50 €				
Collecte de FFOM									199 130	219	2 €	909 €				
Collecte des cartons en centre ville	46 324		0,2 €													
<b>Total collecte</b>	<b>11 316 156</b>	<b>110 691</b>	<b>56 €</b>	<b>101 €</b>	<b>12 130 901</b>	<b>106 768</b>	<b>64 €</b>	<b>93 €</b>	<b>7 291 595</b>	<b>68 571</b>	<b>69 €</b>	<b>106 €</b>	<b>9 918 557</b>	<b>94 257</b>	<b>64 €</b>	<b>105 €</b>
<b>Hypothèse de calcul</b>																
<b>Commentaires</b>																
	■ collecte séparative des déchets verts et des encombrants				■ collecte des déchets verts et des encombrants en mélange				■ pas de collecte sélective en porte à porte mais en collecte en apport volontaire. ■ collecte des déchets verts et des encombrants en mélange.				■ pas de collecte des déchets verts et des encombrants en porte à porte, mais collecte en points de regroupement			

**COMPARAISON DU COUT DE TRAITEMENT 2006 ENTRE EPCI DE LA REUNION  
hors VHU et DIB**

2006 Hors coût de régie	TCO				CINOR				CIREST				CIVIS			
	Montant TTC <i>Compta coût</i>	Tonnages	Prix / t <i>Compta coût</i>	Prix /habitant <i>Compta coût</i>	Montant TTC	Tonnages	Prix / t	Prix /habitant	Montant TTC	Tonnages	Prix / t	Prix /habitant	Montant TTC	Tonnages	Prix / t	Prix /habitant
Transit	2 183 995	89 481	24 €	11 €	1 925 770	82 665	23 €	10 €								
Tri	1 156 394	5 006	231 €	6 €	1 302 518	7 814	167 €	7 €	27 464	279	98 €	0,3 €	824 988	4 749	174 €	5 €
Compostage	826 611	16 782	49 €	4 €	67 955	1 457	47 €	0,4 €	113 238	1 909	59 €	1 €	1 055 602	16 829	63 €	7 €
Enfouissement	4 130 347	84 001	49 €	20 €	6 853 869	118 761	58 €	36 €	4 077 856	75 238	54 €	38 €	2 986 218	77 711	38 € - 45 €	19 €
Autres	224 940			1 €	176 157			1 €								
<b>Coût de traitement</b>	<b>8 522 286</b>	<b>112 041</b>	<b>76 €</b>	<b>42 €</b>	<b>10 326 269</b>	<b>129 770</b>	<b>80 €</b>	<b>55 €</b>	<b>4 218 558</b>	<b>77 836</b>	<b>54 €</b>	<b>40 €</b>	<b>4 866 808</b>	<b>99 289</b>	<b>49 € - 54 €</b>	<b>31 €</b>
Pré-tri des encombrants	863 856	7 941	109 €	4 €												
<b>Coût de traitement (incluant le pré tri des encombrants)</b>	<b>9 386 142</b>	<b>112 041</b>	<b>84 €</b>	<b>46 €</b>	<b>10 326 269</b>	<b>129 770</b>	<b>80 €</b>	<b>55 €</b>	<b>4 218 558</b>	<b>77 836</b>	<b>54 €</b>	<b>40 €</b>	<b>4 866 808 €</b>	<b>99 289</b>	<b>49 € - 54 €</b>	<b>31 €</b>

Population 2006  
(INSEE)

202 764

189 306

105 970

154 796

Données issues des rapports sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de chaque collectivité et des informations obtenues auprès de certaines EPCI.	
<p><b>Hypothèse de calcul</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Montants excluant les dépenses liées aux Déchets Industriels Banals (transit + enfouissement) - Les DIB ne rentre pas dans le cadre de cette étude.</li> <li>Les montants ci-dessus sont issus de la comptabilité analytique du TCO, basée sur la méthode Compta Coût, développée par l'ADEME.</li> <li>Le marché de tri a été décomposé entre le tri de la collecte sélective, le pré-tri des encombrants et la partie communication. Ainsi, le coût du tri (1 156 K€) ne concerne que le tri lié à la collecte sélective.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le calcul du coût d'enfouissement intègre le coût annuel des amortissements liés aux équipements de traitement pour : 941 K€. Hypothèse de calcul retenue : ces 941 K€ ne sont relatifs qu'à des équipement de traitement.</li> <li>La fourchette retenue pour les coûts d'enfouissement de la CIVIS intègre une quote part des charges indirectes (frais de structure + personnel) qu'il est difficile d'apprécier sur la seule base du rapport d'activités de la CIVIS - Hypothèse retenue : 30% des charges indirectes de l'Environnement sont affectés au CSDU de la Rivière St Etienne.</li> <li>Le total des déchets collectés est de : 94 629 t et le total des déchets traités est de : 99 289 t (selon les informations recueillies dans le rapport de la CIVIS) Hypothèse de calcul retenue : tonnages traités = 99 289 t</li> </ul>
<p><b>Commentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coût de traitement à la tonne le plus cher de l'île (+ 5% par rapport à la CINOR) en raison du pré-tri des Encombrants, le TCO étant la seule EPCI à le faire.</li> <li>Coût du tri à la tonne de la collecte sélective : + 38% plus cher que celui de la CINOR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût du traitement par habitant le plus cher de l'île : + 20 % par rapport aux coûts du TCO</li> <li>La Cinor n'a pratiquement pas traité ses déchets verts sur 2006, excepté les déchets verts issus des déchèteries qui sont transformés à la plateforme de compostage du Port.</li> <li>Il manque peut être des données sur le traitement des déchets verts : 2 000 t traités sur 5 000 t collectés.</li> <li>Coût de traitement à la tonne, le moins cher de l'île : entre 49 € / t et 54 € /t</li> </ul>
<p><b>Régie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Coût de la régie de la plateforme de broyage de St Leu (235 K€) non intégré pour rester homogène avec les autres EPCI - Même si ce coût était intégré, il n'est pas significatif par rapport au montant global.</li> </ul>	

### **III. PERSPECTIVES**

#### ***A - Fonctionnement***

L'année 2008 sera principalement marquée par :

- La mise en place des nouveaux marchés de fourniture et maintenance de corbeilles à papier et de bornes à verre sur l'ensemble du territoire.
- Le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes du Port et de la Possession.
- Le démarrage des marchés de résorption des dépôts sauvages sur le territoire et des marchés de collecte des déchets verts et encombrants sur les hauts de Saint-Paul et sur Saint-Leu et Trois Bassins.
- Le démarrage des nouvelles fréquences de collecte des emballages, des déchets verts et des encombrants sur les communes de Saint-Leu, Saint-Paul et Trois Bassins.
- La mise en place d'une nouvelle convention de gestion des déchets de Mafate.
- La poursuite d'une communication adaptée sur la collecte sélective dans un objectif d'optimisation quantitative et qualitative des tonnages captés et l'ouverture de cette communication sur les modes de présentation des déchets, sur le suivi des bio composteurs et sur la maîtrise de l'énergie.

Afin de mieux maîtriser ces différents prestataires, une cellule de contrôle interne veillera aux respects des contrats et au service fait par les prestataires dans un souci de qualité de service et de satisfaction des usagers avec si nécessaire la mise en application de moyens coercitifs.

De plus, dans une logique d'amélioration du cadre de vie, une attention toute particulière sera apportée à la résorption des dépôts sauvages en partenariat avec les communes avec l'objectif de les éradiquer en totalité sous deux ans.

En complément, les points de regroupement de déchets seront finement analysés et confortés si nécessaire.

La politique de réduction des déchets à la source sera poursuivie par la mise à disposition des bio composteurs permettant une diminution des tonnages collectés en porte à porte.

Enfin, la Collectivité renforcera son action d'élimination des épaves, par la mise en place d'une procédure claire et précise, et continuera ses actions de stérilisation des chiens et chats et de lutte contre l'errance animale.

#### ***B - Pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement***

En collaboration avec la direction des ressources humaines, une réflexion a été menée sur la pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement.

La solution retenue, à savoir l'externalisation des services, permet de garantir à ces emplois aidés l'obtention de véritables contrats à durée indéterminée dans le secteur marchand. Ainsi, l'année 2006 a vu l'attribution des marchés pour les services de la fourrière, de gestion des déchèteries et de médiation sur l'environnement (ce dernier rattaché au marché de tri des emballages).

L'année 2007 a été marquée par la continuité de ce processus d'externalisation et s'est traduite par le lancement du marché de résorption des dépôts sauvages.

L'année 2008 sera concernée par l'externalisation de la collecte des corbeilles à papier, de la gestion de la plate forme de broyage de Saint-Leu avec comme objectif que 100% des emplois aidés du TCO puisse bénéficier d'un emploi durable.

De plus, cette action n'étant pas limitative aux agents du TCO, les médiateurs de l'environnement portés par le tissu associatif ou la mairie de Saint-Paul sont aussi concernés.

### ***C - Démarche Qualité***

Depuis septembre 2003, la Collectivité s'est engagée dans une démarche qualité avec en perspective l'obtention du label Marianne. L'année sera marquée par une évaluation et une amélioration, si nécessaire, des processus qualité opérationnel depuis 2007.

Parallèlement, cette année permettra de développer l'ensemble des procédures techniques et financières utiles au suivi du fonctionnement de l'activité assorti d'indicateurs de mesure de la qualité du service rendu.

### ***D - Investissement***

Dans le cadre de la politique globale de gestion des déchets, la direction poursuivra le renforcement du réseau de déchèteries avec la mise en chantier de quatre nouvelles unités situées dans la Zone Artisanale du Port, à la Chaloupe Saint-Leu, au Mont Rocquefeuille et à Plateau-Caillou Saint-Paul et le déplacement de la déchèterie de Montvert Trois Bassins pour un coût d'environ 3 500 000 €.

Les travaux d'extension de la plate forme de compostage du Port, pour arriver à un doublement de sa capacité de traitement qui sera portée de 7 000 à 16 000 tonnes par an, démarreront pour un coût prévisionnel de 1 200 000 €.

Pour se mettre en conformité avec les contraintes réglementaires, un programme global de réhabilitation va être mené en prenant en compte la décharge de la Rivière des Galets (le Port), la décharge de Cocâtre (Trois Bassins), la cession d'activité de l'ancienne usine de broyage des ordures brutes et la mise aux normes de l'arrêté d'exploitation de la station de transit du Port. L'enveloppe financière globale est estimée à 2 800 000 € étalée sur deux ans en fonction des subventions mobilisables.

De plus, un audit technique de mise en conformité sera effectué sur l'ensemble des équipements environnements.

Les études préalables à la création du CIGED seront portées.

## ***Etudes***

- La direction s'attachera à la réalisation d'un schéma directeur énergie.
- Une étude de gisement permettant de proposer une collecte spécifique aux artisans commerçants et aux métiers de bouche dans le cadre de la Redevance Spéciale sera lancée.
- Dans le cadre des compétences air et bruit, une étude permettant de proposer un programme pluri annuel d'actions sera menée.
- La gestion des boues de STEP sera étudiée.

## LISTE DES TABLEAUX INDICATEURS TECHNIQUES

Tableau 1 : Population du TCO en 2007 .....	51
Tableau 2 Organisation simplifiée du service de collecte .....	53
Tableau 3 : Règles de dotation des bacs roulants pour les emballages recyclables .....	53
Tableau 4 : Règles de dotation en bacs roulants pour les ordures ménagères résiduelles .....	54
Tableau 5 : Litrages 2006 et 2007 de bacs CS et OM.....	54
Tableau 6 : Fourniture de pièces détachées pour la maintenance de bacs roulants de janvier à juillet 2007.....	55
Tableau 7 : Nombre d'interventions de maintenance sur les bacs roulants de septembre à décembre 2007 .....	55
Tableau 8 : Livraison de bio-composteurs par commune en 2007 .....	55
Tableau 9 : Prestataires de collecte et répartition.....	56
Tableau 10 : Tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins .....	57
Tableau 11 : Tonnage d'ordures ménagères résiduelles collectées sur les communes du Port et de la Possession.....	57
Tableau 12 : Tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées sur le TCO .....	58
Tableau 13 : Tonnages d'ordures ménagères évacués de Mafate .....	59
Tableau 14 : Tonnages des emballages recyclables collectées sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins .....	59
Tableau 15 : Tonnages des emballages recyclables collectées sur les communes du Port et de la Possession.....	60
Tableau 16 : Tonnages des emballages recyclables collectés sur le TCO .....	60
Tableau 17 : Tonnages de déchets végétaux collectés sur les communes de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins .....	61
Tableau 18 : Tonnages de déchets végétaux collectés sur les communes du Port et de la Possession.....	62
Tableau 19 : Tonnages des déchets végétaux collectés sur le TCO.....	62
Tableau 20 : Tonnages d'encombrants collectées sur les commune de Saint-Paul, Saint-Leu et Trois-Bassins .....	63
Tableau 21 : Tonnages d'encombrants collectées sur les communes du Port et de la Possession.....	64
Tableau 22 : Tonnages d'encombrants collectés sur le TCO .....	64
Tableau 23 : Localisation des déchèteries par commune .....	65
Tableau 24 : Filières de valorisation des déchets collectés dans le réseau de déchèteries .....	66
Tableau 25 : Tonnages de déchets collectées par type de déchets et par déchèterie .....	66
Tableau 26 : Déchets Ménagers Spéciaux collectés en déchèteries .....	67
Tableau 27 : Fréquentation des déchèteries : part des particuliers et des professionnels .....	68
Tableau 28 : Répartition des bornes d'apport volontaire pour la collecte du verre par commune .....	69
Tableau 29 : Tonnage de verre collecté .....	70
Tableau 30 : Tonnages et nombre de rotations effectués à la station de transit.....	73
Tableau 31 : Tonnages de déchets végétaux entrants à la station de compostage .....	74
Tableau 32 : Tonnages des emballages recyclables entrantes au centre de tri.....	75
Tableau 33 : Tonnages collectés par la régie corbeilles à papier .....	81
Tableau 34 : Nombre d'épaves ou de VHU évacués par commune.....	82
Tableau 35 : Tonnages collectés par la régie dépôt sauvage.....	83
Tableau 36 : Répartition des interventions des équipes de la fourrières animales par commune .....	84
Tableau 37 : Répartition du nombre de stérilisations par commune .....	85
Tableau 38 : Evolution des campagnes de 2002 à 2007 .....	85

Tableau 39 : Actions de médiation effectuées dans le cadre de la sensibilisation sur le tri des emballages recyclables et du verre .....	90
Tableau 40 : Récapitulatif des tonnages collectés de 2002 à 2007 .....	95

# TRANSPORTS PUBLICS

## I – INTRODUCTION

- L'année 2007 a vu se concrétiser pleinement le travail **d'harmonisation du réseau** regroupé **sous l'enseigne EOLIS**. Cette réorganisation engagée dès 2002 a abouti à la conclusion d'un **contrat unique de gestion et d'exploitation de l'ensemble des lignes régulières**.
- Parallèlement les services de transports scolaires (192 circuits) ont été regroupés sur un seul marché découpé en 10 lots, et le marché d'accompagnement scolaire a été renouvelé.
- L'autre grande opération du pôle transport a consisté à **élaborer son Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, qui définit les grandes orientations pour tous les modes de déplacements pour la décennie à venir. Le TCO a approuvé le PDU fin 2007.
- Les études de maîtrise d'oeuvre du projet d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun ont été engagées. Ce projet est destiné à améliorer les conditions de circulation et de régularité des véhicules sur le cœur d'agglomération.
- Le Schéma Directeur Intercommunal Vélo a été élaboré en concertation. Il devrait être approuvé en 2008.
- Après plusieurs années de déficit ayant conduit à des recapitalisations, la **SEMTO** a retrouvé en 2007 un équilibre de son bilan d'exploitation, coïncidant avec une réorganisation de l'entreprise.
- L'aboutissement du projet d'extension et de rénovation de la Gare Routière de Saint-Paul, va doter le TCO d'un outil efficace de développement des transports en commun et d'aménagement du territoire.
- Dans le cadre de la **Semaine Européenne de la Mobilité**, le TCO a participé à la Première journée du Transport Public à 1 € avec un ticket spécial unique EOLIS pour la journée complète du 19 septembre 2007 en accès multimodal coordonné sur les réseaux Car Jaune et Citalis. Des remises exceptionnelles sur les abonnements EOLIS et des mises à dispositions gratuites de vélos et vélo-taxis ont été également offertes par la SEMTO durant cette semaine du 16 au 22 septembre 2007.
- Le TCO a participé au Carrefour du Vélo et du Roller, et pour la deuxième année consécutive à l'organisation de la « Rando-vélo » sur les 5 Communes du territoire communautaire, avec mise à disposition d'un Vélobus (voiture balais) et d'un autocar de la SEMTO.

## II – REALISATIONS AU TITRE DE 2007

### A - INDICATEURS

Pour mémoire : Budget  
global TCO mouvements  
réels=

126 450 294,54 €

Population INSEE : 201 463

	EXERCICE 2002	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	Evolution 07/02
<b>• Indicateurs financiers</b>							
- Prévisions budgétaires globales du pôle (Inv + fonct hors personnel)	17 107 679,04	18.236.785,53	18 976 784,37	26 574 078,11	28 355 343,85	30 261 122	+ 7 %
- Part du budget du pôle dans le budget global du TCO	25 %	23%	20%	25%	30%	24%	
- Dépenses réalisées (hors personnel)	13 679 087,26	17.697.977,36	18 397 965,37	26 166 563,95	26 839 916,39	28 115 615,22	+ 5 %
- Taux de réalisation	80 %	97 %	97 %	98 %	95 %	93%	
- Reports sur exercice suivant	704 473,53	307 467,30	307 919,97	314 099,85	577 099,54	127 728,19	
- % (réalisation avec reports)	84 %	99 %	99 %	99 %	97 %	93%	
- Dépenses €/hab.	76 €	97,34 €	101,19 €	143,92 €	141,82 €	139,55 €	
- Nombre de voyageurs commerciaux transportés	2 835 360	2 948 162	2 925 108	3 025 088	3 021 987	3 091 515	2,3%
- Nombre d'élèves transportés	14 895	15.973	16 063	17 748	17 436	18 164	4,2%
- Nombre de kilomètres réguliers effectués	5 839 957	6 011 107	6 388 250	6 428 605	6 612 004	6 681 207,00	1,0%
- Nombre de kilomètres scolaires effectués	3 128 858	2 989 142	3 475 405	3 728 671	3 605 732	3 767 054	4,5%
- Nombre de circuits réguliers	46	47	52	54	56	57	1,8%
- Coût moyen/élève	544 €	538 €	648 €	561 €	539 €	573 €	6,4%
- Coût moyen/km	1,31 €	1,51 €	2,00 €	2,57 €	2,63 €	2,62 €	-0,2%
- Positionnement TCO/moyenne des réseaux	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen	
- Recettes voyageurs commerciaux et scolaires	incomplet	4.070.587 €	4 583 582 €	4 358 367 €	4 722 911 €	4 757 265 €	0,7%
- % du coût du réseau pris en charge par les <b>usagers</b>		23 %	25 %	17 %	18 %	17%	
- VT collecté	6 914 545,56	7.385.918,74	7 644 611,04	9 348 734,74	16 300 544,80	16 557 802,55	1,6%
- Taux de couverture	98%	49%	82%	57%	83%	83%	
- DGD scolaire perçue	2 104 964,55	1.518.168,79	4 381 774,03 (dont 1,5 M pour 2003)	2 839 549,30	2 888 974,85	2 928 320,49	1,4%

## B - LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX

### Organisation synthétique des contrats d'exploitation lancés en 2007 :

- **Délégation de Service Public (DSP) : échéance 31 juillet 2015**

[Groupement GEOLIS](#) (Semto mandataire, Souprayenmestry, Setcor) et sous-traitance [Transréo](#) (SARL regroupant les taxis) :

- Exploitation et gestion du réseau EOLIS (lignes régulières)
- Expertise pour l'adaptation des lignes régulières et scolaires
- Recouvrement des abonnements scolaires
- Entretien courant des infrastructures du réseau : poteaux arrêts, sites d'exploitation
- Exploitation et gestion de la gare routière de Saint-Paul
- Fourniture des véhicules du réseau EOLIS.

- **Marché d'exécution des services de transport scolaires - Lots n°1 à 10 : échéance 31 juillet 2013**

Lots 1-2-3-5-6-7-8-10 : [Groupement Setcor-Souprayenmestry-Ecobus-C.Joseph-Ah Niave](#)

Lot 4 : [Groupement Encatassamy-STV-STTO-Tacite-Thue tun](#)

Lot 9 : [Groupement Gamfi](#) (ART Réunion-Hervouet)

- Exécution des services de transports scolaires,
- Mise à disposition de véhicules et de conducteurs.

- **Marchés d'accompagnement scolaire - Lots n° 1 à 4 : échéance 31 juillet 2013**

Lots 1 et 2 sur Saint-Leu et Trois Bassins : [GET 974](#) (55 agents)

Lots 3 et 4 sur Saint-Paul, Le Port et La Possession : [SEMTO](#) (38 agents)

- Exécution de services d'accompagnement scolaires,
- Mise à disposition d'agents d'accompagnement et d'encadrants.

- **Marché de contrôle de bonne exécution et de qualité des services : échéance 31 juillet 2010 (reconductible 1 an supplémentaire)**

[Cabinet SYNTHÈSE SARL](#)

- contrôles de l'exécution des services réguliers,
- contrôles de l'exécution des services scolaires,
- contrôles de l'exécution des services d'accompagnement scolaire,
- contrôles qualité des services réguliers (démarche qualité EOLIS).

## C - LES ELEMENTS CLES DE L'ANNEE 2007

### ■ **Nouveaux contrats de transports**

- Mise en place d'une organisation de suivi mensuel de l'activité et de procédures qualité,
- Développement des contrôles,
- Déclenchement progressif d'options pour des prestations nouvelles.

### ■ **Inventaire des arrêts de bus et programme d'équipement**

La SEDRE a été missionnée pour assister le TCO dans cette tâche. Plus de 1 400 arrêts de bus ont été inventoriés sur tout le territoire. Une charte d'aménagement et une image des mobiliers pour ces arrêts ont été élaborées en concertation avec les communes. La définition du programme de travaux et des priorités est en cours.

### ■ **Extension et rénovation de la Gare Routière de Saint-Paul**

Le Maître d'œuvre de cette opération a réalisé les études et le TCO a engagé la consultation des entreprises en concertation avec les partenaires et exploitants. Travaux à engager prochainement.

### ■ **Lancement des études de réalisation d'Itinéraires Privilégiés**

L'étude de Maîtrise d'œuvre du projet a été lancée en 2007 sur la base de premières concertations validées par les partenaires, à savoir :

Deux tronçons prioritaires :

- rue du 20 décembre 1848 au Port,
- et rue Saint-Louis à Saint-Paul.

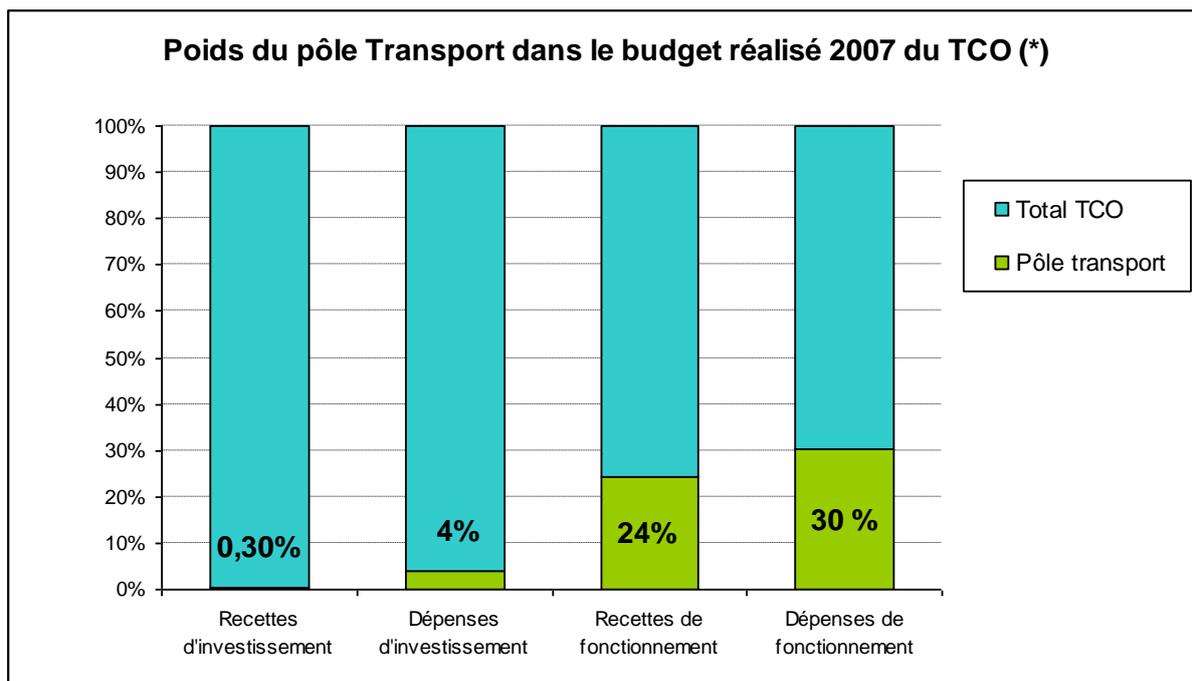
Un tronçon important à traiter immédiatement après :

- la RN1E en limite du Port et de La Possession.

## D - INDICATEURS FINANCIERS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution
Recettes voyageurs / Km commercial	0,43 €/km	0,49 €/km	0,50 €/km	0,53 €/km	0,54 €/km	0,54 €/km	
Budget investissement	3 771 223,71	1 048 923,53	707 967,30	2 933 853,34	1 291 111,85	1 505 682,54	16,62%
Dépenses réalisées	294 862,11	740 046,20	172 965,41	2 595 311,93	365 125,31	725 497,86	98,70%
Dépenses investissement €/hab.	2 €	4 €	1 €	14 €	2 €	4 €	
Taux de réalisation	8%	74%	24%	88%	28%	48%	
Crédits reportés sur l'exercice suivant	704 473,53	307 467,30 €	307 919,97 €	314 099,85 €	577 099,54 €	127 728,19 €	
Montant des subventions réalisées	-	-	51 995,04 €	-	30 483,90	44 566,17	
% financement des dépenses par subventions	-	-	30,00%	-	8,50%	6,15%	-

## SYNTHESE BUDGETAIRE 2007



(\*) budget réel 2007 hors mouvements d'ordre et avec gestion active de la dette (7 500 000 €)

### POLE TRANSPORT 2007

#### INVESTISSEMENTS

	en K€		en K€
Frais d'études	210	Recettes de FCTVA	42
Subvention d'investissement aux communes	122	Autres recettes	3
Véhicules de transport scolaire	229		
Titres de participation dans la SR 21 (9,5%)	143		
Autres	21		
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>725</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>45</b>

#### FONCTIONNEMENT

	en K€		en K€
Transports scolaires	10 433	Versement transport	16 558
DSP transports urbains	16 661	Subvention Région (FIRT)	1 637
Frais accompagnateurs scolaires	19	Subvention Département	1 763
<b>Sous-total DSP</b>	<b>27 113</b>	DGD scolaire	2 928
Etudes et recherches	97	Régie transport scolaire	1 115
Frais d'insertion	11		
Cotisation	8		
Remboursement du trop perçu de VT	137		
Frais de personnel du pôle	371		
Frais de fonctionnement du pôle	24		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>27 761</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>24 001</b>

## E - VENTILATION GENERALE PAR COMMUNE (\*)

En Euros	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>SAINT-PAUL</b>	6 577 852	9 049 689	8 798 931	12 704 571	13 636 725	13 320 506
<b>SAINT-LEU</b>	2 855 632	3 432 361	4 328 386	4 315 014	5 562 703	5 693 303
<b>TROIS-BASSINS</b>	741 036	890 689	1 254 331	1 275 572	1 473 721	1 339 141
<b>LE PORT</b>	1 358 125	1 665 869	1 769 536	2 439 682	3 721 165	4 229 931
<b>LA POSSESSION</b>	1 842 248	2 122 720	2 316 143	3 140 694	2 455 247	2 807 234
<b>TCO</b>	<b>13 374 894</b>	<b>17 161 309</b>	<b>18 467 329</b>	<b>23 875 535</b>	<b>26 849 563</b>	<b>27 390 116</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b> (hors recapitalisation de la SEMTO et avance en compte courant)						
<b>SAINT-PAUL</b>	141 573	36 771	84 647	137 736	110 544	330 591
<b>SAINT-LEU</b>	40 613	10 548	24 283	2 212	36 958	74 626
<b>TROIS-BASSINS</b>	10 539	2 737	6 301	574	3 844	101 151
<b>LE PORT</b>	61 534	15 982	36 791	41 287	38 948	115 263
<b>LA POSSESSION</b>	40 600	10 545	20 942	23 501	174 829	103 865
<b>TCO</b>	<b>294 862</b>	<b>76 586</b>	<b>172 965</b>	<b>205 311</b>	<b>365 125</b>	<b>725 497</b>

(\*) ventilation faite sur la base des contrats et du poids de population

- Certaines évolutions proviennent pour partie de règlements réalisés en année N+1 pour des prestations effectuées en année N, suite notamment à des contretemps survenus dans certaines facturations, et par ailleurs du fait de remises en concurrence avec des évolutions dans le volume des services.
- Des évolutions importantes en 2005 proviennent pour partie de la prise en charge des surcoûts liés au passage aux 35 h des taxiteurs de Saint-Paul, et du rééquilibrage financier de la nouvelle DSP (2005-2007) au Port et à La Possession par rapport à l'ancien contrat déficitaire.

### III – PERSPECTIVES

Les orientations du Pôle Transports pour les prochaines années consisteront à **poursuivre la restructuration et l'organisation autour d'un réseau unifié et harmonisé**. Une mission d'étude et de proposition d'évolution des lignes et des services est intégrée au contrat de la SEMTO.

Les réflexions engagées dans le cadre du Contrat d'Agglomération et du Plan de Déplacements Urbains du TCO permettront de planifier les actions.

Des **accords tarifaires** seront recherchés **auprès des Cars Jaune** afin d'offrir aux usagers un accès indifférencié aux deux réseaux sur le territoire et aux tarifs du TCO.

Des réflexions sont en cours par rapport à la **création d'un Syndicat Mixte de Transports à l'échelle de l'île**.

L'élaboration d'une **Charte d'Accessibilité du réseau pour les Personnes à Mobilité Réduite** et l'animation de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, en concertation avec les Communes, vont devenir des actions fortes du TCO.

La mise en œuvre de la Loi de continuité de Service Public va conduire à la **définition d'un service minimum notamment en cas de conflit social** au sein de l'entreprise en charge de l'exploitation du Service Public.

**Une seconde ligne littorale EOLIS** sera mise en service entre Saint-Paul et Saint Leu suite à celle déployée récemment entre Le Port et Saint-Paul, en structuration du réseau de rabattement des quartiers des hauts vers la côte.

**Déploiement de systèmes de suivi par satellites (GPS)** pour les véhicules de transports scolaires, et d'exploitation et d'information voyageurs dynamique (SAE-IV) sur EOLIS.

#### **Prochaines programmations d'équipements :**

- ✓ Extension et rénovation de la Gare Routière de Saint-Paul,
- ✓ Installation de locaux d'attente sur le pôle d'échange du Port,
- ✓ Réalisation des premiers tronçons d'Itinéraires Privilégiés pour les transports publics,
- ✓ Equipement et renouvellement de poteaux d'arrêt et d'abris bus,
- ✓ Aménagement de mini gares routières en tête de lignes structurantes,
- ✓ Sécurisation des points d'arrêt,
- ✓ Aménagements aux points noirs de circulation,
- ✓ Mise en œuvre des infrastructures communales et intercommunales arrêtées dans le Schéma Directeur Intercommunal Vélo,
- ✓ Points de mesures de la qualité de l'Air dans la perspective de la mise en œuvre du PDU.

## IV - BILAN 2002 - 2007

Le TCO a récupéré en 2002 quatre réseaux locaux (Bus Fleuri – Réseau Pastel – Ti'Car Jaune Trois Bassins – Ti'Car Jaune St-Leu) et de nombreux contrats de transports réguliers et de transports scolaires.

Confronté à une grande disparité de mode de fonctionnement (types et durées de contrats, tarifications, taille de véhicules, cahier des charges, équipements d'arrêts, pratiques pour les inscriptions scolaires, pratiques commerciales, ...), le TCO s'est lancé dans un **grand chantier d'harmonisation et de construction d'un réseau unifié**.

- regroupements successifs de services par appels d'offres au fur et à mesure des échéances des différents contrats, pour aboutir en 2007 à un marché unique de transports scolaire (10 lots) et une seule convention pour l'exploitation du réseau régulier unifié EOLIS ;
- création de 11 agences délocalisées pour gérer dans un premier temps les inscriptions scolaires et la régie de recettes scolaires, puis servir d'agences Eolis ;
- harmonisation progressive des tarifications pour éviter les évolutions trop violentes ;
- définition des niveaux de services harmonisés ;
- démarrage d'une restructuration du réseau avec hiérarchisation de l'offre et création d'axes structurants (trons communs de réseaux renforcés) ;
- choix d'une image et d'un nom de réseau (EOLIS) pour l'ensemble du territoire avec mise aux couleurs des véhicules, des points d'arrêt et des agences commerciales ;
- développement de l'offre de services vélos

Parallèlement, cette restructuration est venue servir le projet d'aménagement du territoire au travers des réflexions sur l'organisation des déplacements.

- Elaboration du **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** traitant de tous les modes de déplacements dans une perspective de développement durable et de modération de l'usage de l'automobile ;
- Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) visant à planifier l'urbanisation à l'échelle intercommunale en lien avec les PLU et le SAR.
- Elaboration de Schéma Directeur Intercommunal Vélo (SDIV)
- Participation à l'élaboration du projet d'agglomération sur le volet transports et déplacements en lien avec l'habitat, le développement économique, l'action sociale et l'aménagement ;
- Préparation du Schéma Directeur d'Accessibilité pour les PMR en lien avec les CCAS.

De tout cela ont émergés des **projets d'investissements** et la Direction Transport a initié la création de la Direction Investissements pour permettre la réalisation opérationnelle de ces projets.

- Extension et rénovation de la Gare Routière de Saint-Paul ;
- Aménagement de confort (clientèle et conducteurs) au pôle d'échange du Port ;
- Création d'Itinéraires Privilégiés en faveur des transports en commun (sites propres ou aménagements spécifiques en rabattement sur les centres villes et le futur tram-train ;
- Aménagement et équipement des arrêts de bus (plus de 1400 arrêts) ;
- Projets de mini gares dans les Hauts associées à des transports à la demande ;
- Régime d'aide aux investissements communaux en faveur des déplacements (voieries, vélos, circulation, stationnement, ...) A redéfinir.
- Résorption des points noirs de circulation pour les transports publics ;
- Actions de mise en œuvre du PDU.

Compte Transport 2007

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2007	2006	2005	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2007	2006	2005
<b>COMMUNE DE SAINT-LEU</b>	<b>1 563 545 €</b>	<b>734 688 €</b>	<b>1 036 395 €</b>	1) Versement transport	<b>16 557 802</b>	<b>16 300 545 €</b>	<b>9 348 735 €</b>
Transports Urbains				Saint Paul (52%)	8 658 846	8 896 343 €	5 132 455 €
Transports Scolaires	1 563 545 €	734 688 €	1 036 395 €	Le Port (35%)	5 784 074	5 551 377 €	3 224 379 €
<b>COMMUNE DE TROIS-BASSINS</b>	<b>310 725 €</b>	<b>405 000 €</b>	<b>331 252 €</b>	La Possession (8%)	1 296 625	1 192 426 €	651 607 €
Transports Urbains				Saint Leu (4%)	686 310	557 605 €	288 876 €
Transports Scolaires	310 725 €	405 000 €	331 252 €	Trois Bassins (1%)	131 947	102 794 €	51 418 €
<b>DSP Transports Urb.&amp; Scol.</b>	<b>2 622 869 €</b>	<b>4 888 151 €</b>	<b>3 083 023 €</b>	2) DGD scolaires :	<b>2 928 320 €</b>	<b>2 888 975 €</b>	<b>2 812 232 €</b>
<b>COMMUNE DE SAINT-PAUL</b>	<b>7 952 036 €</b>	<b>10 532 053 €</b>	<b>10 085 167 €</b>	Civis	1 278 320 €	1 247 119 €	1 214 007 €
Transports Urbains	3 460 157 €	5 281 485 €	4 694 550 €	Département	1 650 000 €	1 641 856 €	1 598 224 €
DSP Gare routière	383 386 €	509 420 €	461 204 €	3) Participation du Département	1 763 071 €	2 092 000 €	2 092 000 €
Transports Scolaires	4 108 494 €	4 741 148 €	4 929 413 €	4) FIRT 2007	1 637 368 €	1 652 115 €	
Nouvelle DSP sur les 5 communes	6 634 100 €			5) Participation des familles au titre des transports	1 107 858 €	670 372 €	562 610 €
<b>COMMUNES DU PORT ET DE LA POSSESSION</b>	<b>4 888 980 €</b>	<b>5 766 279 €</b>	<b>5 134 858 €</b>	Saint Paul (55%)	611 149 €	488 411 €	377 914 €
DSP Port/Possession	4 888 980 €	5 766 279 €	5 134 858 €	Saint Leu (19%)	213 660 €	137 872 €	146 708 €
Accompagnement Tr. Scol.	2 180 562 €	1 387 452 €	270 299 €	Trois- Bassins (3%)	36 198 €	44 089 €	37 989 €
Inscription & suivi Tr. Scol.	825 854 €	1 131 375 €	1 090 863 €	Port (13%)	148 111 €		
Contrôle & qualité des services	114 830 €	117 320 €	84 549 €	Possession(10%)	98 741 €		
		2 636 148 €	1 445 711 €	6) divers	7 064 €	19 929 €	5 690 €
S/TOTAL prestations services du 611	27 093 500 €	24 962 318 €	21 116 407 €	7) Participation du budget général (14 %)	<b>3 759 656 €</b>	<b>3 225 628 €</b>	<b>8 659 646 €</b>
Etudes et Recherches	97 053 €	37 915 €	90 000 €				
Reversement de V.T	137 146 €	137 238 €	18 892 €				
Frais d'insertion	11 060 €	34 736 €	23 119 €				
Concours divers	7 555 €	7 373 €	7 009 €				
Charges de personnel	371 024 €	374 772 €	304 283 €				
Frais accompagnateurs (GET)	19 000 €	459 401 €	530 238 €			21 951 891,80 €	
Charges exceptionnelles	312 €	813 437 €	1 374 425 €				
Frais de fonctionnement du pôle	24 490 €	22 375 €	16 539 €				
<b>TOTAL</b>	<b>27 761 140 €</b>	<b>26 849 563 €</b>	<b>23 480 912 €</b>		<b>27 761 140 €</b>	<b>26 849 563 €</b>	<b>23 480 912 €</b>

# AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

## I – INTRODUCTION

La Direction Aménagement du Territoire et Habitat (DATH) est présente sur deux grands domaines d'intervention :

- **Le Projet d'Agglomération**
- **L'appui aux directions du TCO**

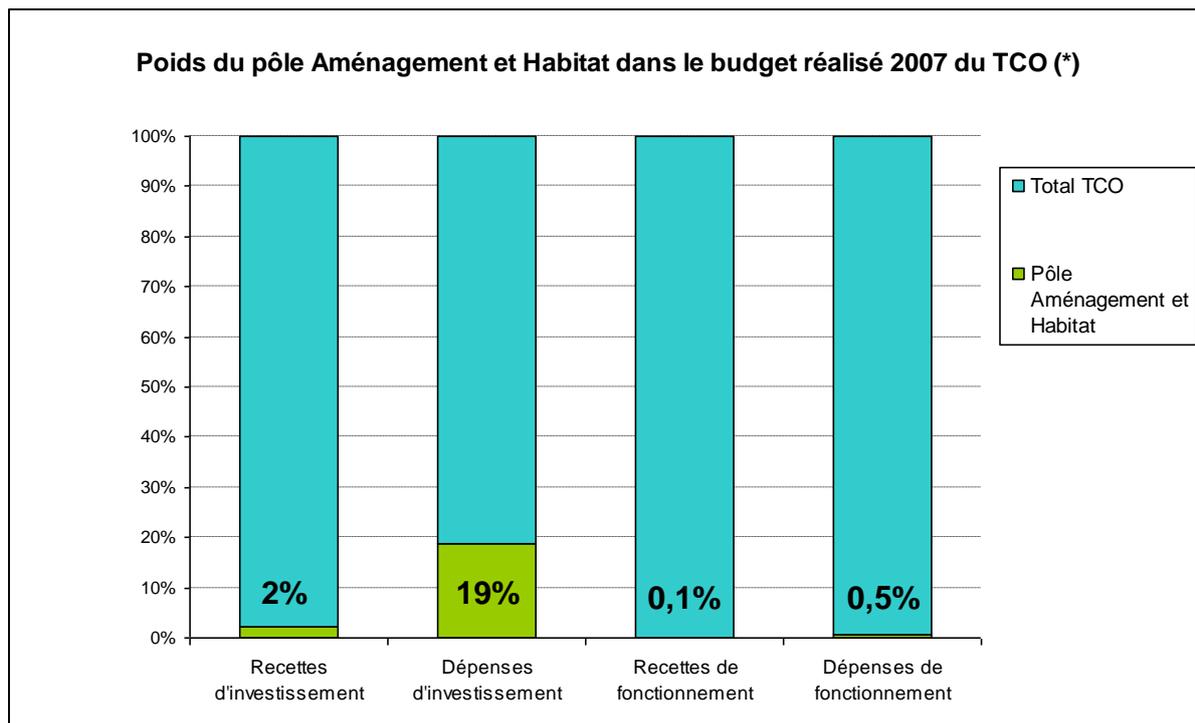
➤ La DATH s'assure du suivi et de l'actualisation du projet d'agglomération, à ce titre elle :

- s'assure des articulations entre le projet d'agglomération et les démarches engagées par les partenaires du TCO : Etat, Région, département et communes notamment ;
- pilote la mise en œuvre du volet spatial du projet d'agglomération, le Schéma de Cohérence Territorial ;
- anime la démarche « cœur d'agglomération » ayant pour objectif de préciser le contenu programmatique de cet espace au regard des enjeux définis par le projet d'agglomération ;
- participe à l'équilibre social du territoire par la production des logements prévus dans le Programme Local de l'Habitat ;
- mène la réflexion sur les autres espaces du territoire comme les hauts avec la démarche route Hubert Delisle ou sur le littoral par un soutien aux démarches de protection du Lagon ;
- précise les axes du projet d'agglomération par exemple par la réalisation de la charte paysagère.

➤ La DATH propose également une assistance aux autres directions dans les domaines :

- du foncier,
- de l'urbanisme pré - opérationnel : aide au montage de Zones d'Aménagement Concertées, de Zones d'Aménagement Différées,
- de la cartographie et de l'observation,
- de l'aide à la décision.

## A - SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE 2007



(\*) budget réel 2007 hors mouvements d'ordre et avec gestion active de la dette (7 500 000 €)

POLE AMENAGEMENT ET HABITAT 2007			
INVESTISSEMENTS	en K€		en K€
Frais d'études	728	FCTVA	91
Logiciels	112		
Autres	4		
<b>Sous total immobilisations incorporelles</b>	<b>844</b>		
Subventions aux communes	234	Subventions communes	124
Subventions aux organismes publics	1 125	Subventions Etat et établissements nationaux	62
Subventions aux personnes de droit privé	238	Autres	49
<b>Sous total subventions d'équipement versées</b>	<b>1 597</b>	<b>Sous total subventions d'investissement</b>	<b>235</b>
Terrains	815		
Dépôt et cautionnement	1		
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>3 257</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>326</b>
<b> FONCTIONNEMENT</b>	<b>en K€</b>		<b>en K€</b>
Frais de personnel du pôle	327	DGD (Scot)	67
Frais de fonctionnement du pôle	35		
Subventions aux associations	150	Produits suite à échanges de terrains	44
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>512</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>111</b>

## B - INDICATEURS

	EXERCICE 2002	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007
- Prévisions budgétaires globales de l'année du pôle aménagement (hors personnel)	411 274	1 968 578	3 196 742	3 325 859	5 271 517	8 091 227
- Part du budget du pôle dans le budget global du TCO	0,56 %	2,50 %	3 %	3 %	5 %	6,5 %
- Dépenses réalisées	55 303	916 292	668 870	1 788 100	1 668 224	3 442 240
- Taux de réalisation	13,5 %	46,50 %	21 %	54%	32%	43 %
- Reports sur exercice n + 1	293 782	428 783	710 999	751 862	1 531 727	318 672
- % (réalisation avec reports)	85%	68 %	43 %	76%	61%	46%
- Dépenses € / hab	1,34 €	5,04 €	3,52 €	9,60 €	8,81 €	17 €
- Nombre de commissions thématiques	-4 commissions élus -5 cercles d'échanges	-4 commissions Aménagement, -1 séminaire sur 2 j. avec les élus, -4 journées préparatoires au PA (100 p.) -4 cercles d'échanges -9 comités de pilotage -4 ateliers de travail PLH, -5 séances de formation sur cadastre et SIG	-11 réunions du Conseil de développement -12 commissions thématiques -3 réunions Observatoire territorial -2 cercles d'échanges SIG	-5 comités de pilotage - 2 CLEO - 4 Conseil Dev -10 comités techniques -32 groupes de travail thématiques *SCOT : - 2 réunions PPA - 1 débat en conseil communautaire -2 séminaires DOG -5 réunions publiques -3 présentations (Région, Département, CESR), -2 colloques nationaux	- 9 commissions aménagement - 2 CLEO - 1 forum (route Hubert Delisle) - 2 séminaires (charte & PLH) - 2 ateliers techniques - 3 comités de pilotage - 2 cercles d'échanges habitat * SCOT (DOG): - 1 commission de travail développement durable - 1 réunion avec les 5 communes - 2 réunions PPA - 1 débat en conseil communautaire - 5 réunions de présentation aux communes	- 2 commissions aménagement - 1 atelier PLH - 06 cercles d'échanges PLH - 4 réunions SCOT - 1 cercle d'échange Saline / Barrage - 1 comité technique PER - 1 comité pilotage PER - 1 coddul - 4 réunions charte - 1 comité technique cœur d'agglomération - 1 comité pilotage cœur d'agglomération - 10 réunions cœur d'aggl - 5 réunions structuration de bourg - 5 réunions centre de la mer - 1 visite charte
- Nombre de visites sur sites (élus...)			-2 visites avec des élus et des techniciens -1 visite logement social et formes urbaines (28 p) -1 visite thème agriculture (40p)			

## **II - REALISATIONS AU TITRE DE 2007**

### **A – PLANIFICATION ET PROSPECTIVE**

#### **1) ELABORATION DU SCOT OUEST**

L'année 2007 a été consacrée à la réalisation de l'évaluation environnementale, exercice imposé par l'Etat depuis 2005.

**Le document final du SCOT devrait être présenté au conseil de communauté en 2008.**

#### **2) LE CŒUR D'AGGLOMERATION**

La notion de cœur d'agglomération est issue des travaux du projet d'agglomération et vise à proposer un aménagement cohérent de l'espace compris entre la grotte des premiers français et le littoral de la Possession. Il s'agit de positionner cet espace comme le cœur du développement de l'Ouest.

Une première étude de niveau « esquisse » a été engagée dès novembre 2003 par le TCO et les communes de Saint-Paul, Le Port et La Possession, visant à définir les grands principes du cœur d'agglomération dans son ensemble.

Une Maîtrise d'œuvre Urbaine a été choisie le 24 avril 2006 pour :

- Définition d'un cadre opérationnel d'intervention ;
- Actualisation et détail de l'esquisse urbaine pour aboutir à un véritable schéma de fonctionnement ;
- Identification et engagement des études et expertises en découlant ;
- Choix et mise en place d'un ou plusieurs modes opérationnels pour la réalisation du projet d'aménagement.

**Le résultat de cette mission de deux ans sera présenté en 2008 à l'appréciation des élus communautaires.**

#### **3) PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES PARTENAIRES**

- aux travaux de révision du Schéma d'Aménagement Régional,
- aux révisions de PLU des communes,
- aux travaux du Parc National de la Réunion.

## **B - LA POLITIQUE DE L'HABITAT**

Le Programme Local de l'Habitat adopté en mars 2005, pose les objectifs quantitatifs et qualitatifs de la politique communautaire de l'Habitat jusqu'en 2011.

Ainsi, le Territoire de la Côte Ouest serait amené à produire une offre de 17 929 logements à l'horizon 2011, dont 8 552 logements du parc privé et 9 377 du parc aidé (4745 en location/ 4632 en accession).

➤ L'objectif est de réaliser ou du moins de tendre vers la réalisation **de 3 000 logements par an** (objectif PLH) sur le territoire du TCO.

### **1) SUIVI, MISE EN ŒUVRE ET EVALUATION DU PLH**

- Le service a participé activement à la définition de la PPA (programmation pluriannuelle) des logements sur le territoire du TCO avec les services de la DDE et les opérateurs logements.
- L'évaluation : Elle a permis un échange entre les partenaires de l'habitat en novembre 2007. Le constat de l'écart entre les besoins du territoire et la production a été soulevée.
- Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été nécessaire pour mettre en place la conduite et la méthodologie de l'évaluation. Un marché a donc été passé avec Claudine CERVEAUX-DAVAL.

### **2) LE SOUTIEN AUX OPERATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX ET A L'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Dans le contexte actuel de la production du logement social, il met en cohérence ses interventions avec celles du Département et de l'Etat qui interviennent aussi en matière de logement.

Ceci a permis de définir et cibler avec les communes les opérations prioritaires qui ont nécessité un soutien du TCO. Le service a instruit 71 dossiers de subvention et suivi les opérations de logements bénéficiant d'un soutien du TCO (instruction de la demande, montage des conventions ou arrêté, préparation des délibérations du Conseil communautaire, suivi des conventions, mise en paiement, contrôle de l'utilisation de la subvention) ; pour un total de 484 logements.

<b>Produits</b>	<b>Objectifs annuels PLH</b>	<b>Nombre de logements aidés validés par le TCO en 2006</b>	<b>Nombre de logements aidés validés par le TCO en 2007</b>
Logements locatifs sociaux neufs	790 par an	168	168
Logements sociaux en accession	772 par an	17	203
Logements anciens améliorés pour location	42 par an (conventions OPAH)	09	30
Logements anciens améliorés pour résidence principale	73 par an (conventions OPAH)	58	83
<b>TOTAL</b>	<b>1 677</b>	<b>252</b>	<b>484</b>

### **3) MISE EN ŒUVRE D'ETUDES SPECIFIQUES OU ACTIONS PARTICULIERES**

L'évaluation du PLH a mis en évidence que la forte tension du marché impactait négativement sur le secteur du logement dit « intermédiaire », c'est-à-dire le logement des actifs.

Afin d'établir des préconisations d'interventions, une mission d'analyse a été confiée au cabinet ADEQUATION.

### **4) ANIMATION DU PARTENARIAT AUTOUR DE LA POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE L'HABITAT ET INFORMATION DES EVOLUTIONS DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT**

**Impulsion, diffusion, innovation** : il s'agit surtout de réaliser un travail de mise en commun d'expériences, d'échanges et de diffusion d'informations sur les politiques locales de l'habitat, le financement du logement, le jeu et de la stratégie des acteurs, le contexte économique et financier de la production du logement, les outils opérationnels de la production, l'approche sociale du logement.

Deux cercles d'échanges se sont tenus avec les thématiques suivantes :

- le LES nouveau,
- et l'amélioration de l'habitat.

### **5) LES PROJETS DE VILLE (PRU, ANRU)**

Le TCO a signé la convention ANRU pour la commune du Port avec une prévision d'intervention de 5 333 705 € échelonné sur 5 ans à hauteur de 8 % de l'enveloppe globale du projet.

## **C - EAU, LITTORAL, ESPACES NATURELS ET PAYSAGE**

### **1) POLITIQUE DE L'EAU**

Après la validation du SAGE, l'année 2007 a été consacrée à la recherche d'un animateur pour suivre sa mise en œuvre et accompagner les travaux de la commission locale de l'eau.

### **2) PRESERVATION DU LITTORAL**

#### **■ Protection et valorisation des récifs coralliens**

En 2007, le TCO a reconduit sa participation financière pour le suivi scientifique de la Réserve Naturelle et la poursuite de l'animation du sentier sous-marin en tant qu'outil pédagogique pour la préservation des récifs. Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération a continué à participer aux réflexions menées dans le cadre de l'évolution statutaire de l'Association Parc Marin.

#### **■ Concept d'un « Centre de la Mer » dans l'Ouest**

Imaginé comme un centre d'accueil, d'éducation ou de documentation offrant des possibilités de découverte du milieu marin, ce concept « Centre de la Mer » pourra aussi être un outil de recherche et d'expertise, de formation, de sensibilisation de la population à la protection du patrimoine corallien, ainsi qu'un lieu touristique sur la côte Ouest.

Le groupement de bureau d'études (SETEC Organisation, SYNTHESSES, ARVAM) a présenté le diagnostic territorial et proposé une définition et déclinaison du concept. L'année 2008 devra permettre de définir les orientations politiques sur le sujet.

### **3) QUALITE DU CADRE DE VIE**

#### **■ Charte intercommunale paysagère, patrimoniale et architecturale**

Conformément aux engagements pris dans le Projet et le Contrat d'Agglomération, le TCO a voulu faire du paysage un élément déterminant dans le développement souhaité de la micro région Ouest.

En 2007, la validation des fiches actions et la rédaction de la charte ont été menées à bien et ont abouti à la signature de la charte et l'engagement du TCO et des 5 communes sur les orientations et les concepts d'aménagement qualitatif.

#### **■ Actions sur le paysage**

Une convention cadre a été signée entre le CAUE et le TCO pour accompagner techniquement et conseiller les directions du TCO dans la réalisation d'opérations diverses (montant : 15 000 €).

## **D - ESPACE AGRICOLES ET DEVELOPPEMENT DES HAUTS**

### **1) PROJET DE TERRITOIRE DE MAFATE**

Le projet de territoire de Mafate consiste à donner un sens commun et coordonné aux actions menées sur Mafate par les différents partenaires.

Le bureau d'étude a terminé techniquement la phase scénarios du projet. L'année 2007 ayant vu la concrétisation du Parc National de la Réunion, des contacts ont été pris avec ce nouvel acteur afin de lui transférer les éléments produits pour le TCO et envisager la suite de la mission.

### **2) POLE D'EXCELLENCE RURALE « ROUTE HUBERT DELISLE »**

Le territoire de la route Hubert de Lisle a été retenu au titre de la procédure Pôle d'Excellence Rural par l'Etat. L'ambition est de permettre l'émergence de projets de développement local autour de cette route.

L'année 2007 a vu l'acceptation par l'Etat du dossier de Pôle d'Excellence Rural. S'en est suivi la mise en place de la gouvernance par le Comité de Développement Durable Local chargé de piloter le dispositif.

Les premiers projets ont été présenté au comité : fermes pilotes, projets agricoles d'irrigation.

### **3) DEVELOPPEMENT DES HAUTS : LA STRUCTURATION DES BOURGS**

Le service a suivi avec les communes les études préalables de structuration de bourg afin de proposer en 2008 ses modalités d'intervention.

La réflexion sur les espaces de développement pourra se poursuivre sur des interventions structurantes dans les mi pentes.

## E - ACTION FONCIERE ET URBANISME OPERATIONNEL

### 1) ACTION FONCIERE

En 2007, les propriétés suivantes ont été acquises :

Lieu	Objectif	Surface (m <sup>2</sup> )	Coût en €	Observations
St Gilles les Bains	Réserve foncière	447	570 000	Réserve foncière stratégique
Chaloupe St Leu	Déchèterie – logements – médiathèque	14 117	410 130	
Trois Bassins	Futur site touristique	185	11 100	Aménagement du littoral
Trois Bassins	Logements aidés	16 741	164 110	
Savanna St Paul	Ateliers artisanaux	4 592	400 000	
Carosse St Gilles les Bains	Déchèterie	2 837	115 000	
Bœuf Mort – Possession	Logements aidés	9 481	151 800	Bonification foncière / EPFR
Port	Logements aidés	4 580	263 000	Bonification foncière / EPFR
St Leu	Logements aidés	871	29 340	Bonification foncière / EPFR
Bois Blanc St Leu	Logements aidés	10 681	32 043	Bonification foncière / EPFR
Bois Nèfles St Leu	Logements aidés	28 000	144 000	Bonification foncière / EPFR
Trois Bassins	Aménagement littoral	6 358	476 850	EPFR

### 2) URBANISME OPERATIONNEL

En collaboration avec le service Développement économique et touristique, le service a travaillé sur :

- la redéfinition spatiale de la ZAC environnement du Port,
- et la validation du dossier de réalisation de la ZAC Portail.

Des réflexions sont poursuivies sur un projet de zone d'activités sur le secteur de Savanna à Saint-Paul.

## **E - AIDE A LA DECISION, OBSERVATION ET CARTOGRAPHIE**

Au regard des ambitions de l'agglomération sur l'usage de l'information géographique dans les processus de décision et d'analyse territoriale, d'une part, ainsi que de la nécessité d'apporter aux services et directions du TCO toute l'ingénierie cartographique, la cellule ADOc a développé en 2007 le concept d'Infrastructure de l'Information Géographique du Territoire de la Côte Ouest (IIG).

Ce concept IIG sert de socle à la mise en place d'outils « métier » pour les directions du TCO. La construction de cet outil transversal a nécessité la refonte complète du Système d'Information Géographique et de l'organisation des ressources humaines.

Ce travail mené en interne avec deux directions pilotes (Environnement et Cadre de Vie, Economie et Tourisme) a conduit à la mise en œuvre de 2 outils spécifiques opérationnels début 2007.

Parallèlement, la IIG permet à la Cellule ADOc de proposer en interne des accès via l'intranet à des services cartographiques en ligne.

### **➤ Réalisations 2007**

La cellule ADOc est fortement sollicitée sur les projets Cœur d'agglomération en lien avec la Maîtrise d'œuvre Urbaine et le Parc Urbain.

D'autre part, la cellule a apporté une assistance sur les dossiers suivants :Présentations de l'évaluation du Projet d'Agglomération 2005-2006; matérialisation d'un référentiel projet TCO ; cartographie des contraintes du Parc Urbain ; participation au projet BD Adresse ; CIGED ; Dos d'Ane ; Rives de la Rivière des Galets ; Moulin Joli – T 4 – pratiques urbaines.

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

## I - INTRODUCTION

Les actions et projets de la direction Développement Economique et Touristique s'inscrivent dans la mise en œuvre du contrat d'agglomération et notamment dans l'une des quatre orientations transversales :

*« optimiser l'activité économique et l'emploi tout en renforçant les pôles spécifiques de la micro région ouest. »*

➤ En termes de **foncier économique**, deux objectifs sont poursuivis :

- maîtriser le processus de production des zones d'activités (ZA) sur certains sites considérés comme stratégiques pour l'agglomération,
- conforter le développement des parties les moins dynamiques de l'espace communautaire.

Le TCO, conscient de ses responsabilités vis-à-vis du reste de l'île a programmé **200 hectares de zones d'activités** dans le respect du projet « coeur d'agglomération », en utilisant au mieux les échangeurs de la voie express, avec un souci de traitement paysagé et de qualité des constructions.

➤ En termes de **foncier touristique**, la vocation d'accueil touristique du territoire est une composante essentielle de l'économie du TCO. La valorisation et le développement des capacités de cet accueil sont une des priorités essentielles du projet de développement.

Quatre grands types d'opérations sont poursuivies :

- la mise en place d'équipements structurants,
- le développement contrôlé de l'offre d'hébergement en zone littorale,
- l'aménagement de la frange littorale et des bassins de séjours,
- et l'aménagement de sites touristiques dans les hauts et les mi-pentes.

## II – BILAN 2002 - 2007

### A - EVOLUTION BUDGETAIRE

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Budget Global prévu	781 201 €	863 524 €	9 135 704 €	8 362 777 €	9 836 486 €	7 869 894 €
Budget réalisé	12 036 €	371 486 €	2 877 927 €	959 827 €	6 796 010 €	3 040 051 €
Budget Investissement	511 301 €	661 651 €	8 924 533 €	8 205 880 €	9 047 050 €	7 585 894 €
Dépenses investissement €/ hab		2 € / hab	16 € / hab	40 € / hab	48 € / hab	15 € / hab
Taux de réalisation sans report	2,35%	56%	32%	12%	75%	36%
Taux de réalisation avec report	64%	92%	87%	88%	92%	40%

## B- SYNTHESE DES OPERATIONS

PROJETS	BILAN 2002 – 2007	DONT ACTIONS 2007
<b>PROJETS A VOCATION ECONOMIQUE</b>		
<b>ZAC ENVIRONNEMENT</b>	<p>Concession transférée au TCO le 25 octobre 2004 Enfouissement des lignes haute-tension</p> <p>Première tranche de travaux réalisée : un premier tronçon de VRD et <b>deux entreprises installées</b></p> <p>Le projet est intégré au projet de Parc Urbain du projet cœur d'agglomération : <b>13 ha à commercialiser dans une première tranche</b></p>	<p>Redéfinition de la nouvelle vocation de la ZAC Environnement et de son nouveau périmètre dans l'enceinte du parc urbain.</p>
<b>ZONE DES HAUTS ET DES MI PENTES (VUE BELLE ET BRAS MONTVERT)</b>	<p>Les deux zones ont été inaugurées fin 2006 et début 2007.</p> <p><b>La commercialisation a débuté en 2007.</b></p> <p>Le rythme de commercialisation des deux zones est très satisfaisant : ce programme peut être reconduit sur d'autres secteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Nombre d'entreprises ayant déposé une demande : 100</b></li> <li>■ <b>Nombre de dossiers instruits ou en cours : 24</b></li> </ul>	<p>Lancement de la commercialisation des zones et travaux de renforcement électrique en cours.</p> <p>Solde de l'opération et paiement des restes à réaliser : 1 440 K€</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Budget total : 6 135 K€</b></li> <li>■ <b>Cofinancements obtenus : 4 222 K€</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>FRDE</b> (Etudes, VRD et Bâtiments) : 1 876 K€</li> <li>- <b>FEDER</b> (VRD et Bâtiments) : 2 346 K€</li> </ul>
<b>ZAC MOULIN JOLI</b>	<p>Pas de transfert au sens juridique du terme.</p> <p>La déclaration d'intérêt communautaire de la zone d'activités tertiaire de la ZAC Moulin Joli est restée au stade « intention ».</p> <p>Principe de simple participation intercommunale au financement de la ZAC au titre de ses interventions en matière économique et d'habitat.</p>	<p>Rédaction d'une Convention tripartite entre le TCO / mairie de la Possession / SEDRE</p>

<b>PROJETS</b>	<b>BILAN 2002 – 2007</b>	<b>DONT ACTIONS 2007</b>
<b>ZAC PORTAIL</b>	<p>Création de la ZAC Portail par le TCO fin 2006.</p> <p>Concession attribuée à CBO Territoria début 2007.</p> <p><b>Commercialisation envisagée avec la livraison de la route des tamarins.</b></p>	<b>Etudes de réalisation menées par le concessionnaire, CBO Territoria.</b>
<b>REHABILITATION DES FRICHES INDUSTRIELLES DE VUE BELLE ET DE SAVANNA</b>	<p>Etude réalisée par le TCO sur la friche industrielle de l'usine de Vue-Belle : en attente de la validation par la Commune de Saint-Paul du programme.</p> <p>Un protocole d'accord a été signé avec la SCI cour Savanna (CBO-SODIAC-CDC) en 2005.</p> <p>Mandat SODIAC et étude à Zone UP avec périmètre élargie Friche + grande maison + ENS + Stade</p>	<p><u>Vue Belle</u> : La mairie de Saint-Paul travaille à son positionnement sur le programme proposé par l'étude ;</p> <p><u>Savanna</u> : poursuite de l'étude d'aménagement. Avec proposition d'implantation d'une cuisine centrale sous maîtrise d'ouvrage Conseil Général et de la délocalisation de l'antenne ouest de l'UTR (Unité Territoriale Routière).</p> <p>Acquisition de l'ancienne distillerie en vue de réaliser un programme complémentaire d'ateliers.</p> <p>Réhabilitation de la distillerie par le TCO : acquisition : 406 000€</p>
<b>PROJETS A VOCATION TOURISTIQUE</b>		
<b>AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DE TROIS-BASSINS</b>	<p>- Eude de mise en valeur et d'aménagement touristique du Littoral de Trois-Bassins (2004-2005)</p> <p>- deux Ateliers Chantier Insertion (ACI) pour sentiers et restauration écologique (2006-2007)</p>	<p>Ateliers de chantier d'insertion (ACI) d'un an sur les sentiers, la plantation d'espèces végétales du site en coordination avec la lutte contre les pestes végétales</p> <p>Budget 2007 : ACI = 43 500€</p>
<b>AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL DE ST LEU</b>	<p>- <u>Etude</u> de mise en valeur et d'aménagement touristique du Littoral Sud de Saint-Leu (2005-2006)</p>	<p>Définition et délibération sur les opérations à réaliser sous Maîtrise d'Ouvrage TCO</p> <p>Préparation des études de Maîtrise d'œuvre</p> <p>Recherche de co-financements</p> <p>1) Validation des études MOE pour un Budget prévisionnel de 1 488 922€.</p> <p>2) Validation du programme pour 8 233 688€.</p>

<b>PROJETS</b>	<b>BILAN 2002 – 2007</b>	<b>DONT ACTIONS 2007</b>
<b>AMENAGEMENT DU SENTIER LITTORAL</b>	- Schéma Directeur du Sentier littoral de la Côte Ouest (2005-2006)	Définition et délibération sur les opérations à réaliser sous Maîtrise d’Ouvrage TCO Préparation des études de Maîtrise d’œuvre Recherche de co-financements 1) Validation du montant total des études et missions MOE à 4 284 700€ 2) Validation du programme à hauteur de 25 508 200€
<b>SIGNALISATION TOURISTIQUE DU GRAND OUEST</b>	- Schéma Directeur de la Signalisation Touristique du TCO (2005-2006) - Lancement d’une mission d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage technique pour la mise en œuvre de la signalisation touristique en 2007	Lancement de la mission d’assistance à Maîtrise d’Ouvrage techniques Recherche de co-financements Budget de l’AMOt = 79 600€ HT (marché ACCES) dont 50% FRDE et 50% TCO
<b>ROUTE TOURISTIQUE RHD</b>	- Etude d’Aménagement Touristique du Rond Point Bac Rouge (2006-2007)	Etude d’aménagement touristique du Rond Point Bac Rouge Lancement de l’étude de valorisation et d’aménagement touristique de la Route Hubert Delisle Budget de l’Etude Rond point Bac Rouge = 33 000€ HT (BET Zone Up) Budget de l’étude R.H.D. : 57 825€
<b>GRANDS PROJETS</b>		
<b>DEVELOPPEMENT D’UNE FILIERE COURSE HIPPIQUE</b>	AMO de mise en place de la filière : France Cheval Services <b>depuis 2004.</b> Formation des éleveurs, adaptation de la législation réunion et zone Océan Indien, présentation du projet aux instances nationales, échanges zone Océan Indien.	Décembre 2007 : avenant n°3 - Prolongation d’un an de la mission d’AMO (fin au 01/02/2010) ; - Redistribution du montant global des honoraires sur 5 années au lieu de 4.

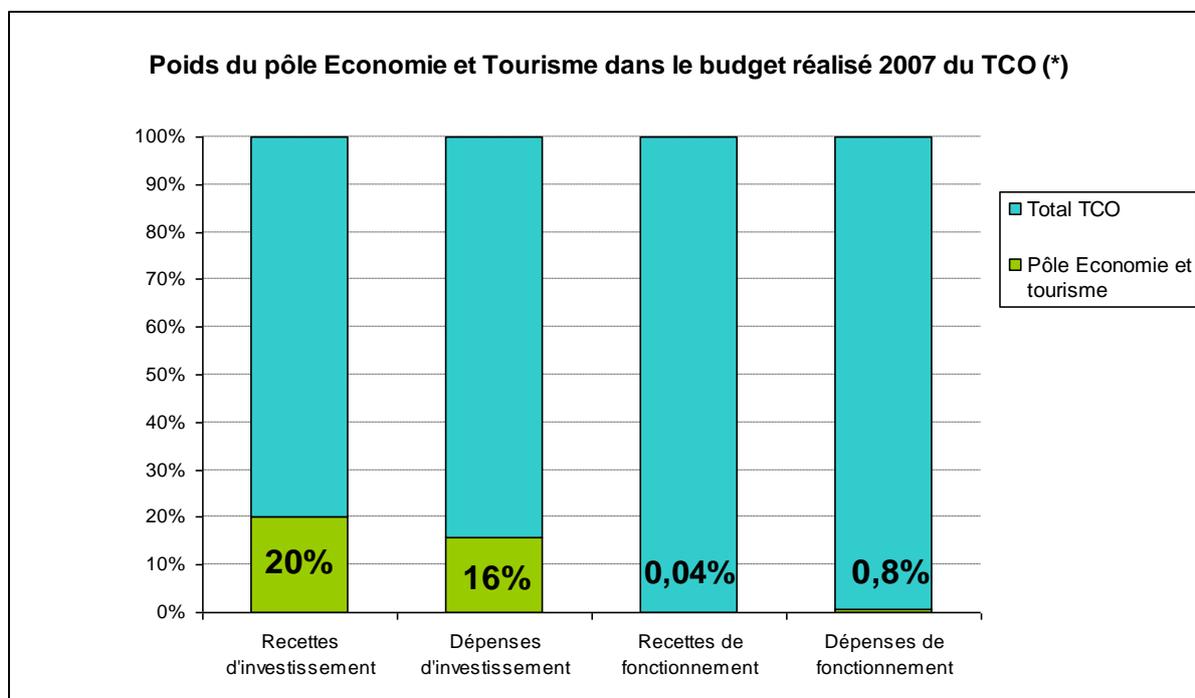
<b>PROJETS</b>	<b>BILAN 2002 – 2007</b>	<b>DONT ACTIONS 2007</b>
<b>HIPPODROME DE LA REUNION</b>	<p><u>1-Etudes de faisabilité 2003</u>  <u>2- Etudes de définition du projet menée en 2006</u> : choix de l'équipe SCA U en novembre 06            3 Gestion de l'extraction sur le site  <u>3- Financements</u> : Obtention des financements des études de MOE (FRDE régional)</p>	<p><u>1-Extraction</u> :            -Obtention de l'arrêté d'autorisation d'extraire du 12 novembre 2007 sous condition suspensive de la remise par l'exploitant d'une étude complémentaire relative au risque de renardage et de rupture de digue.  <u>-Financements</u> :            → Financements FRDE pour les études de maîtrise d'œuvre : en attente du démarrage de la MOE            → Financements FRDE de la mission d'AMO de FCS → Financements de l'investissement : non acquis            Dépenses 2007 pour l'étude de définition : 54 250€</p>
<b>FORMATIONS AUX METIERS DES COURSES HIPPIQUES</b>	<p>- organisation de deux promotions pour un total de 36 jeunes sur les métiers de lad-jockey et palefrenier soigneur en 2006 et 2007.            -Formation adultes en projet.</p>	<p>Une nouvelle promotion de stagiaires en formation à l'AFASEC            Subvention au CFAA (2007) : 25 646€</p>
<b>ANIMATIONS ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE</b>		
	<p>Animation d'1 cercle d'échanges économiques (CEE) par trimestre depuis 2005.</p>	<p>Animation d'un cercle d'échanges économiques par trimestre avec la participation des administratifs des communes</p>
<b>BOURSE DES LOCAUX</b>	<p>Conception d'une bourse des locaux dont l'objectif est d'offrir une information fiable sur les disponibilités foncières et immobilières par la mise en œuvre d'une bourse des locaux (outil SIG)</p>	
<b>CERCLE ECHANGE TOURISME</b>	<p>- Mis en place depuis 2003, il permet de suivre la politique intercommunale pour l'accueil croisière, l'amélioration de l'accueil et la promotion du Grand Ouest.</p>	<p>Un cercle d'échanges tous les deux mois            Des comités techniques pour préparer les actions.            Attributions des subventions 2007 aux Offices de Tourisme</p>

<b>PROJETS</b>	<b>BILAN 2002 – 2007</b>	<b>DONT ACTIONS 2007</b>
<b>Charte Qualité Tourisme Saint-Gilles les Bains</b>	- Participation à la réflexion stratégique de développement touristique de Saint-Gilles.	Poursuite de la participation à la réflexion stratégique de développement touristique de Saint-Gilles.
<b>POLITIQUE DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS</b>	<p>Les montants des subventions octroyées par année ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2002 : 31 524 €</li> <li>- 2003 : 121 323,96€</li> <li>- 2004 : 167 325,64€</li> <li>- 2005 : 124 892,27€</li> <li>- 2006 : 296 252,68€</li> <li>- 2007 : 270 754,68€</li> </ul>	Voir détail ci-dessous

### III - REALISATIONS AU TITRE DE 2007

#### A - SYNTHESE BUDGETAIRE 2007

L'année 2007 se caractérise par un infléchissement des investissements du pôle économie et tourisme qui représentent 20% de l'investissement total du TCO.



(\*) budget réel 2007 hors mouvements d'ordre et avec gestion active de la dette (7 500 000 €)

POLE ECONOMIE ET TOURISME 2007			
INVESTISSEMENTS		en K€	en K€
Frais d'études	291	FCTVA	336
Autres	6		
<b>Sous total immobilisations incorporelles</b>	<b>297</b>		
Terrains	977	Subventions Région	1 038
Autres	4	Subventions Union Européenne	1 366
<b>Sous total immobilisations corporelles</b>	<b>981</b>	Autres	118
Immobilisations en cours (Zones d'activités de Vue Belle et Bras Montvert)	1 442	<b>Sous total subventions d'investissement</b>	<b>2 522</b>
		Dépôts et cautionnements reçus	19
<b>Dépenses d'investissements</b>	<b>2 720</b>	<b>Recettes d'investissements</b>	<b>2 877</b>
FONCTIONNEMENT		en K€	en K€
Frais de personnel du pôle	383	Remboursement assurance	14
Frais de fonctionnement du pôle	49		
Subventions aux associations	271	Remboursement association	28
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>703</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>42</b>

**B - DETAIL DES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS SUR  
2007**

<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>DATE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>MONTANT ACCORDE</b>	<b>OBJET</b>
Office du Tourisme de Saint-Paul	20 mars 2006	15 000 €	Enquête de satisfaction
Office du Tourisme de Saint-Paul	20 mars 2006	7 595 €	Professionnalisation de l'accueil touristique
CCIR	14 novembre 2005	6 000 €	Révision schéma directeur portuaire (solde 50%)
Ass CAEP (projet pédag RDH)	12 juillet 2005	5 000 €	Projet pédagogique des ZEP
Cne de Trois Bassins (chantier insertion Pointe Littoral)	12 février 2007	21 865 €	Chantier insertion littoral Trois-Bassins
CFAA de Saint-Paul	23 avril 2007	14 917 €	Action information, sélection et préparation à la mobilité
CFAA de Saint-Paul	23 avril 2007	10 728 €	Module préparatoire à l'apprentissage
SEMTO	2 juillet 2007	6 432 €	Financement navettes transport de personnes manifestation Grand Boucan
SEM GEM PORT des Mascareignes - foire des mascareignes	29 octobre 2007	30 000 €	financement de deux salons
Office de Tourisme de Saint-Paul	29 octobre 2007	5 000 €	Evènementiel village créole Maïdo Petite France
Office de Tourisme de Saint-Paul	29 octobre 2007	15 000 €	Evènementiel GranMerKal
A.P.T.F. (Association de Producteurs Transformateurs Fermiers)	3 décembre 2007	8 000 €	Atelier Agro-alimentaire
Office de Tourisme de Saint-Leu (Village pêcheur)	17 septembre 2007	9 600 €	Villages créoles St Leu Village de pêche
Office de Tourisme de Saint-Leu (Village créole Le Plate)	17 septembre 2007	7 200 €	Evènementiel villages créoles Le Plate
Office de Tourisme de Saint-Leu (Rallye RHD)	17 septembre 2007	11 700 €	Rallye gourmand Route Hubert Delisle

<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>DATE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<b>MONTANT ACCORDE</b>	<b>OBJET</b>
Office de Tourisme de Saint-Leu (Communication St-Leu)	17 septembre 2007	2 000 €	Communication destination Saint-Leu
Office de Tourisme de Saint-Leu (Produits Grand Ouest)	17 septembre 2007	15 000 €	Produits touristiques Grand Ouest
Office de Tourisme de Saint-Leu (OT guidage)	17 septembre 2007	1 500 €	OT guidage et visite
Office de Tourisme de Saint-Leu (OT patrimoine)	17 septembre 2007	1 500 €	OT patrimoine
Office de Tourisme de Saint-Leu (OT rando critérium)	17 septembre 2007	25 900 €	OT rando Critérium des Hauts de l'Ouest
Office de Tourisme de la Possession (Accueil croisière)	30 juillet 2007	17 476 €	Accueil à la gare maritime
Office de Tourisme de la Possession (Rallye gourmand)	17 septembre 2007	9 619 €	Rallye gourmand
Office de Tourisme de la Possession (Marronnage à Mafate)	17 septembre 2007	12 741 €	Marronnage à Mafate
Office de Tourisme de la Possession (OT guidage- Cœur de l'Ouest)	17 septembre 2007	580 €	OT Guidage - Cœur de l'Ouest
CCIR	3 décembre 2007	2 400 €	complément d'études Révision schéma directeur portuaire
Comité des Fêtes et d'Animations de Trois-Bassins (COFA)	3 décembre 2007	8 000 €	Fête du Terroir
<b>TOTAL</b>		<b>270 754 €</b>	

## **IV – PERSPECTIVES**

### **➤ ECONOMIE : LES ZONES D'ACTIVITES**

- Détermination de nouveaux sites pour la réalisation de zones d'activités dans les hauts et les mi pentes,
- Poursuite de la commercialisation de la ZAC Environnement,
- Suivi du lancement des travaux de la ZAC Portail,
- Réalisation d'ateliers dans l'ancienne distillerie de Savanna,
- Finalisation de la réhabilitation des friches de Vue belle après choix du programme par la commune.

### **➤ TOURISME**

- Lancement des marchés de maîtrise d'œuvre après signature d'une convention de gestion avec le Conservatoire du Littoral, sur le littoral de Trois-Bassins et lancement des études techniques sur les deux bassins de baignade ;
- Poursuite de la maîtrise foncière sur le littoral de Saint-Leu et instruction du projet dans le cadre du Programme Opérationnel Européen ;
- Recherche de co-financements et poursuite de la maîtrise foncière pour le sentier littoral de la Côte Ouest ;
- Mise en œuvre du schéma directeur de la signalisation touristique par le biais de la mission d'Assistance à Maîtrise Ouvrage technique : définition des implantations et des images, lancement de la Maîtrise d'Oeuvre sur l'ensemble du territoire puis marché de fourniture et pose d'équipements de signalisation ;
- Lancement d'une étude de mise en valeur et d'aménagements touristiques le long de la Route Hubert Delisle en complément de l'étude « Bac Rouge » qui devra être suivie avant la fin de l'année de chantiers d'insertion afin de réaliser rapidement un certain nombre d'aménagements dans le cadre du programme « Pôle d'Excellence Rural » et maîtrise foncière.

### **➤ GRANDS PROJETS**

- Analyse juridique et financière du projet hippodrome à travers une évaluation préalable des modes de gestion possibles de l'équipement ;
- Suivi des deux promotions de formation de la filière course et études sur les autres formations à mettre en place ou conforter (éleveurs, commissaires..) ;
- Lancement des travaux d'extraction sur le site de Cambaie après validation de l'étude complémentaire sur les risques de renardage et dépollution du site.

### **➤ ANIMATION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- Poursuite des cercles d'échanges économiques notamment sur la question de l'accueil des entreprises et des cercles tourisme
- Lancement de deux études : Schéma Commercial du TCO et Signalisation des ZAE.
- Développement et structuration de filières stratégiques pour le TCO

- Attribution de subventions aux associations autour de trois axes : l'accueil des bateaux de croisières, la promotion du Grand Ouest, l'amélioration de l'accueil touristique sur le territoire
- Une réflexion pourra être menée au sein du TCO et avec ses partenaires du secteur sur l'opportunité de créer l'Office de Tourisme Intercommunal du Grand Ouest.

# POLITIQUE DE LA VILLE

## I - PREAMBULE

Le service « politique de la ville » vient en appui aux différents services opérationnels du TCO sur des missions transversales et apporte une plus value en terme d'approche sociale, d'insertion, de prévention et/ou d'éducation. Il s'agit de mettre au service du projet d'agglomération du TCO un dispositif contractuel de la politique de la ville, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé avec l'Etat pour la période 2007/2009 et qui fait suite au Contrat de ville 2000/2006.

## II - REALISATIONS AU TITRE DE 2007

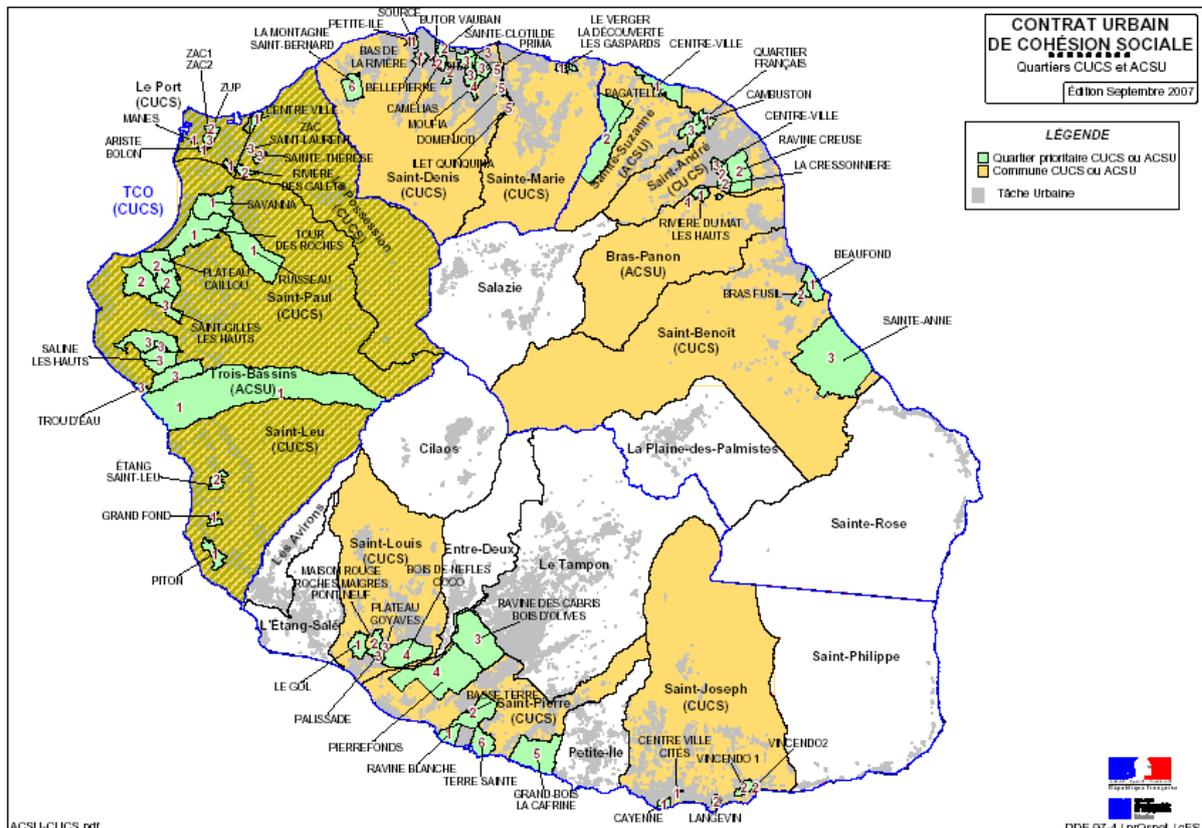
(Pour mémoire : Budget réel TCO Invest + fonctionnement = 126 450 294 €)

	EXERCICE 2002	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	Evolution (2007 /2006)
<b>• Indicateurs financiers</b>							
- Prévisions budgétaires globales (Investissement + fonctionnement)	1 289 858	1 039 402	1 468 351	1 237 701	1 095 481	1 118 747	+ 2 %
- Part du budget du pôle (hors personnel) dans le budget global du TCO	1,76 %	1,32 %	1,30 %	1,20 %	1,04 %	1 %	→
- Dépenses réalisées	1 068 111	961 506	1 048 777	1 056 967	1 056 924	911 828	→
- taux de réalisation	83 %	90 %	71, 4 %	85%	96 %	82 %	- 10 %
- Reports sur exercice suivant	112 030	3 160	249 233	134 358	70 046	47 749	
- taux de réalisation avec reports	91 %	93 %	88 %	96 %	103 %	86 %	

## Indicateurs territoriaux / Evolution des dispositifs politique de la ville

	TCO	REUNION
Territoire en contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ou action de cohésion sociale urbaine (ACSU)	100% : 4 CUCS 1 ACSU (Trois Bassins) 1 CUCS TCO	58% 14 communes lintercommunalité (TCO)
Communes ayant des quartiers prioritaires sur leurs territoires	5 communes	14 communes
Nombre de quartiers prioritaires et leur population	12 quartiers représentant 66 672 habitants soit environ 37% de la population	41 quartiers 249 126 habitants soit environ 35,27% de la population Réunion
Nombre de ZUS** et leur population	6 (deux ZUS sur Saint-Paul et une ZUS sur les quatre autres communes)  environ 47 000 habitants soit 26 % de la population du TCO	15 (y compris TCO)  122 982 habitants soit environ 17 % de la population réunionnaise

\*\* ZUS : zones urbaines sensibles caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre habitat et emploi.



Périmètres des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) et population concernée							
Communes	Population communes 1999	Q	Quartiers Prioritaires d'intervention négociés	Population concernée quartier	total population concernée	% sur population communale	Priorités retenues
Saint-Leu	25 314	1	<b>Zus de Piton Saint-Leu (ZUS)</b> / Grand Fond	5 754	7354	29,05%	<i>Education / Culture Prévention de la délinquance</i>
		2	L'Etang Saint-Leu	1 600			
Trois Bassins	6 598	1	Toute la commune dont <b>Mont Vert en ZUS</b>	6 598	6 598	100,00%	<i>Education / culture /santé /prévention</i>
Le Port	38 412	1	Ariste Bdon / Riv Galets /Manes	6 932	20248	52,71%	<i>Education / Culture / Emploi/Insertion Habitat et Cadre de vie Prévention sécurité</i>
		2	ZUP	8 669			
		3	<b>ZAC1 ZAC2 (ZUS)</b>	4 647			
La Possession	21 904	1	Centre Ville	1 300	6900	31,50%	<i>Emploi /Insertion/ Développement Eco Education /Egalité des Chances Santé/Citoyenneté/Prévention délinquance Habitat &amp; cadre de vie</i>
		2	Rivière des Galets	2 973			
		3	<b>Saint-Laurent (ZUS)</b> /bas ste thérèse	2 627			
Saint-Paul	87 712	1	Savanna/ Tour des roches / Le Ruisseau	5 200	27 572	31,43%	<i>Réussite Educative / Culture Santé/Citoyenneté/Prévention délinquance Emploi et Développement Economique Habitat &amp; cadre de vie</i>
		2	<b>Plateau Caillou (ZUS)</b> / Fleurimont/ L'Eperon	9 316			
		3	<b>La Saline (ZUS)</b> /St Gilles Les Hauts/Trou d'Eau	13 056			
TCO	179 940		Territoire des 5 communes	179 940		100%	<i>Emploi /Insertion/développement économique</i>

## A - FONCTIONNEMENT

Les quatre axes inscrits au Contrat Urbain de Cohésion Sociale et définis d'intérêt communautaire, représentent le cadre d'intervention du service et des actions programmées annuellement :

### 1) EMPLOI INSERTION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Construire une cohérence territoriale en matière d'emploi et d'insertion, fortement articulée avec le développement économique du territoire
- Améliorer l'accueil de proximité du public en confortant les plates-formes de services
- Articuler l'offre de formation et d'insertion aux projets de développement territoriaux
- Accompagner la création d'activité par l'accompagnement des porteurs de projets économiques
- Développer la création des emplois par la recherche et l'innovation de filières nouvelles, marchandes ou relevant de l'économie solidaire.

### 2) PREVENTION

- Favoriser la prévention dans les transports en commun
- Organiser la veille en matière d'Observatoires Locaux de la délinquance, en rapprochant les organes communaux de prévention de la délinquance et contrats locaux de sécurité

### 3) ACCOMPAGNEMENT HABITAT ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- favoriser la création Centre d'Hébergement d'Urgence pour les personnes en rupture d'hébergement
- Organiser la veille et l'assistance au montage de projets d'opérations d'hébergement temporaire, en terme de cohérence territoriale et de réponse aux besoins des populations
- Suivre et accompagner les expérimentations en matière le logement et hébergement des publics en difficulté

### 4) EDUCATION

- éducation au développement durable en impliquer les citoyens dans la gestion responsable des déchets ménagers, et par une consommation plus écologique de l'eau
- favoriser l'accès aux technologies informatiques, Internet et multimédias par l'animation et le développement de projets dans les cyber-bases et cyber-bus.

Parmi ces quatre axes, seules les actions relatives à l'emploi, l'insertion et le développement économique ont été validées par l'Etat comme subventionnables au titre de la politique de la ville, l'Etat intervenant à hauteur de 100 000 € /an.

	EXERCICE 2002	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	Evolution 07/06
<b>• Indicateurs financiers</b>							
- Budget fonctionnement (hors personnel)	1 124 512	540 652	351 560	434 652	405 305	398 700	Stable
- Dépenses réalisées	695 949	469 733	330 052	422 580	472 440	509 114	+ 8 %
- taux de réalisation	62 %	88 %	94 %	97 %	117 %	128%	
- Montant de subventions réalisées	néant	néant	147 767	89 183	215 305	231 122	+ 7%
- subventions reportées			néant	6122	6 122	0	
- taux de financement des dépenses par subventions			45 %	22 %	47 %	45%	stable
<b>• Indicateurs de gestion</b>							
➤ subventions aux associations, pour la réalisation d'actions	355 453	365 706	330 052	339 329	362 923	395 896	+ 9%
➤ Etudes évaluation diagnostic social, équipements)	81 646	25 168 9 765		133 854	127 022		
➤ fonctionnement du pôle (y/c cyberbases)	108 849	69 093	21 284	83 251	109 517	110 528	
- <b>Budget TCO soutien aux projets associatifs (animation globale et environnement scolaire)</b>	150 000	enveloppe transférée aux communes dans le cadre de la dotation de solidarité	enveloppe transférée aux communes dans le cadre de la dotation de solidarité	enveloppe transférée aux communes dans le cadre de la dotation de solidarité	enveloppe transférée aux communes dans le cadre de la dotation de solidarité	enveloppe transférée aux communes dans le cadre de la dotation de solidarité	stable

## B - INVESTISSEMENT

Les actions en matière d'investissement en 2007 ont porté sur **quatre postes principaux** :

- **L'avance de trésorerie faite aux associations gestionnaires des PLIE** (avance remboursée à chaque exercice budgétaire) a été versée très tardivement en 2007 et couvre en réalité les dépenses du début d'année 2008. L'attente de contractualisation d'une nouvelle génération de Plans Locaux pour l'Emploi et l'Insertion pour 2007/2013 avec l'Etat, et le manque de lisibilité de ces dispositifs à l'échelle de l'agglomération a retardé la mise en œuvre des actions et des financements, notamment pour les fonds Etat/européens ;
- **Un chantier d'insertion** relatif à la réalisation d'une partie du sentier littoral de Trois Bassins, en maîtrise d'ouvrage TCO et le co-financement d'un chantier d'insertion de la commune du Port sur la rénovation du sentier littoral nord ;
- La mise en place de **deux cyber-bus** qui complètent les équipements existants et qui vont au devant des publics en difficulté et éloignés des technologies Internet. Des partenariats sont mis en place avec des associations et organismes tels que la CAF, l'ANPE, l'ADI ou le Centre des impôts pour le développement des démarches administratives en ligne auprès des usagers éloignés des technologies TIC ;
- **L'étude de besoins des équipements funéraires** sur le territoire intercommunal. La première phase de diagnostic et de propositions doit être poursuivie en 2008 d'une seconde phase portant sur la faisabilité d'un centre funéraire intercommunal.

	EXERCICE 2002	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	Evolution 07/06
<b>•Indicateurs financiers</b>							
Budget investissement	165 345	498 750	859 160	803 048	690 176	720 047	→
Dépenses réalisées	4623	491 773	549 945	634 386	584 483	402 713	↘
% réalisation	2,80 %	98,60 %	64 %	79 %	85 %	56 %	↘
Reports sur exercice suivant	112 030	3 160	249 233	134 358	70 046	47 749	
Taux de réalisation avec reports	71 %	99 %	93 %	96 %	95 %	63%	↘
Montant subventions réalisées	0	64 469	363 928	9 183	78 504	25 585,98	↘
Subventions reportées	107 020	38 120 €	95 252	63 254	15 250	15 250	
% financement des dépenses par subventions	92 %	21 %	57 %	11 %	14 %	18 %	

### **III - BILAN 2002 - 2007**

Le volet politique de la ville a vécu quelques évolutions depuis la création du TCO.  
Cette compétence étant essentiellement mise en œuvre par le biais des dispositifs contractuels :

- le contrat de ville, de 2000 à 2006,
- et le contrat urbain de cohésion sociale de 2007 à 2009,

des adaptations ont été nécessaires.

#### ▪ **Entre 2002 et 2004 :**

- harmonisation et mise en cohérence des trois contrats de ville existants sur le territoire avec le transfert des équipes de chefs de projet de proximité aux communes de Saint Paul, Saint Leu et Trois Bassins,
- évaluation à mi parcours des contrats de ville ,
- et définition des axes d'intérêt communautaire.

#### ▪ **2005 - 2006 :**

- diagnostic social de l'agglomération,
- et définition d'un projet de développement social qui a permis de négocier le contrat urbain de cohésion sociale du TCO.

### **LES PRINCIPALES REALISATIONS**

L'aide à l'insertion  
professionnelle par les chantiers  
d'insertion....





.... et par le soutien aux structures : la coordination des plates formes de service public, l'avance de trésorerie aux PLIE

Le soutien à la création d'activité : le financement de chargés de mission économiques AD2R





L'éducation.....

.... à la citoyenneté dans les écoles : appels à projets éducation à l'environnement

.....à la sensibilisation et l'initiation à Internet pour tous publics (enfants, adolescents, adultes) et tous niveaux (démarches administratives, recherche d'emplois, messagerie, etc..) dans les médiathèques et au cœur des quartiers

#### IV - PERSPECTIVES 2008 – 2009

Outre la continuité des actions menées les années précédentes, le recrutement fin 2007 du chef de projet emploi / insertion /développement économique ouvre de nouvelles perspectives en termes :

- de fédération des différents acteurs du service public de l'emploi autour d'actions prioritaires pour le territoire,
- de suivi et développement des dispositifs d'insertion, de mobilité, d'apprentissage....,
- de développement de chantiers d'insertion porteurs de professionnalisation,
- de développement et d'accompagnement des actions économiques (niches d'emploi, soutien à l'économie solidaire...).

Par ailleurs, le **projet de centre d'hébergement d'urgence de l'ouest**, sur la commune de Saint Paul (Plateau Caillou), rentre dans une phase d'études opérationnelles.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été désignée sur le volet Haute qualité Environnementale pour la conception et la réalisation de l'équipement.

Les études de maîtrise d'œuvre commenceront en 2008 et la construction en 2009 et seront pilotées par le service des investissements du TCO.

Suite à un appel à projet, un partenariat est instauré avec une association spécialisée dans l'accueil d'urgence pour la conception et la gestion de l'équipement.

Il est rappelé que conformément à la réglementation, cet équipement accueillera les personnes en grande difficulté qui nécessitent un hébergement d'urgence, avec une ouverture 24h/24 et 365 jours par an, pour un séjour de courte durée. Le suivi et l'orientation des personnes se feront avec les différents acteurs sociaux pour trouver un relais à la sortie de l'établissement.

La livraison de la structure est prévue pour début 2010.

# CULTURE ET SPORT

## I – INTRODUCTION

■ Le TCO s'est doté lors de sa création d'une compétence limitée à la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Ce positionnement ayant été sujet à questionnements, **deux études ont été engagées en 2004** : l'une en vue de **l'élaboration d'un Projet culturel**, l'autre pour la **définition d'un Projet sportif**. Il s'agissait d'avoir une approche globale de la culture et du sport dans l'Ouest, pour parvenir à la définition de politiques communautaires en dépassant l'exercice d'une compétence limitée aux équipements.

■ Ces deux études ont été achevées en 2005. Une forte consultation des acteurs publics et associatifs a été mise en œuvre pendant cette période pour dégager des priorités d'actions pour le TCO. Largement débattues jusqu'en 2006, les propositions retenues se caractérisent par une spécialisation de l'Agglomération sur des registres ciblés, définis en concertation avec les communes. A l'issue d'un nouveau travail d'appropriation et d'approfondissement de certaines propositions, notamment dans le cadre de cercle d'échanges avec les communes, une définition de l'intérêt communautaire était validée par le Conseil communautaire en 2006 (critères et première liste d'équipements).

■ Une **procédure de modification des statuts du TCO** était ensuite engagée, en accord avec les villes, **pour intégrer de nouvelles compétences**. L'année 2007 marque l'aboutissement de cette démarche et le lancement de premières actions.

## II – REALISATIONS AU TITRE DE 2007

	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007
<b>• Indicateurs financiers</b>					
-Prévisions budgétaires globales (investissement + fonctionnement)	163 129,34	466 235,65	350 094,32	660 242,35	541 875,98
- Dépenses réalisées	49 255,01	236 062,04	155 654,54	178 251,59	193 471,18
- % réalisation	48 %	51 %	44 %	27 %	36 %
- Reports sur exercice n + 1	113 540	43 877,57	77 588,35	61 665,98	56 978,78
- Taux de réalisation avec report	99 %	60 %	67 %	36 %	46 %

## A – FONCTIONNEMENT

### 1) ACHEVEMENT DU PROCESSUS DE MODIFICATION STATUTAIRE

Un arrêté préfectoral est intervenu le 16 mai 2007 pour acter les modifications aux statuts du TCO, validés tout d'abord par le Conseil communautaire, puis par les conseils municipaux. L'agglomération est depuis compétente dans les domaines suivants :

- **La lecture publique** : coordination et animation du réseau, mise en réseau des équipements, etc. ;
- **L'enseignement artistique** : création d'une Ecole des Arts de la Scène et d'Ateliers d'Arts plastiques de l'Ouest ;
- **Les projets artistiques et culturels** : soutien des projets ciblés en matière de spectacle vivant et d'arts plastiques ;
- **La création, l'animation et la gestion d'un observatoire intercommunal du sport** ;
- **Les évènements sportifs** : soutien à des évènements ciblés ;
- **Les sports nature** : actions nouvelles concernant plusieurs communes.

Toutefois, la date de notification par l'Etat de cet arrêté n'a pas permis une mise en oeuvre efficace de ces nouvelles compétences en 2007. Dans l'intervalle, le TCO a néanmoins poursuivi sa démarche d'animation du réseau et des partenariats. Un travail de préparation sur les sujets précités a ainsi été mené en concertation avec les acteurs concernés (partenaires institutionnels, communes lors de cercles d'échanges réguliers, mouvement associatif, etc.).

### 2) PREMIERES CONCRETISATIONS DES NOUVELLES COMPETENCES

#### ➤ CULTURE

En matière culturelle, le TCO a participé (négociation de contrats d'objectifs avec les opérateurs en coordination avec les villes, financement, etc.) à la **mise en oeuvre de deux opérations** :

- l'une intitulée « **ZISTWAR DANN QUARTIE** » et pilotée par l'Association de Gestion du Séchoir. Ce projet, soutenu par le TCO à hauteur de 26 000 €, comprenait un volet diffusion décentralisée d'une création de la compagnie Baba Sifon (« Baramin i gingn pa kap kap dovan kap ! »), ainsi qu'un travail de sensibilisation des publics au spectacle vivant. Le bilan provisoire de cette première opération fait état de neuf représentations sur les cinq communes (plus de 800 personnes touchées) et d'une quinzaine d'heures ateliers (environ 100 personnes touchées) entre fin novembre et mi-décembre. L'action s'est poursuivie dans des îlets de Mafate en avril 2008 ;

- **un projet à destination du jeune public** et conduite par l'Association AGEMA, gestionnaire du Kabardock. Le projet, soutenu par le TCO à hauteur de 18 200 €, prévoyait un volet diffusion avec un spectacle intitulé « Prises de becs ! », ainsi qu'un volet formation au travers du dossier pédagogique joint. Il a été mené sur trois des cinq communes (Port, Saint-Paul et Trois-Bassins). Sept représentations ont été proposées entre fin novembre et mi-décembre. Plus de 1 100 enfants ont été touchés.

Au niveau qualitatif, ces opérations ont été un succès, appréciées par le public. Elles auront aussi permis au TCO, aux communes et aux opérateurs concernés de tester le dispositif de travail et le partenariat recherchés dans le cadre de la compétence « Projets artistiques et culturels ».

## ➤ SPORT

En matière sportive, le TCO a apporté son soutien à **trois manifestations**, à savoir :

- **le 1er Championnat de France de photographie sous-marine**, organisé par le Comité régional d'études et de sports sous-marins de la Réunion. La manifestation s'est tenue à Saint-Leu et à Saint-Paul, du 17 au 20 octobre. La subvention attribuée par le TCO s'est élevée à 4 000 € ;
- **le 1<sup>er</sup> Critérium des Hauts de l'Ouest**, conduite par l'association Sentiers Lontan et Patrimoine (SLP), le dimanche 25 novembre. Ce critérium de randonnée pédestre était une manifestation sportive conviviale, avec trois parcours de niveaux différents (sur les communes de Saint-Paul, de Trois Bassins et de Saint-Leu) pour permettre la participation du plus grand nombre. La manifestation était couplée avec un évènement touristique destinée à promouvoir le patrimoine des hauts de l'ouest. Le soutien financier du TCO pour l'opération s'est élevé sur le volet sportif à 2 700 € ;
- **un tour de l'île pédestre**, intitulé « Les Messagers de l'Espoir », organisé par le Comité Régional Handisport, du 13 au 15 décembre. Ce relais, à destination des personnes handicapées a traversé quatre communes du TCO. Le soutien de l'Agglomération s'est élevé à 1 500 €.

## B – INVESTISSEMENT

**La création d'un Centre d'entraînement sportif** a été inscrit au Projet d'agglomération du TCO et positionné à **Dos d'Ane**. Dans le prolongement de son Projet sportif, le TCO a donc initié une étude en vue de la création de cette infrastructure. Il s'est agi en premier lieu de préciser le concept de cet équipement, en tenant notamment compte certes des orientations du Projet sportif, mais aussi des besoins et de la configuration spécifiques de Dos d'Ane.

- Un nouveau concept a alors été proposé en concertation avec les partenaires et les acteurs de terrain. Il s'agit d'un Centre sportif, touristique et de détente autour des activités de pleine nature et des activités aquatiques, avec plusieurs types d'aménagements (une maison des activités de pleine nature, assurant l'information,

l'orientation et la réservation d'activités de pleine nature ; une piscine à laquelle serait associés des équipements aquatiques ; un lieu de séminaire et de formation pour les bénévoles et pratiquants sportifs ; des lieux de pratique et des itinéraires pour les sports de nature).

- L'étude portant sur la définition du concept et les faisabilités techniques du projet s'est achevée fin 2007. Elle conclut notamment que le concept proposé est cohérent avec le Projet sportif du TCO et opportun à Dos d'Ane. Elle recommande toutefois, au regard des contraintes attachées au terrain prévu, que le projet soit implanté ailleurs dans le bourg de Dos d'Ane.
- Un certain nombre de réflexions ont également été menées en collaboration avec d'autres directions du TCO (étude de définition d'un concept de Centre de la Mer dans l'Ouest, mission de diagnostic concernant les sports de glisse, etc.).

### **III - PERSPECTIVES**

L'année 2007 marque l'achèvement du processus de modification statutaire et le lancement de quelques opérations. Le TCO est dorénavant pleinement en mesure, selon ses statuts, pour engager les actions prévues dans son Projet culturel et son Projet sportif. Il convient probablement soit de hiérarchiser plus encore les actions à mettre en œuvre, soit de structurer le pôle culturel et sportif pour se donner les moyens de confirmer les ambitions inscrites dans les statuts de l'agglomération.

# TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## I – PRESENTATION

La cellule TIC est attachée à la compétence technologie de l'information et de la communication, instituée en **décembre 2005**.

Cette compétence est définie par les caractéristiques suivantes :

*« Le TCO peut établir, exploiter des infrastructures et des réseaux de télécommunications déclarées d'intérêt communautaire en vue d'assurer la couverture numérique de l'ensemble du territoire, l'obtention d'offres innovantes et compétitives, ainsi qu'une anticipation des nouveaux services et usages ».*

La cellule TIC intervient en tant qu'aménageur d'un territoire totalement immatériel afin de faire valoir le droit à l'information et à la communication. Il doit être garant d'une orientation durable des choix en fonction d'objectifs de services publics.

Le fonctionnement de ce service est assuré par 1 ingénieur.

## II – REALISATIONS 2005 - 2007

### A - GUIDE LOCAL DE L'USAGER

Ce service propose un accès direct et rapide, via INTERNET, à toutes les données publiques essentielles (Emploi, santé, famille, travail, retraite, logement...) offertes par le portail de l'administration française [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), **associées à des informations purement locales. Ce service est ouvert pour l'ensemble des communes du TCO** et ce, depuis décembre 2005.

Une formation commune pour les gestionnaires de contenu, les techniciens et divers responsables de chaque commune a été faite dans les locaux du TCO pour un coût total de 5 740 €.

L'abonnement annuel pour le fonctionnement du guide local de l'utilisateur s'élève à 7 155 € HT.

## B - SCHEMA DIRECTEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU HAUT DEBIT

Le TCO a lancé en 2003 une étude relative à l'élaboration d'un schéma directeur pour le développement du haut débit sur le territoire de la cote Ouest. Cette étude a été menée au vu d'un paysage télécoms qui a beaucoup évolué en 2005. La pertinence économique de cette étude (malgré les subventions accordées) n'était pas démontrée.

En 2004, la politique volontariste de France Télécom pour l'élargissement de la couverture DSL du TCO nous a amené à actualiser ce schéma directeur. Les revendications des opérateurs alternatifs concernant l'intervention des collectivités sur le volet TIC reposaient sur :

- l'interconnexion entre les URAD de France Télécom et les têtes de réseau des opérateurs,
- le soutien du déploiement des offres au travers la commande publique.

Suite à ce constat, le TCO a souhaité revoir sa stratégie de mise en place d'infrastructures lourdes. Le volet des infrastructures prendra en compte les divers éléments cités ci-dessus. A cela un volet services et usages a été présenté afin de mettre en œuvre un schéma directeur de développement des usages du haut débit sur le territoire du TCO.

**Le rendu du schéma directeur a été fait en mars 2006.**

	Montant HT	REGION <b>12,50%</b>	EUROPE <b>60%</b>	CDC <b>12,50%</b>	TCO <b>15%</b>
Schéma Directeur	58 800 €	7 350 €	35 280 €	7 350 €	8 820 €

## C - REALISATION D'INFRASTRUCTURES PASSIVES POUR LE DEVELOPPEMENT DU HAUT DEBIT

Le TCO a lancé l'opération de réalisation des infrastructures passives destinées au développement du haut débit : génie civil et pose de fourreaux, construction de locaux techniques, de pylônes et VRD associés.

### 1) Plan de financement de l'opération

	Montant TTC	Montant H.T.	FEDER	FRDE	TCO
Dépenses Totales	2 105 659,50 €	1 940 700,00 €			164 959,50 €
Dépenses éligibles		1 940 700,00 €	1 164 420,00 €	582 210,00 €	194 070,00 €
Dépenses éligibles en %		100%	60%	30%	10%
<b>Récapitulatif</b>	<b>2 105 659,50 €</b>	<b>1 940 700,00 €</b>	<b>1 164 420,00 €</b>	<b>582 210,00 €</b>	<b>359 029,50 €</b>

## 2) Dépenses HT réalisées sur 2006 et 2007

- Marché de maîtrise d'œuvre : 207 975 €

Le marché de maîtrise d'œuvre attribué à AGH Consulting en 2006 (162 400 €) a été résilié à ses frais et torts en 2007. Par conséquent, les travaux de réalisation des infrastructures accusent un retard d'un an. La livraison est prévue pour le 30 septembre 2008.

Un nouveau marché de maîtrise d'œuvre a donc été lancé, décomposé ainsi :

- lot « génie civil et pose de fourreaux » : 57 470 €,
- lot « construction de locaux technique, pylônes et VRD associés » : 72 000 €.

- Etudes techniques : 99 405 €

- |  |          |
|--|----------|
| - études de topographie  | 29 800 € |
| - études de sol  | 30 185 € |
| - mission de contrôle technique                                    | 18 600 € |
| - mission de coordination de sécurité et de protection de la santé | 20 820 € |

### D - CARTE VIE QUOTIDIENNE INTER OPERABLE

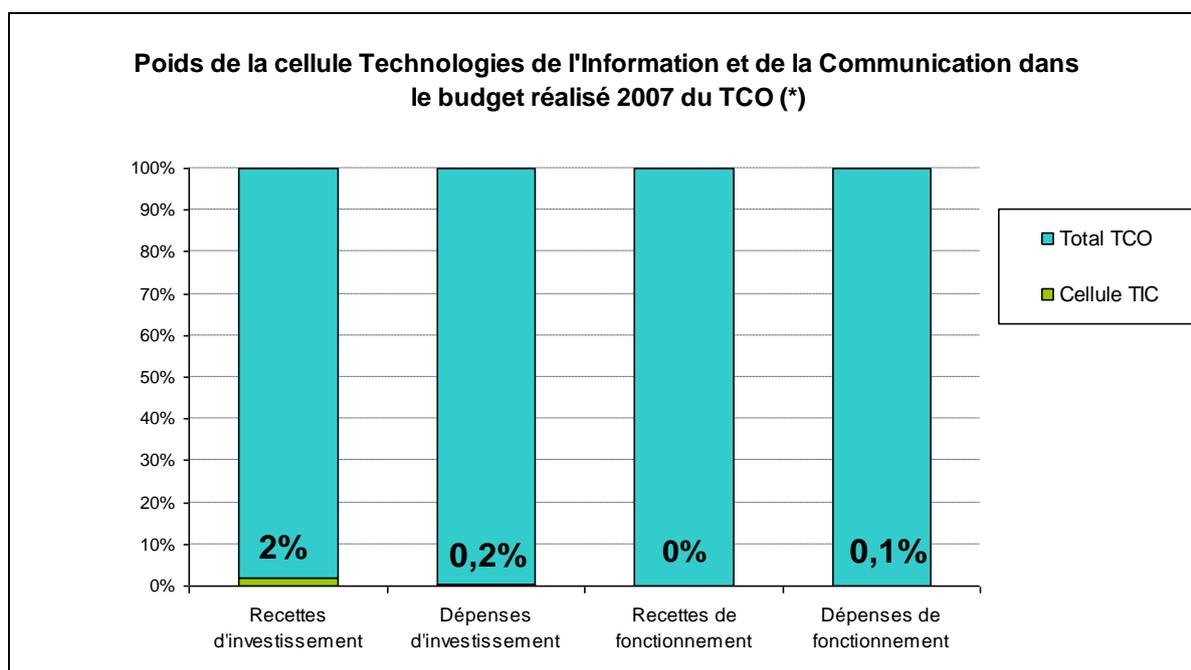
Le TCO lance l'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'une carte vie quotidienne inter opérable. Cette carte permettrait à tout habitant du TCO (y compris les enfants en bas âge) d'utiliser différents services municipaux du territoire :

- s'inscrire au service,
- valider sa présence,
- accéder au service,
- alimenter et consulter le compte associé au service le cas échéant (compte famille, compte individuel, etc.).

Le montant de cette étude s'élève à 34 125 €.

Fin de l'étude prévue pour 2008.

## E - SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE 2007



(\*) Budget réel 2007 hors mouvements d'ordre et avec gestion active de la dette (7 500 000 €)

### III – PERSPECTIVES 2008

- Etude pour la réalisation d'une plate forme Voix, Données, Images.  
Montant estimatif : 35 000 €
- Réalisation des travaux relatifs à la construction des infrastructures passives pour le développement du haut débit.  
Montant estimatif : 1 525 887 €
- Etude de marché pour l'ouverture du service « Maisons de l'Internet » (espace public numérique, dédié aux petites et moyennes entreprises).  
Montant estimatif : 35 000 €

<p style="text-align: center;"><b>TCO</b></p> <p style="text-align: center;"><b>FRAIS DE STRUCTURE 2007</b></p>
---

↪ *Gestion des Ressources Humaines*

↪ *Informatique de Gestion*

↪ *Logistique*

↪ *Communication*

↪ *Cellule Commande Publique et Assistance Juridique*

↪ *Documentation*



# RESSOURCES HUMAINES

## I – FAITS MARQUANTS

### A - Démarche qualité – Obtention du Label Marianne

Le Territoire de la Côte Ouest travaille depuis septembre 2003 à développer une démarche qualité avec pour objectif final de valoriser et de certifier cette démarche.

Depuis cette date, des avancées notables ont pu être enregistrées en matière d'accueils téléphonique, physique et de gestion du courrier.

On pourra citer à titre d'exemples, la rédaction d'un guide de l'accueil, l'amélioration des conditions matérielles d'accueil (salon d'attente, signalétiques externe et interne...), le suivi à travers un logiciel informatique (CINDOC) des réponses à apporter aux demandes écrites et téléphoniques ou encore l'amélioration matérielle des conditions d'accueil.

Ces efforts qui traduisent l'engagement de l'ensemble du personnel du TCO sont aujourd'hui, une première fois reconnus au niveau national.

**En effet, retenu parmi 60 sites pilotes (services de l'Etat et centres hospitaliers en priorité), dans le cadre d'un appel à candidatures national lancé en novembre 2006 pour l'obtention du label MARIANNE, le TCO a été officiellement labellisé en octobre 2007.**

Accompagnés par le bureau d'études Organigram', l'établissement et son personnel ont su se hisser tout au long de l'année 2007 au niveau des engagements du référentiel MARIANNE, qui certifie une qualité d'accueil au travers de 5 rubriques :

- 1 - Un accès plus facile aux services
- 2 - Un accueil attentif et courtois
- 3 - Une réponse compréhensible aux demandes dans un délai annoncé
- 4 - Une réponse systématique à vos réclamations
- 5 - A votre écoute pour progresser.

On pourra noter que le label Marianne, délivré pour une période trois ans, se distingue de la charte Marianne par le niveau d'engagement exigé et par une professionnalisation de la démarche.

L'audit de labellisation a été à ce titre réalisé par l'AFNOR, le 25 octobre 2007.

## **B - Mise en œuvre des premières préconisations de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)**

Une GPEC a été lancée fin 2006 pour faire face aux enjeux suivants :

- Permettre au TCO de passer d'une phase d'études (projet d'agglomération, Scot...) à une phase opérationnelle (mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissements - PPI),
- Une exigence accrue de qualité en termes de services publics rendus à l'utilisateur (démarche qualité),
- L'externalisation des régies du TCO dans le cadre de la pérennisation des emplois aidés,
- Des fiches de postes à généraliser,
- Une absence de plan de formation et de plan de recrutement.

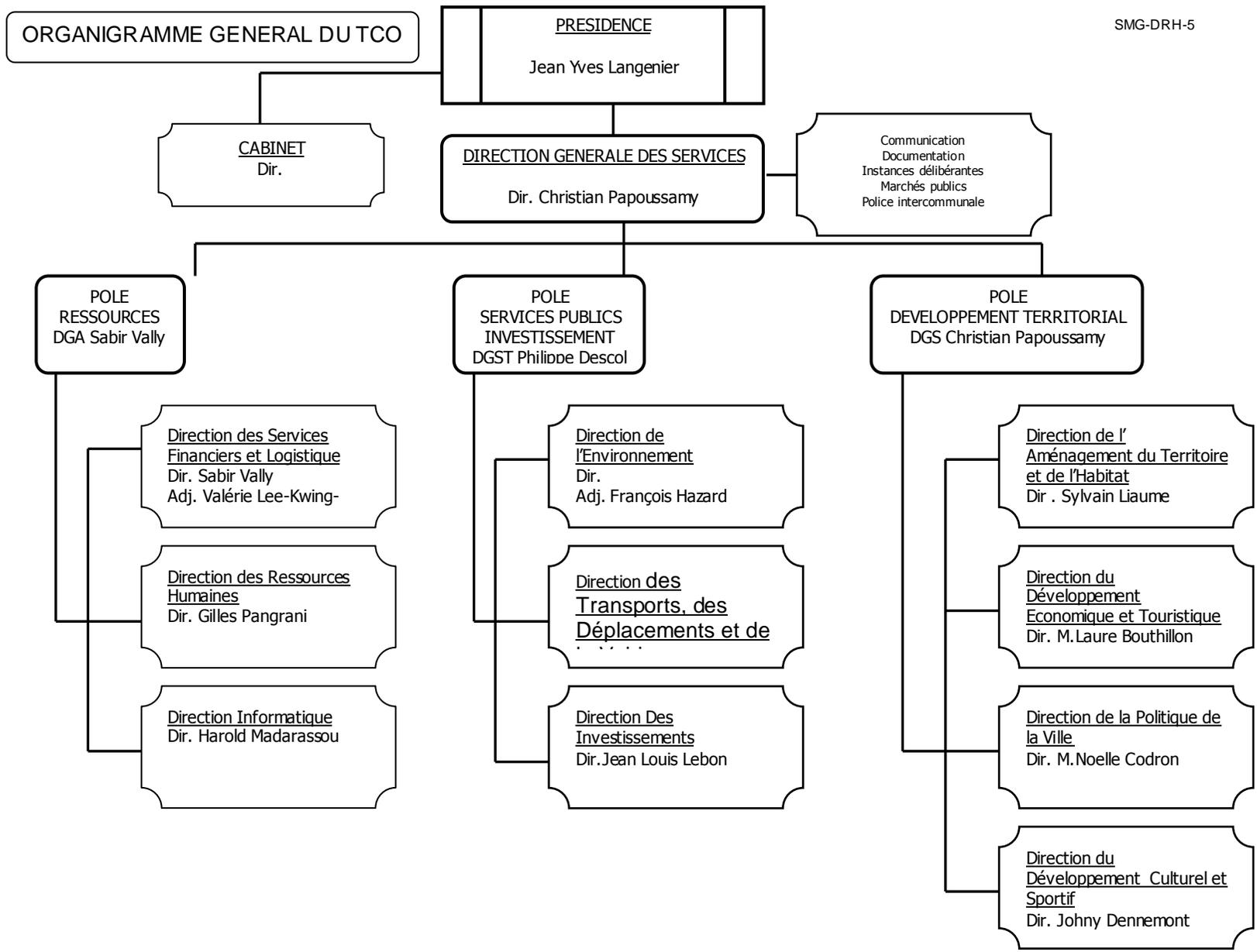
Cette étude confiée à FMI Ressources a permis en 2007 de doter l'établissement :

- D'un nouvel organigramme articulé autour de trois pôles (Ressources / Services Publics et Investissements / Développement Territorial) et marqué par la création d'une direction des Investissements. Cette dernière qui sera dotée à terme de 4 chargés d'opérations doit porter sur la partie travaux des projets inscrits au PPI.
- D'un plan de recrutement et d'un projet de plan de formation pluriannuel.

Sur ce dernier point, on notera que la version définitive du plan de formation est actuellement en cours de rédaction et intégrera les nouvelles dispositions applicables à la formation dans la fonction publique territoriale (Droit individuel de formation - DIF....)

En tout état de cause, l'année 2007 aura été marquée dans ce domaine par la mise en place de préparations aux concours d'adjoint administratif et d'agent technique pour les agents du TCO (5 réussites enregistrées sur le concours d'adjoint et 4 pour le concours d'agent technique).

Enfin, au niveau individuel, des fiches de postes et des bilans professionnels ont été réalisés.



## C - Accompagnement et pérennisation des emplois aidés

Jusqu'en 2006, le TCO a porté en régie un certain nombre de services dédiés à l'environnement (déchèteries, fourrière animale, animateurs déchets environnement, régie de collecte des corbeilles à papier et de lutte contre les dépôts sauvages). Ces services employaient majoritairement des emplois aidés (contrats à durée déterminée financés par l'Etat : contrats emplois jeunes, contrats emplois consolidés), soit 52 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Parallèlement, depuis 2003, des postes de médiateurs de l'environnement portés par le tissu associatif (communes de La Possession, du Port, de Saint-Leu et de Trois-Bassins) et la mairie de Saint-Paul (contrats emplois consolidés ou contrats emplois jeunes) ont été financés par le TCO pour mettre en place la collecte sélective, soit 131 personnes au 31 décembre 2004 (au terme des opérations de recrutement).

La nature de ces contrats d'insertion a amené la collectivité à réfléchir globalement aux pistes permettant de donner aux personnes ainsi recrutées un emploi durable.

La solution retenue passant en grande partie par l'externalisation des activités portées en régie, la direction de l'environnement a été la cheville ouvrière du dispositif de pérennisation.

Ce dernier a réellement pris forme en 2006 avec l'attribution de 3 marchés publics :

- gestion des déchèteries : 21 postes proposés,
- gestion du centre de tri : 42 postes proposés,
- gestion de la fourrière animale : 15 postes proposés.

Et s'est poursuivi en 2007 avec l'attribution du marché de ramassage des dépôts sauvages : 18 postes proposés.

A travers ces marchés, médiateurs ou agents de la direction de l'environnement ont pu bénéficier d'emplois durables (contrat à durée indéterminé).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et dans l'attente du lancement de nouveaux marchés (collecte des corbeilles à papier et mise en œuvre de la redevance spéciale) ou de la livraison de nouveaux équipements, **le taux de proposition de pistes de pérennisation s'élève à 74%**.

Il reste, par conséquent, 49 médiateurs pour lesquels un emploi pérenne doit être trouvé.

## II – MASSE SALARIALE ET EFFECTIFS DE 2002 A 2007

### A - INDICATEURS FINANCIERS

Secteur de gestion	Exercice						Evolution	
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	07/06	07/02
<b>1- Masse salariale</b>								
Prévisions budgétaires globales	2 635 000	3 960 000	4 900 000	5 450 000	6 290 000	6 700 000	6,5%	154,3%
Part dans le budget global TCO	3,6%	5,0%	5,0%	6,3%	6,5%	6,4%		
Part dans le budget fonctionnement TCO	4,3%	5,8%	7,4%	8,1%	8,4%	6,9%		
Montant réalisé	2 570 320	3 871 930	4 362 079	5 440 370	6 194 687	6 347 374	2,5%	146,9%
% de réalisation	98%	98%	89%	100%	98%	95%		
<b>2- Formation</b>								
Prévisions budgétaires globales	24 073	81 680	83 146	63 610	71 000	61 000	-14,1%	153,4%
Montant réalisé	23 608	72 632	82 434	63 115	57 037	93 881	64,6%	297,7%
Part de la masse salariale réalisée	0,9%	2,2%	1,9%	1,0%	0,9%	1,5%		
% de réalisation	98%	89%	99%	99%	80%	154%		
<b>3- Missions et déplacements administratifs</b>								
Prévisions budgétaires globales	32 879	35 500	47 348	53 156	43 000	45 000	4,7%	36,9%
Montant réalisé	16 127	25 533	47 026	45 804	41 444	59 488	43,5%	268,9%
% de réalisation	49,0%	71,9%	99,3%	86,2%	96,4%	132,2%		
<b>4- Missions des élus</b>								
Prévisions budgétaires globales	74 900	49 382	110 170	79 374	91 395	55 000	-39,8%	-26,6%
Montant réalisé	48 546	49 382	82 136	55 167	72 546	60 502	-16,6%	24,6%
% de réalisation	64,8%	100,0%	74,6%	69,5%	79,4%	110,0%		
<b>5-Formation des élus</b>								
Prévisions budgétaires globales	21 145	35 413	34 445	1 000	33 050	55 000	66,4%	160,1%
Montant réalisé	750	35 413	7 445	0	1 050	0	-	-
% de réalisation	3,5%	100,0%	21,6%	0,0%	3,2%	0,0%		

## B - INDICATEURS DE GESTION

### ▪ EVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2002

STATUT	Catégorie	Effectifs au 31/12/N						Evolution			H au 31/12/N						F au 31/12/N					
		2002	2003	2004	2005	2006	2007	07/02	07/06	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
Titulaires	A	11	13	18	22	24	29	164%	21%	6	8	11	13	12	16	5	5	7	9	12	13	
	B	4	7	8	8	12	11	175%	-8%	1	2	3	4	5	5	3	5	5	4	7	6	
	C	19	20	40	43	41	43	126%	5%	5	6	13	14	15	18	14	14	27	29	26	25	
	TOTAL	34	40	66	73	77	83	144%	8%	12	16	27	31	32	39	22	24	39	42	45	44	
Non titulaires intégrés	A	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	B	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	C	8	15	2	3	3	3	-63%	0%	2	3	0	1	1	1	6	12	2	2	2	2	
	TOTAL	8	15	2	3	3	3	-63%	0%	2	3	0	1	1	1	6	12	2	2	2	2	
Contractuels	A	9	10	7	5	5	5	-44%	0%	5	10	5	3	2	2	4	2	2	2	3	3	
	B	1	3	3	3	3	4	300%	33%	1	3	2	2	2	2	-	-	1	1	1	2	
	C	4	3	7	9	23	12	200%	-48%	1	1	4	5	22	8	3	2	3	4	1	4	
	TOTAL	14	16	17	17	31	21	50%	-32%	7	14	11	10	26	12	7	4	6	7	5	9	
Emplois Aidés	CEJ	30	33	31	29	12	2	-93%	-83%	28	30	27	26	10	1	2	3	4	3	2	1	
	CEC	15	22	36	43	27	9	-40%	-67%	13	20	31	33	17	4	2	2	5	10	10	5	
	Apprenti/CA/CAE	1	-	1	1	41	21	-	-49%	1	-	-	-	39	13	-	-	1	1	2	8	
	TOTAL	46	55	68	73	80	32	-30%	-60%	42	50	58	59	66	18	4	5	10	14	14	14	
<b>Total</b>		102	126	153	166	191	139	36%	-27%	63	83	96	101	125	70	39	45	57	65	66	69	

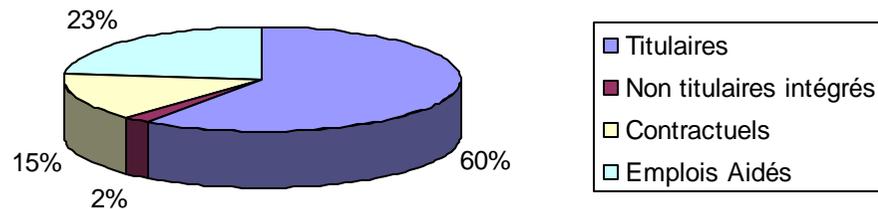
L'effectif comptabilisé est l'effectif présent et rémunéré au 31/12/N et est réparti dans les catégories statutaires suivantes :

- **Les titulaires** : fonctionnaires (recrutés sur concours ou non),
- **Les non titulaires intégrés** : personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire mais disposant d'un grade et d'un déroulement de carrière similaires aux fonctionnaires (intégration sur les grilles salariales de la fonction publique territoriale) – aussi dénommés « journaliers communaux »,
- **Les contractuels** : personnes recrutées dans le cadre de contrats à durée déterminée (de 3 mois -besoin occasionnel- à 3 ans poste de chargé de mission), soumis au droit public,

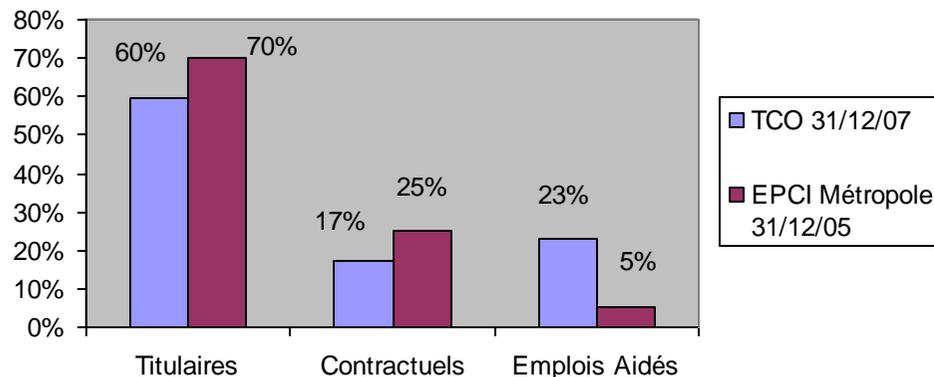
- **Les emplois aidés** : financés en partie par l'Etat, soumis au droit privé, comprennent les personnes recrutées sur des contrats emplois jeunes (CEJ), contrats emplois consolidés (CEC), contrats d'apprentissage, contrats d'avenir (CA), contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) et contrats unique d'insertion (CUI).

## 2) ANALYSE DE LA REPARTITION STATUTAIRE DE L'FFECTIF AU 31 DECEMBRE 2007

**Tableau A : Répartition statutaire de l'effectif au 31/12/2007**



**Tableau B : comparaison de la répartition statutaire TCO/Métropole**



On retrouve au sein de l'effectif du TCO les principales composantes de l'effectif communal avec notamment la présence de non titulaires intégrés.

Cependant, la part de ces derniers est réduite (2% au 31/12/2007) alors que ces personnels restent majoritaires au sein des communes (80% en moyenne).

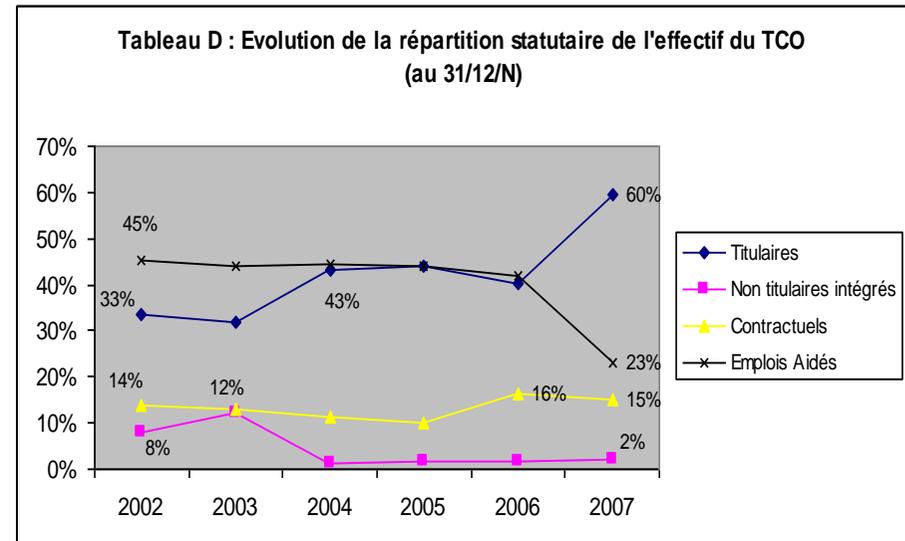
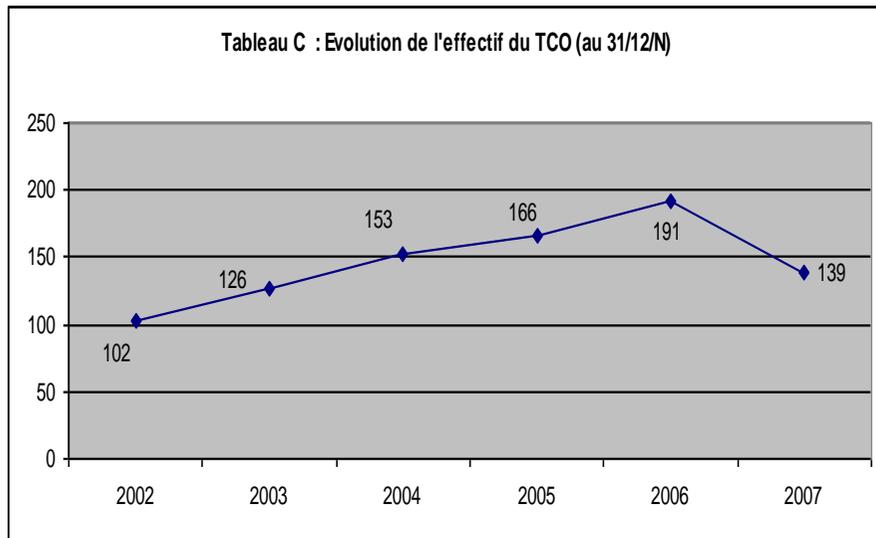
L'effectif du TCO est composé principalement au 31 décembre 2007:

- de titulaires (60%),
- d'emplois aidés (23%) présents principalement au sein des régies de la direction de l'environnement ou des cyberbases (direction informatique)
- de contractuels de droit public (15%).

Alors qu'en métropole, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont peu recours aux emplois aidés (5%), il n'en est pas de même du TCO (23%).

Le TCO reste en effet confronté aux mêmes difficultés financières que les communes, liées à la sur-rémunération des personnels titulaires dès lors qu'il s'agit de porter des régies importantes en termes d'effectifs.

### 3) ANALYSE DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA REPARTITION STATUTAIRE DEPUIS 2002



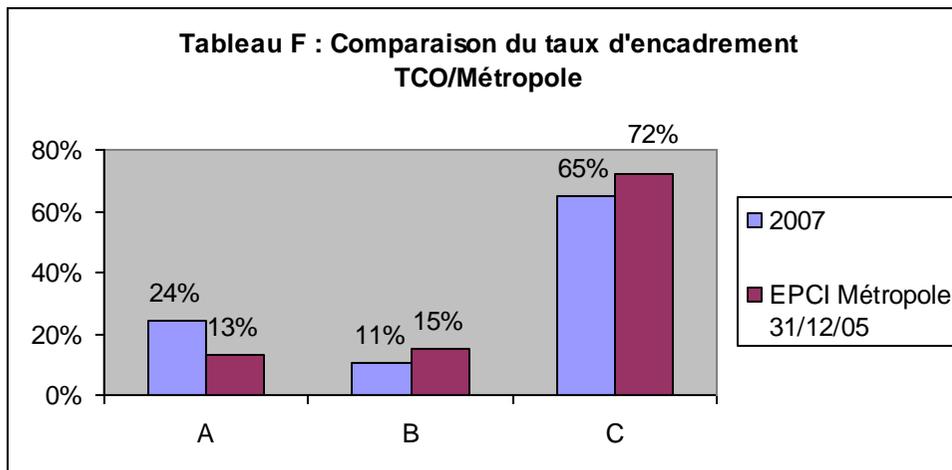
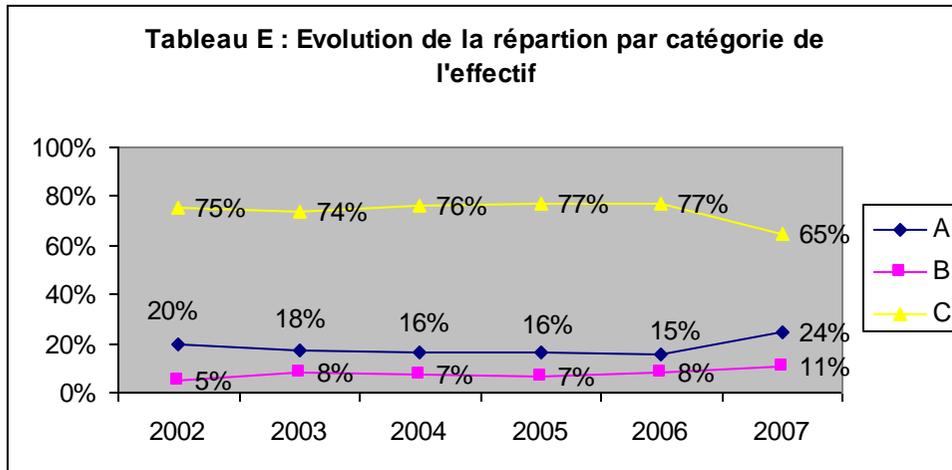
#### EVENEMENTS MARQUANTS SUR 2002 – 2007 :

ANNEE	EVOLUTION DES EFFECTIFS	REPARTITION STATUTAIRE
2002	<p>Mise en place de l'administration du TCO, dans sa version communauté d'agglomération, caractérisée par la <b>fusion des personnels de l'ex-CCCO et ceux provenant de la CIVIS.</b></p> <p>Principaux nouveaux recrutements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ transfert de la CIVIS : 27 agents,</li> <li>▪ fonctionnement des équipements : 7 postes notamment des accueillants de déchèteries et des animateurs déchets environnement recrutés sur des postes d'emplois jeunes créés avant 2002 et non encore pourvus.</li> </ul>	<p>Présence de l'ensemble des catégories statutaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Emplois aidés : <b>45%</b></li> <li>▪ Titulaires : <b>33%</b></li> <li>▪ Contractuels de droit public : <b>14%</b></li> <li>▪ Non titulaires intégrés : <b>8%</b></li> </ul>

ANNEE	EVOLUTION DES EFFECTIFS	REPARTITION STATUTAIRE
2003	<p>Mouvements enregistrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ total des entrées : 28 (dont 20 nouveaux recrutements et 8 remplacements),</li> <li>▪ total des sorties : 4.</li> </ul> <p>Principaux nouveaux recrutements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fin des transferts CIVIS : 7 agents,</li> <li>▪ renforcement du personnel administratif et technique : 13 postes dont 6 de catégorie A et 4 de catégorie B.</li> </ul> <p>On enregistre parallèlement le début du transfert des agents de la politique de la ville de la collectivité, affectés à des services de proximité, aux communes adhérentes.</p>	<p>Progression notable de la catégorie des non titulaires intégrés (poursuite et fin du transfert des agents de la CIVIS) qui passe de 8% à 12%.</p>
2004	<p>Mouvements enregistrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ total des entrées : 38 (dont 35 nouveaux recrutements et 3 remplacements),</li> <li>▪ total des sorties : 11.</li> </ul> <p>Augmentation des effectifs imputable notamment à l'ouverture du réseau des cyber-bases (12 agents), à la mise en œuvre de la police intercommunale (5 agents), au renforcement des régies en environnement (10 postes) et du personnel administratif (8 postes dont 7 de catégorie A).</p> <p>Fin du processus de transfert des agents du service de la politique de la ville (6 agents).</p>	<p>La mise en place d'un <b>plan de titularisation pour les agents justifiant d'au moins 10 ans</b> de service entraîne une nette diminution de la part des non titulaires intégrés (passage de 12% à 2%) au profit de la part des titulaires qui progresse (43% en 2004 contre 33% en 2003).</p>
2005	<p>Mouvements enregistrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ total des entrées : 20 (dont 16 nouveaux recrutements et 4 remplacements),</li> <li>▪ total des sorties : 7.</li> </ul> <p>Croissance ralentie des effectifs – année notamment marquée par des recrutements liés au fonctionnement des équipements (3 postes affectés aux cybe- bus de St Paul et 3 postes affectés à l'ouverture de la déchèterie de l'Etang de St Paul) et au fonctionnement administratif (14 postes dont 2 de catégorie A).</p>	

ANNEE	EVOLUTION DES EFFECTIFS	REPARTITION STATUTAIRE
2006	<p>Mouvements enregistrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ total des entrées : 57 (dont 53 nouveaux recrutements et 4 remplacements),</li> <li>▪ total des sorties : 32.</li> </ul> <p>En termes de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ renforcement des cyber-bases (6 postes) pour faire face aux demandes des usagers,</li> <li>▪ embauche du personnel d'Onyx n'ayant pas été repris par la société HCE (9 postes),</li> <li>▪ mise en place d'une opération de lutte contre le Chikungunya (« vide fonds de cours ») au dernier trimestre 2006 (recrutement de 30 agents en contrat d'avenir pour une durée de 6 mois),</li> <li>▪ renforcement du personnel administratif (7 postes dont 4 de catégorie A et 1 de catégorie B).</li> </ul> <p>En termes de départ : <b>concrétisation du projet de pérennisation des emplois aidés</b> de la direction de l'environnement avec le transfert auprès d'une société privée dans le cadre de marchés publics de 23 agents (5 animateurs déchets environnement, 11 agents de la fourrière et 7 accueillants de déchèterie).</p>	<p>Les recrutements de l'opération de lutte contre le chikungunya venant compenser les départs enregistrés dans le cadre des pérennisations, aucun impact significatif n'est encore noté sur la part des emplois aidés.</p> <p>La part des contractuels passe quant à elle de 10% en 2005 à 16% en 2006 du fait de l'intégration des agents de la société Onyx qui n'ont pas été repris par la société HCE.</p>
2007	<p>Mouvements enregistrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ total des entrées : 9 (dont 8 nouveaux recrutements et 1 remplacement),</li> <li>▪ total des sorties : 59.</li> </ul> <p><b>Diminution significative des effectifs</b> du TCO imputable à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à la poursuite du processus de pérennisation des emplois aidés de la direction de l'environnement (fin du transfert des accueillants de déchèterie -8 agents- et transfert des 17 agents affectés au ramassage des dépôts sauvages).</li> <li>▪ au départ des agents recrutés pour l'opération de lutte contre le Chikungunya.</li> </ul> <p>Au niveau des recrutements : Renforcement du personnel administratif et technique dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations issues de la gestion prévisionnelle des emplois (9 postes dont 4 de catégorie A et 1 de catégorie B).</p>	<p>La poursuite des pérennisations et la sortie des agents du dispositif Chikungunya entraîne une diminution importante de la part des emplois aidés (23% en 2007 contre 42% en 2006).</p> <p>Cette diminution des emplois aidés renforce le taux de titulaires au sein de l'établissement qui passe de 40% en 2006 à 60% en 2007.</p>

#### 4) ANALYSE DE LA REPARTITION DE L'FFECTIF PAR CATEGORIE AU 31/12/N



Les parts des catégories A (encadrement supérieur), B (encadrement intermédiaire) et C (agents d'exécution) restent relativement stables de 2002 à 2006.

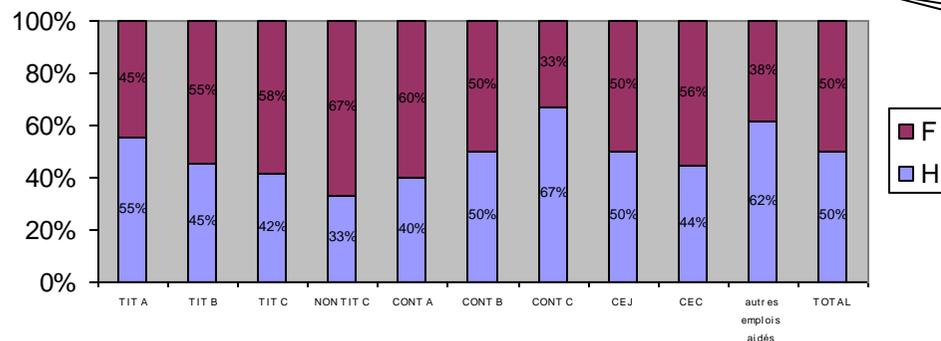
Fait marquant en 2007 : la part des agents de catégorie C diminue sensiblement (65% en 2007 contre 77% en 2006) du fait du processus d'externalisation.

Cette diminution explique en partie la progression de la part des catégories A (24% en 2007 contre 15% en 2006) et B (11% en 2007 contre 8% en 2006).

En effet, cette croissance se justifie par ailleurs par le recrutement de 4 cadres de catégorie A et d'un cadre de catégorie B.

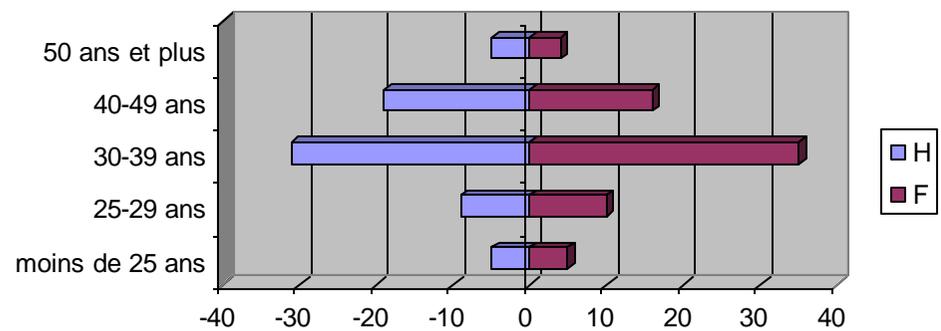
Globalement, **le taux d'encadrement du TCO** (part des catégories A et B soit 35%) **reste plus élevé que celui des intercommunalités métropolitaines** (28%) avec néanmoins un encadrement intermédiaire à renforcer.

**Tableau G : Répartition de l'effectif par sexe et par statut au 31/12/2007**



**Une parité globalement respectée**

**Tableau H : Pyramide des âges au 31/12/2007**



**Un effectif relativement jeune  
avec une moyenne d'âge de 36 ans**



# INFORMATIQUE

## I – INTRODUCTION

Le pôle informatique fait partie intégrante du pôle Ressources du TCO (finances, ressources humaines, logistique et informatique). Il intervient auprès des services dans leur fonctionnement au quotidien, mais également comme service ressource auprès des autres directions.

Il fonctionne grâce à l'étroite collaboration d'une équipe de 26 personnes : un directeur, une assistante, trois techniciens dont un webmaster, un technicien chargé du bon fonctionnement du parc, un coordonnateur pour l'équipe d'animateurs cyber-bases et enfin une équipe de 21 animateurs cyber-base répartie sur les cinq communes.

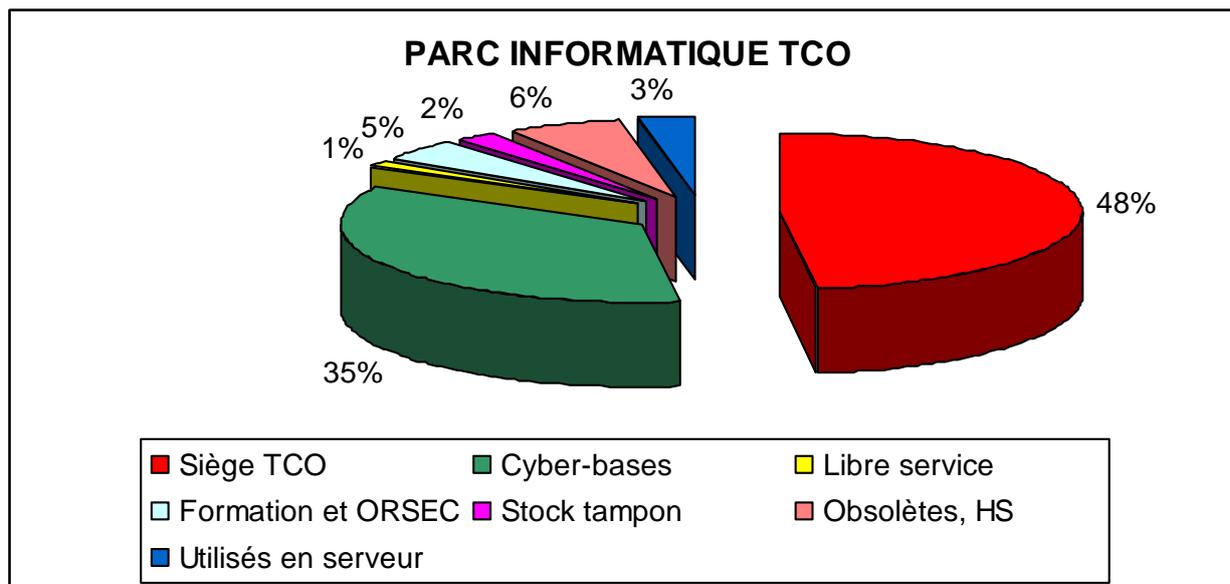
Les champs d'intervention de la direction informatique en matière de gestion du système d'information sont nombreux :

- la gestion administrative du service,
- la gestion et le suivi du parc informatique (220 postes),
- la gestion des applications métiers (Gestion Financière et ressources humaines, prospective financière...),
- la gestion des applications départementales (Cindoc, workflow, Ms Project, Police intercommunale, serveur SQL),
- la gestion de la dématérialisation (marchés publics, échanges avec le contrôle de légalité, trésor public...),
- la gestion de la sécurité réseau et internet (FireWall, anti-virus...),
- l'administration du réseau TCO (siège et cyber-bases) et des serveurs,
- la gestion des sauvegardes,
- la gestion des accès internet (cyber-bases, TCO siège),
- la gestion des communications internes et externes (serveur de messagerie, serveur de fax, site internet TCO, Intranet, serveur FTP, serveur SMS),
- la gestion du réseau téléphonique interne, de la téléphonie fixe et de la téléphonie mobile,
- la gestion du réseau ondulé TCO,
- la veille technologique,
- et la gestion administrative des cyber-bases.

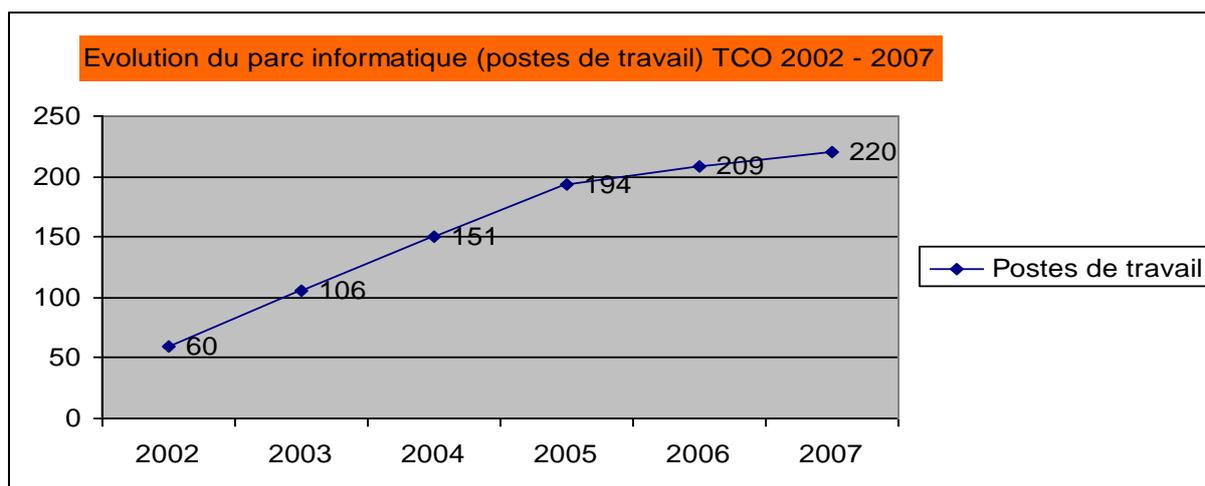
## II - EVOLUTION DE LA DIRECTION INFORMATIQUE SUR LA PERIODE 2002 - 2007

### A – EVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique TCO a subi depuis sa création, une forte évolution et compte actuellement près de 220 postes de travail répartis comme suit :



L'évolution du parc est la suivante :



D'une situation éclatée, le TCO comptait en effet en 2002 plusieurs sites administratifs, le siège à Saint Gilles les hauts, les bureaux à la Halle des manifestations, et des bureaux dans une villa au Port, nous nous sommes installés en 2003 dans les bureaux du 'Crayon' qui centralisent aujourd'hui la plus grosse partie de notre système d'information.

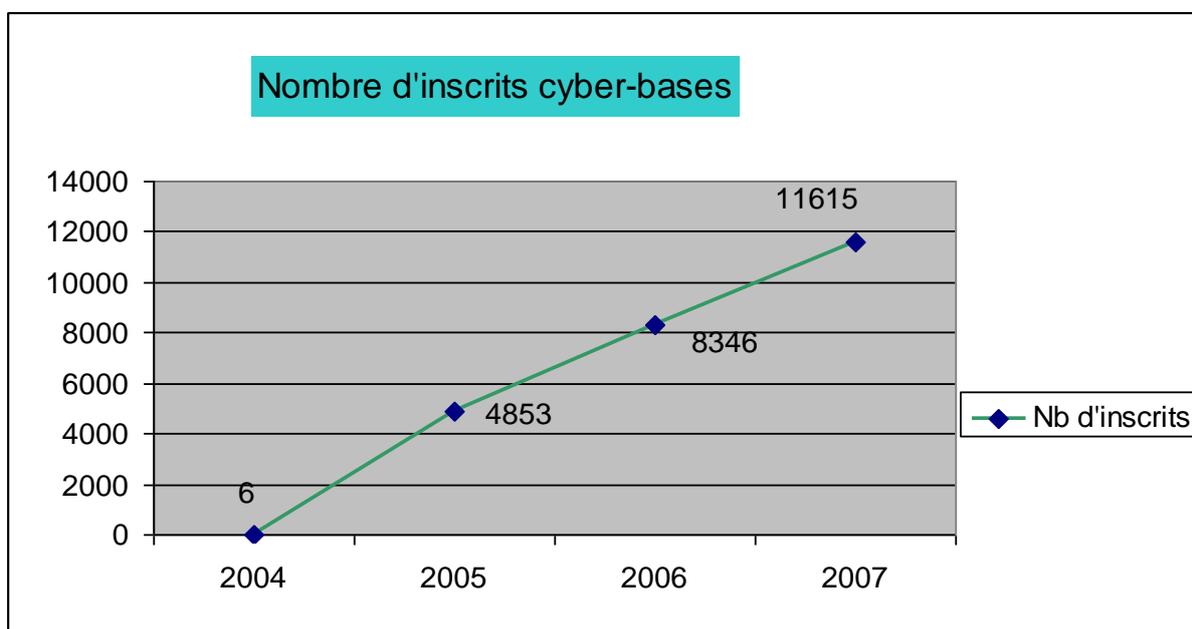
Les autres sites que nous avons à gérer sont les cyber-bases et cyber-bus du TCO.

Depuis sa création le TCO a pu bénéficier des évolutions technologiques du moment, au travers notamment de la mise en œuvre opérationnelle des outils suivants :

- le site internet [www.tco.re](http://www.tco.re),
- la messagerie électronique internet et externe, l’Intranet communautaire,
- la dématérialisation des marchés publics,
- la gestion des fax centralisée,
- la gestion et l’archivage électronique des documents (courriers, délibérations...),
- la dématérialisation des actes vers le contrôle de légalité,
- le blog thématique,
- la base législative avec diffusion d’un bulletin documentaire en interne et en externe,
- six Cyber-bases et quatre cyber-bus (postes alimentés en énergie solaire et internet mobile).

## **B - EVOLUTION DES ESPACES NUMERIQUES PUBLICS « CYBER-BASES »**

Nous pouvons rappeler que le projet cyber-base initié en 2004, au travers d’un axe d’intérêt communautaire clairement défini au titre de la compétence politique de la ville, a été co-financé par la caisse des dépôts et consignation et le Conseil Général Réunion. L’évolution de ces espaces en nombre d’inscrits sur la période 2004-2007 est la suivante :

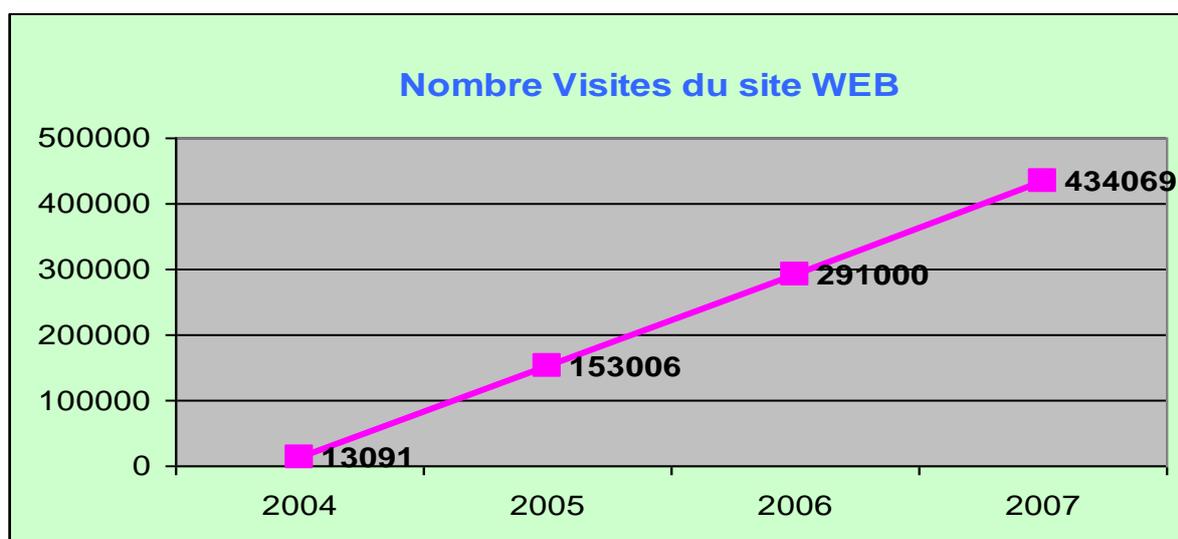


Ces espaces participent à la démocratisation des nouvelles technologies et de l’Internet, en faveur des publics divers et variés (chômeurs, jeunes, personnes âgées, associations...).

## C - LE SITE INTERNET DU TCO

L'année 2004 a vu la naissance du site Internet du TCO : [www.tco.re](http://www.tco.re). Le site est un véritable outil de communication mis au service de nos administrés d'une part, mais également à destination de nos communes, de nos partenaires institutionnels et de tous les internautes quels qu'ils soient.

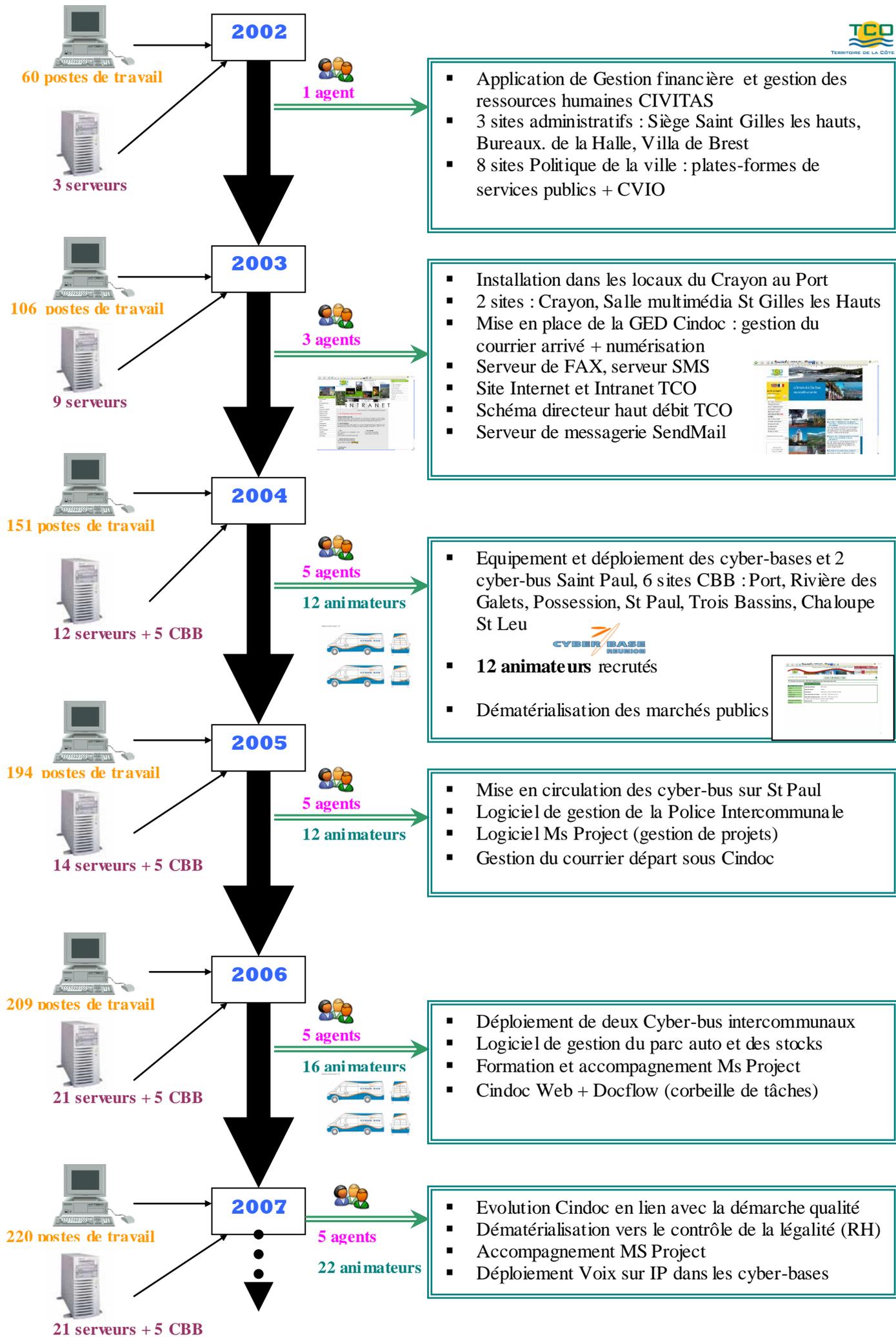
Un des indicateurs qui permet d'apprécier la popularité de notre site, est le nombre de visites. Ainsi, l'évolution du nombre de visites depuis l'ouverture du site est la suivante :



Une refonte graphique du site est prévue au budget de l'année 2008.

## D - BILAN DE LA DIRECTION INFORMATIQUE 2002 - 2007

L'évolution de la direction informatique sur la période 2002 - 2007 est la suivante :



### **III – REALISATIONS AU TITRE DE 2007**

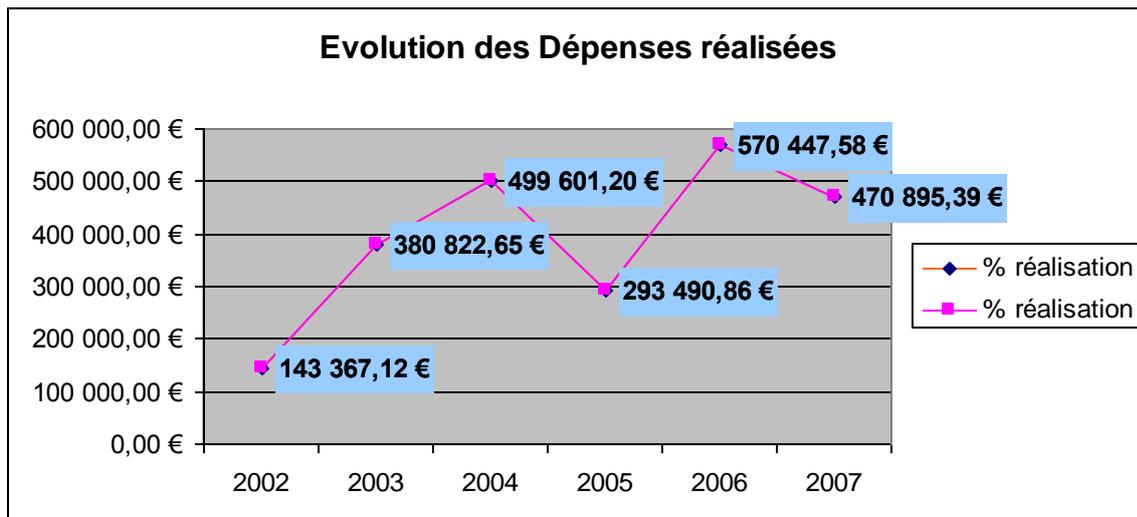
#### **A – OPERATIONS ET PROJETS**

Les principales opérations et projets conduits en 2007 ont été les suivants :

- la mise à jour des licences bureautiques pour l'ensemble des postes ;
- le renouvellement des marchés de téléphonie fixe et mobile ;
- le renouvellement du marché de service Internet pour le siège du TCO avec l'évolution de la liaison Internet principale du TCO, offrant ainsi aux utilisateurs une bande passante plus confortable pour la navigation Internet ;
- l'intégration de nouveaux services sur le site Internet (vidéo,...) ;
- le développement en interne et la mise à disposition pour notre SEM Cycléa d'une application de Gestion de la Relation Usagers (GRU), pour les appels émanant du numéro vert, numéro de téléphone gratuit mis à disposition des usagers et hébergé par Cycléa. Ces appels génèrent automatiquement des fiches Cindoc (logiciel de gestion du courrier du TCO) pour un suivi et un traitement interne ;
- la conduite d'un projet d'expérimentation de la téléphonie sur IP (Internet Protocol) avec nos sites distants (cyber-bases) ;
- le développement dans le cadre de la démarche qualité initiée par le TCO, d'un module statistique pour les courriers arrivés ;
- l'accompagnement des directions du TCO sur la conduite et la planification de projets, avec l'outil MS Project ;
- la mise en œuvre à titre expérimental de la dématérialisation vers le contrôle de légalité. Les échanges ont concerné essentiellement les arrêtés du personnel du TCO ;
- la mise en place d'un BLOG pour les échanges thématiques internes, traités en réunion hebdomadaire du vendredi.

## B - SYNTHESE BUDGETAIRE

<i>(Pour mémoire : Budget global TCO mouvements réels= 126 450 294,54€ Population INSEE : 201 463</i>	<b>EXERCICE 2002</b>	<b>EXERCICE 2003</b>	<b>EXERCICE 2004</b>	<b>EXERCICE 2005</b>	<b>EXERCICE 2006</b>	<b>EXERCICE 2007</b>	<b>Evolution 06/07</b>
Indicateurs financiers							
Prévisions budgétaires globales	279 980,56 €	458 703,99 €	692 084,76 €	468 093,20	725 842,56	488 770,63	-32,66%
Part du budget du pôle dans le budget global du TCO	0,40 %	0,60 %	1 %	0,45%	0,62%	0,43%	
Dépenses réalisées	143 367,12 €	380 822,65 €	499 601,20 €	293 490,86 €	570 447,58	470 895,39	-17,45%
% réalisation	57,20 %	83%	72%	63%	79%	96%	
Report sur exercice n+1	136 613,44 €	24 565,35 €	18 708,55 €	89 083,91 €	66 027,63	37 025,63	-43,92%
% (réalisation avec reports)	100 %	88 %	75%	82%	88%	104%	



Les dépenses de fonctionnement portent essentiellement sur :

- ✓ La fourniture de petits équipements
- ✓ Les fournitures administratives
- ✓ L'entretien mobilier
- ✓ La maintenance et l'assistance utilisateur
- ✓ Les honoraires
- ✓ Les annonces dans la presse pour les avis de marchés
- ✓ Les frais de télécommunications fixes et mobiles
- ✓ Divers

◦ Indicateurs financiers

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>Evolution</b>
Budget investissement	263 457,26	316 199,99	529 261,17	321 163,55	461 471,56	255 770,63	-44,57%
Dépenses réalisées	126 882,55	246 637,54	336 870,45	147 473,87	392 553,04	174 683,12	-55,5%
Dépenses investissement €/hab	0,70 €	1,35 €	1,85 €	0,79 €	2,07 €	0,82 €	
Taux de réalisation	48%	78%	64%	46%	85%	68%	
Crédits reportés sur l'exercice suivant	136 613,44	24 565,35 €	18 708,55	89 083,91	66 027,63	37 025,63	-43-92%
Montant des subventions réalisées		4 375 €	82 789,01	124 673			-
Subventions reportées		55 125 €	167 450,00	87 325,00			-
% financement des dépenses par subventions		22 %	70 %	90 %			-

## IV – PERSPECTIVES

Les projets et actions pour l'année 2008 :

- Externalisation de la maintenance du parc informatique des cyber-bases,
- Lancement d'un marché pour la téléphonie fixe pour trois ans,
- Lancement d'une étude pour la réalisation du schéma directeur informatique pour les trois, voir cinq prochaines années,
- Lancement de divers contrats de maintenance pour les matériels informatiques du TCO (périphériques d'impression, serveurs...),
- Externalisation du stockage physique des supports de sauvegarde,
- Déploiement d'un nouveau serveur de messagerie, offrant des possibilités de partage de données plus évoluées que l'ancien système, plus interface WEB,
- Finalisation du déploiement de l'outil MS Project, avec l'interface WEB pour le partage des informations.

Le TCO a pu bénéficier durant ces cinq dernières années d'une forte évolution de son système d'information, notamment au niveau de son parc informatique, des solutions informatiques et des applications déployées.

La mise en œuvre d'un **schéma directeur informatique** pour la période 2009 - 2013 s'impose de fait et il permettra à la collectivité de réaliser une mise à plat de son système d'informations, de dresser un état des forces et faiblesses de ce dernier et par la suite d'engager une démarche constructive et évolutive pour la réalisation de nouveaux projets techniques et fonctionnels.

Ce schéma directeur sera, aussi l'occasion de mettre en place une organisation de projet au sein de la direction informatique et d'établir d'un vrai projet de service pour cette dernière. Ce schéma directeur est enfin l'occasion de mettre en place de nouveaux outils, de nouvelles méthodes de travail, notamment à destination des utilisateurs du TCO.

Dans ce contexte, le schéma directeur informatique du TCO permettra de définir une stratégie du système d'informations pour les cinq prochaines années et les actions nécessaires pour satisfaire les objectifs liés à cette stratégie.

# LOGISTIQUE

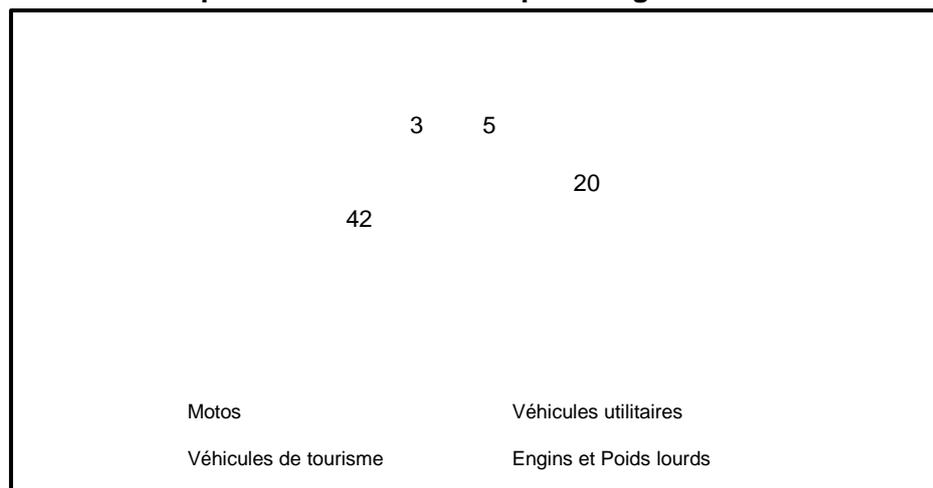
## I - INTRODUCTION

Mis en place dans le courant de l'année 2002, le service Logistique est placé sous la responsabilité du Pôle Ressources.

Il a en charge :

- la gestion technique des différents sites du TCO répartis sur l'ensemble du territoire (contrat de maintenance, entretien, ...),
- la fourniture des moyens matériel, hors informatique, des différents services du TCO (mobilier, véhicules, photocopieurs, produits d'entretien, vêtements, ...),
- la gestion du parc automobile (70 véhicules dont la répartition figure au graphique ci-après),
- et la gestion des contrats d'assurance et des sinistres.

**Répartition des véhicules par catégorie**



## **A - LES MOYENS HUMAINS**

Le service se compose de 7 personnes :

- 1 responsable,
- 1 assistante,
- 1 personne chargée de la gestion des contrats d'assurances et de la coordination administrative et financière du pôle logistique,
- 3 personnes, dont une chargée de la gestion du parc automobile et deux chargées de la gestion technique du siège et des différents sites du TCO,
- 1 personne chargée du gardiennage de jour de l'immeuble du siège.

## **B - LES MOYENS MATERIELS**

D'un point de vue technique, le service s'est doté depuis juin 2006, d'un outil informatique de gestion du parc automobile, ainsi que d'un module de gestion des stocks de la collectivité (produits d'entretien...).

## **II – REALISATIONS AU TITRE DE 2007**

### **A - L'ACTIVITE**

En 2007, ce pôle a continué à être sollicité, notamment pour assurer le bon fonctionnement des différents sites du TCO et de leurs services ainsi que pour la gestion du parc automobile.

### **B - LE BUDGET**

Il convient de noter que le service Logistique intervient pour toutes les directions.

Les renseignements budgétaires figurant au point n° I ne tiennent compte que du budget d'investissement lié à l'immeuble du siège du TCO.

Et ceux concernant les frais de centre de l'ensemble de la structure sont abordés au point n° II.(frais de fonctionnement).

## I – Siège social

Il s'agit des frais de structure lié au siège social.

### ■ Investissement

Libelle	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Frais d'études	5 709			27 993		
Frais d'insertion			18 214	1 205	1 178	1 016
Autres bâtiments publics			3 973 750 (*)			
Inst.général.Agenct.Aménage.const	68 256		34 165	3 860	17 276	11 229
Inst.général. Agenct et Amén.Divers		57 795	139 493	349		
Matériel de transport	288 250		268 993	44 519	142 412	
Mobilier	44 036	27 675		47 520	18 026	1 410
Autres	32 166	197 865	4 114	27 924	8 173	12 947
<b>TOTAL GENERAL LOGISTIQUE POUR L'ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>438 418</b>	<b>283 336</b>	<b>4 438 732</b>	<b>153 373</b>	<b>187 067</b>	<b>26 605</b>

(\*) acquisition du siège du TCO.

## II – Frais globaux de structure

Il s'agit des frais de structure, hors charges de personnel et du poste des élus.

	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2007/2006
<b>Total Frais de structure</b>	<b>2 281 814</b>	<b>2 367 557</b>	<b>2 204 641</b>	<b>2 844 378</b>	<b>3 507 752</b>	23%
<b><u>Dont notamment :</u></b>						
Location immobilière	310 487	392 097	5 755	6 073	10 847	+ 78 %
Téléphonie (mobile, fixe, Internet, cyber bus...)	146 766	200 577	252 121	315 766	239 081	- 4 %
Parc automobile (Réparations et carburant)	179 675	218 283	240 453	329 897	291 441	- 12 %
Voyages et déplacements + Missions	25 533	47 026	45 804	53 218	80 353	+ 50 %
Frais de restauration	19 309	7 005	18 879	28 814	25 467	- 12 %
Fournitures de bureau	77 241	48 681	51 358	47 845	53 569	+12 %



# COMMUNICATION

## I – INTRODUCTION

Le service communication est un service transversal dont les activités dépendent essentiellement des projets et actions menés par les autres services de la communauté d'agglomération.

L'année 2007 a essentiellement été marquée par des actions de communication liées aux opérations de lutte contre le Chikungunya et la leptospirose, à la promotion des transports en commun et de la pratique du vélo, de la protection de l'environnement et la gestion des déchets. D'autres actions et supports ont également été réalisés afin d'informer la population ou de faire la promotion de la communauté et de ses activités.

Cette année 2007 a également vu la fin du marché de communication avec l'agence Zanzibar et le lancement d'un nouvel appel d'offres composé de 10 lots distincts qui sera notifié début 2008.

## II – REALISATIONS AU TITRE DE 2007

Les principales activités pour cet exercice ont porté sur :

### A - LA REALISATION ET LA DISTRIBUTION DU JOURNAL INTERCOMMUNAL DU TCO « CINQ COMMUNES A LA UNE »



- Edité en 65 000 exemplaires, ce support est distribué en porte à porte dans tous les foyers du territoire.

Destiné à informer la population des projets et actions de la communauté d'agglomération, *5 communes à la Une* paraît 7 fois par an.

### B - LA REALISATION ET LA DISTRIBUTION DU JOURNAL INTERNE DU TCO « LA LETTRE INTERNE »:



- La Lettre interne du TCO est un petit journal édité en 5 500 exemplaires.

Ce support est distribué aux agents et élus du TCO et des communes adhérentes.

Véritable lien entre l'administration du TCO, ses agents, ses élus et ses collaborateurs communaux, la lettre interne permet à chacun d'être informé des missions et des dossiers d'actualité sur lesquels les services du TCO travaillent. Cette lettre paraît 6 fois par an.

La régularité de parution de ces deux supports repose essentiellement sur les délais de validation des textes et des maquettes qu'il convient de maîtriser.

## C - LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

### ➤ LES ANIMATIONS PUBLIQUES ET SCOLAIRES

Avec l'appui de médiateurs de l'environnement de Cycléa, les animations et les sensibilisations publiques et scolaires ont pu avoir lieu. Cependant, en début d'année, toutes les visites de sites de traitement des déchets ont dû être annulées en raison du Chikungunya. Cette catastrophe sanitaire a eu des répercussions sur les projets scolaires. Ainsi, nous avons pu noter en 2006, une diminution sensible des demandes d'animation et de visite. En 2007, les demandes ont à nouveau augmenté sans toutefois atteindre celles enregistrées avant 2006.

### ➤ LA SENSIBILISATION DES ASSOCIATIONS ET DES SCOLAIRES

En 2007, 4 707 élèves ont pu être sensibilisés à la gestion des déchets et à leur valorisation, contre 2 796 en 2006 et 8 586 en 2005. En dehors de la période exceptionnelle liée au Chikungunya, les différences de chiffres sont dues à un changement de mode d'intervention émanant du transfert des médiateurs chez Cycléa. En effet, aujourd'hui nous ne disposons que de 2 équipes pouvant intervenir simultanément en animation alors qu'avant nous pouvions compter sur 5 équipes pouvant intervenir en même temps chacune sur leur commune.

### ➤ L'ORGANISATION DE VISITES DES SITES DE TRAITEMENTS DES DECHETS

Sites visités : station de transit, station de compostage, déchèteries et centres de propreté et centre de tri pour les associations, les scolaires, etc.

En 2007, 1 154 personnes ont visité ces sites contre 710 en 2006, plus de 3 828 en 2005. La baisse du nombre de visites par rapport à 2005 s'explique par la réduction du nombre de jours d'ouverture au public des sites. En 2005, les visites pouvaient s'effectuer sur 2 jours au moins par semaine. Aujourd'hui, les visites, notamment du centre de tri, ne s'effectuent que sur une seule journée.

### ➤ LES ANIMATIONS PUBLIQUES

Le TCO en partenariat avec les médiateurs de l'environnement de Cycléa, a pu participer à de nombreuses manifestations publiques : Semaine bleue, Championnat de parapente, Round Créolia, Fête de la Forêt, Sakifo, fêtes commerciales, etc.

La majeure partie de ces interventions a trait à la gestion des déchets.



➤ **EXEMPLES DE TRAVAUX D'ENFANTS** réalisés dans le cadre des projets Politique de la Ville d'éducation à l'environnement.



Tableau réalisé avec des sachets



Pièce de théâtre

➤ **POURSUITE DE L'OPERATION CARAVANE DU TRI** commencée en 2006 (création, impression et distribution des supports (lettres, calendriers et avis de passage), création et diffusion des spots radiophoniques pour l'opération.

➤ **REALISATION DE NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTE** pour les 5 communes.



➤ **IMPRESSION D'ADHESIFS** relatifs aux jours de collecte sélective et des ordures ménagères, collés sur les bacs roulants par les médiateurs.

➤ **REALISATION D'UN PANNEAU** pour la déchèterie de Trois-Bassins

➤ **POURSUITE DU JEU-CONCOURS SUR LES 8 DECHETERIES ET CENTRES DE PROPRETE**, qui s'est déroulé d'octobre 2006 à Juillet 2007.

On a pu compter près de 6000 participants à ce concours venus tenter leur chance pour gagner les quelques 80 vélos, 800 bâches et 800 sacs de compost végétal.



➤ **COMMUNIQUES DE PRESSE** relatifs à :

- Bilan des opérations de collecte des déchets après Gamède,
- Fermeture exceptionnelle des déchèteries,
- Changement de prestataires de collecte des déchets ménagers,
- Calendriers de collecte des déchets ménagers.

➤ **Diffusion de spots radiophoniques et télévisuels** sur :

- Les nouveaux calendriers de collecte des déchets ménagers,
- Les opérations caravane du tri,
- Perturbations de collecte (grève Véolia).

**D - LA PROMOTION DU PROJET D'AGGLOMERATION DU TCO ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Réalisation d'une brochure de présentation du Document d'orientations générales du SCOT distribué dans toutes les boîtes aux lettres et édité à 65 000 exemplaires,
- Organisation d'une conférence de presse sur le Programme local de l'habitat,
- Impression de la Charte Paysagère,
- Organisation d'une conférence de presse sur la signature de la convention du Pôle d'Excellence Rurale.

**E - LA PROMOTION DES TRANSPORTS PUBLICS**

- Participation à la réalisation de l'exposition relative au Plan de déplacements urbains
- Participation à l'organisation de la Rando Vélo : dossier de presse, affiches...



- Participation à l'organisation du Carrefour du Vélo : maquette triptyque, affiche...
- Communiqués relatifs à :
  - Le Plan de Déplacements Urbains,
  - La grève du personnel du GET 974.

## **F - LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

- Organisation d'une conférence de presse sur la formation aux métiers hippiques : bilan et nouvelle promotion,
- Inauguration de la Zone d'Activités de Bras Mont-vert : dossier de presse, invitation, ...

## **G - LES RELATIONS PRESSE**

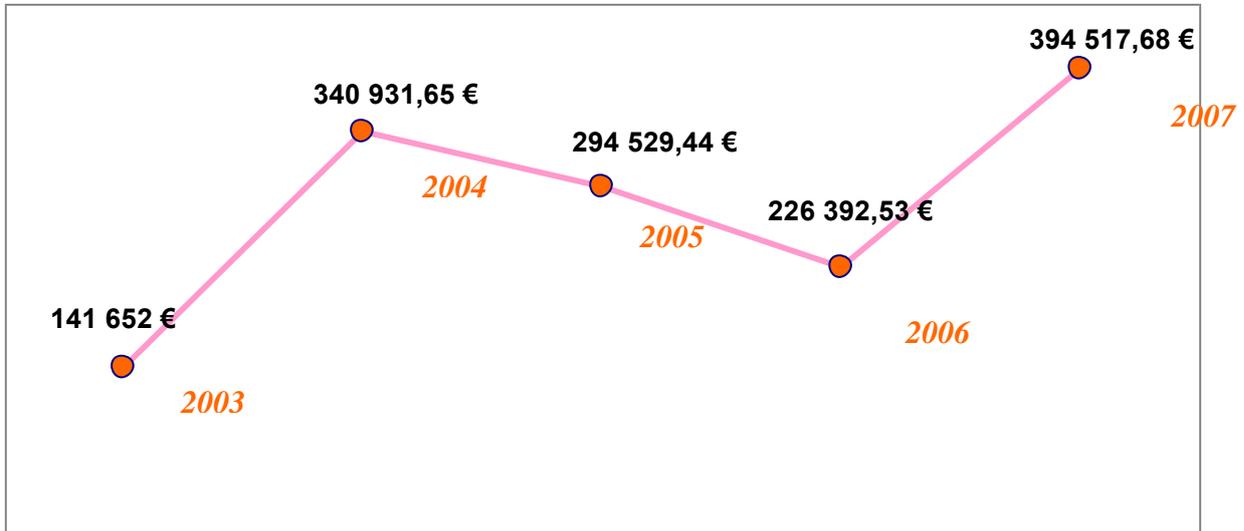
- Invitation de la presse à tous les Conseils Communautaires,
- Sollicitations de la presse : sur les 20 demandes d'informations des journalistes, 15 ont concerné l'environnement (collectes, chiens errants, déchets, épaves de véhicules, accès aux déchèteries pour les artisans, stations d'épuration...), 1 les transports (semaine de la mobilité), 3 l'économie (hippodrome), 1 l'aménagement (terrain de Trois-Bassins).
- Points presse et conférences de presse : 4 rencontres ont été organisées en 2007 sur les thèmes suivants : le programme local de l'habitat (PLH), la signature de la convention Pôle d'excellence rurale (PER), le Label Marianne, la formation aux métiers hippiques.

## **H – ACTIONS DIVERSES**

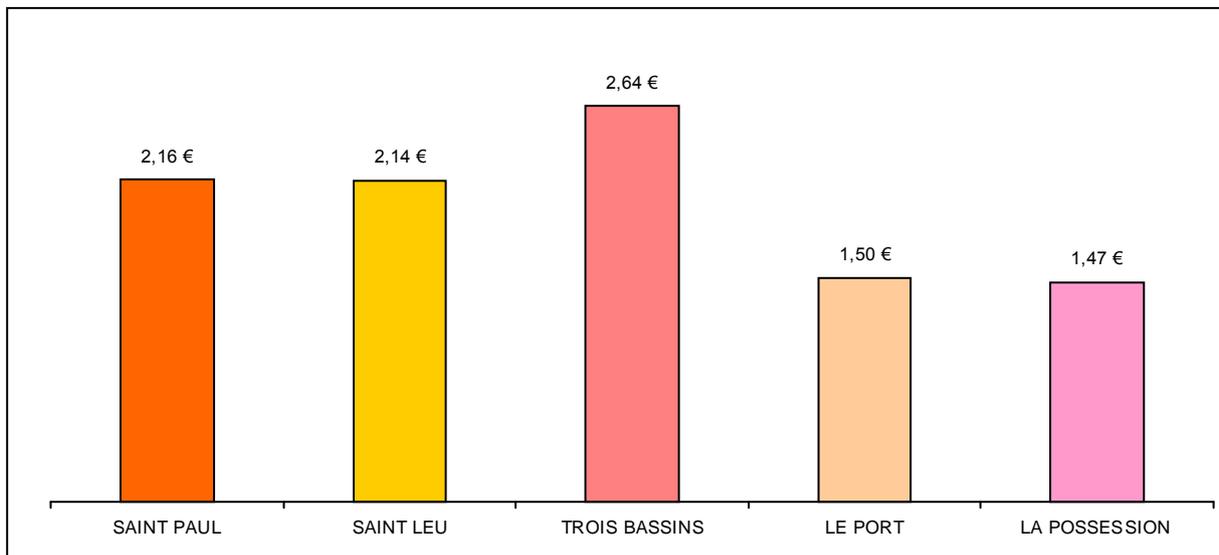
- Réalisation de communiqués d'information divers : fermetures des services ou des équipements (déchèteries, centres de propreté, siège, ...),
- Passation d'un avenant au marché de communication,
- Lancement du nouveau marché de communication du TCO,
- Réalisation des cartes de vœux,
- Réalisation des cartes de visite,
- Communication sur notre site internet [www.tco.re](http://www.tco.re)

### III – DEPENSES DE COMMUNICATION

Les dépenses engagées pour l'exercice 2007 s'élèvent à 394 517 € TTC.



#### Dépenses de communication par commune et par habitant en 2007



La disparité des montants s'explique par la réalisation de supports destinés à informer les habitants de St Paul, St Leu et Trois-Bassins, des changements de prestations de collectes des déchets ménagers (réalisation de calendriers, lettres, enveloppes et leur distribution).

## IV – PERSPECTIVES

Depuis 2002, le TCO a misé l'essentiel de sa communication sur des **opérations de proximité**. Il était en effet primordial de prendre le temps d'expliquer à la population ainsi qu'aux partenaires, les grands projets de cette nouvelle communauté d'agglomération. Ainsi, la mise en place de la collecte sélective, les changements de prestataires et de fréquences de collecte des déchets ménagers ont été relayés directement en porte à porte.

Après 6 années d'exercice, il convient maintenant de franchir une nouvelle étape en misant sur une **communication de masse, une communication promotionnelle**.

La communication du TCO pour l'année 2008 reposera donc essentiellement sur la promotion des actions, des projets et des compétences de la communauté d'agglomération.

Toutefois, les quatre premiers mois de l'année 2008 sont soumis aux restrictions réglementaires en vigueur en période électorale. La communication pendant cette période sera par conséquent strictement informative. Le service communication devra veiller à ce que toutes les actions de communication du TCO et de ses partenaires soient conformes à l'esprit de la loi relative à la communication en période électorale.

Après cette période électorale, de nouvelles actions pourront être mises en place dans tous champs de compétences de l'agglomération.

Par ailleurs, le TCO continuera à réaliser et à distribuer ses deux journaux « la Lettre interne » et « 5 communes à la Une », le journal intercommunal.

Le site Internet [www.tco.re](http://www.tco.re) sera lui aussi utilisé comme support d'information aux usagers.

Pour 2008, une enveloppe de **400 000 €** sera consacrée à la réalisation des supports et actions pour la **communication du TCO (communiqués compris)**.



## **MARCHES PUBLICS ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

### **I - PRESENTATION DE LA CELLULE MARCHES PUBLICS ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

#### **A - MISSIONS DE LA CELLULE MARCHES PUBLICS ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

Cette cellule exerce une mission d'assistance, de veille juridique et de contrôle en amont.

Sa mission peut se décliner en 3 fonctions essentielles :

- mise à disposition auprès de l'ensemble des directions et des services de documents types constamment mis à jour,
- secrétariat des commissions d'appel d'offres et des commissions de délégation de service public,
- contrôle et conseil auprès de chaque direction sur des questions relatives à la passation des commandes publiques.

Cette cellule est également chargée, avec l'appui des services concernés, de gérer les recours gracieux ou contentieux formulés ou introduits contre les actes du TCO.

Deux principes essentiels régissent le fonctionnement général de l'administration du TCO et les relations de la cellule Marchés publics et Assistance juridique avec les différentes directions opérationnelles :

- chaque direction assure la responsabilité et la conduite du projet dont elle a la charge dans ses dimensions stratégique, financière et administrative ;
- la cellule Marchés publics et Assistance juridique a un rôle d'assistance, de veille juridique et de contrôle pour la partie qui la concerne.

## B - EVOLUTION DE LA CELLULE MARCHES PUBLICS ET ASSISTANCE JURIDIQUE DE 2002 A 2007

A sa création en 2002, la cellule Marchés publics et Assistance juridique était composée d'une juriste et d'une assistante.

La cellule Marchés publics et Assistance juridique a ensuite été renforcée en 2006 d'une deuxième juriste.

**Cette cellule compte désormais deux juristes et une assistante.**

## II - EVOLUTION DES ACTES DU TCO TRANSMIS AU TITRE DU CONTROLE DE LEGALITE DE 2002 A 2007

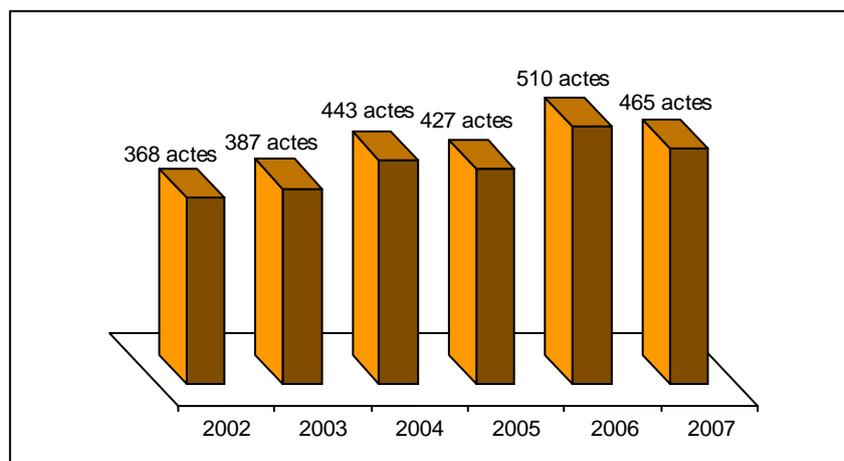
Les actes des collectivités locales sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à une publication ou à leur notification aux intéressés, ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat.

Ce dernier exerce un contrôle a posteriori, c'est-à-dire après que l'acte soit devenu exécutoire.

Ce contrôle porte sur la légalité de l'acte transmis c'est-à-dire sur le respect de l'ensemble des règles de droit qui s'impose à l'acte en cause.

En 2007, **465 actes** ont été transmis au représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité regroupant :

- les délibérations du conseil communautaire
- les arrêtés du Président du TCO
- Les décisions du Président du TCO
- Les marchés publics soumis au contrôle de légalité
- Les délégations de service public



ACTES TRANSMIS	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Délibérations	154	172	244	184	260	230
Arrêtés	163	91	127	194	205	190
Décisions du Président	31	102	47	28	30	27
Marchés publics (procédures formalisées)	20	22	20	21	14	18
Délégation de service public	0	0	4	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>368</b>	<b>387</b>	<b>443</b>	<b>427</b>	<b>510</b>	<b>465</b>

### III - REALISATIONS AU TITRE DE 2007

#### A – PRINCIPALES ACTIONS MENEES DURANT L'ANNEE 2007

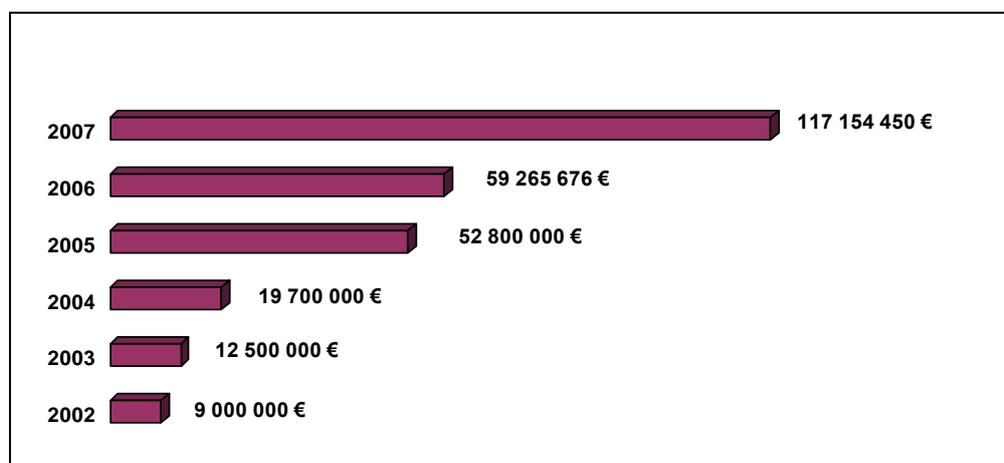
1°) Lancement de procédures de marchés publics et de délégation de service public

#### Nombre de marchés publiés en 2007

Nombre de marchés notifiés	<b>69</b>
Nombre de marchés déclarés infructueux :	<b>3</b>
Nombre de marchés déclarés sans suite	<b>10</b>
<b>Nombre de marchés publiés</b>	<b>82</b>

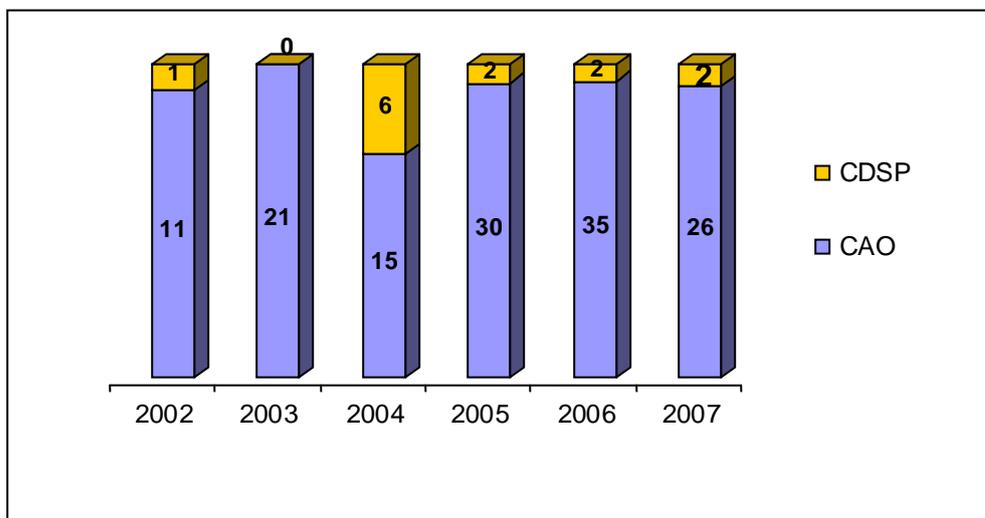
Aucune procédure de **délégation de service public** n'a été lancée en 2007.

#### Montant annuel des marchés attribués



## 2°) Secrétariat des commissions d'appel d'offres et de délégation de service public

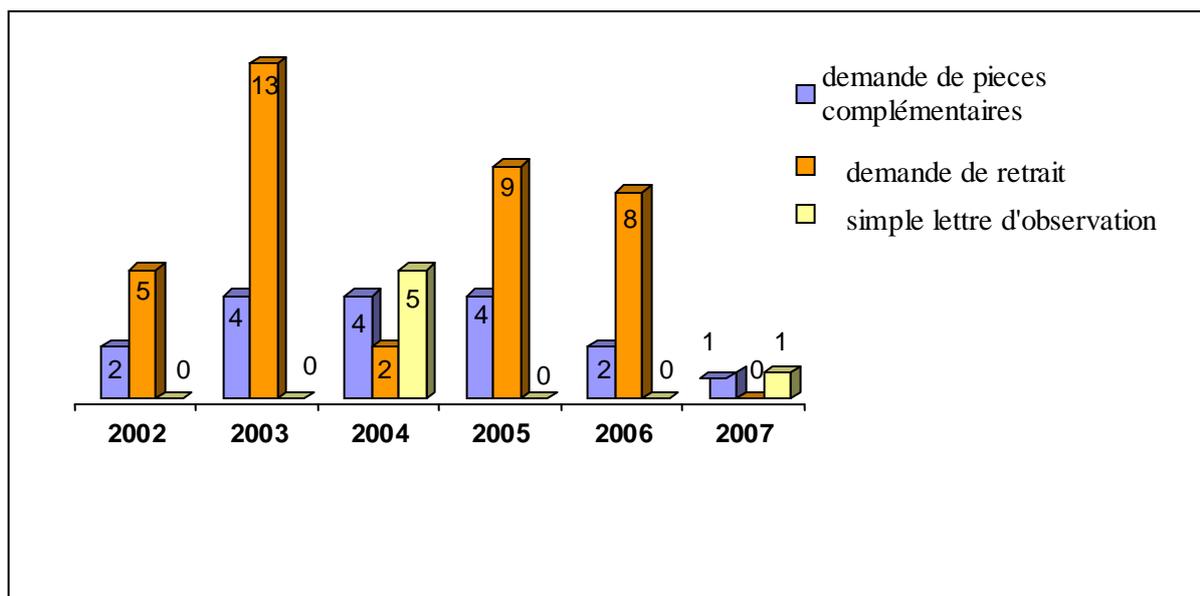
Organe collégial, la commission d'appel d'offres (CAO) et la commission de délégation de service public (CDSP) ont respectivement pour rôle de choisir les attributaires des procédures formalisées lancés par la collectivité et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.



## 3°) Gestion des recours préfectoraux

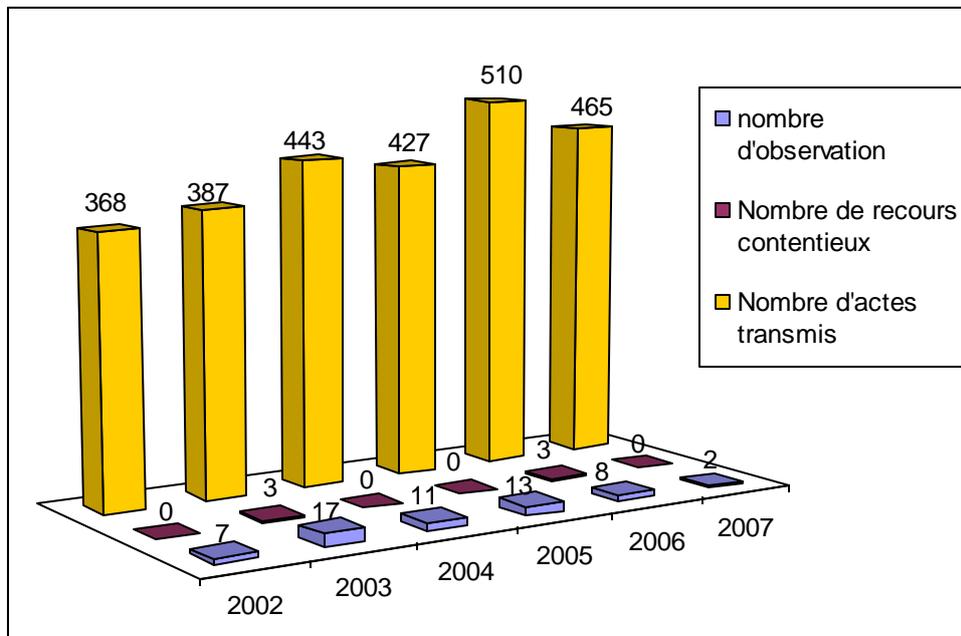
L'ensemble des actes transmis en 2007 a donné lieu à **2 recours gracieux** des services chargés de contrôle de légalité :

- 1 demande de retrait
- 1 recommandation
- 0 demande de pièces complémentaires



Sur 1 demande de retrait, aucun acte contesté n'a été retiré par le TCO.

Aucune demande d'annulation d'acte auprès du Tribunal administratif, à la demande de la sous-préfecture, n'a été enregistrée.



## B – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

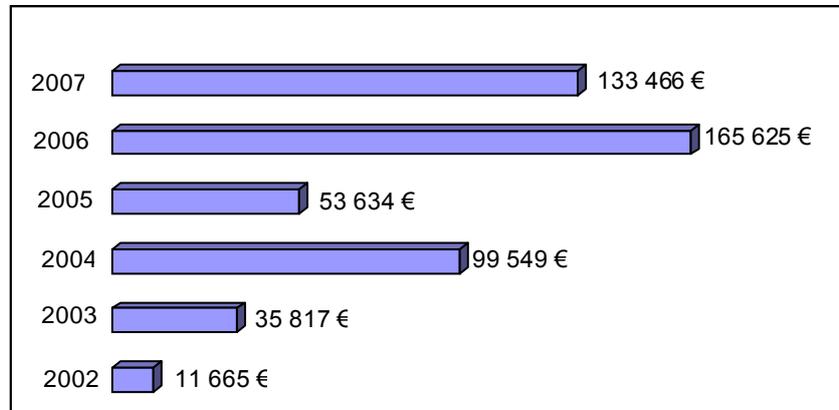
La cellule Marchés publics et Assistance juridique ne dispose d'aucun crédit de fonctionnement spécifique.

L'essentiel de ses dépenses provient du soutien juridique apporté au TCO par le biais de cabinet d'avocats.

De 2002 à 2006, le TCO avait contracté un marché d'assistance juridique auprès d'un seul cabinet d'avocat (cabinet d'avocat LANDOT) puis à compter de 2007 auprès de deux cabinets d'avocats distincts :

- l'un ayant en charge l'assistance juridique dans son ensemble (cabinet d'avocat ORRICK RAMBAUT MARTEL),
- l'autre étant spécifiquement dédié aux contentieux et à la représentation juridique (cabinet d'avocat CHARREL)

### Montant annuel des dépenses engagées



Les dépenses liées aux honoraires d'avocats marquent la volonté du TCO de faire appel à des compétences pointues pour des questions d'une particulière complexité.

#### IV – EVOLUTION AU SEIN DU TCO DE L'ORGANISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le droit fil de l'organisation des relations entre la cellule Marchés publics et Assistance juridique avec les différentes directions opérationnelles et de part une volonté marquée par le TCO de sécuriser au mieux ses actes, l'organigramme du TCO a beaucoup évolué depuis sa création.

Dans un premier temps, ont été recrutés entre 2004 et 2005 des responsables administratifs et financiers au sein des directions Environnement et Transports, qui ont la charge du montage des marchés au sein de leur service.

Les dossiers de consultation accompagnés des avis correspondant sont ensuite remis au service marché qui procède à un contrôle avant publication.

Plus récemment a été créée une direction générale des services techniques, regroupant les directions de l'environnement, des transports, et la nouvelle venue, des investissements.

Cette dernière recrutera très prochainement un responsable administratif et financier.

Enfin, à l'occasion de la prise en charge du contrôle de légalité par la Sous préfecture de Saint Paul en septembre 2006, des interlocuteurs ayant un rôle de conseil ont été identifiés.

## DOCUMENTATION

Le service DOCUMENTATION est rattaché à la Direction Générale de Services. Il se compose d'une assistante qualifiée de conservation, responsable du service.

**Budget 2007 : 63 000 €**

Les missions principales de la documentation sont :

- la gestion documentaire,
- la diffusion de l'information,
- la recherche documentaire.

### I - LA GESTION DOCUMENTAIRE

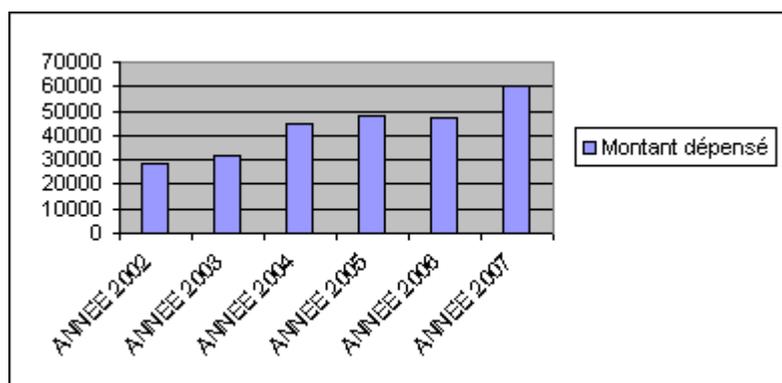
Les dépenses 2007 du service documentation s'élèvent à **60 636 €**. Par comparaison, en 2002, ce montant était de 28 467 €.

#### A - EVOLUTION DU BUDGET

##### 1) Montant dépensé par type de support

Année	Re vues	Ouvrages	CD ROM	Abt. Internet	Bases de données	TOTAL
2002	6 176	18 127	31 84	977		28 466
2003	6 770	7 611	2 372	3 021	11 663	31 439
2004	13 895	9 664	2 112	4 466	14 797	44 936
2005	7 140	9 430	2 368	26 662	2 452	48 053
2006	8 619	12 516	4 412	19 369	2 452	47 369
2007	9 677	13 325	3 776	14 102	19 755	60 636

##### ▪ Budget annuel



## B - LES ACQUISITIONS

Le service acquiert en priorité des collections qui répondent aux thèmes de compétences des collectivités territoriales et essentiellement aux compétences prises par la communauté d'agglomération.

- **Revues** : la grande majorité des titres sont des périodiques nationaux relatives aux collectivités locales (juridique, économique, technique, aménagement du territoire, ressources humaines, finances, environnement, sport et culture, informatique). En 2007, L'agence d'abonnement Lavoisier a été attributaire du marché « abonnements et ouvrages mis à jour » pour 3 ans.

- **Ouvrages** : les acquisitions sont faites sur demande des services dans des domaines divers : administration générale, aménagement du territoire, environnement, ressources humaines, transport, commande publique, police, communication, sport et culture. Deux marchés sont passés dans l'année selon les besoins. Pour l'année 2007, deux librairies locales, Librairies Autrement et Gérard, ont été attributaires du marché à lots « commandes d'ouvrages ».

- **CD-ROM** : ils sont parfois couplés avec les ouvrages. Le thème dominant est le droit des collectivités locales.

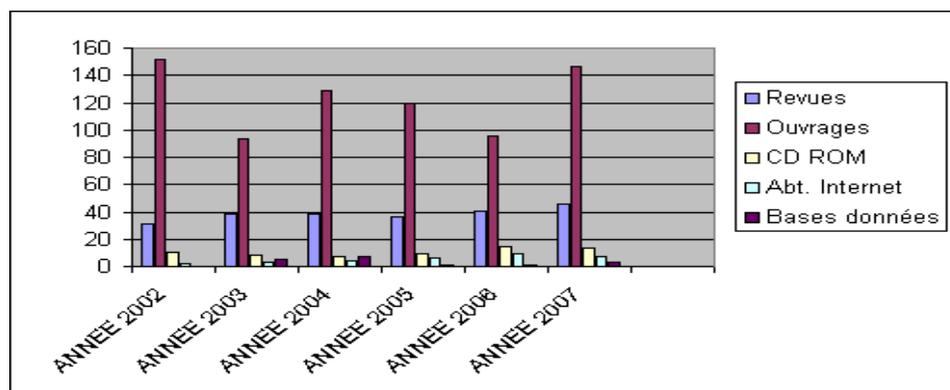
- **Abonnements aux sites internet** : les ressources humaines, l'administration générale des collectivités locales, l'achat public, les finances locales.

- **Bases de données** : l'acquisition des bases de données se fait en adéquation avec les études ou projets menés par le TCO (aménagement du territoire, cyberbases).

## C - EVOLUTION DU FONDS DOCUMENTAIRE

### Nombre d'acquisitions annuelles par type de support

	Revues	Ouvrages	CD ROM	Abt. Internet	Bases de données
<b>2002</b>	31	152	10	2	
<b>2003</b>	38	94	8	3	5
<b>2004</b>	38	129	7	4	7
<b>2005</b>	36	120	9	6	1
<b>2006</b>	41	96	15	9	1
<b>2007</b>	46	146	13	7	3



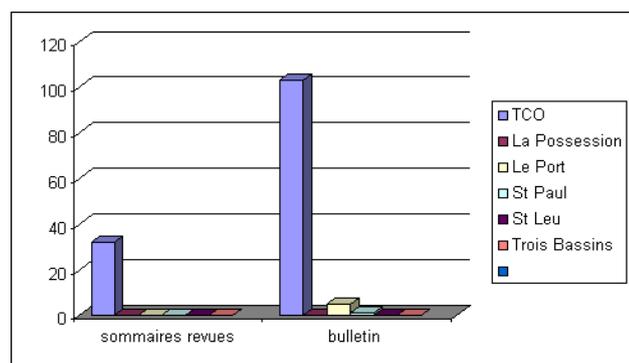
## II - LA DIFFUSION ET LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

La documentation diffuse :

- le sommaire de revues, sur demande et par courriel, dès leur parution,
  - un bulletin documentaire mensuel.
- Au 31 décembre 2007, 109 personnes étaient destinataire du bulletin.

**Documents diffusés :**

Liste de diffusion	Sommaires revues	Bulletin
TCO	32	103
La Possession	0	0
Le Port	0	5
St Paul	0	1
St Leu	0	0
Trois Bassins	0	0



## III - LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Pour effectuer les recherches documentaires, le service dispose :

- de bases de données « ouvrages » sous Cindoc. Au 31 décembre 2007, le fonds compte 737 ouvrages.
- de l'intranet du TCO partie «base législative ». Créée en novembre 2004, elle compte au 31 décembre 2007, 615 fiches / articles. Précédemment, la base de données documentaire était hébergée sous Cindoc et compte 464 fiches.
- de dossiers documentaires « papier » élaborés à partir des demandes des services. Au 31 décembre 2007, le nombre total de dossiers est de 76. Par ailleurs, 138 recherches d'informations ponctuelles ont été traitées par le service en 2007.

### Enrichissement du fonds documentaire

	Fiches créées	Recherches ponctuelles
2003	225	155
2004	239	211
2005	179	107
2006	188	154
2007	168	138

